

# Observatoire social de la Ville d'Esch-sur-Alzette

2025

UJA  
PARIS

Antoine DECOVILLE

Valérie FELTGEN

Laurent PACTH

Rapport n°5

#LIEWENZUESCH



# **Observatoire social de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

2025

Rapport n°5



# Sommaire

<b>Table des abréviations.....</b>	<b>6</b>
<b>Avant propos.....</b>	<b>7</b>
<b>1. Démographie.....</b>	<b>9</b>
1.1. Densité de population.....	11
1.2. Population par classes d'âge et par sexe .....	15
1.3. Âge moyen de la population.....	26
1.4. Population par nationalité .....	30
1.5. Seniors .....	35
1.6. Seniors vivant seuls .....	40
1.7. Nombre et taille des ménages .....	43
1.8. Familles monoparentales .....	46
<b>2. Migrations résidentielles .....</b>	<b>51</b>
2.1. Arrivées et départs à et de Esch-sur-Alzette .....	53
2.2. Migrations internes au sein de la commune .....	67
2.3. Somme des arrivées et départs par habitant .....	72
2.4. Départ à l'étranger des seniors.....	74
<b>3. Logement .....</b>	<b>77</b>
3.1. Prix de vente des appartements.....	79
3.2. Appartements annoncés pour la location.....	83
3.3. Logements locatifs abordables et gestion locative sociale.....	87
3.4. Les demandeurs de logements locatifs abordables .....	93
3.5. Âge moyen des bâtiments résidentiels .....	97
3.6. Durée moyenne de résidence à l'adresse .....	100
3.7. Autorisations à bâtir.....	103
3.8. Logements étudiants.....	106
3.9 Offre d'hébergement touristique .....	109
<b>4. Education, structures d'accueil périscolaires et garde d'enfants .....</b>	<b>111</b>
4.1. Population scolaire.....	113
4.2. Nationalité des élèves inscrits dans les écoles d'Esch.....	119
4.3. Élèves en situation de décalage par rapport à l'âge théorique .....	124
4.4. Services d'éducation et d'accueil municipaux pour enfants.....	128
4.5. Crèches.....	136
4.6. Assistants parentaux.....	140

<b>5. Emploi et économie.....</b>	<b>143</b>
5.1. Provenance des personnes travaillant à Esch-sur-Alzette .....	145
5.2. Secteurs d'activités des travailleurs résidant à Esch-sur-Alzette.....	149
5.3. Statut professionnel des travailleurs résidant à Esch-sur-Alzette .....	154
5.4. Bénéficiaires de l'indemnité de chômage .....	157
5.5. Faillites d'entreprises .....	161
<b>6. Revenus et indicateurs de vulnérabilité .....</b>	<b>165</b>
6.1. Niveaux de revenus.....	167
6.2. Disparités des revenus entre quartiers.....	174
6.3. Inégalités de revenus au sein des quartiers .....	178
6.4. Répartition des personnes au 10 <sup>e</sup> décile de revenus.....	180
6.5. Personnes bénéficiaires du REVIS .....	183
6.6. Allocation de vie chère.....	186
6.7. Office social : demandeurs et prestations .....	191
6.8. Hébergement d'urgence Abrisud .....	196
6.9. Service Streetwork .....	199
<b>7. Seniors et/ou personnes à besoins spécifiques .....</b>	<b>201</b>
7.1. Pension d'invalidité.....	203
7.2. Personnes en situation de handicap grave.....	206
7.3. Repas sur roues .....	210
7.4. Téléalarme .....	213
7.5. Plusbus .....	215
7.6. Invitations aux Seniorefeieren .....	217
<b>8. Démocratie participative .....</b>	<b>219</b>
8.1. Inscriptions des étrangers sur les listes électorales communales et européennes..	221

<b>9. Environnement et santé .....</b>	<b>225</b>
9.1. Dioxyde d'azote .....	227
9.2. Particules fines .....	230
9.3. Exposition au bruit .....	233
9.4. Santé de la population scolaire.....	237
<b>Synthèse : grandes tendances et principaux enseignements.....</b>	<b>241</b>
<b>Table des tableaux et des figures.....</b>	<b>246</b>
1. Tableaux .....	246
2. Figures .....	251
3. Cartes .....	252

# Table des abréviations

ADEM	Agence pour le développement de l'emploi
APEMH	Association de Parents d'Enfants Mentalement Handicapés
EIDE	Ecole Internationale Differdange & Esch-sur-Alzette
FDL	Fonds du Logement
FNS	Fonds national de solidarité
GDS	Ganzdagsschoul Jean Jaurès
GLS	Gestion locative sociale
IGSS	Inspection générale de la sécurité sociale
LISER	Luxembourg Institute of Socio-Economic Research
MENJE	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
MSL	Multiple Sclérose Lëtzebuerg
NACE	Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne
NO2	Dioxyde d'azote
PM10	Particules fines de dimension inférieure à 10 µm
PM2.5	Particules fines de dimension inférieure à 2,5 µm
RCS	Registre de commerce et des sociétés
RENLA	Registre national des logements abordables
REVIS	Revenu d'inclusion sociale
RGPD	Règlement général sur la protection des données
RPGH	Revenu pour personnes gravement handicapées
SCRIPT	Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques
SEA	Service d'éducation et d'accueil
SHPA	Structure d'hébergement pour personnes âgées
SNHBM	Société nationale des Habitations à bon Marché
STATEC	Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché de Luxembourg
VEFA	Vente en Etat Futur d'Achèvement

\* Un astérisque (\*) dans un tableau indique que le choix a été fait de ne pas communiquer les données en raison de la faiblesse des effectifs et cela dans un souci de protection des données.

# Avant propos

En tant qu'Échevin aux Affaires sociales de la Ville d'Esch-sur-Alzette, j'ai l'honneur de présenter cette nouvelle édition du rapport de l'Observatoire social de la Ville d'Esch-sur-Alzette, réalisée en collaboration avec le Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER). Ce rapport s'inscrit dans la continuité d'un travail engagé depuis plusieurs années pour mieux comprendre les réalités sociales d'Esch-sur-Alzette, suivre leurs évolutions et anticiper les défis à venir. Il est le fruit d'une démarche partagée entre la recherche scientifique et l'action publique, au service d'une ville en transformation.

Esch-sur-Alzette est une ville en mouvement, une ville de contrastes et de convergences. Héritière d'une histoire ouvrière et industrielle qui a forgée son identité collective, elle est aujourd'hui une ville universitaire, culturelle, économique et transfrontalière. Elle est aussi une ville humaine, où se croisent plus de 120 nationalités, aux parcours de vie multiples, des habitants enracinés depuis toujours et d'autres nouvellement arrivés, porteurs de nouveaux horizons. Cette pluralité fait la richesse d'Esch-sur-Alzette, mais aussi sa complexité. Elle appelle une politique sociale à la fois lucide et ambitieuse, fondée sur la connaissance, sur la proximité et sur la solidarité.

L'Observatoire social joue dans ce contexte un rôle central. Il est bien plus qu'un outil statistique : c'est une véritable boussole, qui nous aide à lire les transformations du territoire, à comprendre les besoins de la population et à construire des réponses adaptées. En observant les indicateurs, en suivant les trajectoires, en croisant les données démographiques, économiques, sociales et territoriales, il permet de dégager des tendances profondes et d'éclairer les choix politiques. À travers ce rapport, c'est une vision de la ville qui se dessine – celle d'un territoire en transition, entre héritage industriel et reconversion urbaine, entre ancrage local et ouverture internationale, entre continuité et innovation sociale.

Les mutations que connaît Esch sont à la fois rapides et structurelles. La reconversion des friches industrielles, l'essor du quartier de Belval, le développement de la recherche et de l'université, la pression foncière, la mobilité transfrontalière, l'évolution démographique et la diversité culturelle bouleversent nos repères traditionnels. Ces dynamiques créent des opportunités formidables, mais elles engendrent aussi de nouvelles vulnérabilités. Elles redéfinissent la notion même de cohésion sociale et interrogent notre capacité collective à maintenir un équilibre entre croissance et inclusion, entre modernité et justice sociale.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : la population eschoise augmente, se diversifie, se rajeunit dans certains quartiers et vieillit dans d'autres. La proportion de ménages à faibles revenus demeure importante ; l'accès au logement devient plus difficile ; les situations de précarité énergétique, de solitude ou de chômage persistent pour certains publics. Dans le même temps, l'attractivité économique et résidentielle de la ville s'accroît, générant de nouveaux besoins en services, en infrastructures et en accompagnements. Ces évolutions ne sont pas isolées : elles s'entrecroisent, se renforcent, et c'est précisément cette complexité que l'Observatoire aide à décrypter.

La question du logement reste l'un des enjeux majeurs de notre territoire. La hausse continue des loyers, la rareté du foncier et les nouvelles formes d'habitat imposent une réflexion à long terme sur la manière de garantir à chacun un logement digne, abordable et adapté à ses besoins. L'Observatoire met en évidence des disparités qui vont bien au-delà du marché immobilier : elles touchent la stabilité des parcours de vie, l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, la cohésion intergénérationnelle et même la santé des habitants. C'est pourquoi la Ville d'Esch-sur-Alzette poursuit le développement de logements sociaux, intergénérationnels et inclusifs, tout en explorant de nouveaux modèles d'habitats participatifs et durables.

La jeunesse constitue un autre enjeu essentiel. Esch-sur-Alzette est une ville jeune, créative et plurielle, mais elle est aussi le miroir de difficultés nouvelles : l'isolement, la santé mentale, la précarité de certains jeunes adultes, ou encore la déconnexion entre formation et emploi. La pandémie de COVID-19 a laissé

des traces profondes sur les équilibres psychologiques et sociaux, et les études nationales confirment une hausse des symptômes de mal-être chez les jeunes. L'Observatoire, en suivant ces évolutions, permet d'objectiver ces réalités et d'orienter les politiques de prévention, d'accompagnement et d'insertion. La Ville renforce dans ce sens les synergies entre les services sociaux, la jeunesse, les écoles et les associations pour construire des réponses cohérentes, inclusives et participatives.

La diversité culturelle et sociale d'Esch-sur-Alzette est une richesse incomparable, mais elle suppose un effort constant de dialogue, d'inclusion et de participation. Plus de deux tiers des habitants ne possèdent pas la nationalité luxembourgeoise, et cette pluralité des origines, des langues et des cultures fait d'Esch-sur-Alzette une ville véritablement multiculturelle. Cependant, elle soulève aussi des défis en matière d'accès à l'information, de participation démocratique, d'intégration linguistique et de cohésion communautaire. L'Observatoire social nous aide à identifier les écarts, à comprendre les attentes et à bâtir des ponts entre les communautés. La cohésion sociale ne se décrète pas : elle se construit, jour après jour, dans les quartiers, les écoles, les maisons relais, les associations et les lieux de vie.

Le vieillissement de la population appelle également une attention soutenue. Si Esch-sur-Alzette demeure une 'ville jeune', la proportion de personnes âgées augmente, et avec elle la nécessité d'adapter nos services, nos logements et nos espaces publics. Le maintien à domicile, l'accessibilité, la prévention de la solitude ou encore la participation active des seniors à la vie sociale deviennent des priorités. Les générations âgées portent une mémoire précieuse de notre ville et leur inclusion dans la vie communautaire est un facteur clé de stabilité et de transmission. L'Observatoire nous aide à anticiper ces évolutions et à planifier des politiques de long terme fondées sur la solidarité intergénérationnelle.

L'enjeu, désormais, est de transformer cette connaissance en action. L'Observatoire social n'est pas un document figé : c'est un instrument vivant, un outil stratégique qui doit irriguer toutes les politiques de la Ville. Il alimente la planification sociale, oriente la répartition des ressources, soutient les décisions budgétaires et inspire de nouveaux projets. Il éclaire les priorités de nos politiques sociales, enrichies par les réflexions menées dans le cadre des Assises Sociales et contribue à renforcer les coopérations entre institutions, associations et habitants. La transversalité des politiques est aujourd'hui une condition de leur efficacité : les défis que nous affrontons ne se traitent pas en silos, mais dans la convergence des approches et la complémentarité des acteurs.

Dans cette perspective, je tiens à souligner la qualité du travail du LISER et à remercier sincèrement ses équipes pour leur rigueur scientifique, leur engagement et leur écoute. Je remercie également l'ensemble des services communaux, les associations, les partenaires institutionnels et tous les acteurs du terrain qui contribuent à cette démarche. Leurs observations, leurs données et leur expérience constituent la matière vivante de ce rapport. C'est grâce à cette collaboration que l'Observatoire devient un outil collectif, partagé, utile à la fois aux décideurs, aux professionnels et aux citoyens.

Ce rapport nous invite à une lecture engagée : il ne s'agit pas seulement de mesurer, mais de comprendre, d'agir et de prévenir. Il nous rappelle que derrière chaque donnée se trouve une vie, derrière chaque indicateur une histoire, et derrière chaque statistique une responsabilité collective. Esch-sur-Alzette n'est pas seulement une ville en transition : c'est une ville en construction humaine permanente, où la solidarité, la diversité et la créativité s'unissent pour inventer un modèle social moderne et ouvert.

À travers ce travail, nous affirmons une conviction : la politique sociale n'est pas la gestion des fragilités, mais la construction des capacités. Elle vise à permettre à chacun d'exister pleinement, de participer, de contribuer et de se sentir reconnu dans la communauté urbaine. C'est cette ambition que porte l'Observatoire social : transformer la connaissance en pouvoir d'agir, et faire de la donnée un levier d'émancipation.

Je vous invite à lire ce rapport avec attention, avec curiosité et avec exigence, car il nous parle de notre ville, de nos habitants, de nos responsabilités et de notre avenir. Il est le miroir de ce que nous sommes, mais aussi la boussole de ce que nous voulons devenir : une ville juste, solidaire, inclusive et profondément humaine.

1.

## Démographie



Alors que le rapport n°3 de l’Observatoire social de la Ville d’Esch-sur-Alzette avait révélé que la croissance de la population eschoise avait marqué le pas entre 2020 et 2022, les deux années suivantes ont enregistré un regain de dynamisme, avec 1 280 habitants en plus, notamment grâce aux nouveaux développements résidentiels surtout à Zaerpert (Nonnewisen) mais aussi de projets plus ponctuels dans d’autres quartiers. Cette croissance de la population s’accompagne d’une très légère croissance de la taille moyenne des ménages, et d’une réduction du nombre des ménages monoparentaux, ces derniers impliquant toujours les femmes à hauteur de plus de 90%. L’âge moyen de la population communale a connu une légère baisse et le poids relatif des Luxembourgeois dans l’ensemble de la population communale s’est renforcé d’un point de pourcentage. En ce qui concerne les seniors, il importe de noter deux tendances très différentes : la diminution du nombre de personnes de 75 ans et plus depuis 2020 d’une part, qui s’oppose à une assez forte augmentation des 60 et plus (incluant les personnes de 75 ans et plus). Par ailleurs, ce public présente des profils culturels de plus en plus diversifiés, ce qui doit inviter à repenser l’offre de services d’accompagnement et de socialisation.

## 1.1 Densité de population

### Encart méthodologique

La densité de population est calculée de deux manières différentes. Premièrement, la population est rapportée à l'ensemble de la surface des quartiers respectifs. Vu que certains quartiers contiennent des grandes surfaces naturelles ou industrielles non habitées, elle est également référée à la superficie des îlots habités au sein des différents quartiers. Suite à la protection des données, uniquement les îlots habités au moins par quatre personnes ont été pris en compte. Les deux densités sont exprimées nombre d'habitants par hectare. La carte est représentée à l'échelle des îlots. Les données sur le nombre d'habitants proviennent du registre communal de la population et renvoient à janvier 2024, tandis que les fonds de carte indiquant la superficie des quartiers et des îlots proviennent de la Division du Géomètre de la Ville d'Esch-sur-Alzette. Les calculs des superficies respectives ont été réalisés directement dans les shapefiles à disposition (qui peuvent suite à la projection géographique, varier très légèrement par rapport aux chiffres officiels).

Après la légère baisse enregistrée entre 2020 et 2022 (en passant de 36 249 à 36 157 habitants), la population de la ville d'Esch-sur-Alzette a significativement augmenté entre 2022 et 2024, avec un solde positif de 1 280 habitants. Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, Esch-sur-Alzette comptait ainsi 37 437 habitants.

Le territoire communal couvre 14,39 km<sup>2</sup>. En tenant en compte l'ensemble du territoire communal, la densité de population était de 2 601 habitants par km<sup>2</sup>, ou 26,0 habitants à l'hectare au 1<sup>er</sup> janvier 2024, alors que la densité moyenne nationale s'établissait à cette même date à près de 260 habitants par km<sup>2</sup>, soit un ratio dix fois inférieur.

La commune comprend de vastes surfaces forestières, naturelles et (post-)industrielles, non habitées. En considérant uniquement les 500,1 ha d'îlots habités la densité moyenne est de 74,8 habitants à l'hectare. Ainsi, en fonction des surfaces de références, les différences de densités peuvent être plus ou moins importantes, comme le montre le Tableau 1. Ainsi le quartier qui est peu peuplé compte 0,7 habitants à l'hectare en se référant à l'ensemble du quartier mais 22,6 habitants à l'hectare en tenant compte que des îlots habités. Pour les quartiers les plus peuplés et ne comptant que très peu d'espaces verts ou d'autres espaces non habités, comme Al-Esch ou Uecht, les différences entre les deux méthodes de calcul sont également très importantes selon que le référentiel est l'ensemble de la surface du quartier ou uniquement les îlots habités (Al-Esch : 190,4 habitants à l'hectare contre 298 ; Uecht : 130 contre 173), vu que l'espace des rues n'est pas pris en compte dans les calculs de densité à l'échelle des îlots habités.

Concernant la répartition spatiale des différentes densités, la carte montre que la densité moyenne est inférieure à 50 habitants à l'hectare dans certains îlots entre autres aux quartiers Neiduerf, Schlassgoart ou Belval, et dépasse les 400 habitants à l'hectare dans plusieurs îlots des quartiers Brill et Al-Esch.

De manière générale, on observe de fortes différences entre le cœur historique dense, et les développements résidentiels ultérieurs ou les quartiers comportant des zones d'activités, qui le sont nettement moins. Cette densité de l'hyper-centre continue d'ailleurs de se renforcer, en particulier dans les quartiers Al-Esch (+179 habitants entre 2022 et 2024, pour une densité de 190 habitants/ha (à l'échelle du quartier) au 1<sup>er</sup> janvier 2024) et du Brill (+215 habitants, soit

222 habitants/ha au 1<sup>er</sup> janvier 2024). Les quartiers avec une population plus réduite présentent également une densité très réduite, ce qui n'est pas étonnant en rapportant la densité à l'échelle du quartier, mais cela reste vrai aussi en la rapportant à l'échelle des îlots (Schlassgoart, Sommet, Belval, Park, Raemerich). Le quartier de Zaepert, bien qu'il ne présente pas encore de densité très élevée sera probablement plus dense lorsqu'il sera entièrement habité, témoignant de la volonté d'utiliser le foncier avec plus d'efficacité que dans les quartiers pavillonnaires antérieurs.

Tableau 1 : Densité d'habitants par quartier selon les superficies de référence en 2024

<b>Quartier</b>	<b>Nombre d'habitants</b>	<b>Habitants par ha rapportés à l'ensemble de la superficie du quartier</b>	<b>Habitants par ha rapportés aux îlots habités</b>
<b>Al-Esch</b>	5 139	190,4	297,6
<b>Belval</b>	303	1,6	8,3
<b>Brill</b>	5 498	222,3	300,0
<b>Bruch</b>	3 320	57,3	86,2
<b>Dellhéicht</b>	1 613	42,9	55,4
<b>Fettmeth</b>	1 083	75,6	123,7
<b>Grenz</b>	1 374	4,6	61,2
<b>Lalleng</b>	2 333	29,7	59,9
<b>Lankelz</b>	2 750	53,0	70,8
<b>Neiduerf</b>	1 939	12,1	67,3
<b>Park</b>	128	0,7	22,6
<b>Raemerich</b>	479	23,7	26,9
<b>Schlassgoard</b>	231	3,3	3,8
<b>Sommet</b>	160	3,7	7,5
<b>Uecht</b>	5 732	129,5	173,2
<b>Universitéit</b>	1 256	24,3	56,9
<b>Wobrécken</b>	2 719	82,0	113,0
<b>Zaepert</b>	1 380	25,1	36,5
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>37 437</b>	<b>26,0</b>	<b>74,8</b>

Sources : Registre communal de la population – Ville d'Esch-sur-Alzette, janvier 2024 ; Division du Géomètre – Ville d'Esch-sur-Alzette – Traitement : LISER.

Par rapport à 2022, quasiment tous les quartiers gagnent de la population : c'est le cas en particulier des deux grands quartiers en développement que sont Zaerpert, en proie à un véritable bond démographique (+247 habitants, soit une croissance de 21,8% par rapport à 2022) et Universitéit (+158 habitants, soit une croissance de 14,4% par rapport à 2022, mais aussi, à une autre échelle, des quartiers résidentiels tels que Lankelz (+119 habitants) Grenz (+74 habitants ou Dellhéicht (+55 habitants).

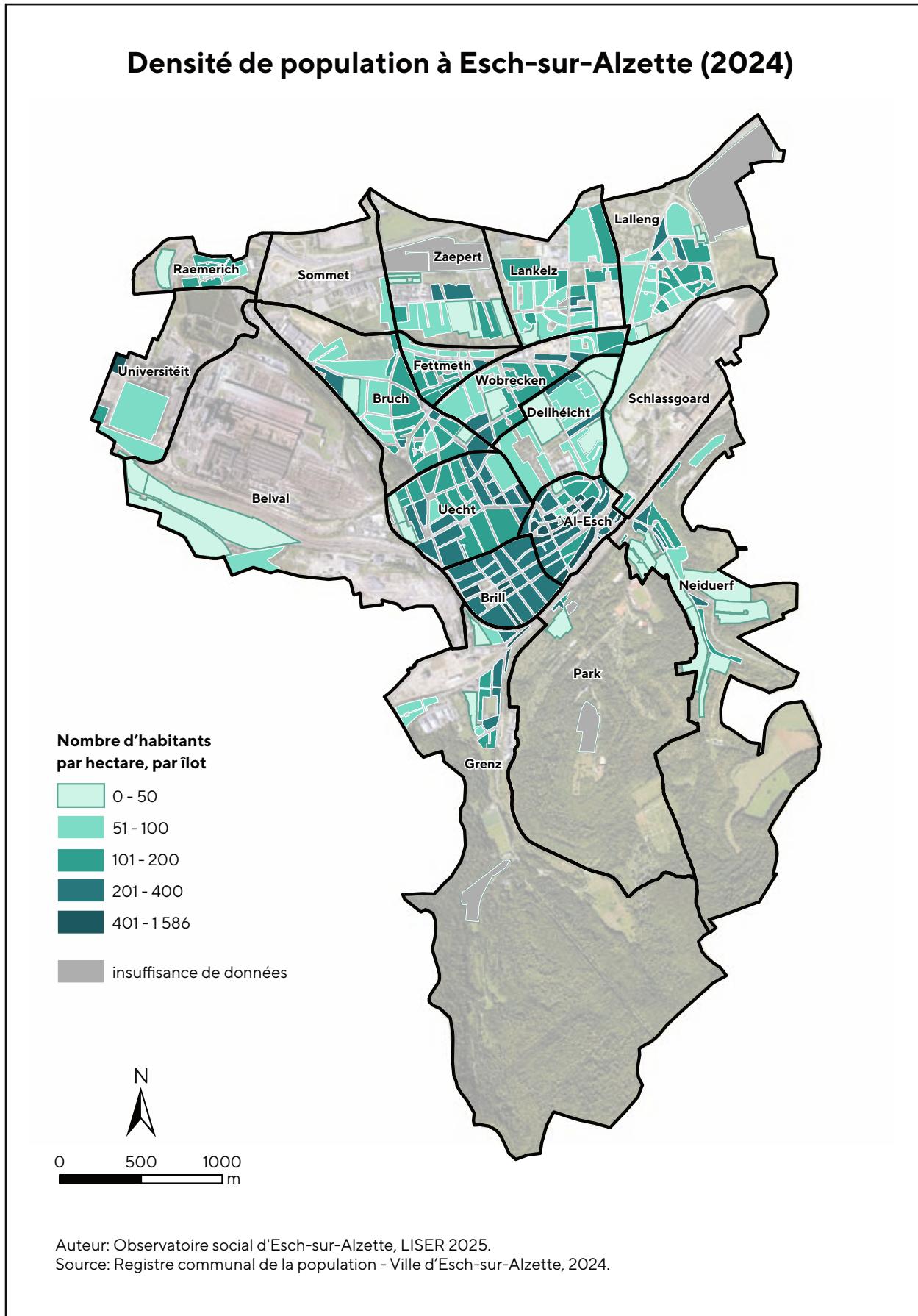
Tableau 2 : Evolution du nombre d'habitants par quartier (années 2020, 2022, 2024)

Quartier	Nombre total d'habitants				
	2020	2022		2024	
<b>Al-Esch</b>	5 064	↘	4 960	↗	
<b>Belval</b>	315	↘	307	↘	303
<b>Brill</b>	5 282	≈	5 283	↗	5 498
<b>Bruch</b>	3 299	↘	3 267	↗	3 320
<b>Dellhéicht</b>	1 555	≈	1 558	↗	1 613
<b>Fettmeth</b>	1 073	≈	1 076	↗	1 083
<b>Grenz</b>	1 329	↘	1 300	↗	1 374
<b>Lalleng</b>	2 350	↘	2 344	↘	2 333
<b>Lankelz</b>	2 660	↘	2 631	↗	2 750
<b>Neiduerf</b>	1 883	↗	1 898	↗	1 939
<b>Park</b>	133	↘	121	↗	128
<b>Raemerich</b>	548	↘	463	↗	479
<b>Schlassgoard</b>	200	↗	225	↗	231
<b>Sommet</b>	140	↗	144	↗	160
<b>Uecht</b>	5 804	↘	5 708	↗	5 732
<b>Universitéit</b>	941	↗	1 098	↗	1 256
<b>Wobrécken</b>	2 674	↘	2 641	↗	2 719
<b>Zaerpert</b>	999	↗	1 133	↗	1 380
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>36 249</b>	↘	<b>36 157</b>	↗	<b>37 437</b>

Source : Registre communal de la population – Ville d’Esch-sur-Alzette, janvier 2020, janvier 2022, janvier 2024 –

Traitement : LISER.

Carte 1: Densité de population à Esch-sur-Alzette (2024)



## 1.2. Population par classes d'âge et par sexe

### Encart méthodologique

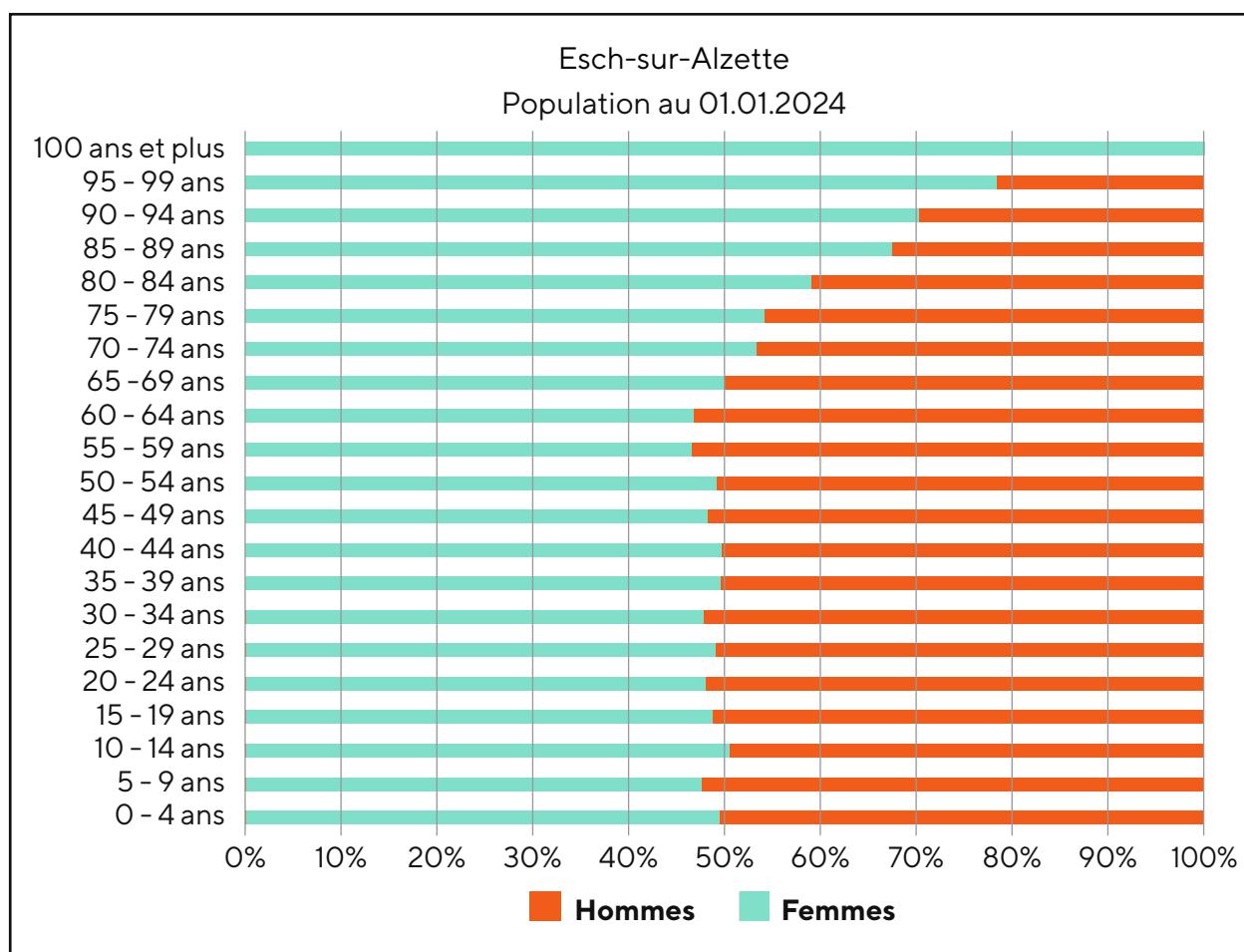
Les données ayant permis d'analyser la population selon l'âge et le sexe proviennent du registre communal de la population en l'état de janvier 2024. Une pyramide des âges a été réalisée pour chaque quartier. Les classes d'âges ont été regroupées dans certains quartiers pour atteindre un nombre minimum d'habitants afin de garantir la protection des données individuelles.

La pyramide des âges communale s'inscrit en 2024 dans la lignée de celles de 2020 et de 2022, avec des différences peu marquées.

Comme en 2022, les femmes restent minoritaires (18 531 personnes, soit 49,5% de la population communale, contre 18 906 hommes, soit 50,5% de la population). En ce qui concerne la population en âge d'être active, c'est-à-dire les personnes âgées entre 20 et 64 ans, cette différence est encore plus marquée, les femmes ne représentant que 48,3% de la population communale.

Pour les personnes âgées, les proportions sont inversées : à partir de la classe des personnes entre 70 et 74 ans, les femmes deviennent majoritaires, cette tendance se renforçant linéairement avec l'âge, du fait d'une espérance de vie supérieure.

Figure 1: Parts respectives des femmes et des hommes par classe d'âge à Esch-sur-Alzette en 2024

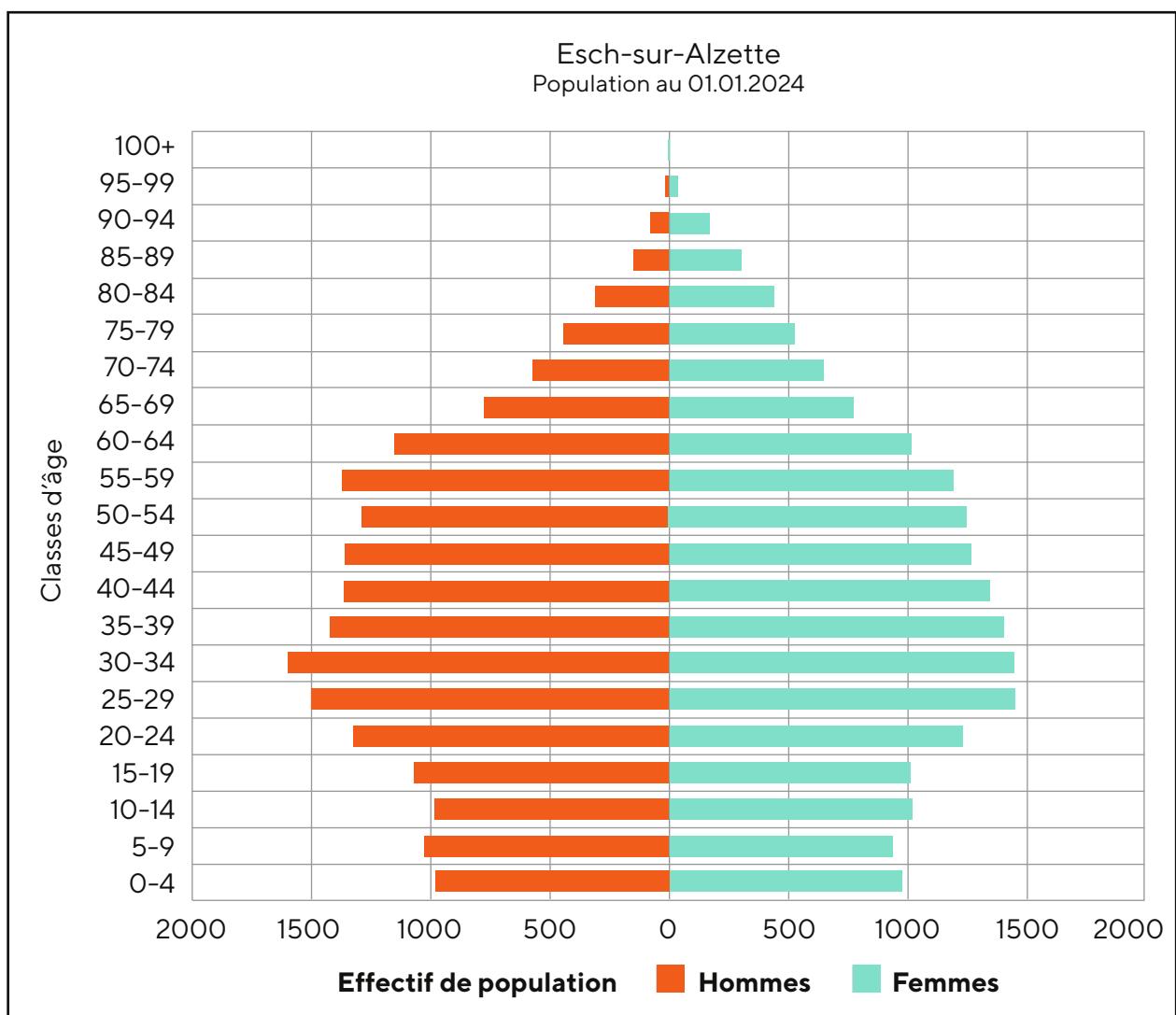


Source : Registre communal de la population – Ville d'Esch-sur-Alzette, janvier 2024 – Traitement : LISER.

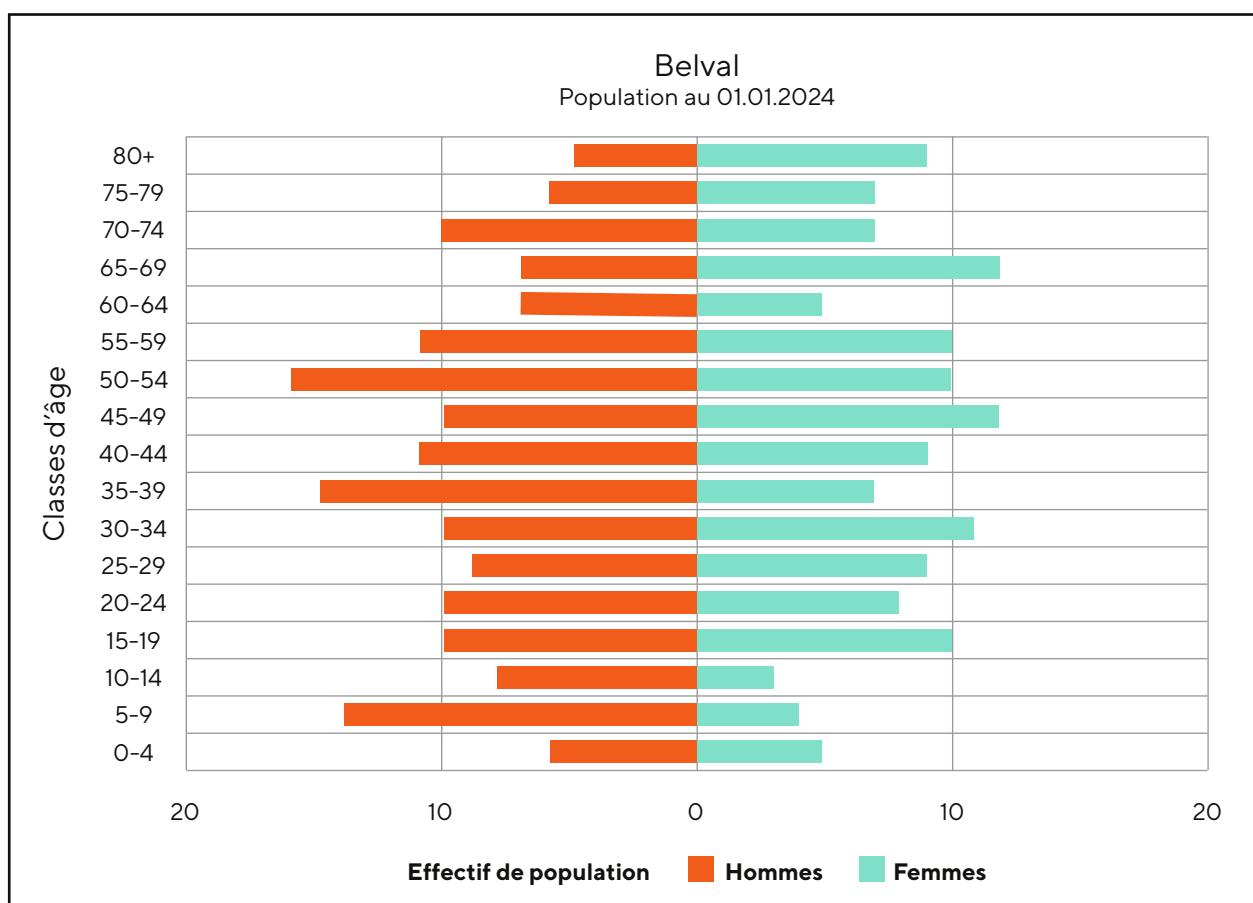
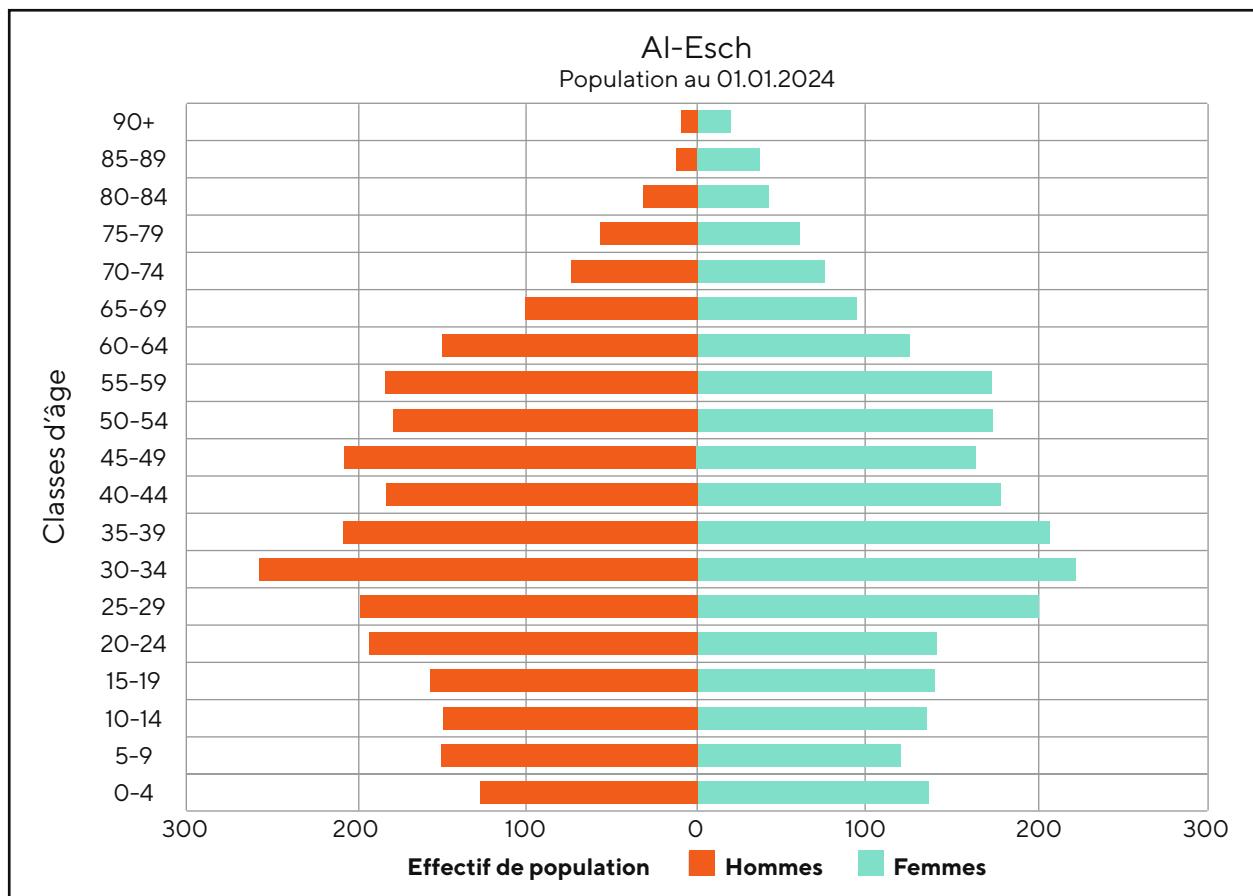
A l'échelle des quartiers, le profil des pyramides des âges reste également proche de celui de 2022. Le profil en champignon reste dominant avec une surreprésentation des personnes dans les classes d'âge actives, laissant suggérer une immigration forte, et une fécondité plus faible comme par exemple Al-Esch, Brill ou Bruch. Le quartier Universitéit correspond à une représentation extrême de ce profil avec une forte surreprésentation des personnes en âge d'être actives et une absence presque totale d'enfants ou de jeunes.

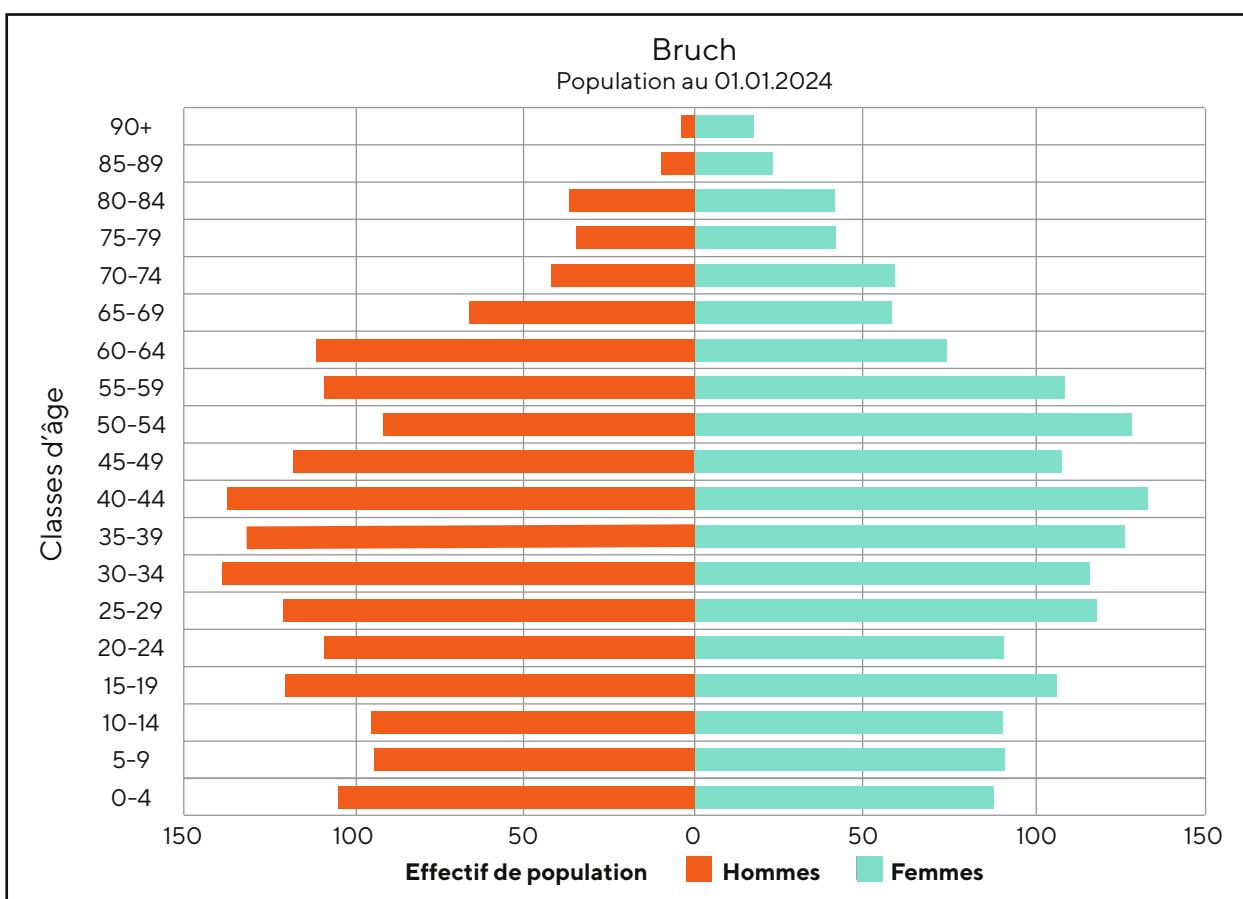
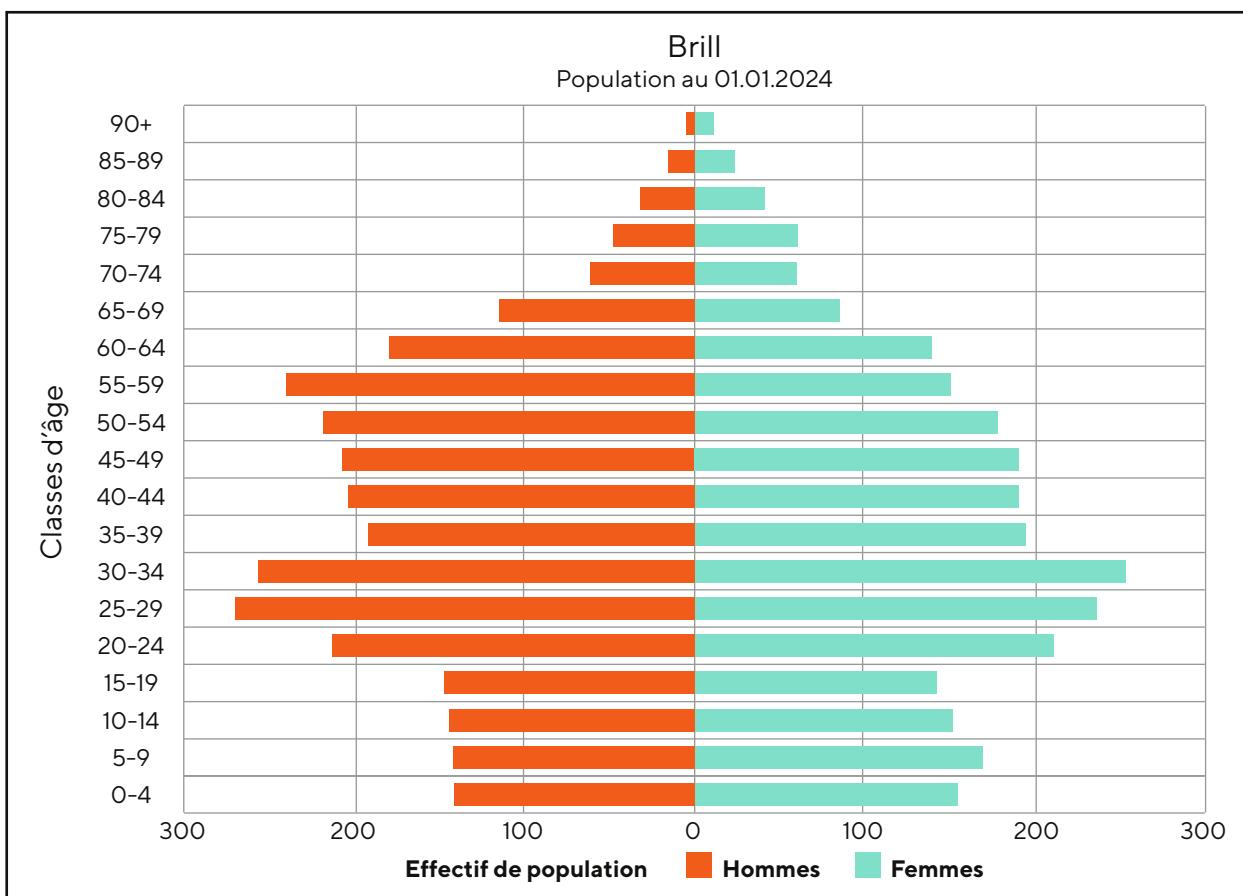
Dans d'autres quartiers, les profils sont plus nuancés. Lankelz et Grenz présentent ainsi un équilibre remarquable entre les classes d'âge. Dellhéicht apparaît comme vieillissant, avec une forte présence de personnes âgées de 65 ans et plus. La présence du CIPA op der Léier contribue à expliquer cette moyenne d'âge élevée. A Zaerpert, les personnes âgées de 0 à 25 ans sont plus nombreuses que celles entre 25 et 39 ans. Raemerich a également un profil assez marqué, avec proportionnellement peu de personnes âgées entre 25 et 40 ans, mais il ne faut pas non plus oublier que la population du quartier est assez réduite. Enfin, les pyramides des âges des quartiers les moins peuplés (Park, Schlassgoart, Sommet) sont en toute logique plus irrégulières.

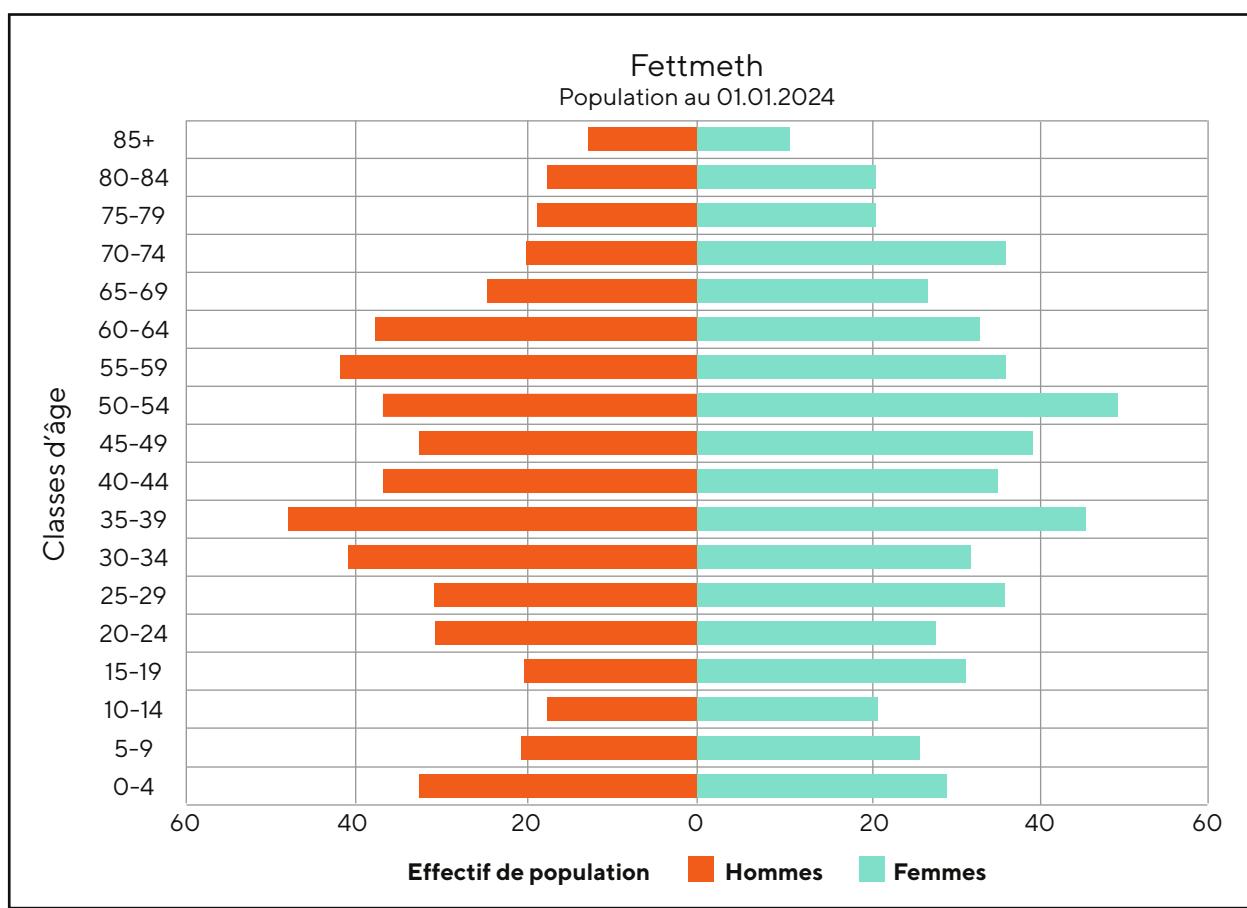
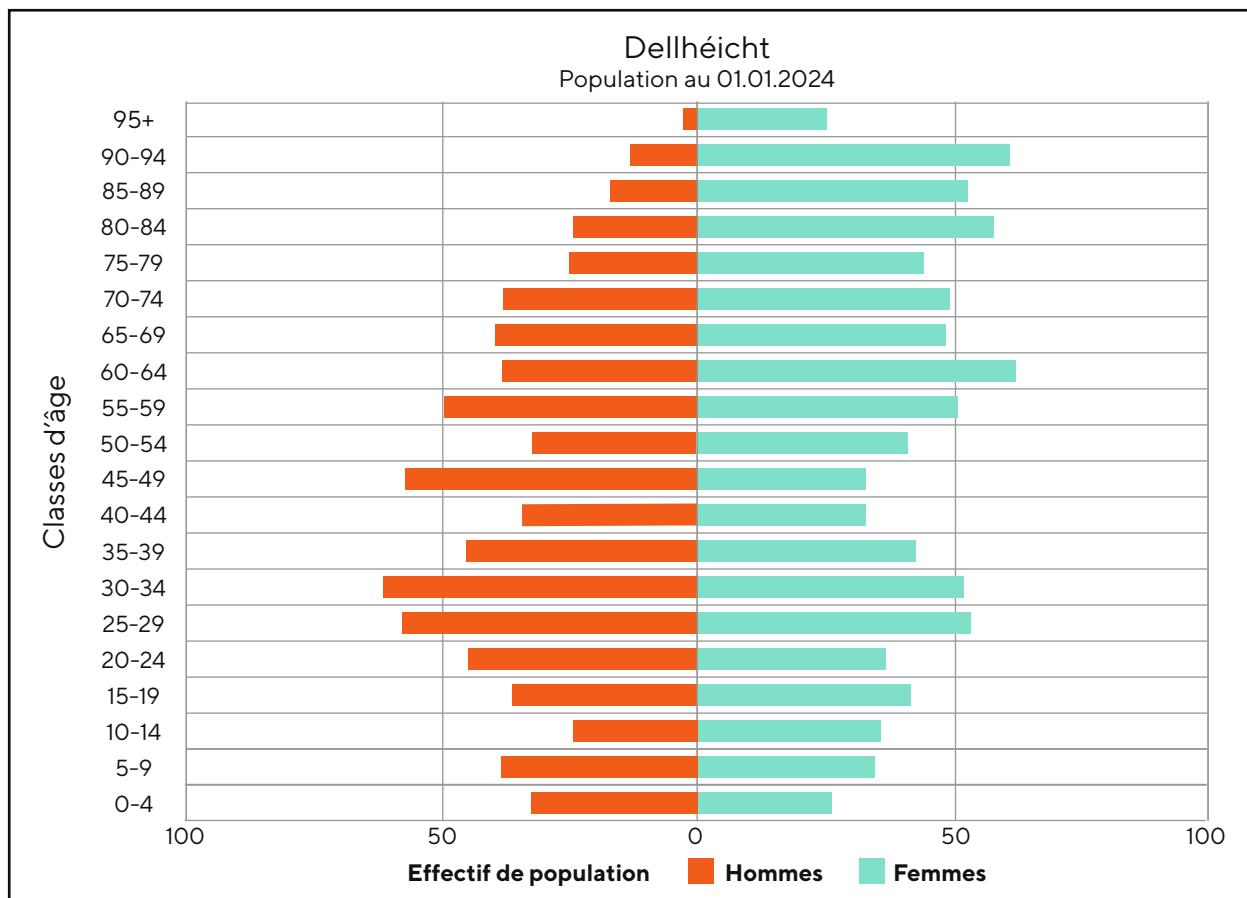
*Figure 2 : Pyramides des âges des habitants d'Esch-sur-Alzette au sein de l'ensemble de la ville et par quartiers en 2024*

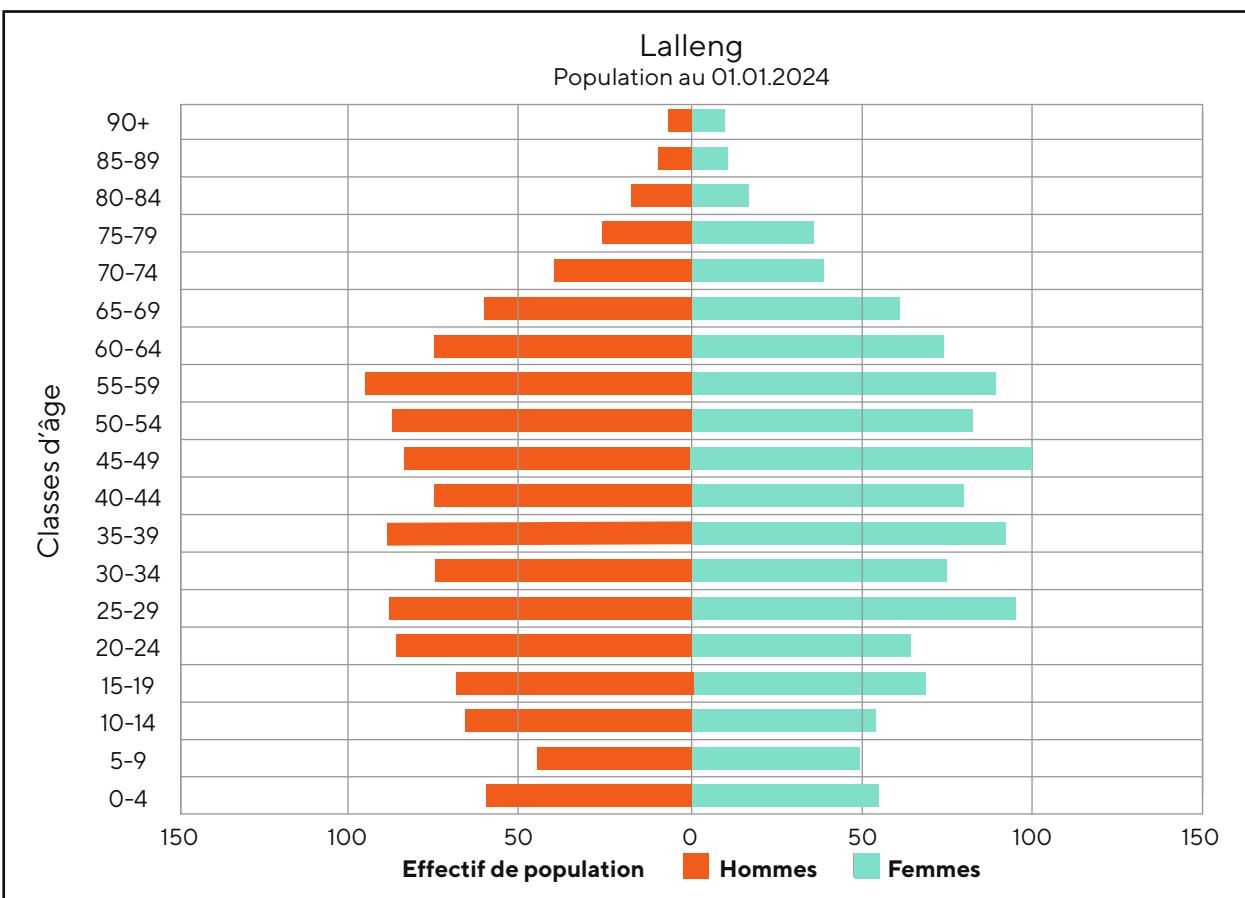
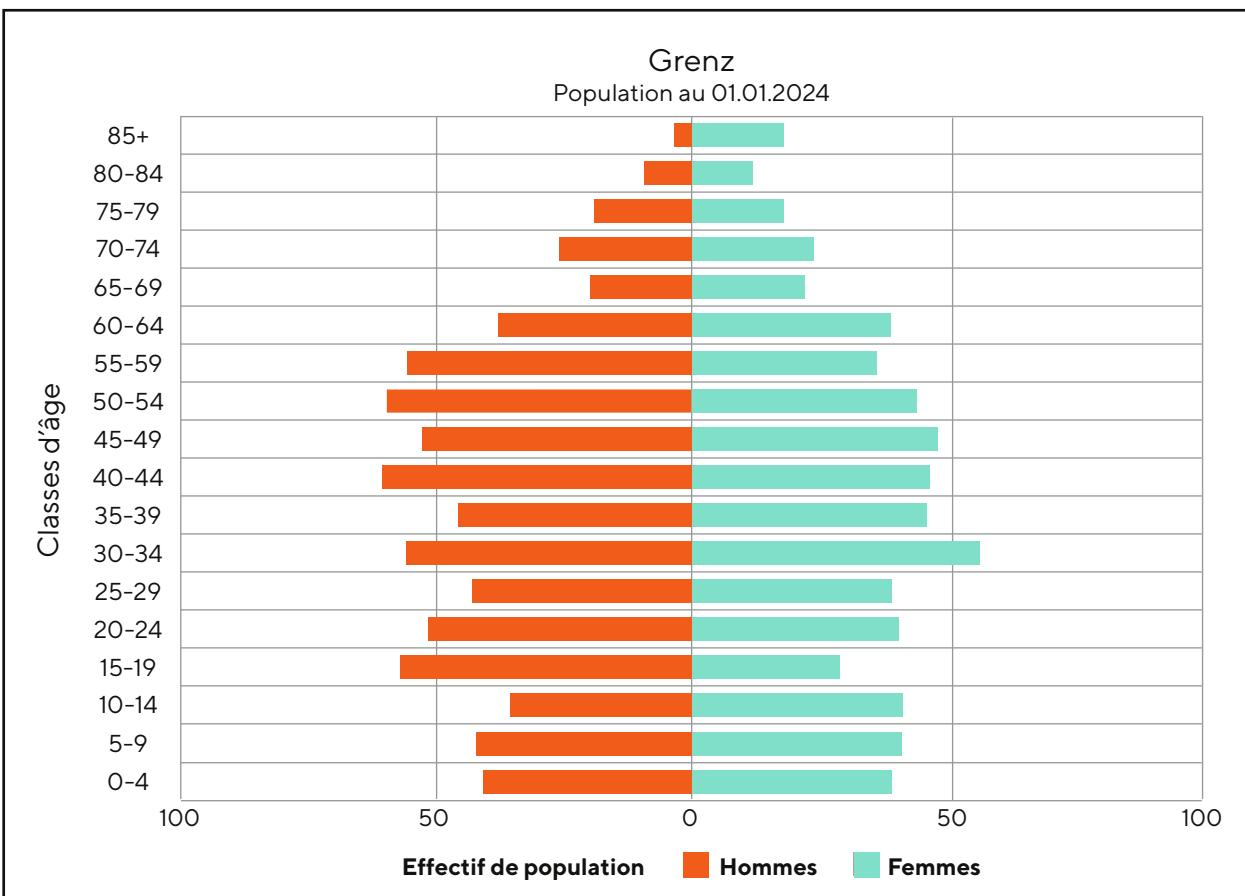


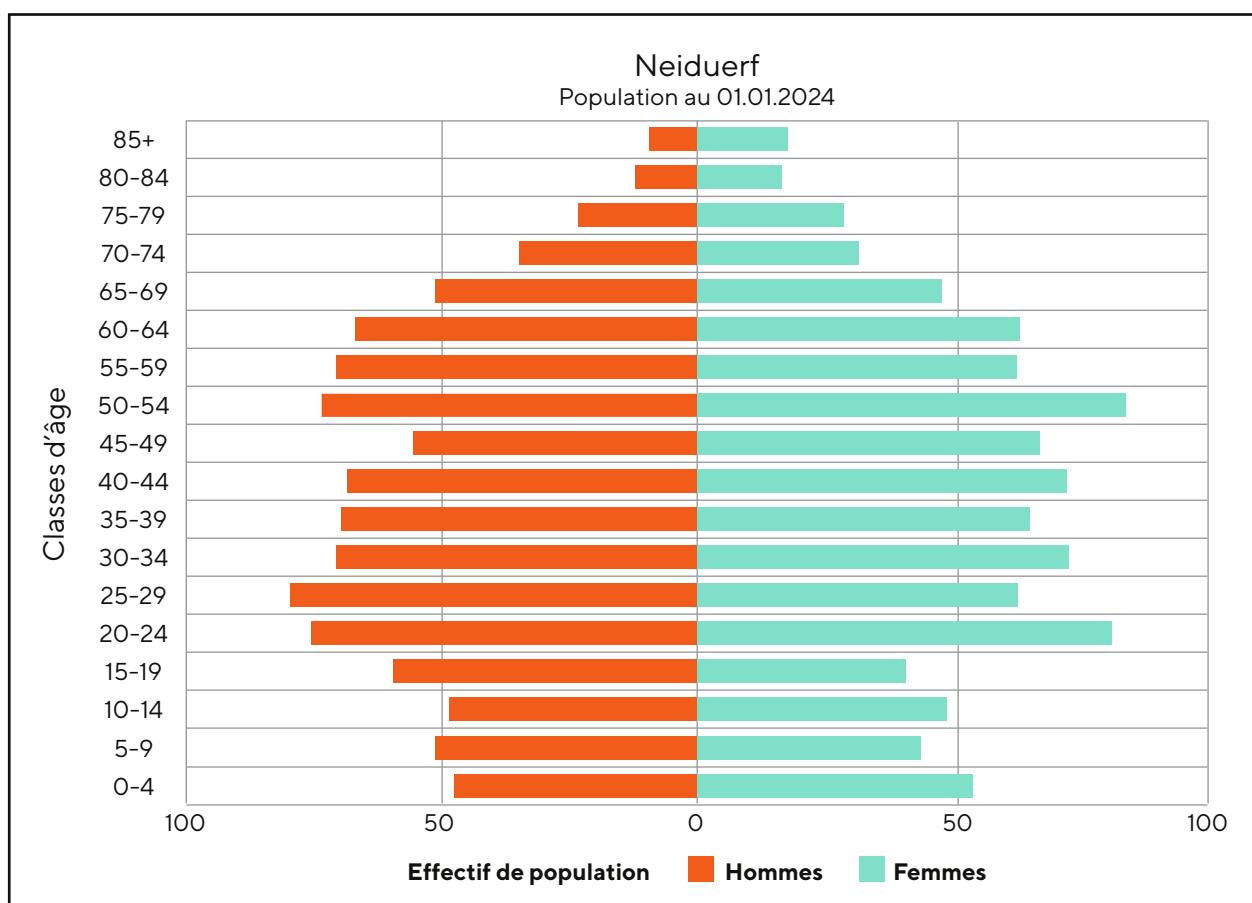
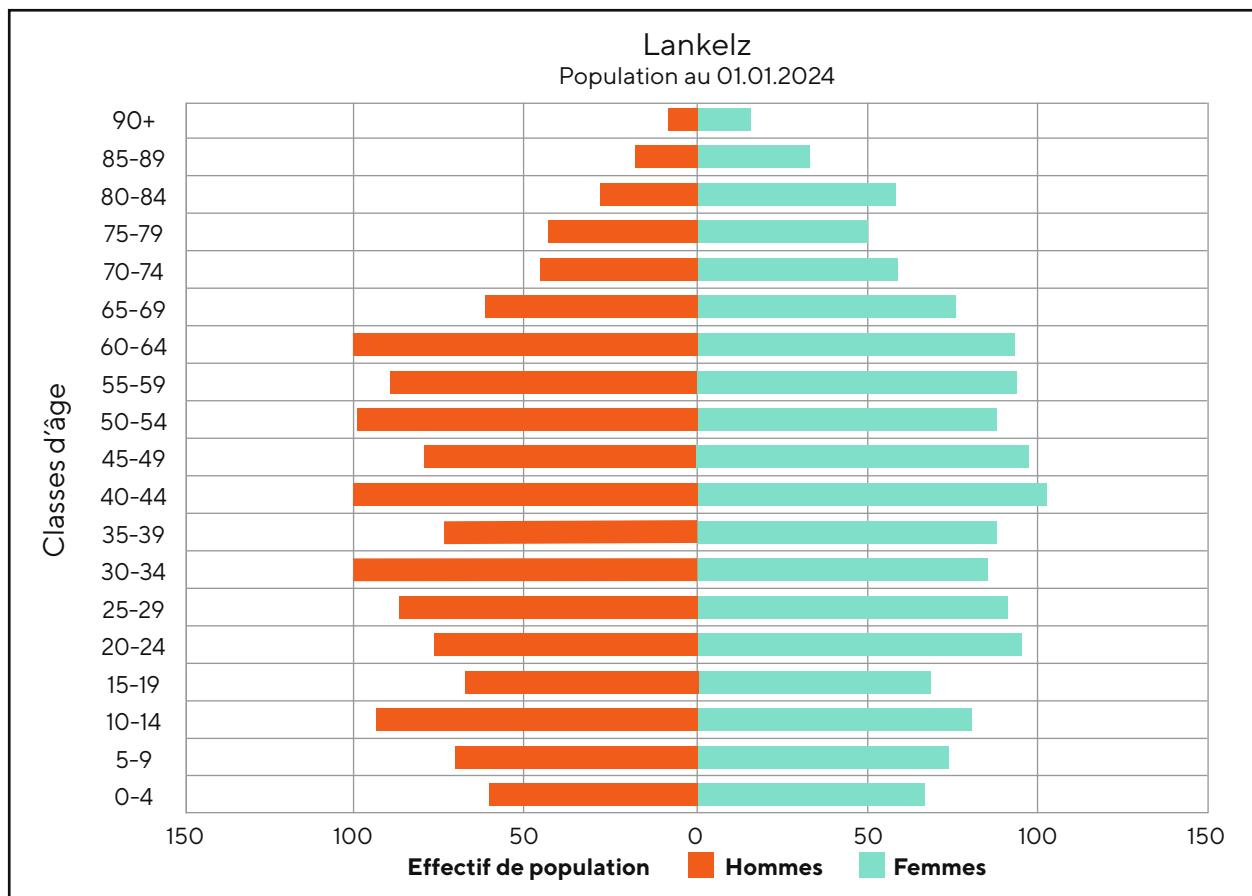
Source : Registre communal de la population - Ville d'Esch-sur-Alzette, janvier 2024 - Traitement : LISER.

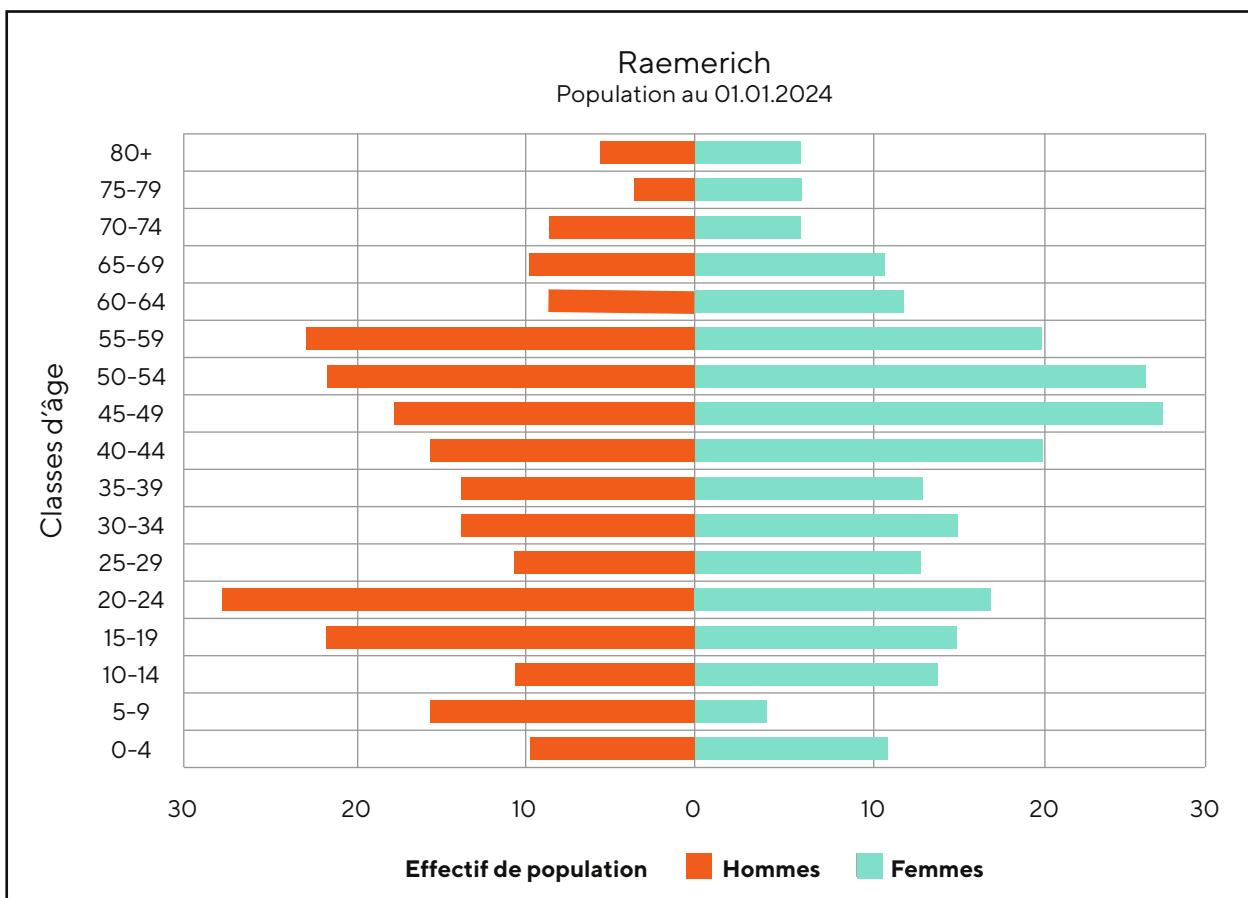
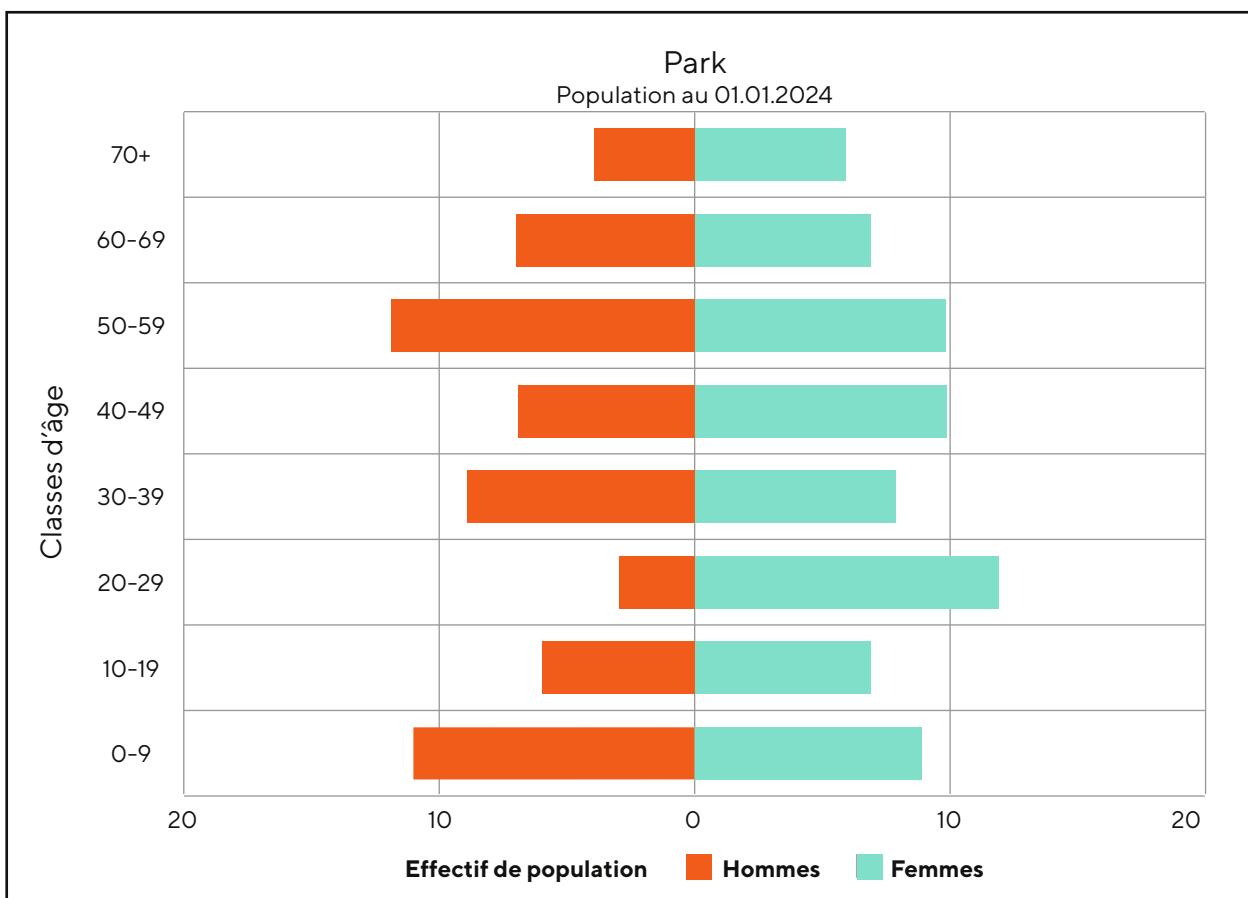


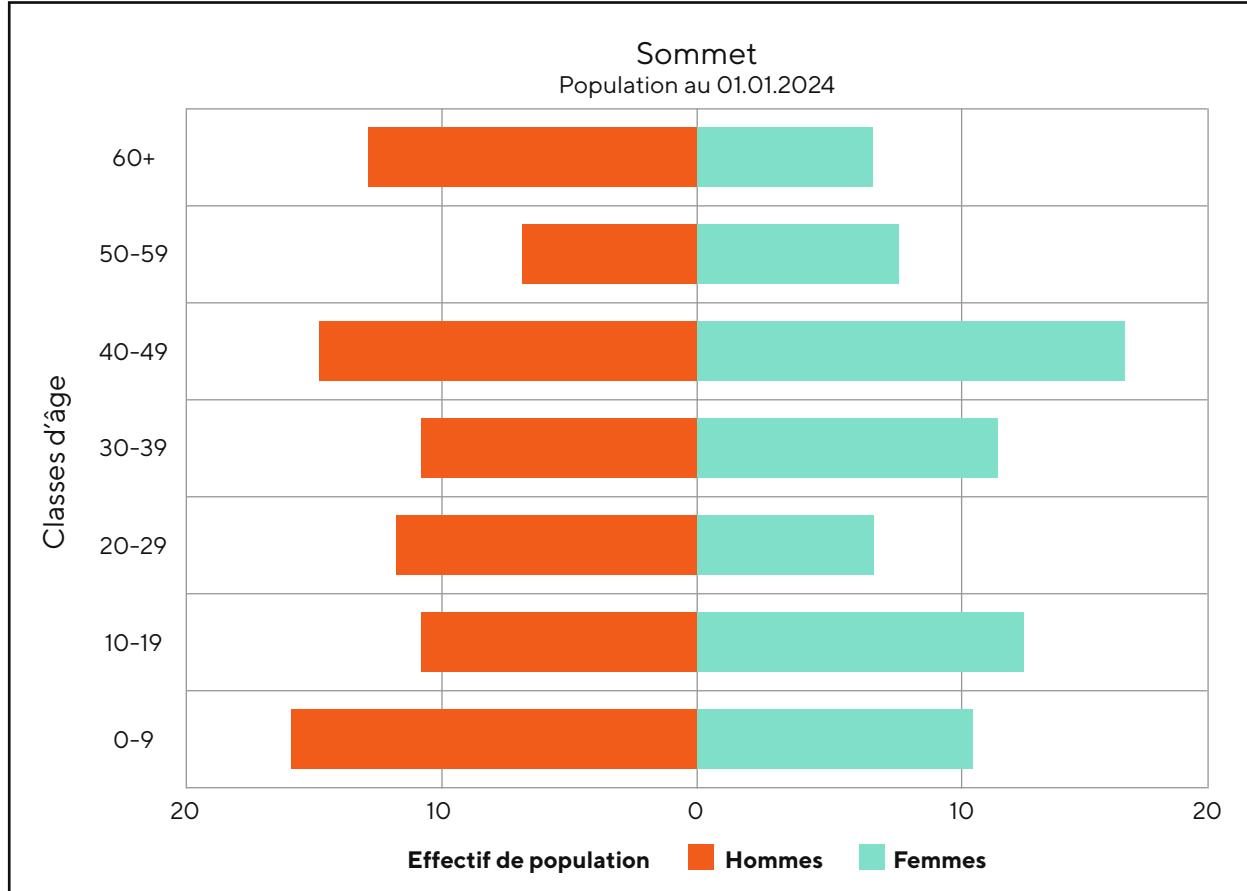
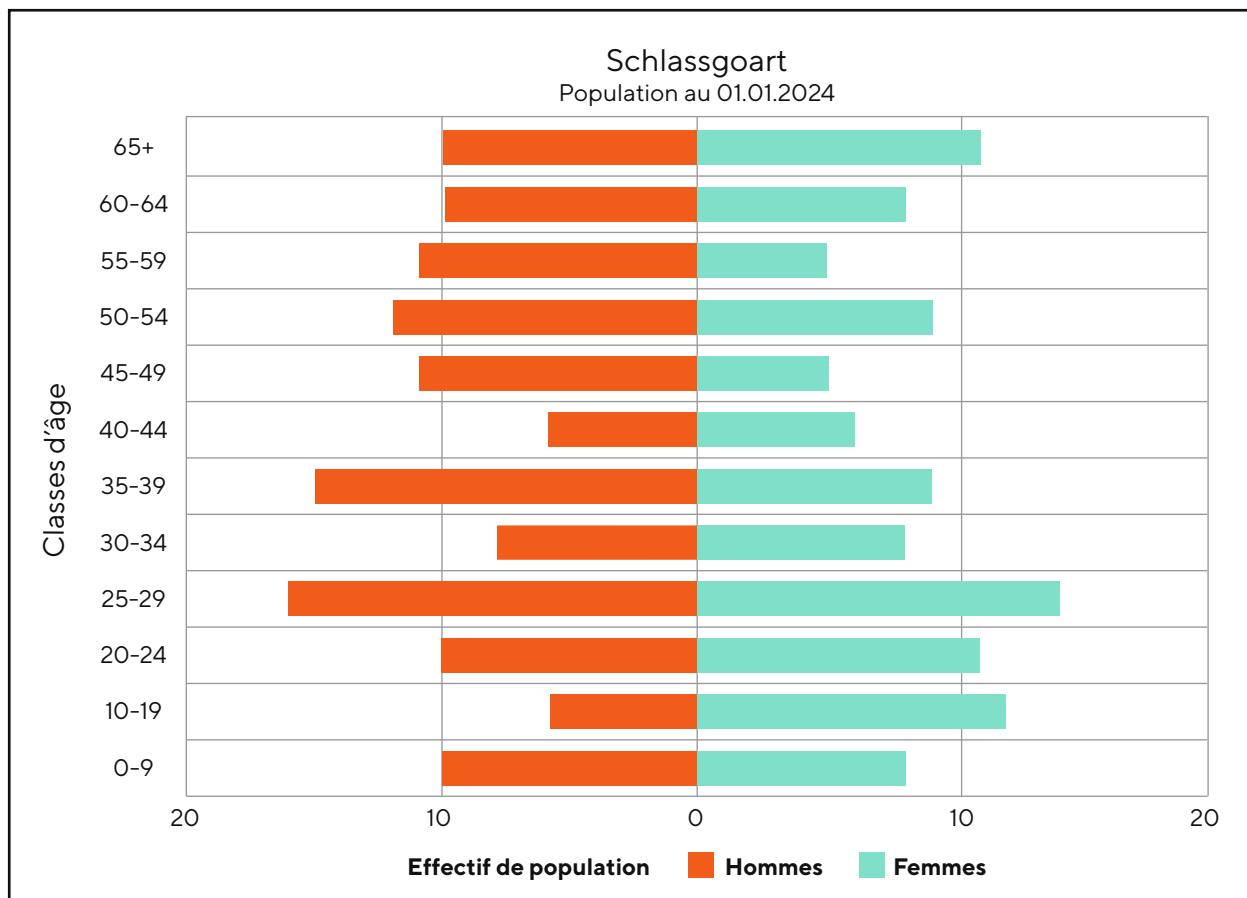


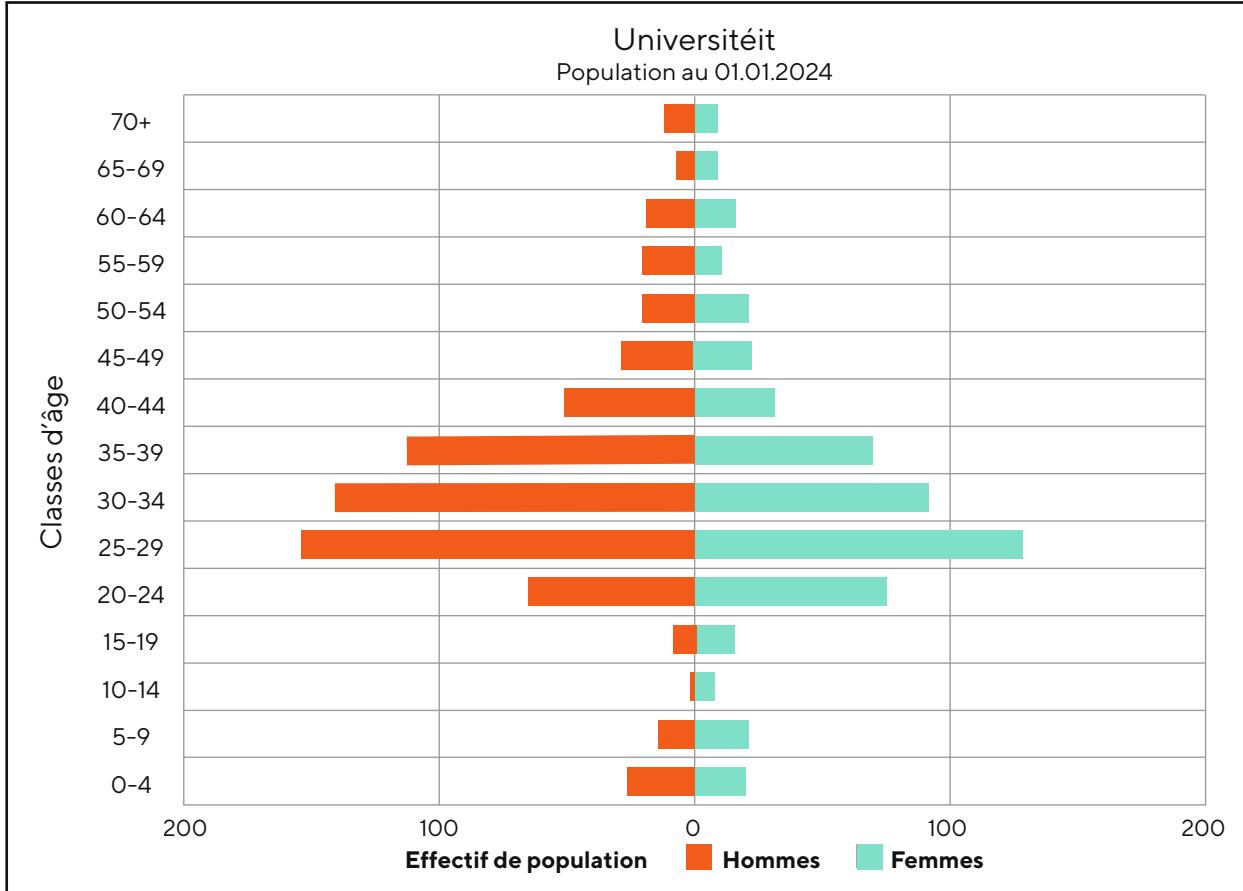
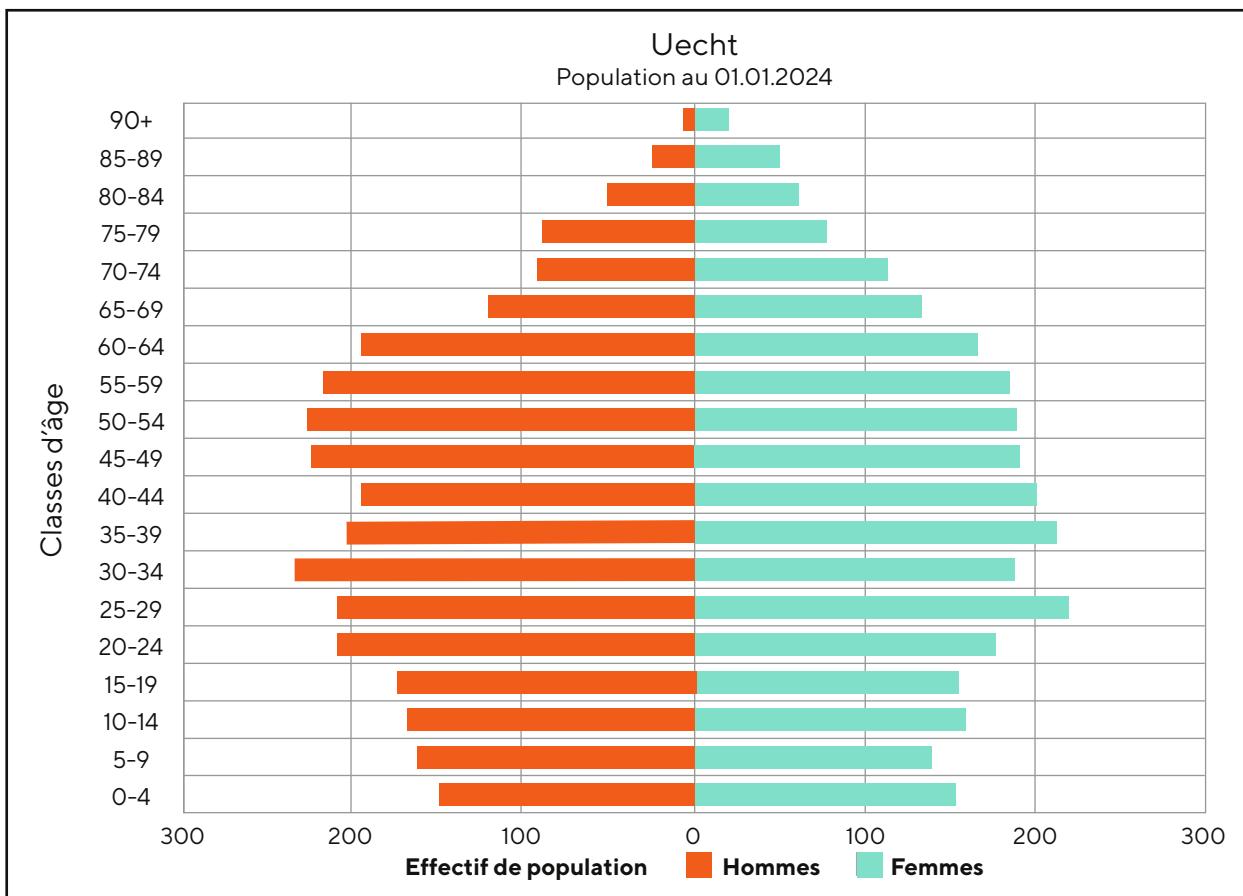


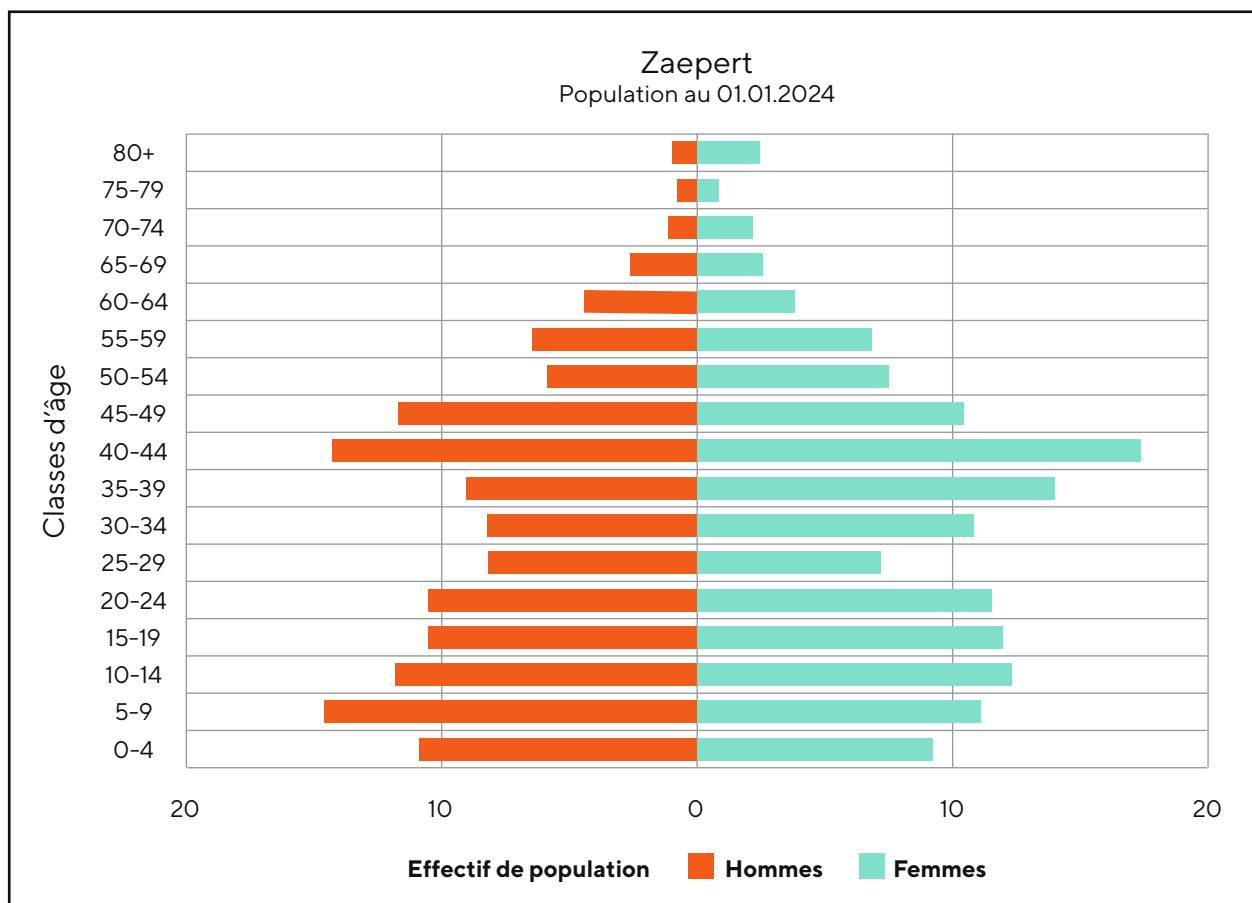
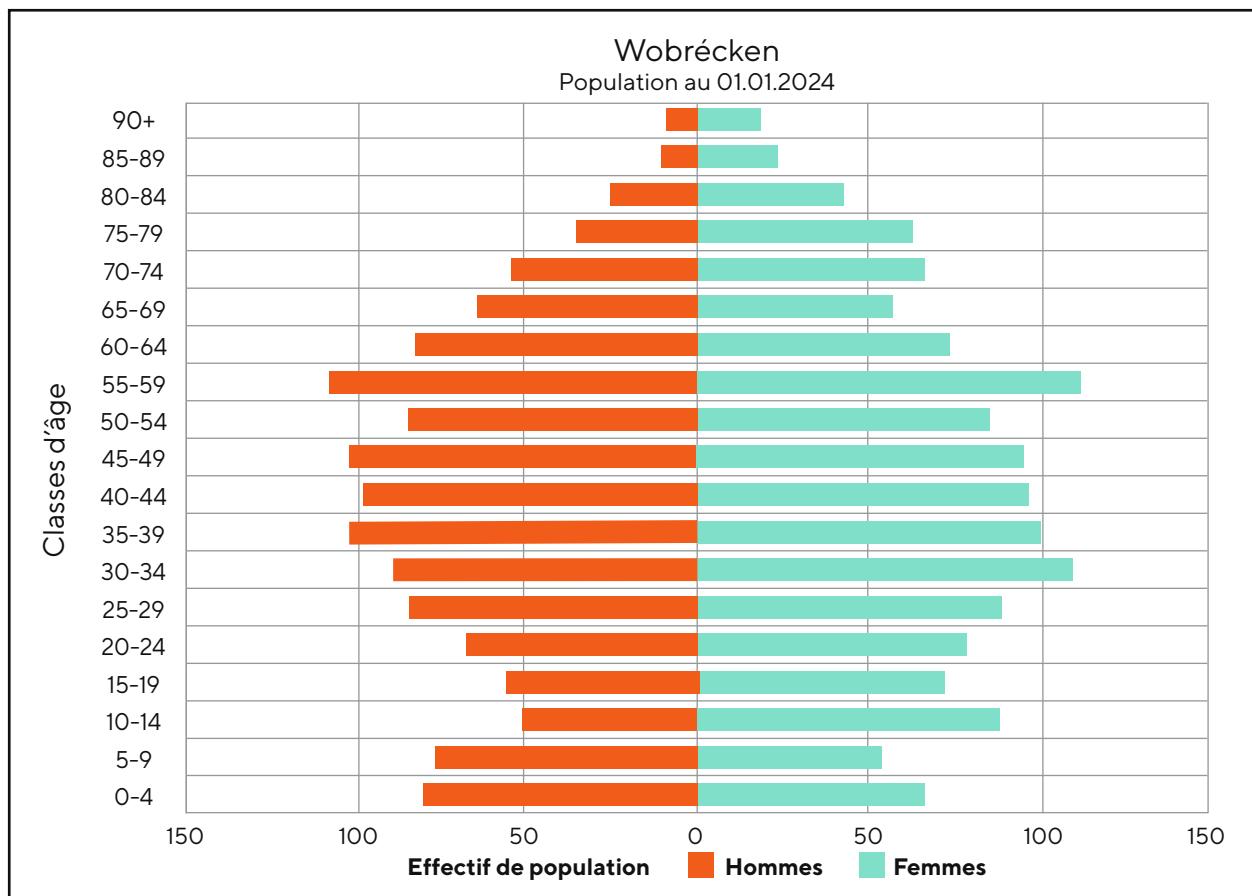












Source : Registre communal de la population – Ville d’Esch-sur-Alzette, janvier 2024 – Traitement : LISER.

## 1.3. Âge moyen de la population

### Encart méthodologique

L'indicateur relatif à l'âge moyen a été produit sur la base du registre communal de la population, à partir de données extraites au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Pour des raisons de protection des données, les îlots dans lesquels moins de cinq personnes vivent n'ont pas été représentés sur la carte.

En janvier 2024, l'âge moyen de la population communale d'Esch-sur-Alzette était de 39,2 ans, renvoyant à une très faible baisse sur une période de 4 ans (39,5 ans de moyenne en 2020).

Cet âge moyen est légèrement inférieur à ce qui est observé à l'échelle du pays (39,7 ans d'après les chiffres du STATEC de 2021), celle-ci recouvrant des disparités communales importantes. C'est ainsi qu'une dizaine de communes présentent des moyennes d'âge supérieures à 42 ans (Niederanven, Echternach, Mondorf ou Käerjeng), alors que d'autres affichent un âge moyen inférieur à 37,5 ans (Differdange, Saeul ou Wiltz). La commune d'Esch-sur-Alzette se situe dans la classe intermédiaire « basse » (39,1 - 40,5 ans)<sup>1</sup>, renvoyant à un vieillissement moins marqué que dans d'autres communes, voire un léger rajeunissement à l'œuvre dans la période la plus récente.

A Esch-sur-Alzette, les femmes sont dans l'ensemble un peu plus âgées que les hommes (39,9 ans de moyenne d'âge contre 38,5 ans) en lien à une espérance de vie supérieure<sup>2</sup>, ce phénomène se vérifiant tout particulièrement dans les quartiers où le vieillissement est marqué (Dellhéicht, Belval, voire Raemerich).

Certains quartiers présentent une moyenne d'âge particulièrement basse : c'est le cas de Zaerpert (31,5 ans de moyenne d'âge, en lien à la présence de nombreuses jeunes familles, installées notamment dans les logements neufs construits ces dernières années), du quartier Universitéit (33,0 ans de moyenne d'âge, en lien au poids de la population étudiante et de jeunes actifs), mais aussi de Sommet, dont le rajeunissement dans un contexte de croissance démographique se confirme (moyenne de 33,3 ans en 2024 alors qu'elle était de 35,6 ans en 2020), ce dernier quartier étant toutefois très faiblement peuplé.

Ces réalités contrastent avec des quartiers plus vieillissants, au premier rang desquels se trouve le quartier Dellhéicht, dont la moyenne d'âge de 48,3 ans (52,5 ans pour les femmes), peut pour partie s'expliquer par la présence de structures d'accueil des personnes âgées ou dépendantes (en raison de l'implantation du CIPA Op der Léier et de la Résidence Parc Laval). Pour autant, on peut observer que cette moyenne d'âge a sensiblement baissé en 4 ans (49,3 ans de moyenne en 2020), sans que l'on puisse avancer à ce stade l'hypothèse d'un renouvellement émergent de la population résidente.

1 Pour plus de détails, se reporter à la publication du STATEC « *La répartition territoriale de la population* » issue du RGP 2021. Consultable sur : <https://statistiques.public.lu/dam-assets/catalogue-publications/rp-2021/rp03-rpartition-population/rp01-03-evolution-territoriale-fr.pdf>

2 Selon les derniers chiffres à disposition, l'espérance de vie à la naissance s'établit au Luxembourg à 85 ans pour les femmes et 81 ans pour les hommes (source : Le Luxembourg en chiffres, édition 2024, STATEC).

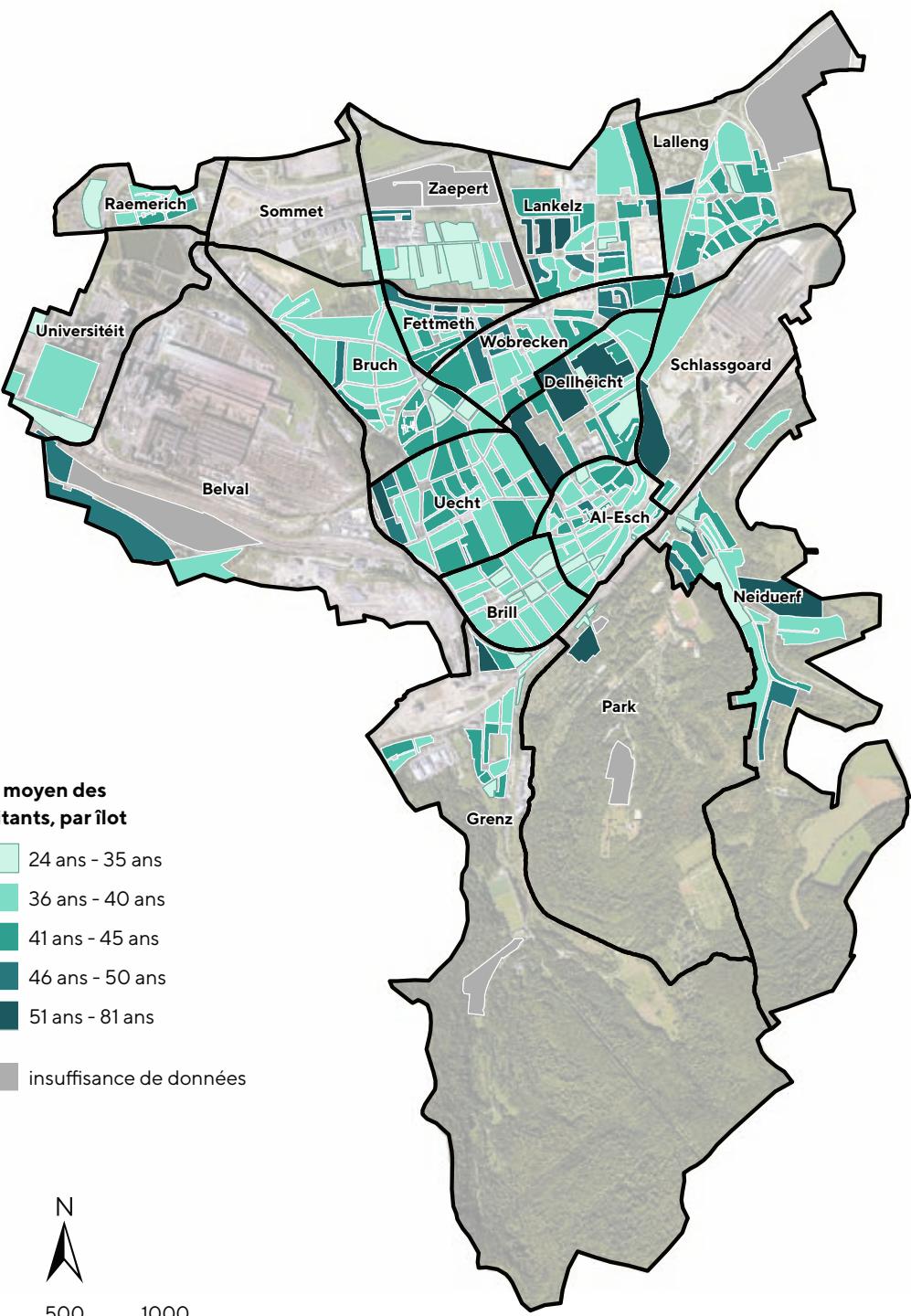
Tableau 3 : Âge moyen par quartier et par genre à Esch-sur-Alzette en 2024 et évolution de l'âge moyen (années 2020, 2022, 2024)

Quartiers	2020	2022	2024			Total	
			Femmes	Hommes			
<b>Al-Esch</b>	38,9	≈	38,7	39,2	37,6	↘	38,4
<b>Belval</b>	41,3	↗	42,7	45,2	39,9	↘	42,3
<b>Brill</b>	37,5	↘	37,1	36,7	37,9	≈	37,3
<b>Bruch</b>	38,6	≈	38,6	39,4	37,4	≈	38,4
<b>Dellhéicht</b>	49,3	↘	48,4	52,5	43,3	≈	48,3
<b>Fettmeth</b>	43,0	↘	42,5	43,0	42,6	↗	42,8
<b>Grenz</b>	38,8	↘	38,3	38,9	37,9	≈	38,4
<b>Lalleng</b>	39,7	≈	39,9	40,8	39,6	↗	40,2
<b>Lankelz</b>	42,3	↘	41,9	42,5	40,5	↘	41,5
<b>Neiduerf</b>	39,0	↗	39,4	40,2	39,0	≈	39,6
<b>Park</b>	36,9	↗	38,1	37,7	38,7	≈	38,2
<b>Raemerich</b>	39,2	↗	39,7	41,1	37,8	↘	39,4
<b>Schlassgoard</b>	40,6	↘	38,9	37,2	40,2	≈	38,8
<b>Sommet</b>	35,6	↘	35	33,7	33,0	↘	33,3
<b>Uecht</b>	39,6	↘	39,3	40,2	39,0	↗	39,6
<b>Universitéit</b>	33,1	↘	32,8	32,0	33,8	≈	33,0
<b>Wobrécken</b>	41,9	↗	42,3	42,1	40,8	↘	41,5
<b>Zaerpert</b>	30,8	≈	30,6	32,3	30,7	↗	31,5
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>39,5</b>	≈	<b>39,3</b>	<b>39,9</b>	<b>38,5</b>	≈	<b>39,2</b>

Source : Registre communal de la population – Ville d’Esch-sur-Alzette, janvier 2020, janvier 2022, janvier 2024 – Traitement : LISER.

Carte 2 : Âge moyen des habitants d'Esch-sur-Alzette (2024)

## Âge moyen des habitants d'Esch-sur-Alzette (2024)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2025.  
Source: Registre communal de la population - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2024.

Les chiffres à disposition font également ressortir des disparités importantes de l'âge moyen des résidents selon leur nationalité, reflétant l'inscription différenciée, dans le temps, des vagues migratoires. Ainsi, les Italiens sont les plus âgés (moyenne d'âge de 45,9 ans), suivis des Belges (43,7 ans). A l'opposé, les résidents d'origine non européenne ont, en moyenne, 16,3 ans de moins (29,6 ans de moyenne d'âge).

*Tableau 4 : Âge moyen par nationalité et par sexe en 2024*

Nationalité	Femmes	Hommes	Âge moyen
<b>Luxembourgeoise</b>	42,0	38,8	40,4
<b>Française</b>	40,0	38,8	39,4
<b>Allemande</b>	40,7	38,7	39,8
<b>Belge</b>	45,4	42,2	43,7
<b>Portugaise</b>	40,2	40,9	40,5
<b>Italienne</b>	46,6	45,3	45,9
<b>Autres UE-27</b>	35,9	35,3	35,6
<b>Monténégrine</b>	35,8	36,0	35,9
<b>Autres européennes</b>	34,2	33,1	33,7
<b>Cap-verdienne</b>	37,7	35,5	36,6
<b>Chinoise</b>	36,2	35,8	36,0
<b>Non-européennes</b>	30,3	29,0	29,6
<b>NA</b>	24,9	30,1	28,2
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>39,9</b>	<b>38,5</b>	<b>39,2</b>

Source : *Registre communal de la population – Ville d'Esch-sur-Alzette, janvier 2024 – Traitement : LISER.*

## 1.4. Population par nationalité

### Encart méthodologique

La caractérisation de la population eschoise selon la nationalité s'est appuyée sur le registre communal de la population (exactions en date de janvier 2024). Pour se conformer au Règlement général sur la protection des données et lorsque cela s'avérait nécessaire, les nationalités ont été agrégées en différents groupes.

En 2024, la hiérarchie des nationalités recensées à Esch-sur-Alzette est comparable à celle de 2022, avec une prédominance des Luxembourgeois, suivis des Portugais, et loin derrière, des Français.

La représentation des Luxembourgeois dans la population communale continue d'augmenter lentement, avec une part de 43,5% contre 42,5% en 2020. Dans un contexte national de faible natalité au sein des ménages luxembourgeois et de solde migratoire excédentaire, cette tendance pourrait en partie résulter des naturalisations et acquisitions de la nationalité par option survenues ces dernières années.

Inversement le poids des Portugais dans la population communale diminue légèrement : au 1<sup>er</sup> janvier 2024, ils représentaient 27,2% de la population communale, contre près de 30% en 2020. Diverses hypothèses peuvent être avancées pour expliquer, au premier rang desquelles l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise par les descendants d'immigrés de deuxième ou troisième génération (naissance en tant que luxembourgeois ou naturalisation) mais aussi peut-être par un ralentissement de l'immigration économique portugaise.

Parmi les autres tendances observables, on peut également noter le bond des nationalités non européennes (résidents cap-verdiens, chinois et autres non européennes), passées depuis 2020 de 7,6% à 10,5% de la population.

Au niveau des quartiers, il apparaît que les quartiers les plus luxembourgeois sont Dellhéicht, Lankelz et Fettmeth, qui représentent respectivement 60,7%, 59,6% et 57,2% de la population du quartier, en lien avec leur caractère vieillissant. Cette part tend toutefois à s'éroder, notamment à Dellhéicht, où les Luxembourgeois représentaient 62,3% de la population du quartier en 2020.

À l'opposé, le quartier Universitéit, qui était déjà celui où, en valeurs relatives, les Luxembourgeois pesaient le moins en 2020 (22,6%), a encore vu leur part baisser en deux ans, pour s'établir à 20,7%, une telle valeur ne correspondant même pas à la moitié de la moyenne communale.

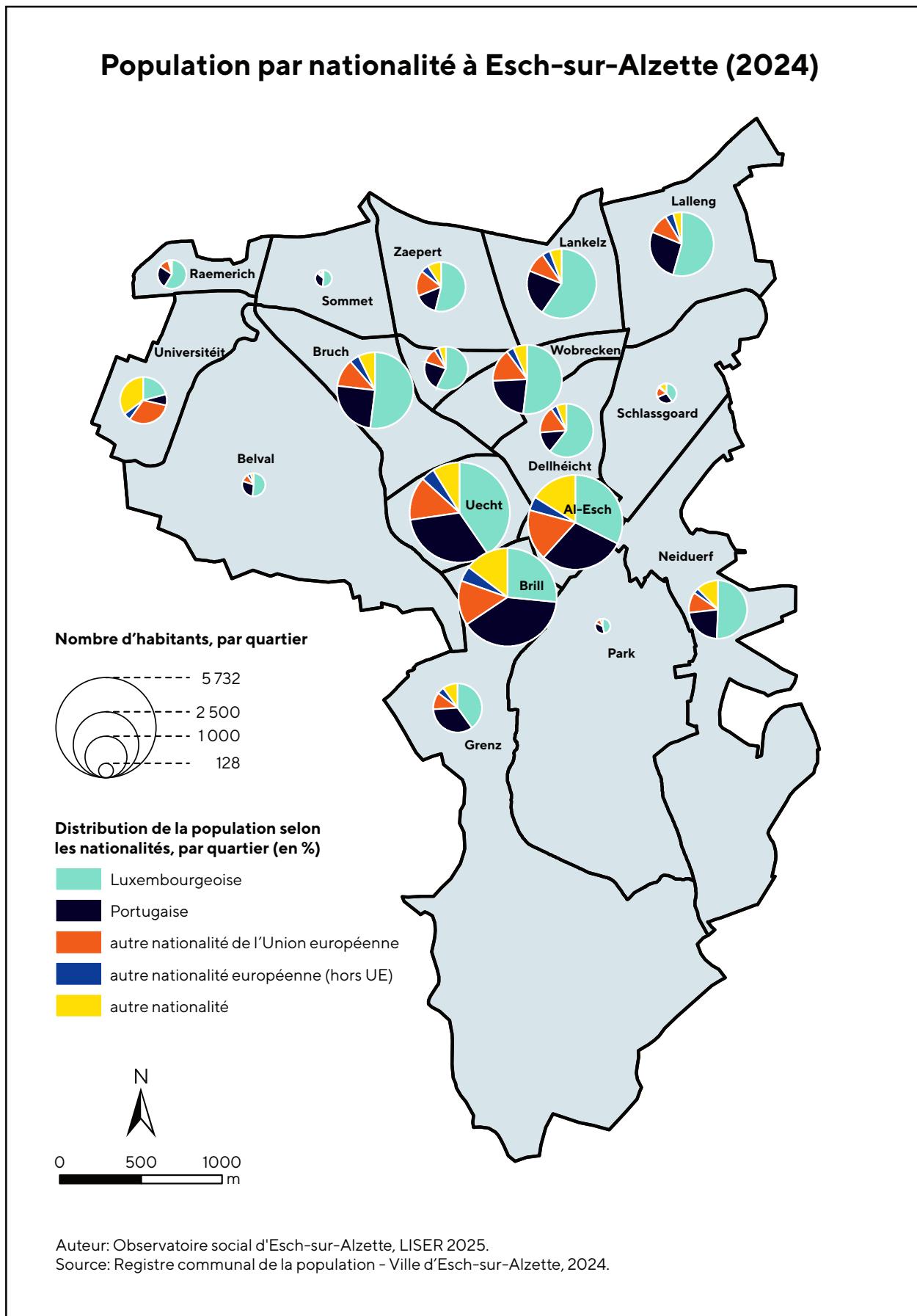
On peut également noter la surreprésentation des Portugais dans le Brill avec 2 147 individus, soit près de 4 habitants sur 10. Dans ce même quartier, conformément aux tendances communales, on observe une augmentation de la part de la population luxembourgeoise, même si celle-ci reste encore modeste (26,5% contre 24,4% en 2020).

Tableau 5 : Nombre et part de résidents d'Esch-sur-Alzette par nationalité et par sexe en 2024

Nationalité	Femmes	Hommes	Total	
			Nombre	Part (en %)
<b>Luxembourgeoise</b>	8 247	8 049	16 296	43,5
<b>Portugaise</b>	4 821	5 363	10 184	27,2
<b>Française</b>	958	1 017	1 975	5,3
<b>Italienne</b>	653	709	1 362	3,6
<b>Belge</b>	204	238	442	1,2
<b>Allemande</b>	167	139	306	0,8
<b>Autres UE-27</b>	654	637	1 291	3,4
<b>Monténégrine</b>	251	265	516	1,4
<b>Autres européennes</b>	580	502	1 082	2,9
<b>Cap-verdienne</b>	185	193	378	1
<b>Chinoise</b>	184	167	351	0,9
<b>Autres non-européennes</b>	1 614	1 605	3 219	8,6
<b>Non caractérisées</b>	13	22	35	0,1
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>18 531</b>	<b>18 906</b>	<b>37 437</b>	<b>100,0</b>

Source : Registre communal de la population – Ville d'Esch-sur-Alzette, janvier 2024 – Traitement : LISER.

Carte 3 : Population par nationalité à Esch-sur-Alzette (2024)



Si les étrangers représentent 56,5% de la population eschoise, cette prédominance se dissipe linéairement avec l'âge. Ainsi, en janvier 2024, les Luxembourgeois représentent 56% des résidents âgés de 60 ans et plus, soit 4 190 personnes, et 69% des résidents âgés de 75 ans et plus, soit 1 722 personnes.

On peut néanmoins constater que cette surreprésentation des Luxembourgeois parmi les seniors tend à se tasser, que ce soit en valeurs absolues ou relatives. Ainsi, en ce qui concerne les personnes âgées de 60 ans et plus, le nombre et la part des Luxembourgeois a diminué entre 2020 et 2024 (-82 personnes ; 56% de la population communale relevant de cette tranche d'âge contre 59% en 2020), cette tendance étant encore plus marquée en ce qui concerne la tranche d'âge de 75 ans et plus (-189 personnes ; part de 69% contre 74% en 2020).

Inversement, le nombre et la part des seniors portugais sont en augmentation entre 2020 et 2024, si l'on prend en compte les personnes âgées de 60 ans et plus (+382 personnes, soit 1 880 résidents au total, ce qui correspond à 25% de la population eschoise de cette tranche d'âge, contre 21% en 2020). Ce même constat peut également être fait pour la tranche des 75 ans et plus (+119 individus, soit de 13% de la population eschoise cette tranche d'âge, contre seulement 8% en 2020).

On note enfin la baisse sensible sur cette période des seniors italiens (de 468 personnes à 424 personnes âgées de 60 ans et plus et de 245 à 204 personnes âgées de 75 ans et plus), même si leur part reste significative : en 2024, les Italiens représentaient encore 6% de la population communale âgée de 60 ans et plus et 8% de la population résidente âgée de 75 ans et plus.

Il faut souligner que ces tendances touchant les trois principales nationalités des seniors recensées à Esch-sur-Alzette semblent s'inscrire dans un temps long<sup>3</sup>. Cette évolution génère d'ores et déjà des défis qu'ils soient linguistiques ou qu'ils portent plus largement sur les conditions d'accueil et l'offre de services adaptés à ces populations.

---

<sup>3</sup> Ainsi par exemple, entre 2013 et 2023, dans un contexte où la répartition entre population luxembourgeoise et étrangère est restée stable (de 44% à 45% de Luxembourgeois), on observe une forte érosion de la part de la population senior luxembourgeoise (perte de 9 à 13 points selon les classes d'âge, des 50-59 ans aux 80 ans et plus). Pour plus de détails, se reporter au Rapport n°4 de l'Observatoire social de la Ville d'Esch-sur-Alzette, « Personnes âgées – Personnes à besoins spécifiques ». Consultable sur : <https://administration.esch.lu/wp-content/uploads/sites/2/2025/01/Rapport-Observatoire-Social-2024.pdf>

Tableau 6 : Evolution de la répartition en valeurs absolues et relatives des résidents d'Esch-sur-Alzette âgés de 60 ans et plus par nationalité entre 2020 et 2024

Nationalité	Nombre			Part (en %)		
	2020	2024		2020	2024	
<b>Luxembourgeoise</b>	4 272	↘	4 190	59,4	↘	56,1
<b>Portugaise</b>	1 528	↗	1 880	21,2	↗	25,2
<b>Italienne</b>	468	↘	424	6,5	↘	5,7
<b>Française</b>	372	↘	369	5,2	≈	4,9
<b>Belge</b>	113	↗	120	1,6	≈	1,6
<b>Allemande</b>	60	≈	59	0,8	≈	0,8
<b>Autre</b>	384	↗	427	5,3	≈	5,7
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>7 197</b>	↗	<b>7 469</b>	<b>100,0</b>		<b>100,0</b>

Source : Registre communal de la population – Ville d'Esch-sur-Alzette, janvier 2024 – Traitement : LISER.

Tableau 7 : Evolution de la répartition en valeurs absolues et relatives des résidents d'Esch-sur-Alzette âgés de 75 ans et plus par nationalité entre 2020 et 2024

Nationalité	Nombre			Part (en %)		
	2020	2024		2020	2024	
<b>Luxembourgeoise</b>	1 911	↘	1 722	73,8	↘	68,7
<b>Portugaise</b>	199	↗	318	7,7	↗	12,7
<b>Italienne</b>	245	↘	204	9,5	↘	8,1
<b>Française</b>	95	↗	107	3,7	↗	4,3
<b>Belge</b>	32	↗	39	1,2	≈	1,6
<b>Allemande</b>	23	↘	20	0,9	≈	0,8
<b>Autre</b>	86	↗	97	3,3	↗	3,9
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>2 591</b>	↘	<b>2 507</b>	<b>100,0</b>		<b>100,0</b>

Source : Registre communal de la population – Ville d'Esch-sur-Alzette, janvier 2020, janvier 2024 – Traitement : LISER.

## 1.5. Seniors

### Encart méthodologique

Les indicateurs ci-après ont vocation à caractériser le vieillissement d’Esch-sur-Alzette et de ses quartiers. Ils ont été produits sur la base du registre communal de la population, à partir de données extraites au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Les analyses ont été effectuées pour deux classes d’âge : les personnes âgées de 60 ans et plus et les personnes âgées de 75 ans et plus.

A l’image de ce que l’on observe en ce qui concerne la surreprésentation des personnes en âge d’être actives, associée à une immigration de travail importante, le poids du « troisième » et « quatrième âge » à Esch-sur-Alzette converge avec les grands équilibres observés à l’échelle nationale.

En janvier 2024, on recensait ainsi 7 469 habitants âgés de 60 ans et plus, soit 20% de la population communale, et 2 507 habitants âgés de 75 ans et plus, soit 7% de la population communale.

Comme déjà mentionné dans le chapitre 1.2. sur la population par classes d’âge et par sexe, on observe à Esch-sur-Alzette une représentation majoritaire des femmes dans la population senior, à hauteur de quelque 53% en ce qui concerne les 60 ans et plus et de 60% en ce qui concerne les 75 ans et plus. Cette différenciation entre femmes et hommes s’accroît donc avec l’âge, jusqu’à atteindre un rapport du simple à plus du double à partir de 85 ans. Ainsi, en janvier 2024, les 9 centenaires d’Esch-sur-Alzette étaient toutes des femmes.

Les chiffres à disposition font par ailleurs ressortir une prédominance des Luxembourgeois parmi les seniors, qui se renforce elle aussi avec l’âge : ceux-ci représentent ainsi 56,1% des résidents âgés de 60 ans et plus et 68,7% des résidents âgés de 75 ans et plus, alors même que les Luxembourgeois ne représentent que 43,5% de la population communale prise dans son ensemble<sup>4</sup>.

Pour autant, par rapport à ce qui est constaté au niveau du pays, la baisse du nombre de résidents âgés de 75 ans et plus représente une spécificité eschoise. Entre 2020 et 2024, cette population est en effet passée de 2 591 à 2 507 personnes, et leur poids parmi la population âgée de 60 ans et plus de 36% à 33,6%.

Cela semble démontrer un vieillissement moins marqué à Esch-sur-Alzette que dans la plupart des communes du pays. Pour autant, ce constat doit être tempéré par le fait que, en volume, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a augmenté de 272 personnes en l’espace de quatre ans, renvoyant à des enjeux forts de prise en charge et d’adaptation des services à court, moyen et plus long terme.

Les situations et évolutions nuancées à l’échelle des quartiers doivent par ailleurs être soulignées.

Dellhéicht est le seul quartier pouvant être qualifié de vieillissant, en lien notamment à une structure urbaine ancienne et à la présence de la SHPA Op der Léier. Cet état se traduit en particulier par la présence de 608 personnes de 60 ans ou plus (soit près de 38% de la population du quartier), dont 329 personnes âgées de 75 ans et plus (soit 20,4% de la population du quartier).

Le seul quartier où la population de 75 ans et plus connaît une croissance ininterrompue depuis 2020 est Neiduerf, peut-être en partie liée à l’ouverture d’un logement communautaire de

<sup>4</sup> Pour une analyse plus détaillée de cette question, se reporter au chapitre 1.4. sur la population par nationalité

l'APEMH accueillant des résidents dont certains sont séniors, mais aussi de réfugiés accueillis au foyer. A l'opposé, certains quartiers voient leur population de 60 ans et plus se stabiliser (Al-Esch, Belval, Fettmethyl, Bruch), voire baisser (Raemerich, Wobrécken).

Au-delà du poids des seniors, il faut noter que certains quartiers pèsent mécaniquement plus lourd que d'autres au vu de leur nombre d'habitants : c'est en particulier le cas du secteur central composé de Al-Esch, du Brill et de Uecht. Ces trois quartiers regroupent ensemble 3 018 habitants âgés de 60 ans et plus (+118 individus par rapport à 2020) et 920 habitants de 75 ans et plus (-42 individus par rapport à 2020).

Une vue d'ensemble fait ressortir au plan spatial une segmentation démographique qui semble s'accentuer, avec aux extrémités le quartier vieillissant de Dellhéicht et, à l'opposé, les quartiers Zaerpert et Universitéit (voire Sommet, toutefois nettement moins peuplé), caractérisés par leur jeunesse, en lien à une présence importante de jeunes actifs et d'étudiants ou de jeunes familles.

*Tableau 8 : Evolution du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus par quartier (années 2020, 2022, 2024)*

Quartier	2020	2022	2024			Total
			Femmes	Hommes		
<b>Al-Esch</b>	920	≈	922	476	443	≈ 919
<b>Belval</b>	79	≈	81	40	35	↘ 75
<b>Brill</b>	825	≈	828	432	457	↗ 889
<b>Bruch</b>	630	↘	611	322	307	↗ 629
<b>Dellhéicht</b>	578	↘	570	403	205	↗ 608
<b>Fettmeth</b>	281	≈	279	149	134	≈ 283
<b>Grenz</b>	242	≈	241	133	123	↗ 256
<b>Lalleng</b>	464	↗	473	254	237	↗ 491
<b>Lankelz</b>	675	≈	677	392	311	↗ 703
<b>Neiduerf</b>	367	↗	398	207	201	↗ 408
<b>Park</b>	19	≈	23	13	11	≈ 24
<b>Raemerich</b>	104	↘	83	41	38	≈ 79
<b>Schlassgaard</b>	33	≈	33	19	20	↗ 39
<b>Sommet</b>	21	≈	21	7	13	≈ 20
<b>Uecht</b>	1155	↘	1137	639	571	↗ 1210
<b>Universitéit</b>	54	↗	61	34	46	↗ 80
<b>Wobrécken</b>	671	↘	657	342	300	↘ 642
<b>Zaerpert</b>	79	≈	80	59	55	↗ 114
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>7 197</b>	↘	<b>7 175</b>	<b>3 962</b>	<b>3 507</b>	↗ <b>7 469</b>

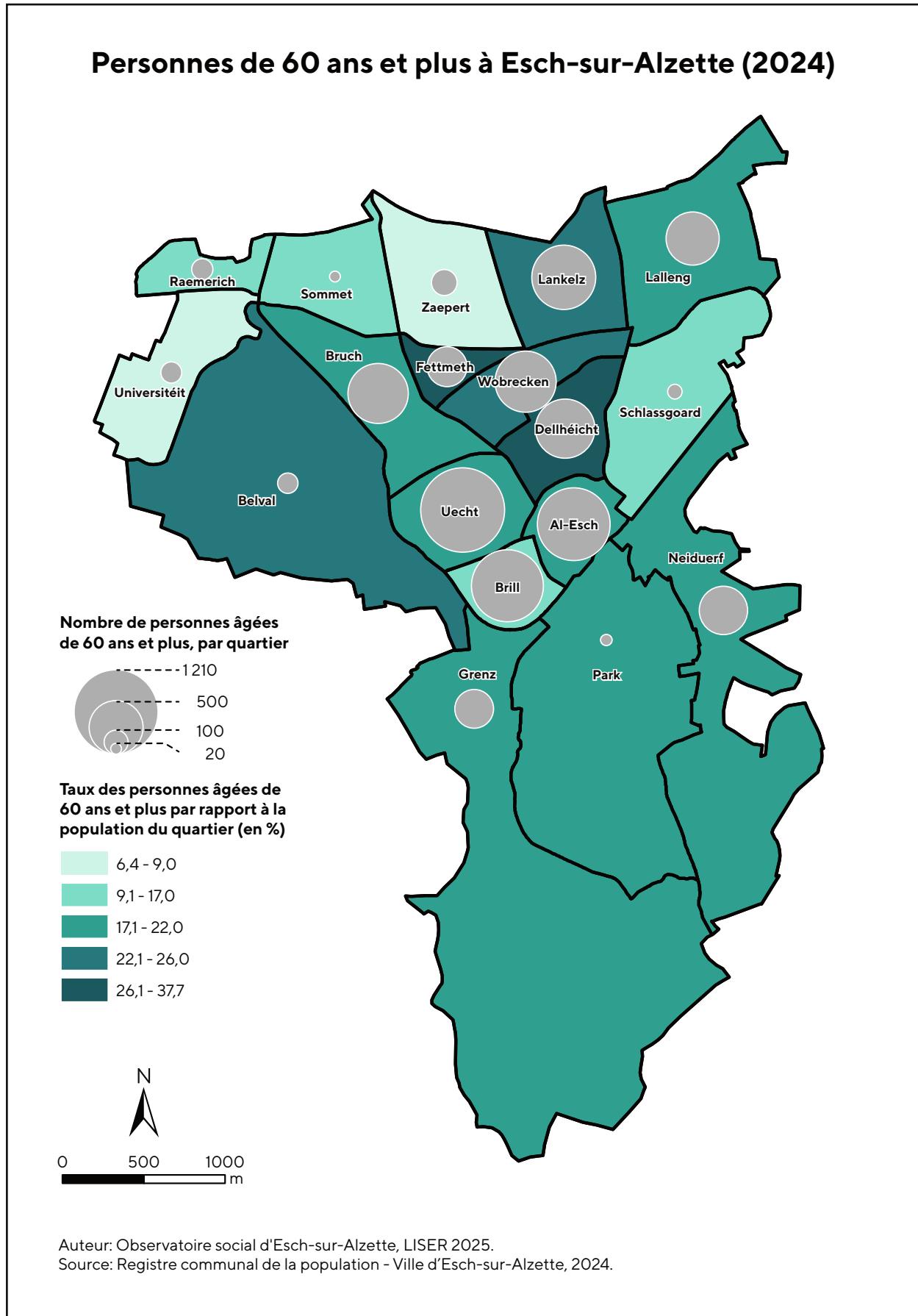
Source : Registre communal de la population – Ville d'Esch-sur-Alzette, janvier 2020, janvier 2022, janvier 2024 – Traitement : LISER.

Tableau 9 : Evolution du nombre de personnes âgées de 75 ans et plus par quartier (années 2020, 2022, 2024)

Quartier	2020	2022	2024			Total	
			Femmes	Hommes			
<b>Al-Esch</b>	323	↘	290	172	115	≈	287
<b>Belval</b>	27	≈	25	16	11	≈	27
<b>Brill</b>	246	↘	232	143	101	↗	244
<b>Bruch</b>	244	↘	216	128	87	≈	215
<b>Dellhéicht</b>	328	↘	313	242	87	↗	329
<b>Fettmeth</b>	111	↘	104	53	51	≈	104
<b>Grenz</b>	80	≈	81	48	36	≈	84
<b>Lalleng</b>	145	↘	136	77	61	≈	138
<b>Lankelz</b>	283	↘	264	161	101	≈	262
<b>Neiduerf</b>	91	≈	96	64	47	↗	111
<b>Park</b>	*		*	*	*	≈	7
<b>Raemerich</b>	30	≈	26	12	10	≈	22
<b>Schlassgaard</b>	*		*	*	*	≈	7
<b>Sommet</b>	10		*	*	*		4
<b>Uecht</b>	393	↘	381	222	167	↗	389
<b>Universitéit</b>	*		*	6	7	↗	13
<b>Wobrécken</b>	231	↗	245	146	91	↘	237
<b>Zaerpert</b>	26	≈	28	16	11	≈	27
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>2 591</b>	↘	<b>2 462</b>	<b>1 515</b>	<b>992</b>	↗	<b>2 507</b>

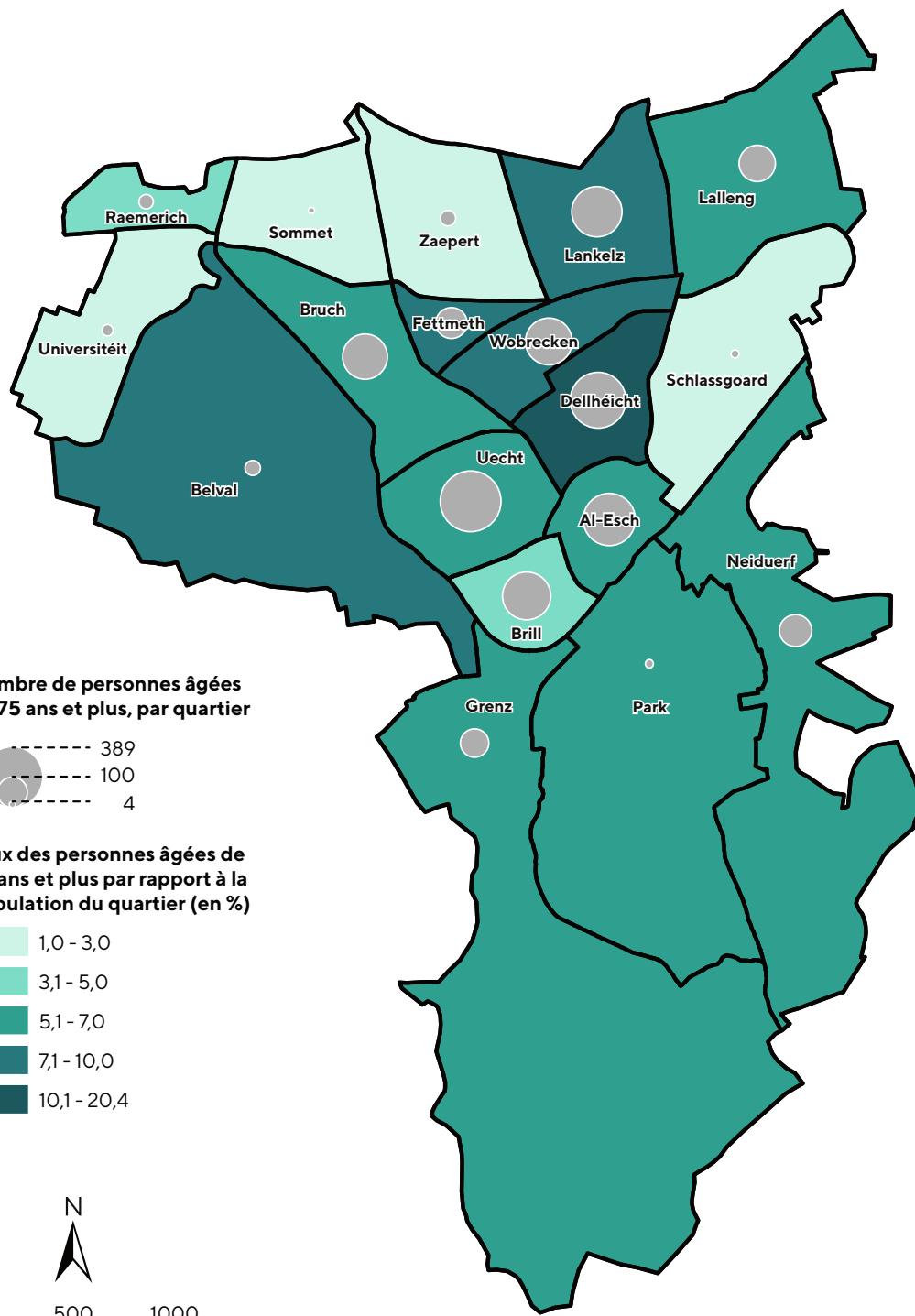
Source : Registre communal de la population – Ville d’Esch-sur-Alzette, janvier 2020, janvier 2022, janvier 2024 – Traitement : LISER.

Carte 4 : Personnes de 60 ans et plus à Esch-sur-Alzette (2024)



Carte 5 : Personnes de 75 ans et plus à Esch-sur-Alzette (2024)

## Personnes de 75 ans et plus à Esch-sur-Alzette (2024)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2025.  
Source: Registre communal de la population - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2024.

## 1.6. Seniors vivant seuls

### Encart méthodologique

Les indicateurs présentés ici proviennent du registre communal de la population, à partir de données extraites au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

L'analyse cible les personnes de 75 ans et plus qui vivent seules, âge à compter duquel le risque d'isolement apparaît le plus important et le plus impactant.

Les personnes vivant en institution, forment administrativement un ménage par chambre, cependant, les personnes concernées sont suivies et encadrées, et ne peuvent donc pas être considérées comme vivant seules. Pour cette raison, les personnes vivant dans les établissements suivants n'ont pas été pris en compte dans la population des seniors vivant seules : SHPA Op der Léier (SERVIOR), Maison de Soins Elysis (ELYSIS) Centre Nossbierg (APEMH), Résidence Senior Bel-Âge (Päiperléck) Résidence Al Esch (MSL). Les personnes hébergées dans un établissement spécialisé ont bien entendu été prises en compte dans la population de référence de l'ensemble des personnes de 75 ans et plus ayant servi à calculer la part des seniors vivant seuls.

Compte tenu de cette nouveauté méthodologique<sup>5</sup>, l'évolution entre 2020 et 2024 du nombre et de la part des seniors vivant seuls n'a pas pu être caractérisée.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, on comptait à Esch-sur-Alzette 913 résidents âgés de 75 ans et plus déclarant vivre seuls, soit quelque 36% de la population relevant de cette tranche d'âge.

Il s'agit donc d'un phénomène important, qui renvoie à des enjeux majeurs : risque d'isolement, d'autant plus préjudiciable pour les seniors les plus âgés et/ou déjà fragilisés ; maintien à domicile, prise en charge de la dépendance et accès aux soins ; capacité de se déplacer ; etc.)

Pour autant, on constate à Esch-sur-Alzette que, dans le temps long, le nombre et la part de ces personnes tend à régresser<sup>6</sup>. Cette tendance pourrait notamment être mise en perspective avec l'augmentation des seniors atteignant un âge avancé, augmentant mécaniquement les cas de dépendance, parfois lourde, et par voie de conséquence les admissions en établissement spécialisé.

L'écart par genre est également à souligner avec une nette surreprésentation des femmes, celles-ci représentant environ trois-quarts des résidents âgés de 75 ans et plus vivant seuls.

Le nombre et la part des seniors vivant seuls au sein de la population des personnes de 75 ans et plus varient par ailleurs en fonction des quartiers.

Le quartier Lankelz ressort particulièrement, au sens où il présente à la fois une part de personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules (45%) bien supérieure à la moyenne communale et un nombre significatif d'habitants concernés (118).

<sup>5</sup> Cette méthodologique a déjà été appliquée dans le Rapport n°4 de l'Observatoire social de la Ville d'Esch-sur-Alzette « Personnes âgées - personnes à besoins spécifiques ».

<sup>6</sup> En 2013, on comptait ainsi 941 personnes âgées de 75 ans et plus déclaraient vivre seules, soit 39% de la population relevant de cette classe d'âge (cf. Rapport n°4 de l'Observatoire social de la Ville d'Esch-sur-Alzette, « Personnes âgées - personnes à besoins spécifiques »).

Le poids des trois quartiers centraux peut également être souligné, avec respectivement 143 personnes de 75 ans et plus vivant seules (Uecht), 107 personnes (Al-Esch) et 82 personnes (Brill), soit 332 individus au total.

Dellhéicht présente un profil relativement atypique, au sens où la part de personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules apparaît limitée (31% des résidents relevant de cette classe d'âge, soit 103 personnes), au regard de son caractère vieillissant. Cela s'explique en particulier par la présence de la SHPA Op der Léier et de ses 168 lits, qui héberge un nombre important de personnes âgées de 75 ans et plus.

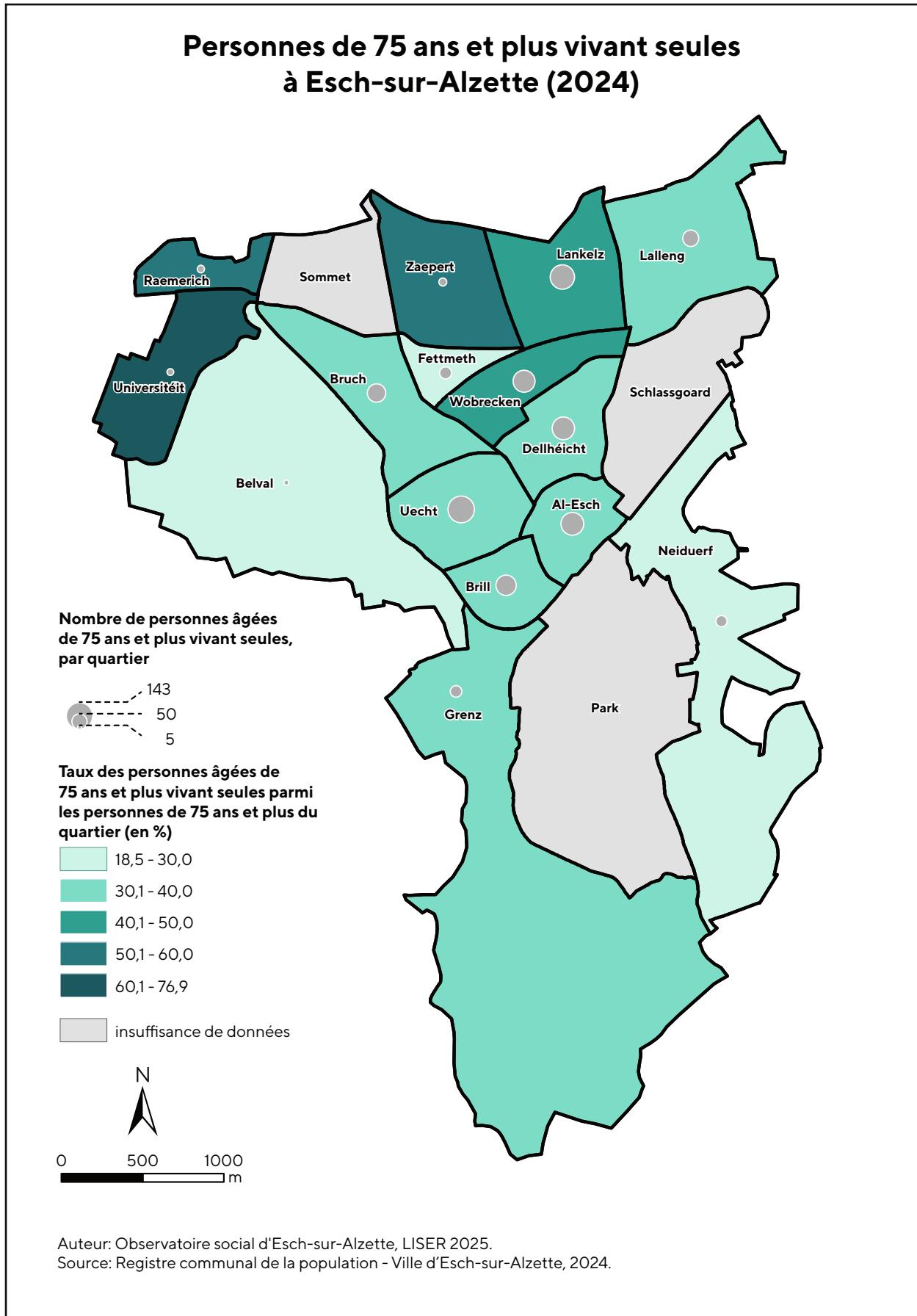
Enfin, si, les quartiers Universitéit, Zaerpert et Raemerich présentent une part très importante de seniors vivant seuls (entre 56% et 77%) il convient néanmoins de la relativiser au vu du faible nombre de personnes concernées (entre 10 et 15, selon le quartier).

*Tableau 10 : Nombre et part de résidents d'Esch-sur-Alzette âgés de 75 ans et plus vivant seuls par quartier en 2024*

Quartier	Nombre	Part (en %)
<b>Al-Esch</b>	107	37,3
<b>Belval</b>	5	18,5
<b>Brill</b>	82	33,6
<b>Bruch</b>	71	33,0
<b>Dellhéicht</b>	103	31,3
<b>Fettmeth</b>	31	29,8
<b>Grenz</b>	27	32,1
<b>Lalleng</b>	53	38,4
<b>Lankelz</b>	118	45,0
<b>Neiduerf</b>	28	25,2
<b>Park</b>	*	*
<b>Raemerich</b>	13	59,1
<b>Schlassgaard</b>	0	0,0
<b>Sommet</b>	*	*
<b>Uecht</b>	143	36,8
<b>Universitéit</b>	10	76,9
<b>Wobrécken</b>	102	43,0
<b>Zaerpert</b>	15	55,6
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>913</b>	<b>36,4</b>

Source : Registre communal de la population - Ville d'Esch-sur-Alzette, janvier 2024 - Traitement : LISER.

Carte 6 : Personnes de 75 ans et plus vivant seules à Esch-sur-Alzette (2024)



## 1.7. Nombre et taille des ménages

### Encart méthodologique

Les données ayant permis la construction de l'indicateur sur le nombre et la taille des ménages proviennent du registre communal de la population (exactions au 1<sup>er</sup> janvier 2024).

En janvier 2024, la ville d'Esch-sur-Alzette comptait 16 004 ménages, composés en moyenne de 2,34 personnes, soit une taille proche de celle du pays (2,33 personnes en 2023 d'après le STATEC). La taille moyenne des ménages a très légèrement augmenté par rapport à 2022 où elle était de 2,33 personnes.

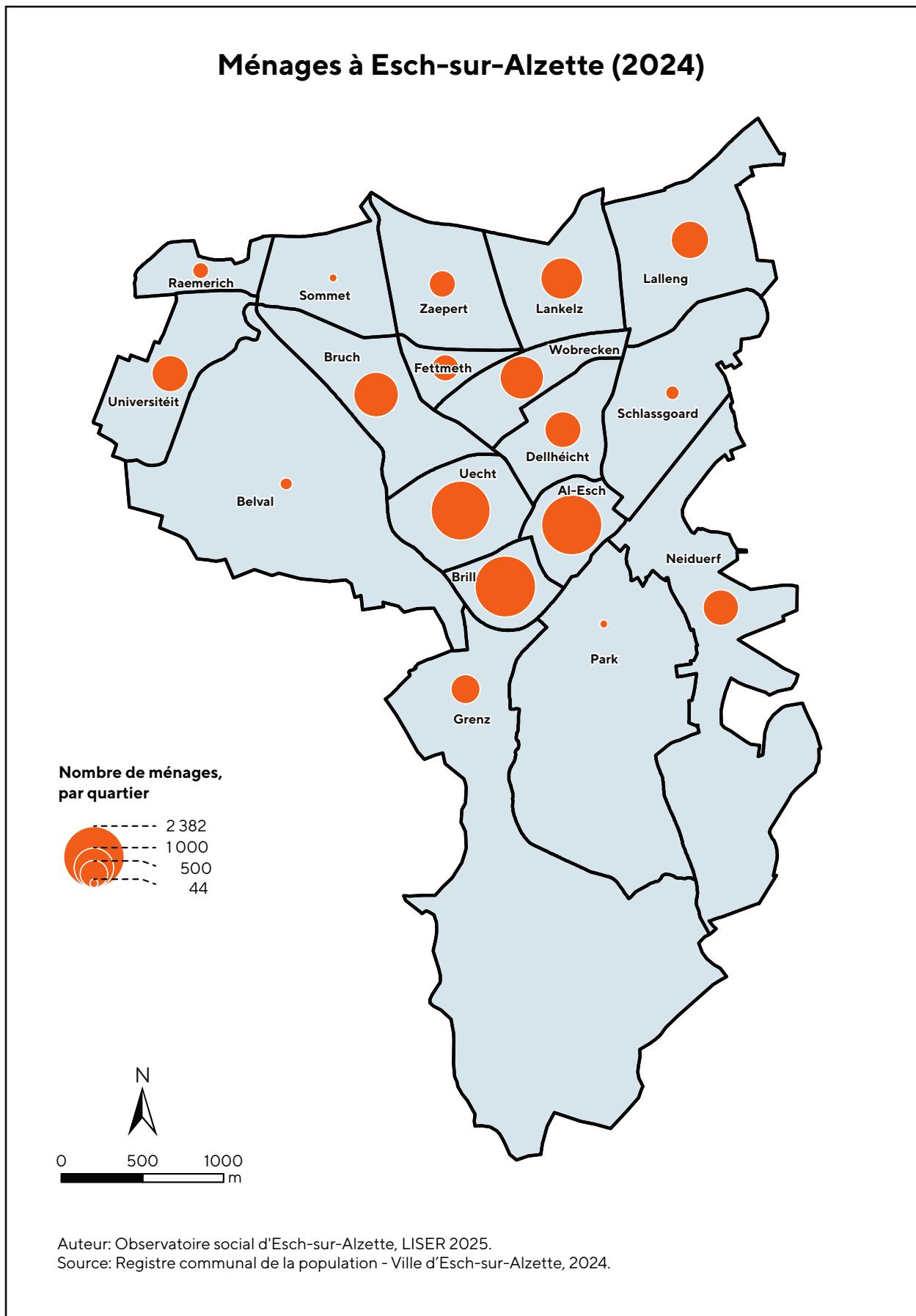
Le nombre de ménages a significativement augmenté par rapport à 2020 (+910 ménages, soit +6%), sachant que 43,5% d'entre eux sont localisés en centre-ville (Brill, Al-Esch, Uecht), ce taux étant toutefois en légère baisse par rapport à 2022 (45%).

La taille moyenne des ménages apparaît particulièrement élevée dans les quartiers Sommet (3,48 personnes, en gardant à l'esprit la très faible population totale du quartier), Belval (2,97 personnes) et Zaerpert (2,92 personnes), ce dernier accueillant un nombre croissant de jeunes familles avec enfants.

A l'opposé, le quartier Universitéit présente une taille moyenne de ménage de 1,48 personne, en lien au type de population accueillie et à ses fonctions résidentielles (actifs célibataires, logements d'étudiants).

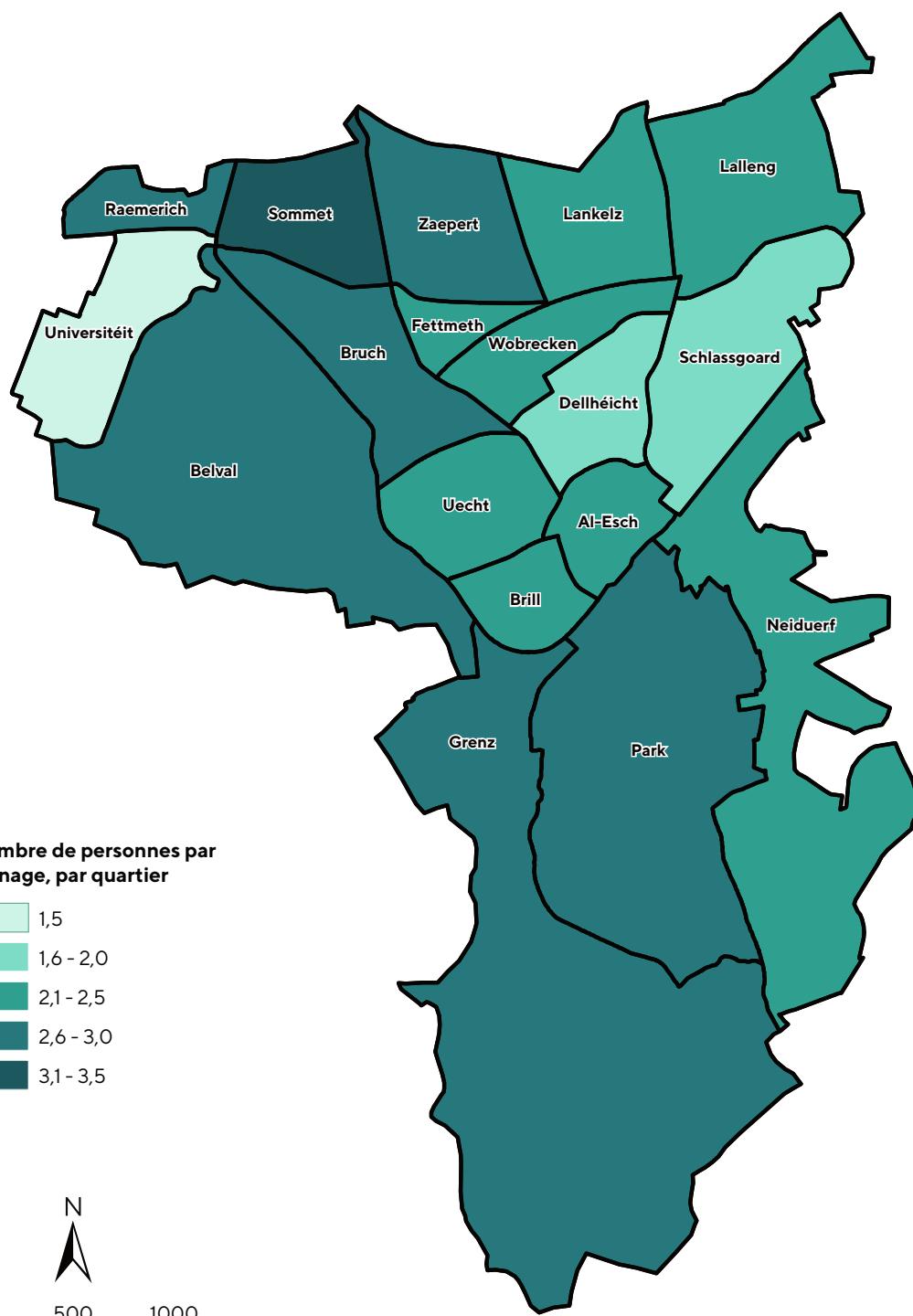
Cette taille moyenne apparaît également relativement faible dans les quartiers Dellhéicht (1,90) et Schlassgoart (1,79), en lien à la présence pour le premier de la SHPA, chaque chambre individuelle étant comptabilisée comme un ménage, et pour le deuxième d'une résidence étudiante de l'Université du Luxembourg (31 logements), d'autant plus influente au vu du faible nombre d'habitants du quartier. Dans ces deux quartiers, ces « petits » ménages peuvent être mis en perspective avec la part importante de maisons unifamiliales et plus largement la superficie importante des logements, ce qui soulève la question du potentiel de développement des solutions résidentielles alternatives (ex. : colocation, logement intergénérationnel).

Carte 7 : Nombre de ménages à Esch-sur-Alzette (2024)



Carte 8 : Personnes par ménage à Esch-sur-Alzette (2024)

## Personnes par ménage à Esch-sur-Alzette (2024)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2025.  
Source: Registre communal de la population - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2024.

## 1.8. Familles monoparentales

### Encart méthodologique

Les données ayant permis de produire les indicateurs présentés ici proviennent du registre communal de la population (exactions au 1<sup>er</sup> janvier 2024).

Ont été considérés comme monoparentaux tous les ménages au sein desquels vivent un parent avec au moins un enfant de moins de 18 ans. A contrario, les familles présumées recomposées, à savoir les ménages incluant un adulte sans lien de parenté avec la personne de référence n'ont pas été retenus comme monoparentaux.

En ce qui concerne la nationalité des ménages monoparentaux, c'est celle de la personne de référence telle qu'enregistrée au registre communal de la population qui a été considérée.

En janvier 2024, on recensait à Esch-sur-Alzette 695 ménages monoparentaux, soit 14 de moins en deux ans, succédant à la hausse constatée entre 2020 et 2022 (+26). En valeurs relatives, la part des ménages monoparentaux reste relativement stable dans le temps, avec un taux de 4,3%.

Sur ces 695 ménages monoparentaux, 632 impliquent des femmes, soit 90% du total.

Au niveau des quartiers, on observe principalement que le Brill accueille 110 ménages monoparentaux, soit 21 de moins qu'en 2022 (taux de 4,6%, contre 5,7% deux ans auparavant). En revanche, si l'on considère l'ensemble des quartiers centraux (Al-Esch, Brill et Uecht), le nombre de ménages monoparentaux y a légèrement augmenté par rapport à 2022 (+4).

On peut également souligner la singularité du quartier Zaerpert, avec 39 ménages monoparentaux et un taux de 8,2% (le taux de familles monoparentales n'était que de 4% en janvier 2020 et avait déjà plus que doublé en janvier 2022).

On constate par ailleurs que la monoparentalité est inégalement représentée selon les nationalités. Les ménages belges (taux de 6,1%), portugais (5,5%) et non européens ou non caractérisés (5,4%) apparaissent ainsi plus concernés par ce type de configuration familiale. A l'autre extrémité, les ménages italiens ou cap-verdiens présentent des taux à peine supérieurs à 1%.

Tableau 11 : Evolution du nombre de ménages monoparentaux (années 2020, 2022, 2024)

Quartier	Nombre total de ménages	Ménages monoparentaux							
		Total				Part du total de ménages (en %)			
		2024	2020	2022	2024	2020	2022	2024	
<b>Al-Esch</b>	2 322	109	120	≈	119	5,4	5,2	≈	5,1
<b>Belval</b>	102	*	*		*	*	*		*
<b>Brill</b>	2 382	121	131	↘	110	5,4	5,7	↘	4,6
<b>Bruch</b>	1 289	62	50	↗	58	4,2	4,0	↗	4,5
<b>Dellhéicht</b>	850	18	20	≈	18	3,9	2,4	↘	2,1
<b>Fettmeth</b>	463	16	19	≈	17	4,1	4,1	↘	3,7
<b>Grenz</b>	533	22	23	↘	16	3,5	4,6	↘	3,0
<b>Lalleng</b>	941	50	47	↗	52	5,0	5,0	↗	5,5
<b>Lankelz</b>	1 125	46	41	≈	42	4,2	3,7	≈	3,7
<b>Neiduerf</b>	809	42	37	↘	34	5,5	4,7	↘	4,2
<b>Park</b>	44	*	*		*	*	*		*
<b>Raemerich</b>	173	13	8	≈	6	4,9	4,7	↘	3,5
<b>Schlassgaard</b>	129	*	*		*	*	*		*
<b>Sommet</b>	46	*	*		*	*	*		*
<b>Uecht</b>	2 261	90	104	↗	110	3,6	4,6	↗	4,9
<b>Universitéit</b>	846	9	9	↗	12	5,1	1,2	≈	1,4
<b>Wobrécken</b>	1 216	48	58	↘	53	4,6	4,8	↘	4,4
<b>Zaerpert</b>	473	28	35	↗	39	4,0	9,0	↘	8,2
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>16 004</b>	<b>683</b>	<b>709</b>	↘	<b>695</b>	<b>4,5</b>	<b>4,6</b>	↘	<b>4,3</b>

Source : Registre communal de la population – Ville d’Esch-sur-Alzette, janvier 2020, janvier 2022, janvier 2024 – Traitement : LISER.

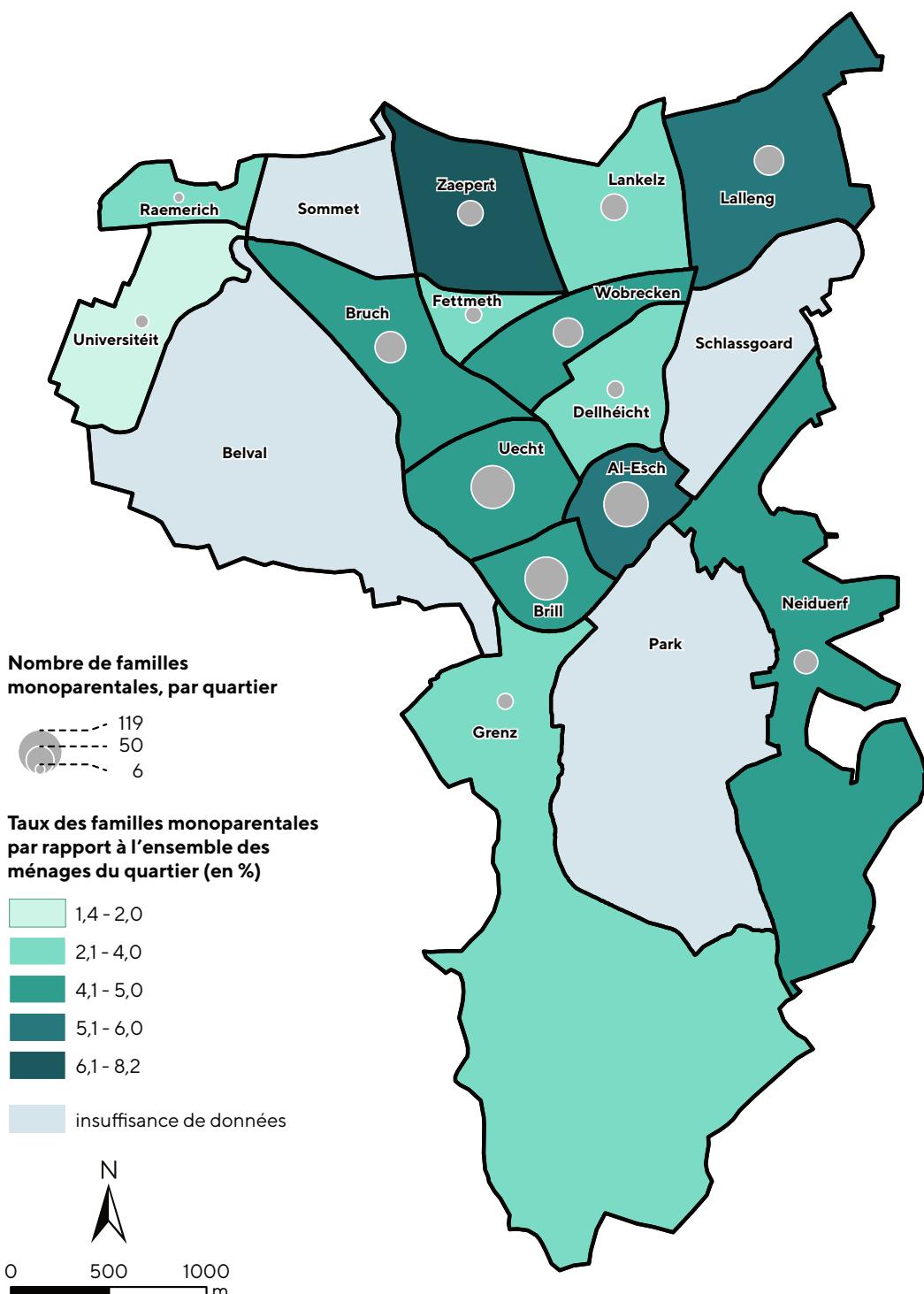
Tableau 12 : Nombre et taux de ménages monoparentaux par nationalité et par sexe de la personne de référence en 2024

Nationalité de la personne de référence	Nombre total de ménages	Ménages monoparentaux			
		dont la personne de référence est une femme	dont la personne de référence est un homme	Total	Part du total de ménages (en %)
<b>Luxembourgeoise</b>	7 109	231	22	253	3,6
<b>Française</b>	942	*	*	45	4,8
<b>Belge</b>	213	*	*	13	6,1
<b>Portugaise</b>	4 146	207	23	230	5,5
<b>Italienne</b>	718	*	*	11	1,5
<b>Autres UE-27</b>	719	*	*	20	2,8
<b>Autres européennes</b>	523	*	*	24	4,6
<b>Cap-verdienne</b>	110	*	*	16	1,4
<b>Non-européennes &amp; non caractérisées</b>	1 524	78	5	83	5,4
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>16 004</b>	<b>632</b>	<b>63</b>	<b>695</b>	<b>4,3</b>

Source : Registre communal de la population – Ville d’Esch-sur-Alzette, janvier 2024 – Traitement : LISER.

Carte 9 : Familles monoparentales à Esch-sur-Alzette (2024)

## Familles monoparentales à Esch-sur-Alzette (2024)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2025.  
Source: Registre communal de la population - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2024.



**2.**

## **Migrations résidentielles**



Le présent chapitre se penche sur les migrations résidentielles enregistrées en 2023, qu'elles soient externes – c'est-à-dire en provenance de, ou vers l'extérieur de la commune – ou internes, en les mettant en perspective avec les chiffres de 2019 et 2021. Cette analyse permet de rendre compte de l'ampleur du phénomène migratoire à Esch-sur-Alzette, de mieux comprendre les ressorts des dynamiques démographiques de la commune et d'apprécier plus finement l'évolution de son attractivité résidentielle dans le temps. Ces données reflètent par ailleurs plus fidèlement le travail à fournir pour les services communaux s'occupant de l'accueil et de l'enregistrement des personnes concernées, par rapport à la seule lecture de l'évolution totale du nombre d'habitants.

## 2.1. Arrivées et départs à et de Esch-sur-Alzette

### Encart méthodologique

Les données ayant permis de produire les indicateurs présentés ici proviennent du registre communal de la population.

Tous les mouvements migratoires résidentiels externes enregistrés au cours de l'année 2023 ont été considérés : les arrivées en provenance d'une autre commune luxembourgeoise ou d'un autre pays vers Esch-sur-Alzette et les départs depuis Esch-sur-Alzette vers une autre commune ou un autre pays.

Notons que les naissances et les décès, qui influencent également la variation du nombre d'habitants au cours d'une année, ont été écartés des analyses. Par ailleurs, les départs vers l'étranger ne sont pas systématiquement déclarés, et les rectifications sur les fichiers communaux peuvent se faire avec un certain retard, ce qui est susceptible d'introduire un biais supplémentaire.

Au cours de l'année 2023, 3 652 personnes se sont installées à Esch-sur-Alzette en provenance d'une autre commune luxembourgeoise ou d'un autre pays, et 3 003 personnes ont quitté le territoire communal.

Tableau 13 : Evolution du nombre d'arrivées et de départs à / depuis Esch-sur-Alzette (années 2019, 2021, 2023)

	Arrivées		Départs		Solde migratoire
	Nombre d'arrivées	Taux d'arrivées (en %)	Nombre de départs	Taux de départs (en %)	
<b>Année 2019</b>	4 821	13,3%	4 099	11,3%	722
<b>Année 2021</b>	3 783	10,5%	3 993	11,0%	-210
<b>Année 2023</b>	3 652	9,80%	3 003	8,0%	649

Source : Registre communal de la population – Ville d'Esch-sur-Alzette, 2019, 2021, 2023 – Traitement : LISER.

Taux d'arrivées/de départs = Rapport entre le nombre d'arrivées/de départs durant l'année de référence et le nombre d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante

Après le repli constaté en 2021 (-210 personnes), le solde migratoire redevient donc positif en 2023 (+649 personnes), à un niveau proche de celui enregistré en 2019 (+722 personnes).

Pour autant, le volume des migrations résidentielles externes continue de diminuer depuis 2019, année où on avait enregistré 8 950 mouvements au total, alors qu'en 2023 on en compte 6 655. Parmi les hypothèses que l'on peut avancer pour expliquer cette tendance figure la conjoncture immobilière en 2023, caractérisée par un net recul des transactions lié à l'augmentation des

taux de crédits doublé d'une poursuite de l'augmentation des loyers. Ces deux dynamiques ont largement contribué à dissuader les ménages de changer de logements, qu'ils soient propriétaires ou locataires. Par rapport à 2019, la régénération annuelle de la population du fait des migrations externes est donc moins importante, en dépit d'un solde quasiment équivalent.

Parmi les 3 652 arrivées enregistrées en 2023, 56% des personnes concernées résidaient déjà au Luxembourg, largement devant les personnes originaires de France (9,5% des arrivés), d'un pays non européen (9,0%) ou du Portugal (5,9%). Il est à noter que, depuis 2019, cette clé de répartition apparaît globalement stable.

*Tableau 14 : Pays d'origine des personnes arrivées à Esch-sur-Alzette en 2023*

<b>Pays d'origine</b>	<b>Nombres d'arrivées</b>	<b>Part (en %)</b>
<b>Luxembourg</b>	2 058	56,4
<b>France</b>	348	9,5
<b>Non-européens</b>	330	9,0
<b>Portugal</b>	214	5,9
<b>Autres UE-27</b>	108	3,0
<b>Autres européens</b>	103	2,8
<b>Belgique</b>	76	2,1
<b>Allemagne</b>	57	1,6
<b>Italie</b>	56	1,5
<b>Non caractérisés</b>	302	8,3
<b>Total</b>	<b>3 652</b>	<b>100,0</b>

*Source : Registre communal de la population – Ville d'Esch-sur-Alzette, 2023 – Traitement : LISER.*

Parmi les 3003 départs enregistrés en 2023, 69,2% des personnes concernées ont déménagé dans une autre commune du Luxembourg, 10,8% en France et 5,2% au Portugal.

Il est à noter l'évolution à la hausse de la part du Luxembourg comme pays de destination, au sens où celui-ci représentait 60,4% des départs en 2019 et 64,1% en 2021. En dehors de cette particularité, les tendances restent globalement stables entre 2019 et 2023.

Tableau 15 : Pays de destination des personnes parties d'Esch-sur-Alzette en 2023

Pays de destination	Nombres de départs	Part (en %)
<b>Luxembourg</b>	2078	69,2
<b>France</b>	323	10,8
<b>Portugal</b>	157	5,2
<b>Non-européens</b>	100	3,3
<b>Autres UE-27</b>	78	2,6
<b>Allemagne</b>	76	2,5
<b>Belgique</b>	73	2,4
<b>Autres européens</b>	35	1,2
<b>Italie</b>	27	0,9
<b>Non caractérisés</b>	56	1,9
<b>Total</b>	<b>3 003</b>	<b>100,0</b>

Source : *Registre communal de la population - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2023 - Traitement : LISER.*

Parmi les principales communes luxembourgeoises d'où provenaient les personnes qui se sont installées à Esch-sur-Alzette en 2023, Luxembourg-ville, avec 665 arrivées, se retrouve largement en tête, devant les communes de la Région Sud, au premier rang desquelles Differdange, Sanem et Dudelange, avec respectivement 220, 147 et 132 arrivées.

Cette hiérarchie se retrouve à peu de choses près en ce qui concerne les principales communes de destination vers lesquelles les Eschois ont déménagé en 2023, mais avec des écarts plus réduits. On retrouve ici aussi en tête Luxembourg-ville avec 327 départs, suivie par Differdange (248 départs), Sanem (196 départs), Schifflange (134 départs) et Dudelange (125 départs).

Ces chiffres mettent en évidence l'ampleur des mouvements migratoires dans lesquels Esch-sur-Alzette est impliquée, d'une part avec la capitale et d'autre part dans un rayon régional. Il faut néanmoins souligner que, autant le solde migratoire d'Esch-sur-Alzette avec Luxembourg-ville est positif (+338 personnes en 2023, soit le même ordre de grandeur qu'en 2019), autant celui-ci se révèle largement négatif à l'échelle de la Région Sud, dans des proportions variables selon les communes (d'un solde de -2 habitants vis-à-vis de Mondercange à un solde de -59 personnes vis-à-vis de Schifflange). Les seules communes vis-à-vis desquelles Esch-sur-Alzette présentait en 2023 un bilan légèrement positif sont Dudelange et Bettembourg.

Tableau 16 : Principales communes luxembourgeoises d'origine et de destination en rapport aux migrations externes enregistrées à Esch-sur-Alzette en 2023

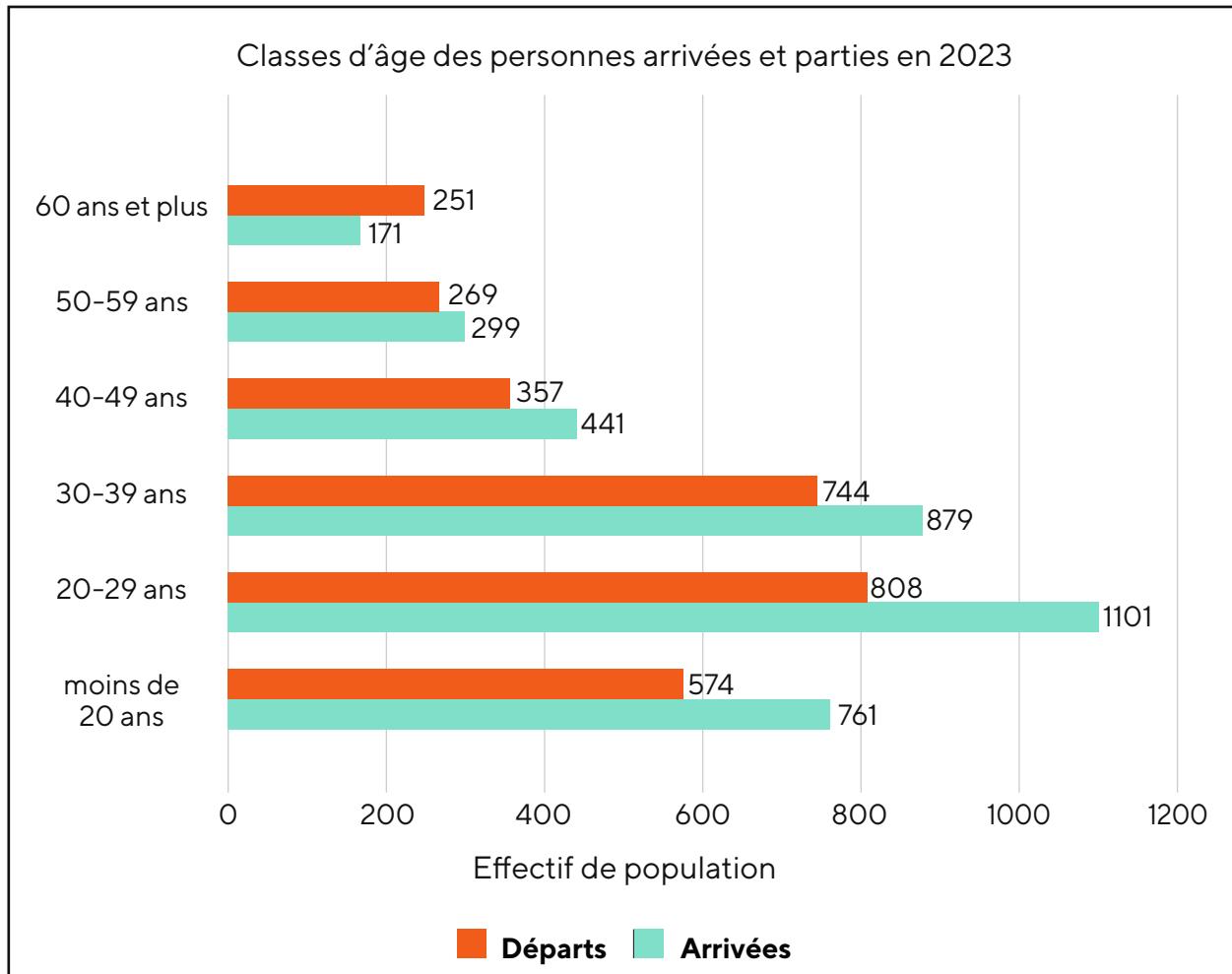
Communes	Nombre de personnes arrivées à Esch-sur-Alzette	Nombre de personnes parties de Esch-sur-Alzette	Solde arrivées/ départs
<b>Luxembourg-ville</b>	665	327	338
<b>Dudelange</b>	132	125	7
<b>Bettembourg</b>	53	48	5
<b>Mondercange</b>	47	49	-2
<b>Rumelange</b>	47	58	-11
<b>Kayl</b>	50	71	-21
<b>Käerjeng</b>	32	59	-27
<b>Differdange</b>	220	248	-28
<b>Pétange</b>	92	137	-45
<b>Sanem</b>	147	196	-49
<b>Schifflange</b>	75	134	-59

Source : Registre communal de la population – Ville d’Esch-sur-Alzette, 2023 – Traitement : LISER.

Les classes d’âge les plus jeunes apparaissent les plus mobiles, en rapport aux premières étapes du parcours résidentiel, à l’entrée dans la vie active ou aux nouveaux besoins résidentiels liés à l’arrivée d’enfants ou à l’agrandissement des familles. Ainsi, en 2023, les personnes âgées de moins de 40 ans représentaient 75% des arrivées et 71% des départs impliquant la commune d’Esch-sur-Alzette.

Cette population jeune présente par ailleurs en 2023 les soldes migratoires positifs les plus marqués : +293 résidents en ce qui concerne la tranche des 20-29 ans, mais aussi à un degré moindre +187 résidents pour les moins de 20 ans et +135 résidents pour la tranche des 30-39 ans.

Figure 3 : Nombre de personnes arrivées et parties à / d'Esch-sur-Alzette par classe d'âge en 2023

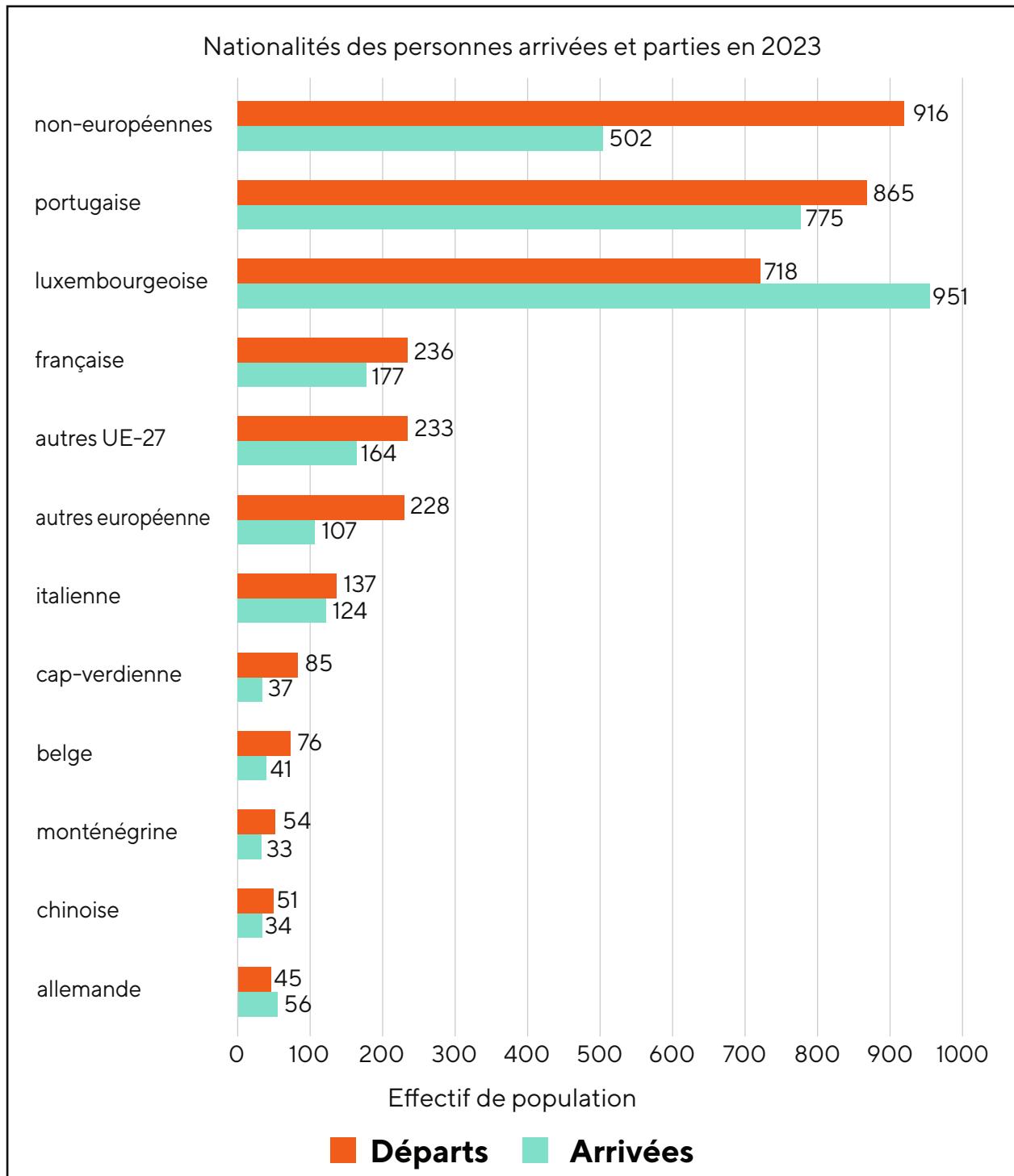


Source : *Registre communal de la population – Ville d'Esch-sur-Alzette, 2023 – Traitement : LISER.*

En tenant compte de l'ensemble des classes d'âge, seuls les seniors, entendus ici comme les personnes âgées de 60 ans et plus, présentaient en 2023 un solde migratoire négatif (-80 résidents). S'il n'est pas évident d'en déterminer les causes, ce constat peut interroger quant à l'attractivité résidentielle d'Esch-sur-Alzette sur les publics du troisième et quatrième âge, et les éventuels ressorts qui permettraient de contenir cette tendance.

L'analyse des migrations résidentielles externes selon la nationalité au cours de l'année 2023 fait en particulier ressortir d'une part le bilan négatif d'Esch-sur-Alzette en ce qui concerne les Luxembourgeois (-233 personnes), qui contraste avec la forte poussée des non européens (+414 personnes).

Figure 4: Caractérisation des arrivées et départs à / depuis Esch-sur-Alzette par nationalité en 2023



Solde 2023												
Non-européennes	Autres européennes	Portugaise	autres UE-27	Française	Cap-verdienne	Belge	Monténégrine	Chinoise	Italienne	Allmande	Luxembourgeoise	
414	121	90	69	59	48	35	21	17	13	-11	-233	

Source : *Registre communal de la population – Ville d’Esch-sur-Alzette, 2023 – Traitement : LISER.*

L’analyse à l’échelle des quartiers permet de compléter ce panorama sur les migrations externes dans lesquelles la commune d’Esch-sur-Alzette est impliquée.

Les données à disposition permettent d’abord de constater que les quartiers centraux que sont Al-Esch, Brill et Uecht, polarisent 1 796 arrivés, soit près de la moitié du total enregistré à Esch-sur-Alzette en 2023.

Seuls 5 quartiers présentent un solde migratoire négatif en 2023 et, lorsque c’est le cas, celui-ci reste limité. Ainsi, les quartiers Fettmeth et Uecht, qui présentent les soldes migratoires négatifs les plus prononcés, sont respectivement déficitaires de 15 et 16 résidents.

Certains quartiers présentent par ailleurs des soldes migratoires positifs très marqués. C’est le cas en particulier des quartiers Universitéit et Zaerpert, caractérisés par leur dynamisme et leur attractivité résidentielle auprès des étudiants et des jeunes actifs (Universitéit) ou des familles (Zaerpert). Ces deux quartiers sont d’ailleurs les seuls, par rapport à l’année 2021, à voir le nombre d’arrivées augmenter, de 100 résidents à Zaerpert, et de 48 résidents dans le quartier Universitéit. A un degré moindre, on notera également les soldes positifs du Brill et de Al-Esch, avec respectivement +179 résidents et +131 résidents enregistrés en 2023.

Tableau 17: Distribution par quartier des arrivées et de départs à / depuis Esch-sur-Alzette en 2023

<b>Quartier</b>	<b>Arrivées</b>	<b>Départs</b>	<b>Solde migratoire</b>
<b>Al-Esch</b>	631	500	131
<b>Belval</b>	12	8	4
<b>Brill</b>	727	548	179
<b>Bruch</b>	242	231	11
<b>Dellhéicht</b>	137	114	23
<b>Fettmeth</b>	55	70	-15
<b>Grenz</b>	134	76	58
<b>Lalleng</b>	151	159	-8
<b>Lankelz</b>	131	143	-12
<b>Neiduerf</b>	156	154	2
<b>Park</b>	2	4	-2
<b>Raemerich</b>	19	22	-3
<b>Schlassgoard</b>	57	43	14
<b>Sommet</b>	13	8	5
<b>Uecht</b>	438	454	-16
<b>Universitéit</b>	379	220	159
<b>Wobrécken</b>	208	176	32
<b>Zaerpert</b>	160	73	87
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>3 652</b>	<b>3 003</b>	<b>649</b>

Source : Registre communal de la population – Ville d’Esch-sur-Alzette, 2023 – Traitement : LISER.

Tableau 18 : Evolution de la répartition par quartier des arrivées externes à Esch-sur-Alzette (années 2019, 2021, 2023)

Quartier d'arrivé	2019		2021		2023		
	Nombre d'arrivées	Arrivées par habitant (en %)	Nombre d'arrivées	Arrivées par habitant (en %)	Nombre d'arrivées	Arrivées par habitant (en %)	
<b>Al-Esch</b>	888	17,5	644	13,0	631	12,3	
<b>Belval</b>	*		*		12	4,0	
<b>Brill</b>	941	17,8	767	14,5	727	13,2	
<b>Bruch</b>	311	9,4	259	7,9	242	7,3	
<b>Dellhéicht</b>	161	10,4	133	8,5	137	8,5	
<b>Fettmeth</b>	85	7,9	68	6,3	55	5,1	
<b>Grenz</b>	182	13,7	138	10,6	134	9,8	
<b>Lalleng</b>	210	8,9	193	8,2	151	6,5	
<b>Lankelz</b>	199	7,5	155	5,9	131	4,8	
<b>Neiduerf</b>	307	16,3	212	11,2	156	8,0	
<b>Park</b>	*		*		2	1,6	
<b>Raemerich</b>	30	5,5	*		19	4,0	
<b>Schlassgoard</b>	63	31,5	57	25,3	57	24,7	
<b>Sommet</b>	*		*		13	8,1	
<b>Uecht</b>	622	10,7	492	8,6	438	7,6	
<b>Universitéit</b>	372	39,5	331	30,1	379	30,2	
<b>Wobrécken</b>	260	9,7	214	8,1	208	7,6	
<b>Zaerpert</b>	158	15,8	60	5,3	160	11,6	
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>4 821</b>	<b>13,3</b>	<b>3 783</b>	<b>10,5</b>	<b>3 652</b>	<b>9,8</b>	

Source : Registre communal de la population – Ville d’Esch-sur-Alzette, 2019, 2021, 2023 – Traitement : LISER.

Tableau 19 : Evolution de la répartition par quartier des départs d'Esch-sur-Alzette (années 2019, 2021, 2023)

Quartier de départ	2019		2021		2023		
	Nombre de départs	Départs par habitant (en %)	Nombre de départs	Départs par habitant (en %)	Nombre de départs	Départs par habitant (en %)	
<b>Al-Esch</b>	636	12,6	↗	712	14,4	↘	500 9,7
<b>Belval</b>	*			*			8 2,6
<b>Brill</b>	842	15,9	↘	742	14,0	↘	548 10,0
<b>Bruch</b>	362	11,0	↘	278	8,5	↘	231 7,0
<b>Dellhéicht</b>	99	6,4	↗	112	7,2	≈	114 7,1
<b>Fettmeth</b>	81	7,5	↘	66	6,1	≈	70 6,5
<b>Grenz</b>	139	10,5	↘	128	9,8	↘	76 5,5
<b>Lalleng</b>	230	9,8	↘	210	9,0	↘	159 6,8
<b>Lankelz</b>	171	6,4	↗	188	7,1	↘	143 5,2
<b>Neiduerf</b>	186	9,9	↗	238	12,5	↘	154 7,9
<b>Park</b>	*			*		≈	4 3,1
<b>Raemerich</b>	39	7,1	↘	31	6,7	↘	22 4,6
<b>Schlassgoard</b>	57	28,5	↗	63	28,0	↘	43 18,6
<b>Sommet</b>	*			*			8 5,0
<b>Uecht</b>	564	9,7	↗	595	10,4	↘	454 7,9
<b>Universitéit</b>	324	34,4	↘	314	28,6	↘	220 17,5
<b>Wobrécken</b>	255	9,5	↘	214	8,1	↘	176 6,5
<b>Zaerpert</b>	71	7,1	↘	53	4,7	↗	73 5,3
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>4 099</b>	<b>11,3</b>	↘	<b>3 993</b>	<b>11,0</b>	↘	<b>3 003</b> <b>8,0</b>

Source : Registre communal de la population – Ville d'Esch-sur-Alzette, 2019, 2021, 2023 – Traitement : LISER.

L'analyse spatiale des migrations résidentielles externes fait également ressortir les fortes différenciations quant aux pays de provenance des arrivants.

En 2023, certains quartiers ont accueilli très majoritairement des résidents qui vivaient déjà au Luxembourg. C'est en particulier le cas de Raemerich, avec près de 90% d'arrivants concernés, mais aussi de Zaerpert avec un taux de 77%, ou encore de Neiduerf avec près de 68%.

Inversement, certains quartiers sont davantage ciblés par des arrivants provenant de l'étranger. C'est en particulier le cas de Schlassgoard, avec 57,9% des arrivants concernés, auquel on pourrait ajouter Belval, avec 8 arrivées de ce type sur un total de 12.

Tableau 20 : Arrivées à Esch-sur-Alzette en 2023 par pays de provenance et par quartier d'installation

Quartier d'arrivée	Luxembourg		Pays étranger	
	Nombre	Part (en %)	Nombre	Part (en %)
<b>Al-Esch</b>	372	59,0	259	41,0
<b>Belval</b>	4	33,3	8	66,7
<b>Brill</b>	344	47,3	383	52,7
<b>Bruch</b>	149	61,6	93	38,4
<b>Dellhéicht</b>	83	60,6	54	39,4
<b>Fettmeth</b>	31	56,4	24	43,6
<b>Grenz</b>	84	62,7	50	37,3
<b>Lalleng</b>	93	61,6	58	38,4
<b>Lankelz</b>	76	58,0	55	42,0
<b>Neiduerf</b>	106	67,9	50	32,1
<b>Park</b>	*	*	*	*
<b>Raemerich</b>	17	89,5	2	10,5
<b>Schlassgoard</b>	24	42,1	33	57,9
<b>Sommet</b>	9	69,2	4	30,8
<b>Uecht</b>	222	50,7	216	49,3
<b>Universitéit</b>	193	50,9	186	49,1
<b>Wobrécken</b>	128	61,5	80	38,5
<b>Zaerpert</b>	123	76,9	37	23,1
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>2 058</b>	<b>56,4</b>	<b>1 594</b>	<b>43,6</b>

Source : Registre communal de la population – Ville d’Esch-sur-Alzette, 2023 – Traitement : LISER.

Concernant la répartition spatiale des arrivées externes par âge, on constate en premier lieu qu'en 2023, certains quartiers ont accueilli une proportion particulièrement importante de jeunes âgés de moins de 20 ans : c'est le cas en particulier de Zaerpert (28,8% des arrivants qui se sont installés dans ce quartier en 2023 avaient moins de 20 ans) de Bruch (28,5% des arrivants) ou du quartier Grenz (26,1% des arrivants).

Sans surprise, le quartier Universitéit confirme son positionnement ciblé sur les 20-29 ans et les 30-39 ans (étudiants, jeunes actifs), avec respectivement 176 arrivées – ce qui correspond à près de la moitié du total des arrivées enregistrées dans ce quartier en 2023 – et 120 arrivées. En cumulant ces deux classes d'âge, on obtient 296 personnes, soit 78% du total.

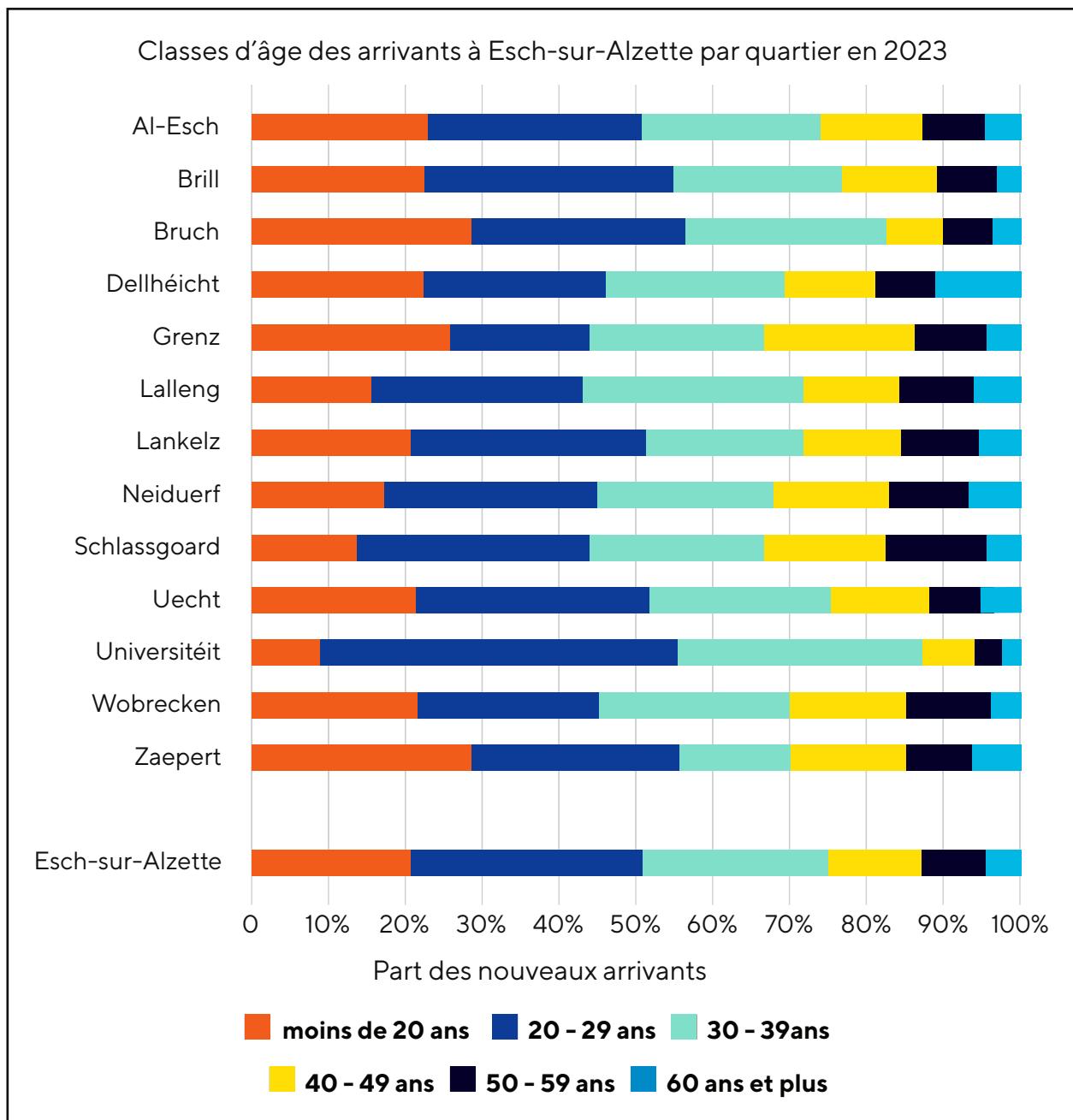
On peut noter enfin la proportion importante d'arrivées de seniors, entendus ici comme les personnes âgées de 60 ans et plus, dans le quartier Dellhéicht, en lien à son caractère vieillissant et son offre d'hébergement dédiée aux seniors. Au total, les arrivants de 60 ans et plus représentent 15 personnes, soit quelque 11% du total enregistré en 2023 dans ce quartier.

Comparativement aux arrivées, on observe globalement moins de variations par quartier sur le critère de l'âge, par rapport à la situation observée à l'échelle communale.

On peut néanmoins noter que dans le quartier Universitéit, ce sont les 30-39 ans qui dominent en ce qui concerne les départs (91 départs enregistrés en 2023, correspondant à 41,4% du total des départs), devant les 20-29 ans, qui ne représentent que quelque 32% des départs.

Enfin, si le quartier Dellhéicht a accueilli une proportion importante de seniors en 2023, 17 seniors en sont également partis, ce qui correspond à quelque 15% des départs enregistrés en 2023 dans ce quartier.

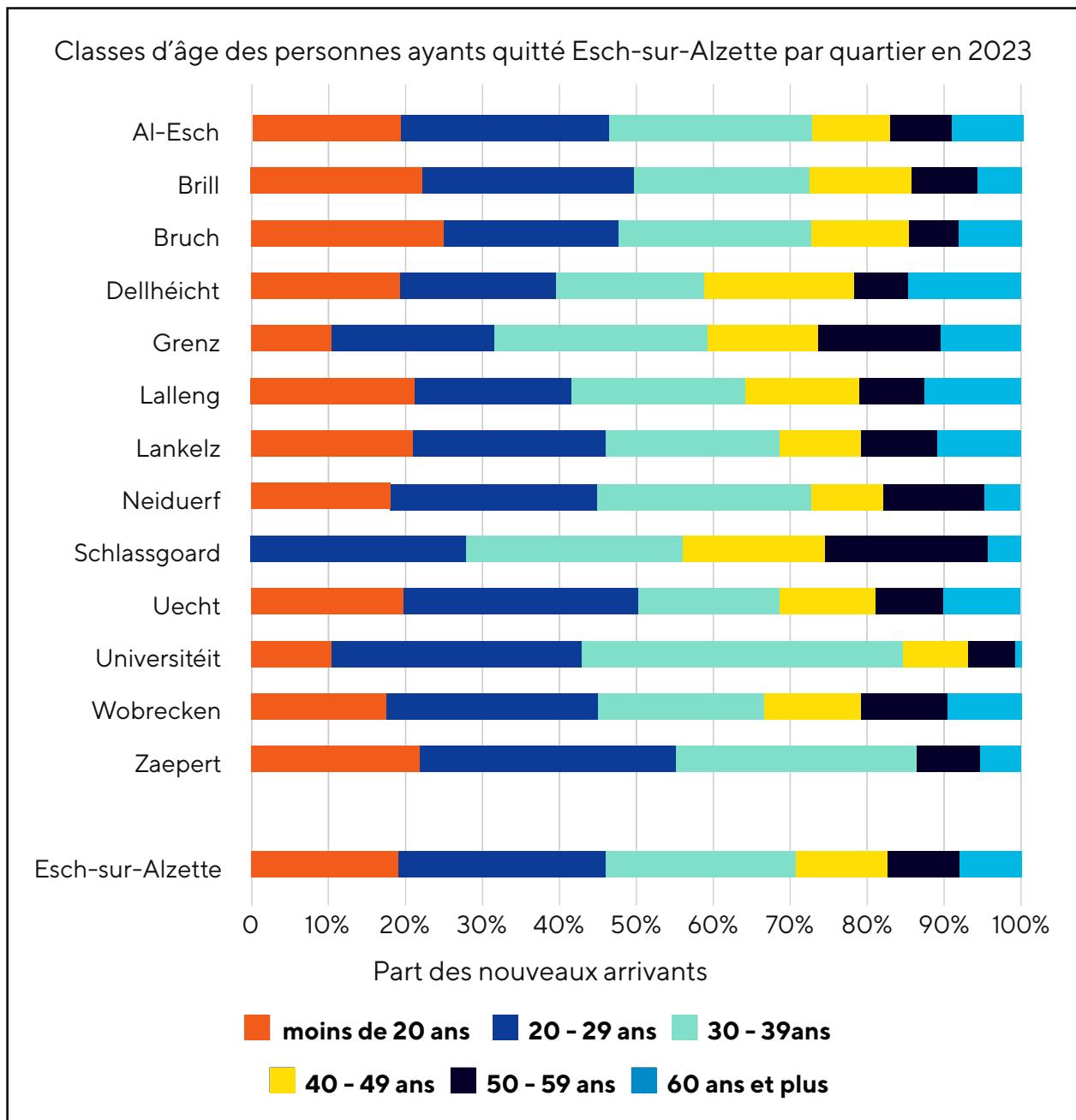
Figure 5 : Caractérisation par classe d'âge des personnes arrivées dans les différents quartiers d'Esch-sur-Alzette en 2023



Source : Registre communal de la population – Ville d’Esch-sur-Alzette, 2023 – Traitement : LISER.

Le choix a été fait de ne pas communiquer les données des quartiers Belval, Fettmeth, Park, Raemerich et Sommet en raison de la faiblesse des effectifs et cela dans un souci de protection des données.

Figure 6 : Caractérisation par classe d'âge des personnes parties des différents quartiers d'Esch-sur-Alzette en 2023



Source : Registre communal de la population – Ville d’Esch-sur-Alzette, 2023 – Traitement : LISER

Le choix a été fait de ne pas communiquer les données des quartiers Belval, Fettmethyl, Park, Raemerich et Sommet en raison de la faiblesse des effectifs et cela dans un souci de protection des données.

## 2.2. Migrations internes au sein de la commune

### Encart méthodologique

Les données sur les déménagements à l'intérieur de la commune proviennent du registre communal de la population et recouvrent tous les changements de résidence intervenus au cours de l'année 2023.

Afin de respecter le Règlement général sur la protection des données, des regroupements de quartiers ont ponctuellement été effectués selon des critères géographiques.

Au même titre que les migrations externes, les migrations internes au sein d'un même quartier (« intra-quartier ») ou d'un quartier à l'autre de la commune (« inter-quartiers »), ont poursuivi leur baisse en 2023, avec un total de 1 147 mouvements, contre 1 617 en 2021 et 2 096 en 2019.

En dehors des quartiers Grenz et Schlassgoard, qui se distinguent par leur stabilité voire une très légère hausse, tous les quartiers sont concernés par cette diminution du nombre d'arrivants eschois, avec pour certains d'entre eux des baisses importantes depuis 2019. C'est le cas en particulier des trois quartiers du centre-ville (Al-Esch, Brill, Uecht), qui accusent en 2023 un déficit de 378 arrivées internes par rapport à 2019, dont près de la moitié relèvent du seul quartier Uecht. Les quartiers Bruch (-117 arrivées internes en 2023 par rapport à 2019), Wobrécken (-107) ou Lalleng (-80) peuvent également être cités.

Parallèlement, le nombre de départs continue à se contracter fortement dans l'ensemble des quartiers. Par rapport à 2019, seul le quartier Zaerpert présente un solde de 25 départs supplémentaires, tandis qu'en centre-ville (Al-Esch, Brill, Uecht) on comptait 635 départs de moins en 2023 par rapport au nombre enregistré en 2019.

Tableau 21 : Evolution du nombre d'arrivées intra-quartier ou depuis un autre quartier d'Esch-sur-Alzette par quartier d'arrivée (années 2019, 2021, 2023)

Quartier d'arrivée	2019	2021		2023		
	Nombre d'arrivées	Nombre d'arrivées	Arrivées par habitant (en %)	Nombre d'arrivées	Arrivées par habitant (en %)	
<b>Al-Esch</b>	304	▼	278	5,6	▼	219
<b>Belval</b>	*		*			*
<b>Brill</b>	365	▼	328	6,2	▼	244
<b>Bruch</b>	195	▼	135	4,1	▼	78
<b>Dellhéicht</b>	90	▼	62	4	▼	48
<b>Fettmeth</b>	41	▼	32	3	▼	27
<b>Grenz</b>	102	▼	63	4,8	≈	64
<b>Lalleng</b>	118	▼	82	3,5	▼	38
<b>Lankelz</b>	84	↗	89	3,4	▼	42
<b>Neiduerf</b>	97	▼	81	4,3	▼	52
<b>Park</b>	*		*			*
<b>Raemerich</b>	17		*			*
<b>Schlassgoard</b>	21	▼	16	7,1	↗	20
<b>Sommet</b>	*		*			*
<b>Uecht</b>	345	▼	262	4,6	▼	173
<b>Universitéit</b>	71	▼	62	5,6	▼	54
<b>Wobrécken</b>	182	▼	99	3,7	▼	75
<b>Zaerpert</b>	35	▼	11	1	▼	6
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>2 096</b>	▼	<b>1 617</b>	<b>4,5</b>	▼	<b>1 147</b>
						<b>3,1</b>

Source : Registre communal de la population – Ville d'Esch-sur-Alzette, 2019, 2021, 2023 – Traitement : LISER.

Tableau 22 : Evolution du nombre de départs intra-quartier ou depuis un autre quartier d'Esch-sur-Alzette par quartier de départ (années 2019, 2021, 2023)

Quartier d'arrivée	2019	2021		2023			
	Nombre de départs	Nombre de départs	Arrivées par habitant (en %)	Nombre de départs	Arrivées par habitant (en %)		
<b>Al-Esch</b>	366	↘	300	6	↘	202	3,9
<b>Belval</b>	14		*			5	1,7
<b>Brill</b>	447	↘	286	5,4	↘	214	3,9
<b>Bruch</b>	136	↘	101	3,1	↘	87	2,6
<b>Dellhéicht</b>	85	↗	99	6,4	↘	87	5,4
<b>Fettmeth</b>	34	↗	39	3,6	↘	21	1,9
<b>Grenz</b>	88	↘	63	4,8	↘	40	2,9
<b>Lalleng</b>	96	↘	88	3,8	↘	41	1,8
<b>Lankelz</b>	82	↗	86	3,3	↘	65	2,4
<b>Neiduerf</b>	85	↗	92	4,8	↘	43	2,2
<b>Park</b>	*		*			*	
<b>Raemerich</b>	11		*			*	
<b>Schlassgoard</b>	15	↗	20	8,9	↘	9	3,9
<b>Sommet</b>	*		*			*	
<b>Uecht</b>	389	↘	273	4,8	↘	151	2,6
<b>Universitéit</b>	105	↘	44	4	↗	59	4,7
<b>Wobrécken</b>	120	↘	100	3,8	↘	80	2,9
<b>Zaerpert</b>	13		*		↗	38	2,8
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>2 096</b>	↘	<b>1 617</b>	<b>4,5</b>		<b>1 147</b>	<b>3,1</b>

Source : Registre communal de la population – Ville d'Esch-sur-Alzette, 2019, 2021, 2023 – Traitement : LISER.

À l'image de ce qui ressortait en 2021, en croisant les quartiers de départ et d'arrivée, on constate que les déménagements intra-quartiers et entre quartiers ayant des structures socio-économiques comparables restent relativement importants. Cela se vérifie en particulier dans le secteur « Brill-Grenz », dans lequel, en 2023, quelque 58% des personnes ayant quitté leur résidence ont choisi soit de rester dans les mêmes quartiers, soit de déménager vers les quartiers Al-Esch-Neiduerf-Park, qui présentent d'importantes similitudes.

*Tableau 23 : Migrations internes à Esch-sur-Alzette – croisement entre quartier / quartiers regroupés de départ et d'arrivée en 2023, en nombre de personnes*

Mitgrations internes		Quartier d'arrivée						
		Al-Esch Neiduerf Park	Belval Bruch Fettmeth Raemerich Sommet Universitéit	Brill Grenz	Dellhéicht Schlassgoard Wobrécken	Lalleng Lankelz Zaepert	Uecht	Total
Quartier de départ	<b>Al-Esch Neiduerf Park</b>	113	27	41	27	31	33	<b>272</b>
	<b>Belval Bruch Fettmeth Raemerich Sommet Universitéit</b>	19	62	28	20	28	8	<b>165</b>
	<b>Brill Grenz</b>	61	40	116	30	21	40	<b>308</b>
	<b>Dellhéicht Schlassgoard Wobrécken</b>	21	16	24	49	17	16	<b>143</b>
	<b>Lalleng Lankelz Zaepert</b>	14	15	3	16	35	3	<b>86</b>
	<b>Uecht</b>	18	16	42	34	12	51	<b>173</b>
<b>Total</b>		<b>246</b>	<b>176</b>	<b>254</b>	<b>176</b>	<b>144</b>	<b>151</b>	<b>1 147</b>

Source : *Registre communal de la population – Ville d'Esch-sur-Alzette, 2023 – Traitement : LISER.*

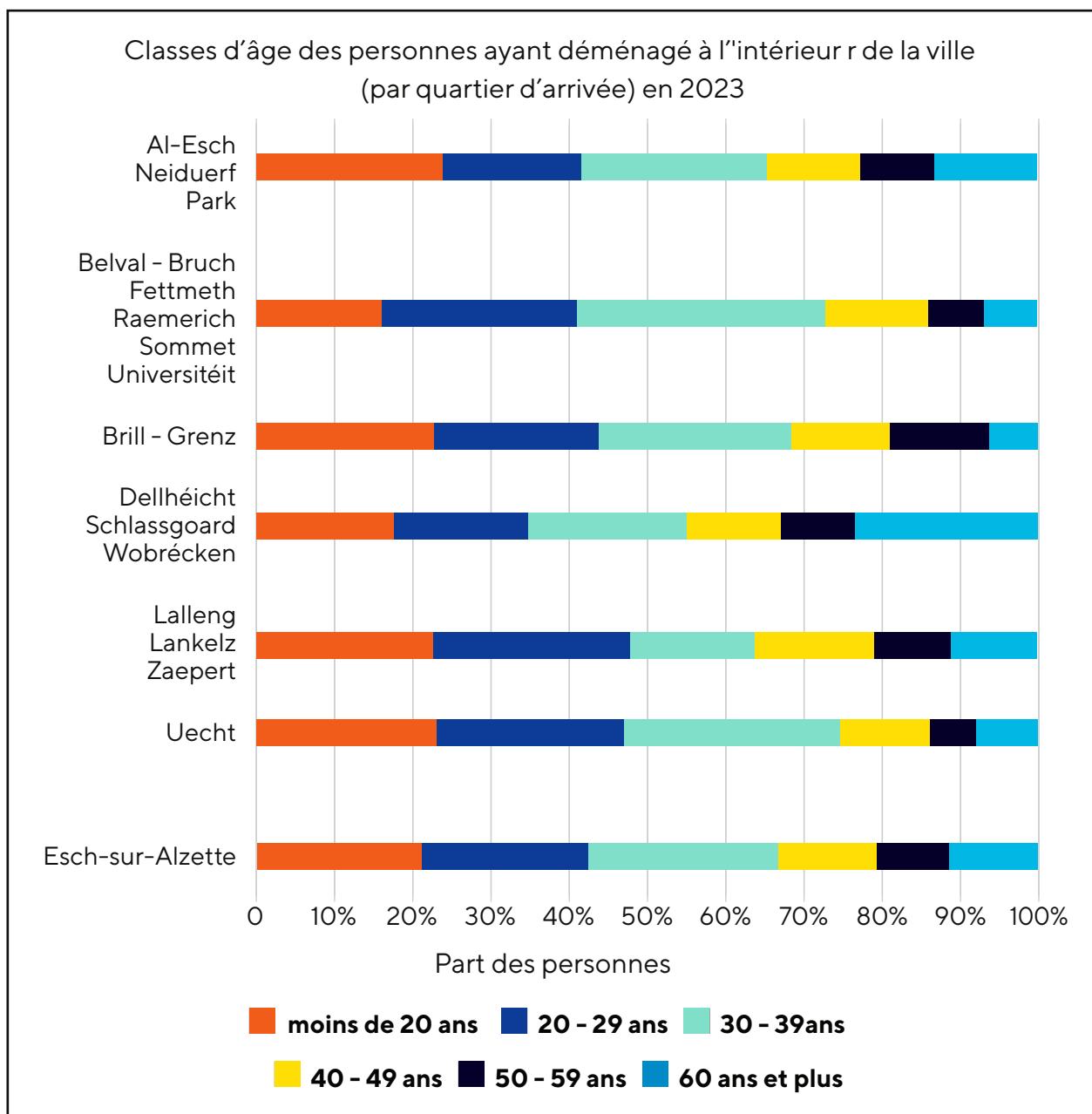
La structure par âge des personnes ayant déménagé à l'intérieur de la ville fait ressortir que les secteurs « Belval-Bruch-Fettmeth-Raemerich-Sommet-Universitéit » et « Dellhéicht-Schlassgoard-Wobrécken » se situent en deçà de la moyenne communale en ce qui concerne la part des moins de 20 ans dans l'ensemble de la population accueillie en 2023 via les migrations

internes. A titre de comparaison, le secteur « Al-Esch-Neiduerf-Park » ainsi que le quartier Uecht ont accueilli respectivement 24% et 23,2% de personnes âgées de moins de 20 ans dans le total de la population accueillie qui résidait précédemment à Esch-sur-Alzette.

En 2023, on constate également que près de 57% des habitants d'Esch-sur-Alzette qui se sont installées à l'ouest de la ville (secteur « Belval-Bruch-Fettmethyl-Raemerich-Sommet-Universitéit ») sont âgés entre 20 et 39 ans, ce qui est également le cas de près de 52% des Eschois ayant déménagé à Uecht.

Enfin, on peut souligner que plus de 23% des Eschois qui, en 2023, ont déménagé dans le secteur « Dellhéicht-Schlassgoard-Wobrécken » avaient 60 ans ou plus.

*Figure 7: Personnes ayant déménagé à l'intérieur de la commune par quartier/quartiers regroupés d'arrivée et par âge en 2023*



Source : Registre communal de la population – Ville d'Esch-sur-Alzette, 2023 – Traitement : LISER

## 2.3. Somme des arrivées et départs par habitant

### Encart méthodologique

Cet indicateur permet de montrer le degré de rotation résidentielle de la population à l'intérieur de chaque quartier, c'est-à-dire le nombre de personnes qui emménagent dans un quartier ou en partent au cours d'une année, par rapport au nombre d'habitants total dans le quartier. Cet indicateur reprend donc à la fois les données sur les migrations externes et internes (intra ou inter quartiers).

Une valeur de 1 signifie une égalité parfaite entre la somme du nombre de nouvelles inscriptions et de désinscriptions au cours de l'année 2023 dans un quartier et le nombre de personnes qui résident dans ce même quartier au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Plus la valeur est élevée, plus un quartier voit sa population changer.

Les données utilisées sont les mêmes que pour les indicateurs précédents (migrations entre communes et migrations internes).

La somme des flux migratoires (entrants et sortants) par habitant est un indicateur qui sert à distinguer les quartiers avec une population plutôt stable des quartiers à forte rotation résidentielle, c'est-à-dire dont la population se renouvelle rapidement.

Étant donné que les flux migratoires au cours de l'année 2023 ont poursuivi la baisse constatée en 2021 dans quasiment tous les quartiers et que dans le même temps la population d'Esch-sur-Alzette continuait d'augmenter légèrement, la valeur de cet indicateur a également diminué au niveau communal par rapport aux années précédentes, en passant de 0,36 en 2019, à 0,3 en 2021 puis à 0,24 en 2023.

Cette tendance est plus prononcée dans certains quartiers que dans d'autres. C'est le cas en particulier du quartier Universitéit, qui se distinguait en 2019 par l'extrême mobilité de sa population (indicateur de rotation de 0,93), et qui semble désormais en voie de « normalisation » (indicateur de rotation de 0,57, qui reste néanmoins le plus élevé de tous les quartiers, juste devant Schlassgoard avec un taux de 0,56).

Les quartiers centraux (Al-Esch, Brill, Uecht), caractérisés historiquement par une population mouvante, semblent également fortement affectés par cette tendance, avec des taux de rotation résidentielle oscillant entre 0,32 et 0,21 (contre 0,49 à 0,33 en 2019). On pourrait également citer les quartiers Grenz, Neiduerf, ou encore Schlassgoard, dont le renouvellement de la population apparaît fortement ralenti en 2023 par rapport à 2019, voire 2021.

Il est à noter que, en 2023, le seul quartier qui présente un indicateur de rotation supérieur à celui de 2021 est Zaerpert (0,20 contre 0,12), attestant d'une légère reprise de sa dynamique résidentielle.

Le recul des transactions immobilières, la hausse des loyers et plus largement la crise du secteur de la construction observés en 2023 pourraient avoir eu une influence sur cette baisse générale des migrations par rapport à la population totale.

Tableau 24 : Evolution de l'indicateur de rotation résidentielle de la population par quartier (années 2019, 2021, 2023)

Quartier	Somme des départs externes et internes	Somme des arrivées externes et internes	Population totale	Rapport entre les flux entrants et sortants et le nombre total d'habitants (en %)			
	2023	2023		2019	2021	2023	
<b>Al-Esch</b>	702	850	5 139	0,43	↘	0,39	↘ 0,30
<b>Belval</b>	*	*	303	0,19	≈	0,17	*
<b>Brill</b>	762	971	5 498	0,49	↘	0,40	↘ 0,32
<b>Bruch</b>	318	320	3 320	0,30	↘	0,24	↘ 0,19
<b>Dellhéicht</b>	201	185	1 613	0,28	≈	0,26	≈ 0,24
<b>Fettmeth</b>	91	82	1 083	0,22	↘	0,19	↘ 0,16
<b>Grenz</b>	116	198	1 374	0,38	↘	0,30	↘ 0,23
<b>Lalleng</b>	200	189	2 333	0,28	↘	0,24	↘ 0,17
<b>Lankelz</b>	208	173	2 750	0,20	≈	0,20	↘ 0,14
<b>Neiduerf</b>	197	208	1 939	0,36	↘	0,33	↘ 0,21
<b>Park</b>	*	*	128	0,26	≈	0,24	*
<b>Raemerich</b>	*	*	479	0,18	↘	0,14	*
<b>Schlassgoard</b>	52	77	231	0,78	↘	0,69	↘ 0,56
<b>Sommet</b>	*	*	160	0,24	↘	0,17	*
<b>Uecht</b>	605	611	5 732	0,33	↘	0,28	↘ 0,21
<b>Universitéit</b>	279	433	1 256	0,93	↘	0,68	↘ 0,57
<b>Wobrécken</b>	256	283	2 719	0,31	↘	0,24	↘ 0,20
<b>Zaerpert</b>	111	166	1 380	0,28	↘	0,12	↗ 0,20
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>4 150</b>	<b>4 799</b>	<b>37 437</b>	<b>0,36</b>	↘	<b>0,30</b>	↘ <b>0,24</b>

Source : Registre communal de la population – Ville d’Esch-sur-Alzette, 2019, 2021, 2023, janvier 2024 – Traitement : LISER.

## 2.4. Départ à l'étranger des seniors

### Encart méthodologique

Le présent indicateur cible tous les déménagements de personnes âgées de 60 ans ou plus depuis Esch-sur-Alzette vers un pays étranger au cours de l'année 2023.

Cet indicateur se base sur les mêmes données que les précédents.

La structure démographique eschoise fait dans une certaine mesure écho à la situation du pays, avec une surreprésentation des classes d'âge actives, associée à une immigration de travail importante et une fécondité relativement faible. Avec 7 469 habitants âgés de plus de 60 ans, la proportion de seniors dans la population communale (20%) est proche des équilibres observés à l'échelle nationale, avec toutefois des situations infra-communales nuancées (le quartier vieillissant de Dellhéicht contrastant en particulier avec les quartiers Zaerpert et Universitéit, caractérisés par leur jeunesse).

Compte-tenu du fait qu'Esch-sur-Alzette représente un pôle d'emplois attractif pour de nombreux travailleurs étrangers, on pourrait supposer qu'une partie non négligeable d'entre eux font également le choix de quitter le pays, une fois atteint l'âge de la retraite. Il se trouve que les chiffres à disposition semblent plutôt contredire cette hypothèse.

Ainsi, au cours de l'année 2023, 251 seniors ont quitté la ville d'Esch-sur-Alzette, dont seulement 74 (29,4%) pour l'étranger et 177 (69,6%) pour une autre commune luxembourgeoise. Pour mémoire, en 2021, 83 départs (26,4%) de seniors eschois à destination de l'étranger avaient été enregistrés.

Parmi les destinations les plus ciblées en 2023 figurent le Portugal (35 départs, soit plus du double de ce qui avait été recensé en 2021) et la France (16 départs).

Globalement, il apparaît donc que de nombreux étrangers s'installent au Luxembourg dans le cadre de leur activité professionnelle, font le choix d'y rester en tant que retraités, pour des raisons socio-familiales ou de protection sociale par exemple.

Pour autant, il convient de considérer ces chiffres avec une certaine prudence, car on constate un phénomène volontaire ou involontaire de non déclaration des départs des résidents vers l'étranger, qui concerne toutes les générations, dont les seniors, dans des proportions non quantifiées. Les rectifications sur les fichiers communaux peuvent se faire avec un certain retard, ce qui peut introduire un biais.

Tableau 25 : Départs d'Esch-sur-Alzette vers une autre commune du Luxembourg ou vers un autre pays des personnes âgées de 60 ans et plus en 2023

<b>Pays de destination</b>	<b>Nombre de départs de personnes âgées de 60 ans et plus</b>	<b>Nombre total de départs</b>
<b>Luxembourg</b>	177	2 078
<b>Portugal</b>	35	157
<b>France</b>	16	323
<b>Non-européens</b>	7	100
<b>Allemagne</b>	7	76
<b>Belgique</b>	5	73
<b>Autres UE-27</b>	*	78
<b>Italie</b>	*	27
<b>Autres européens</b>	0	35
<b>Non caractérisés</b>	0	56
<b>Total</b>	<b>251</b>	<b>3 003</b>

Source : Registre communal de la population – Ville d'Esch-sur-Alzette, 2023 – Traitement : LISER.



**3.**

## **Logement**



Le rapport n°3 de l'Observatoire social de la Ville d'Esch-sur-Alzette, publié au début de l'année 2023 sur des données s'arrêtant fin 2022, laissait pressentir un tournant dans la situation du marché immobilier au Luxembourg et plus particulièrement à Esch-sur-Alzette.

Ce tournant s'est en effet produit, avec un effondrement du nombre de transactions immobilières, une baisse importante du prix moyen à la vente et une forte augmentation des loyers au m<sup>2</sup>. Ces tendances sont la conséquence logique d'une augmentation des taux d'emprunts intervenue en 2022 dans le contexte d'un marché immobilier en surchauffe, et donc très vulnérable. Ce retournement ne profite en réalité à personne ou presque, puisque la baisse des prix ne rend pas l'accession à la propriété plus aisée, en raison de la hausse des taux d'emprunt qui fait plus que compenser la baisse des prix. Quant aux locataires, ils sont contraints de dépenser toujours plus pour se loger.

Dans ce contexte défavorable, il est tout de même important de noter une hausse du nombre de logements locatifs abordables publics ou en gestion locative sociale, qui constitue un élément de réponse important bien qu'insuffisant, aux besoins. Les grands projets de développements résidentiels à venir permettront d'augmenter l'offre de logements abordables, mais aussi de diversifier l'offre privée, pour répondre à des besoins diversifiés et contribuer à augmenter la mixité sociale à Esch-sur-Alzette.

### 3.1. Prix de vente des appartements

#### Encart méthodologique

Les données utilisées pour produire l'indicateur sur la vente d'appartements proviennent de l'Observatoire de l'Habitat (issu d'une collaboration entre le LISER et le Ministère du Logement).

Elles se réfèrent aux transactions enregistrées sur l'ensemble de l'année 2024 à partir des actes notariés sur les ventes d'appartements existants et d'appartements en construction (Ventes en Etat Futur d'Achèvement - VEFA), en pleine propriété.

Les ventes de biens reposant sur des baux emphytéotiques ne sont pas prises en compte ; or celles-ci peuvent être importantes dans des quartiers comme Zaerpert, avec le développement des Nonnewisen. Les ventes groupées de plusieurs biens sont exclues. La méthodologie détaillée est accessible en ligne<sup>7</sup>.

Sur la période d'observation allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024, 221 ventes d'appartements sont enregistrées à Esch-sur-Alzette, avec une très forte majorité de ventes d'appartements existants (82%), comme le montre le [Tableau 26](#). Il s'agit d'un ralentissement notable du volume de transactions d'appartements par rapport à l'année 2022 (-27%), qui reflète parfaitement la tendance nationale : le nombre de transactions portant sur des appartements avait fortement baissé en réaction à la forte hausse des taux d'intérêt relevée à partir de mi-2022, qui avait largement amputé le pouvoir d'achat des accédants potentiels à la propriété et freiné la demande des investisseurs. Le volume de transactions était ainsi extrêmement limité en 2023. L'année 2024 a été marquée par une reprise progressive de l'activité, en particulier sur le marché des appartements existants : la trajectoire des taux d'intérêt est devenue un peu plus propice, et surtout un recul des prix a permis aux ménages de retrouver du pouvoir d'achat.

Les prix par m<sup>2</sup> des appartements ont ainsi fortement baissé au niveau national pour les appartements existants (-11,1% entre la moyenne de l'année 2022 et la moyenne de l'année 2024). Ce fut en particulier le cas à Esch-sur-Alzette, avec une baisse de 12,8% entre ces deux périodes. Il est intéressant de noter que cette baisse des prix des appartements existants touche l'ensemble des quartiers dans des proportions importantes (entre -5,1% et -21,6%), comme le montre le [Tableau 27](#). Compte-tenu du nombre de transactions limité à l'échelle des quartiers, il n'est pas pertinent d'accorder trop d'attention aux hétérogénéités en matière de baisses de prix, qui peuvent être dues également à des effets de composition : les appartements vendus en 2024 dans un quartier ont pu être en moyenne de « meilleure qualité » (plus récents, de meilleure performance énergétique, etc.) et/ou plus petits (le prix par m<sup>2</sup> étant en général décroissant avec la surface) qu'ils ne l'étaient en 2022, ce qui a des effets sur la variation du prix moyen.

<sup>7</sup> Seuls les quartiers au sein desquels au minimum 5 ventes ont été enregistrées sont représentés dans les statistiques. Les données sur les ventes de maisons ne sont pas intégrées, à défaut d'informations suffisantes sur sa surface et la description des biens vendus (ces informations officielles étant issues du cadastre vertical pour les appartements).

Si l'on regarde le niveau des prix des appartements existants, le prix moyen pour un appartement existant était de 6 567 € à Esch-sur-Alzette. Le quartier Universitéit reste le plus cher de la ville, avec des prix au m<sup>2</sup> qui approchent 7 900 €/m<sup>2</sup>, suivi de Dellhéicht (environ 7 400 €/m<sup>2</sup>). Il est important de noter que le quartier Universitéit, qui a été construit récemment, comporte naturellement des appartements plus récents, en moyenne, que dans les autres quartiers. Ce facteur s'ajoute à celui de la forte attractivité du quartier pour expliquer que les prix y soient élevés. Les logements y sont également de tailles plus petites, or le prix au m<sup>2</sup> est plus élevé pour les appartements de petite surface, comme indiqué auparavant. A l'opposé, les prix les moins élevés sont relevés dans le quartier du Brill (un peu moins de 6 000 €/m<sup>2</sup>) et à Lankelz (environ 6 100 €/m<sup>2</sup>).

Si l'on se tourne vers les appartements en construction, il est très clair que ce marché est généralement tiré par un grand projet ou un petit nombre de projets dans un ou deux quartiers précis. En 2024, ce fut le projet « Rout Lëns, Lentille Terres rouges », commercialisé dans le quartier Grenz. En dehors de ce projet (pour lesquels 36 appartements ont été vendus, essentiellement en fin d'année 2024), seules deux transactions portant sur des appartements en construction ont été relevées en 2024 dans la commune d'Esch-sur-Alzette.

En conclusion, il apparaît nécessaire de distinguer très clairement les marchés des appartements existants et des appartements en construction. Pour ces derniers, les prix de vente sont en général tirés par un ou quelques projets, ce qui rend l'interprétation de l'évolution des prix très difficile à un niveau communal ou infra-communal. En revanche, pour les appartements existants, le flux de ventes est plus important et davantage diffusé sur le territoire. Il permet de montrer que les prix de vente des appartements existants ont baissé dans l'intégralité des quartiers de Esch-sur-Alzette. Toutefois, la hiérarchie des quartiers en termes de prix n'a que peu été impactée : les quartiers les plus chers restent Universitéit et Dellhéicht, alors que le quartier du Brill reste moins cher que la moyenne communale. Les prix moyens varient assez fortement sur le territoire.

Tableau 26 : Nombre de ventes et prix de vente des appartements par quartier pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024

Quartier	Ventes d'appartements existants – 2024			Ventes d'appartements en construction (VEFA) – 2024		
	Nombre de ventes	Prix moyen au m <sup>2</sup>	Fourchette de prix au m <sup>2</sup>	Nombre de VEFA	Prix moyen au m <sup>2</sup>	Fourchette de prix au m <sup>2</sup>
Al-Esch	43	<b>6 410 €</b>	4 796 € - 8 667 €	0	*	*
Belval	0	*	*	0	*	*
Brill	46	<b>5 922 €</b>	4 002 € - 7 552 €	0	*	*
Bruch	9	<b>6 552 €</b>	5 692 € - 8 813 €	0	*	*
Dellhéicht	13	<b>7 403 €</b>	5 308 € - 9 072 €	0	*	*
Fettmeth	2	*	*	0	*	*
Grenz	3	*	*	36	<b>8 564 €</b>	7 350 € - 9 437 €
Lalleng	12	<b>6 632 €</b>	5 556 € - 7 951 €	0	*	*
Lankelz	16	<b>6 092 €</b>	4 832 € - 7 204 €	0	*	*
Neiduerf	4	*	*	0	*	*
Park	0	*	*	0	*	*
Raemerich	2	*	*	0	*	*
Schlassgoard	0	*	*	0	*	*
Sommet	0	*	*	0	*	*
Uecht	12	<b>6 849 €</b>	5 686 € - 7 839 €	0	*	*
Universitéit	17	<b>7 841 €</b>	6 644 € - 9 359 €	2	*	*
Wobrécken	2	*	*	0	*	*
Zaerpert	2	*	*	0	*	*
Esch-sur-Alzette	<b>183</b>	<b>6 567 €</b>	<b>4 566 € - 9 002 €</b>	<b>38</b>	<b>8 512 €</b>	<b>7 210 € - 9 892 €</b>
G.-D. de Luxembourg	<b>3 075</b>	<b>7 704 €</b>	<b>4 588 € - 11 720 €</b>	<b>482</b>	<b>9 699 €</b>	<b>6 196 € - 14 100 €</b>

Source : Ministère du Logement – Observatoire de l’Habitat (2024), avec la collaboration de l’Administration de l’Enregistrement, des Domaines et de la TVA.

Tableau 27 : Evolution du nombre de ventes et du prix de vente des appartements au m<sup>2</sup> par quartier entre 2022 et 2024

Quartier	Ventes d'appartements existants – Variation 2022/2024	
	Nombre de ventes	Prix moyen au m <sup>2</sup>
<b>Al-Esch</b>	-20,4%	-9,6%
<b>Belval</b>	*	*
<b>Brill</b>	-22,0%	-12,0%
<b>Bruch</b>	-43,8%	-11,4%
<b>Dellhéicht</b>	-31,6%	-11,1%
<b>Fettmeth</b>	*	*
<b>Grenz</b>	*	*
<b>Lalleng</b>	-14,3%	-17,5%
<b>Lankelz</b>	-27,3%	-21,6%
<b>Neiduerf</b>	*	*
<b>Park</b>	*	*
<b>Raemerich</b>	*	*
<b>Schlassgaard</b>	*	*
<b>Sommet</b>	*	*
<b>Uecht</b>	-47,8%	-5,1%
<b>Universitéit</b>	-29,2%	-12,0%
<b>Wobrécken</b>	*	*
<b>Zaerpert</b>	*	*
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>-35,8%</b>	<b>-12,8%</b>
<b>G.-D. de Luxembourg</b>	<b>-5,2%</b>	<b>-11,1%</b>

Source : Ministère du Logement – Observatoire de l’Habitat (2022-2024), avec la collaboration de l’Administration de l’Enregistrement, des Domaines et de la TVA.

## 3.2. Appartements annoncés pour la location

### Encart méthodologique

Les données sur l'offre et les loyers des appartements nouvellement mis en location proviennent de l'Observatoire de l'Habitat, qui recense les données en collaboration avec Immotop.lu. Il s'agit des appartements nouvellement mis en location, et non des baux en cours.

L'adresse des biens n'est cependant pas connue, impliquant que les données ne peuvent pas être présentées à l'échelle des quartiers, mais seulement à l'échelle communale. Toutefois, cela permet de comparer Esch-sur-Alzette aux autres communes de la Région Sud ainsi qu'à la capitale et au pays dans son ensemble. Pour des questions de représentativité statistique, les loyers ne sont pas affichés pour les communes où le nombre d'annonces est inférieur à 30. Les statistiques représentées se rapportent aux années 2019 à 2024 : entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre jusqu'au 2023 inclus et du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre 2024 pour la dernière période (données du dernier trimestre 2024 non disponibles au moment de l'écriture du rapport).

Selon les données de l'Observatoire de l'Habitat, le nombre d'offres d'appartements à la location à Esch-sur-Alzette a augmenté depuis 2019 (724 offres) pour arriver à un pic en 2022 de 1 350 offres ([Tableau 28](#)). Le tableau visualise un effondrement important de l'offre en 2023 avec moins de la moitié d'annonces (604) par rapport à l'année précédente. Au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 30 septembre 2024, la dynamique a montré des signes de reprise, puisque le nombre de prises de location a dépassé, celui de 2023 (629). Des tendances similaires sont observées pour la Ville de Luxembourg et pour le pays en général, avec la seule exception que le pic y avait déjà été atteint en 2021 et qu'un recul d'offres y était déjà constaté en 2022. Dans les autres communes de la Région Sud, ce phénomène est également observable, mais de manière moins prononcée.

L'une des interprétations possibles de cet effondrement du nombre d'offres locatives en 2023 pourrait être qu'en raison du renchérissement des coûts d'emprunts immobiliers, les démarches d'acquisition se sont raréfiées et les locataires ont donc moins eu tendance à déménager, réduisant ainsi le nombre de remises de biens sur le marché locatif.

Tableau 28 : Nombre d'offres pour la location d'appartements par commune entre 2019 et 2024

Commune	2019	2020	2021	2022	2023	1 <sup>er</sup> octobre 2023 - 30 septembre 2024
<b>Esch-sur-Alzette</b>	724	899	1257	1357	604	629
<b>Bettembourg</b>	74	111	67	63	50	65
<b>Differdange</b>	282	276	341	262	193	227
<b>Dudelange</b>	209	186	219	196	186	136
<b>Käerjeng</b>	91	90	81	60	81	102
<b>Kayl</b>	71	60	76	53	65	67
<b>Mondercange</b>	57	61	82	104	53	72
<b>Pétange</b>	280	222	241	198	161	135
<b>Rumelange</b>	16	24	32	20	16	13
<b>Sanem</b>	130	129	133	105	93	72
<b>Schifflange</b>	144	117	140	113	81	58
<b>Luxembourg</b>	7 408	8 583	12 353	8 362	5 409	5 472
<b>G.-D. de Luxembourg</b>	<b>13 289</b>	<b>14 775</b>	<b>20 208</b>	<b>14 653</b>	<b>10 514</b>	<b>10 328</b>

Source : Ministère du Logement - Observatoire de l'Habitat (Base prix annoncés 2019-2024), en collaboration avec le portail immobilier IMMOTOP.LU

Comme dans les autres communes, il existe une tendance orientée à la hausse du loyer mensuel moyen au mètre carré des appartements nouvellement annoncés à Esch-sur-Alzette, mais qui fluctue tout de même de manière importante, en raison de la diversité des biens loués. Rappelons que le loyer moyen par m<sup>2</sup> a tendance à diminuer avec la taille des biens, alors que le loyer total, lui, augmente bien sûr avec la taille des biens. Si en 2019, le loyer moyen s'élevait à 24,43 €/m<sup>2</sup>, il est monté à 38,30 €/m<sup>2</sup> en 2024 ([Tableau 29](#)). Ce prix est parmi les plus élevés de la Région Sud (derrière Mondercange), et il est également plus élevé que la moyenne nationale (35,41 €/m<sup>2</sup>).

Esch-sur-Alzette est donc une commune présentant des loyers élevés au m<sup>2</sup>, alors même qu'elle présente le loyer moyen le plus bas de l'ensemble de la Région Sud. Cette différence s'explique par la petite taille des appartements mis en location à Esch-sur-Alzette. Ainsi, la taille moyenne observée à Esch-sur-Alzette est de 32,2 m<sup>2</sup> en 2024 contre 46,6 m<sup>2</sup> dans la Ville de Luxembourg et 50,0 m<sup>2</sup> dans le pays ([Tableau 30](#)). Si cette taille moyenne varie selon les années et avait atteint un pic à Esch-sur-Alzette en 2019 (45,9 m<sup>2</sup>), cette dernière reste constamment la commune avec la taille moyenne la plus petite de la Région Sud. Cette offre de logements de tailles réduites répond très imparfaitement aux besoins des familles avec enfants cherchant un appartement à la location à Esch-sur-Alzette, et elle n'est pas compensée par l'offre de locations de maisons, qui, entre le 1<sup>er</sup> octobre 2023 et le 30 septembre 2024 n'était que de 14. En revanche, elle est plus en mesure de répondre au besoin de chambres pour étudiants, pour jeunes ou autres personnes vivant seules.

Tableau 29 : Loyers moyens annoncés pour les appartements en € courants et au m<sup>2</sup> en € courants par commune entre 2019 et 2024

Commune	2019		2020		2021	
	en € courant	au m <sup>2</sup> en € courant	en € courant	au m <sup>2</sup> en € courant	en € courant	au m <sup>2</sup> en € courant
<b>Esch-sur-Alzette</b>	1121	24,43	1028	33,17	1050	31,07
<b>Bettembourg</b>	1215	23,40	1414	20,55	1314	22,35
<b>Differdange</b>	1135	20,39	1185	23,09	1226	23,87
<b>Dudelange</b>	1288	22,95	1215	23,83	1262	24,93
<b>Käerjeng</b>	1334	16,79	1335	18,58	1399	19,13
<b>Kayl</b>	1215	20,75	1242	22,40	1299	22,44
<b>Mondercange</b>	1343	23,26	1353	24,33	1353	32,45
<b>Pétange</b>	1190	18,05	1215	19,62	1295	21,15
<b>Rumelange</b>	*	*	*	*	1183	21,12
<b>Sanem</b>	1360	19,32	1287	20,14	1470	20,01
<b>Schifflange</b>	1197	21,40	1198	24,41	1313	22,90
<b>Luxembourg</b>	1772	31,94	1585	37,48	1594	35,58
<b>G.-D. de Luxembourg</b>	<b>1591</b>	<b>27,05</b>	<b>1492</b>	<b>32,04</b>	<b>1510</b>	<b>31,35</b>

Commune	2022		2023		1 <sup>er</sup> octobre 2023 - 30 septembre 2024	
	en € courant	au m <sup>2</sup> en € courant	en € courant	au m <sup>2</sup> en € courant	en € courant	au m <sup>2</sup> en € courant
<b>Esch-sur-Alzette</b>	1023	40,00	1311	32,37	1235	38,30
<b>Bettembourg</b>	1522	21,65	1569	25,59	1605	30,65
<b>Differdange</b>	1220	26,55	1490	25,82	1430	27,29
<b>Dudelange</b>	1362	25,63	1459	28,28	1444	29,77
<b>Käerjeng</b>	1421	19,42	1659	22,55	1277	32,12
<b>Kayl</b>	1329	22,60	1623	23,70	1534	23,62
<b>Mondercange</b>	1125	41,31	1755	32,39	1660	39,42
<b>Pétange</b>	1386	23,05	1437	24,79	1490	24,49
<b>Rumelange</b>	*	*	*	*	*	*
<b>Sanem</b>	1588	20,74	1587	23,11	1606	25,40
<b>Schifflange</b>	1279	25,06	1373	27,16	1497	25,31
<b>Luxembourg</b>	1581	39,16	1945	37,26	1934	41,51
<b>G.-D. de Luxembourg</b>	<b>1509</b>	<b>34,15</b>	<b>1797</b>	<b>31,55</b>	<b>1771</b>	<b>35,41</b>

Source : Ministère du Logement - Observatoire de l'Habitat (Base prix annoncés 2019-2024), en collaboration avec le portail immobilier IMMOTOP.LU

Tableau 30 : Taille moyenne des appartements annoncés par commune entre 2019 et 2024 en m<sup>2</sup>

Commune	2019	2020	2021	2022	2023	1 <sup>er</sup> octobre 2023 - 30 septembre 2024
<b>Esch-sur-Alzette</b>	45,9	31,0	33,8	25,6	40,5	32,2
<b>Bettembourg</b>	51,9	68,8	58,8	70,3	61,3	52,4
<b>Differdange</b>	55,7	51,3	51,4	45,9	57,7	52,4
<b>Dudelange</b>	56,1	51,0	50,6	53,1	51,6	48,5
<b>Käerjeng</b>	79,4	71,8	73,1	73,2	73,6	39,8
<b>Kayl</b>	58,6	55,5	57,9	58,8	68,5	65,0
<b>Mondercange</b>	57,7	55,6	41,7	27,2	54,2	42,1
<b>Pétange</b>	66,0	61,9	61,2	60,1	57,9	60,8
<b>Rumelange</b>	*	*	56,0	*	*	*
<b>Sanem</b>	70,4	63,9	73,5	76,6	68,7	63,2
<b>Schifflange</b>	55,9	49,1	57,3	51,0	50,6	59,1
<b>Luxembourg</b>	55,5	42,3	44,8	40,4	52,2	46,6
<b>G.-D. de Luxembourg</b>	<b>58,8</b>	<b>46,6</b>	<b>48,2</b>	<b>44,2</b>	<b>56,9</b>	<b>50,0</b>

Source : Ministère du Logement - Observatoire de l'Habitat (Base prix annoncés 2019-2024), en collaboration avec le portail immobilier IMMOTOP.LU

### 3.3. Logements locatifs abordables et gestion locative sociale

#### Encart méthodologique

Les données sur les logements locatifs abordables se réfèrent aux logements gérés par les promoteurs-bailleurs sociaux publics, à savoir la Ville d'Esch-sur-Alzette, le Fonds du Logement (FDL) et la Société nationale des habitations à bon marché (SNHBM). Les logements mis à disposition par l'outil de la Gestion locative sociale (GLS) sont également pris en compte. L'indicateur n'inclut en revanche ni les logements d'urgence, ni les logements abordables en accession aidée à la propriété, ni les logements locatifs abordables mis à disposition par d'autres bailleurs sociaux que les promoteurs-bailleurs publics.

Les informations proviennent de sources différentes. Concernant la location abordable, elles sont premièrement issues du registre des logements locatifs abordables du Service Logement de la Ville d'Esch-sur-Alzette pour les logements appartenant à la Ville. Ces informations renvoient à la situation d'octobre 2024. Une deuxième source d'informations concerne les logements locatifs abordables appartenant au Fonds du Logement, mise à disposition par la Ville d'Esch-sur-Alzette en 2020 et complétée à l'aide des rapports d'activités du Fonds du Logement jusqu'à l'année 2023 incluse. Une troisième source de données est la Société nationale des habitations à bon marché, qui dispose de logements à Esch-sur-Alzette (situation en mars 2025).

Le nombre total d'habitants est connu pour les logements appartenant à la Ville d'Esch-sur-Alzette et à la SNHBM. En ce qui concerne le parc de logements abordables de la Ville, certaines informations supplémentaires relatives aux logements occupés sont également connues.

Les informations sur la Gestion locative sociale des logements gérés par la Ville d'Esch-sur-Alzette proviennent du Service Logement de la Ville, en date d'octobre 2024. Pour les logements en GLS gérés par d'autres gestionnaires sur le territoire communal, ce sont les chiffres issus du Ministère du Logement et de l'Aménagement du Territoire qui ont été pris en compte (situation en avril 2025).

Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 7 août 2023, les logements locatifs sociaux sont dorénavant appelés logements locatifs abordables. En plus des logements locatifs abordables, il existe depuis 2009 le système de la Gestion locative sociale. Ce système permet à des propriétaires privés de mettre à disposition leur logement à des fondations, communes ou syndicats de communes qui les louent en tant que gestionnaire à des personnes à revenus modestes à des prix inférieurs au prix du marché. En échange, les propriétaires profitent d'un certain nombre de garanties ainsi que de déductions fiscales. Pour cela, les gestionnaires doivent être conventionnés par le Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire.

En 2024, le territoire communal d'Esch-sur-Alzette comptabilise 654 logements locatifs abordables appartenant à des promoteurs-bailleurs sociaux publics, qu'ils soient occupés ou en rénovation. Parmi ceux-ci, la Ville détient 266 logements occupés, chiffre comparable à celui observé en 2020 et 2022. Cependant, le nombre de logements vacants - en partie non louables en l'état - appartenant à la Ville a diminué de 28 unités. Cette baisse résulte de plusieurs facteurs : certains logements sont sortis du parc locatif en vue de la réalisation d'un projet d'habitation participatif, d'autres sont utilisés pour une réaffectation et d'autres encore sont proposés en gestion à un autre bailleur social public.

En ce qui concerne les autres promoteurs-bailleurs sociaux publics, le nombre de logements locatifs abordables appartenant à la SNBHM a diminué de deux unités, atteignant 22 logements, tandis que le Fonds du Logement a enregistré une augmentation de 84 unités, portant son total à 327 logements. Cette augmentation est due à l'achèvement de trois résidences dans le cadre du projet des Nonnewisen.

Les seules informations disponibles concernant le nombre d'habitants dans les logements locatifs abordables concernent la Ville d'Esch-sur-Alzette (449 habitants) et la SNHBM (52 habitants).

*Tableau 31 : Evolution du nombre de logements locatifs abordables et du nombre d'occupants (années 2020, 2022, 2024)*

Promoteurs-bailleurs sociaux publics	Nombre de logements				Nombre d'habitants			
	2020	2022	Evolution entre 2022 et 2024	2024	2020	2022	Evolution entre 2022 et 2024	2024
<b>Ville d'Esch-sur-Alzette</b>	328	335	↗	305	450	444	↗	449
<i>dont logements occupés</i>	266	268		266				
<i>dont logements vides et en partie non louables en l'état</i>	62	67		39				
<b>Fonds du Logement</b>	208	243	↗	327	391	na	na	na
<b>SNHBM</b>	24	24	≈	22	58	55	≈	52
<b>Total</b>	<b>560</b>	<b>602</b>	↗	<b>654</b>	<b>899</b>	<b>na</b>	<b>na</b>	<b>na</b>

Sources : Service Logement – Ville d'Esch-sur-Alzette, 2024 ; SNHBM, 2025 ; FDL 2020-2023 – Traitement : LISER.

Les 266 logements locatifs abordables occupés appartenant à la Ville d'Esch-sur-Alzette sont ceux pour lesquels le plus de caractéristiques sont connues. La taille moyenne de ces logements est de 59,9 m<sup>2</sup> et, en moyenne, un logement est occupé par 1,7 personne. Le [Tableau 32](#) montre que plus de la moitié des logements locatifs abordables (58,3%) ciblent les personnes vivant seules et qu'uniquement 5,3% des logements sont occupés par au moins quatre personnes. Presque l'exclusivité du parc de logements locatifs est constitué d'appartements (94,4%). Les appartements comptent en moyenne 1,6 habitant tandis que pour les maisons, ce nombre s'élève à 3,4 habitants.

Tableau 32 : Nombre de logements locatifs abordables occupés appartenant à la Ville d'Esch-sur-Alzette en fonction du nombre de résidents en 2024

Nombre de personnes par ménage	Nombre de ménages concernés	Part (en %)
<b>1</b>	155	58,3
<b>2</b>	63	23,7
<b>3</b>	34	12,8
<b>4</b>	10	3,8
<b>5 et plus</b>	4	1,5
<b>Total</b>	<b>266</b>	<b>100,0</b>

Source : Service Logement – Ville d'Esch-sur-Alzette, 2024.

Le tableau suivant met en évidence la taille des logements occupés relevant du parc locatif de la Ville. La grande majorité des logements offrent au maximum 75 m<sup>2</sup>, ce qui rend compliqué le fait d'y loger des familles avec plusieurs enfants.

Tableau 33 : Taille moyenne et nombre d'habitants des logements locatifs abordables occupés appartenant à la Ville d'Esch-sur-Alzette en 2024

Taille des logements en m <sup>2</sup>	Nombre de logements	Nombre d'habitants	Nombre moyen d'habitants par logement
<b>30,1-45,0</b>	74	80	1,1
<b>45,1-60,0</b>	71	96	1,4
<b>60,1-75,0</b>	83	165	2,0
<b>75,1-90,0</b>	19	38	2,0
<b>90,1 et plus</b>	19	70	3,7
<b>Total</b>	<b>266</b>	<b>449</b>	<b>1,7</b>

Source : Service Logement – Ville d'Esch-sur-Alzette, 2024.

Tableau 34 : Logements locatifs abordables occupés appartenant à la Ville d’Esch-sur-Alzette par quartier en 2024

<b>Quartier</b>	<b>Nombre de logements</b>	<b>Nombre d'habitants</b>	<b>Nombre moyen de personnes par logement</b>	<b>Taille moyenne des logements en m<sup>2</sup></b>
<b>Al-Esch</b>	17	37	2,2	69,8
<b>Brill</b>	12	27	2,3	79,3
<b>Bruch</b>	13	16	1,2	51,6
<b>Dellhéicht</b>	57	72	1,3	45,8
<b>Lalleng</b>	68	122	1,8	59,7
<b>Lankelz</b>	34	64	1,9	73,0
<b>Neiduerf</b>	25	38	1,5	48,8
<b>Park</b>	1	*	*	*
<b>Raemerich</b>	11	17	1,5	59,1
<b>Uecht</b>	25	43	1,7	60,9
<b>Wobrécken</b>	3	*	*	*
<b>Total</b>	<b>266</b>	<b>449</b>	<b>1,7</b>	<b>59,5</b>

Source : Service Logement – Ville d’Esch-sur-Alzette, 2024.

Les logements en Gestion locative sociale complètent l’offre de logements locatifs abordables. En 2024, la Ville d’Esch-sur-Alzette gère 20 logements mis à disposition par des personnes privées, au sein desquels habitent 75 personnes. Comparé à 2022, le nombre de logements est resté constant tandis que le nombre d’habitants a augmenté de 15 personnes, en raison du fait que certains appartements ont été remplacés par des locations de maisons unifamiliales permettant d’accueillir des familles plus grandes.

Le Service Logement de la Ville d’Esch-sur-Alzette est loin d’être le seul acteur de la Gestion locative sociale, bien au contraire. Ainsi les chiffres du Ministère du Logement et de l’Aménagement du territoire montrent qu’il existe en 2025, sur le territoire communal, 110 logements supplémentaires en GLS. En rajoutant les 20 logements gérés par la Ville d’Esch-sur-Alzette, le nombre total de logements gérés en GLS s’élève ainsi à 130 unités. Par rapport à 2021, le nombre de logements gérés en GLS a donc augmenté de 14 unités.

La Fondation pour l'accès au logement est l'acteur qui gère le plus grand nombre de logements en GLS, avec un total de 41 unités (31,5% de l'ensemble des logements gérés en GLS). Ce nombre a très légèrement régressé depuis 2020 ([Tableau 35](#)), du fait probablement d'un nombre grandissant d'acteurs œuvrant dans le secteur de la GLS, et donc d'une augmentation de la part relative de ces différents acteurs. Les autres acteurs qui opèrent sur le territoire

de la Ville d'Esch-sur-Alzette sont Wunnengshëllef, Croix-Rouge, Fondation Jugend an Drogenhëllef, Solina Solidarité Jeunes, Hëllef um Terrain asbl, Life asbl, Arcus, Cohabitation et Inter-Actions.

*Tableau 35 : Evolution du nombre de logements gérés en Gestion locative sociale par gestionnaire (années 2020, 2022, 2024)*

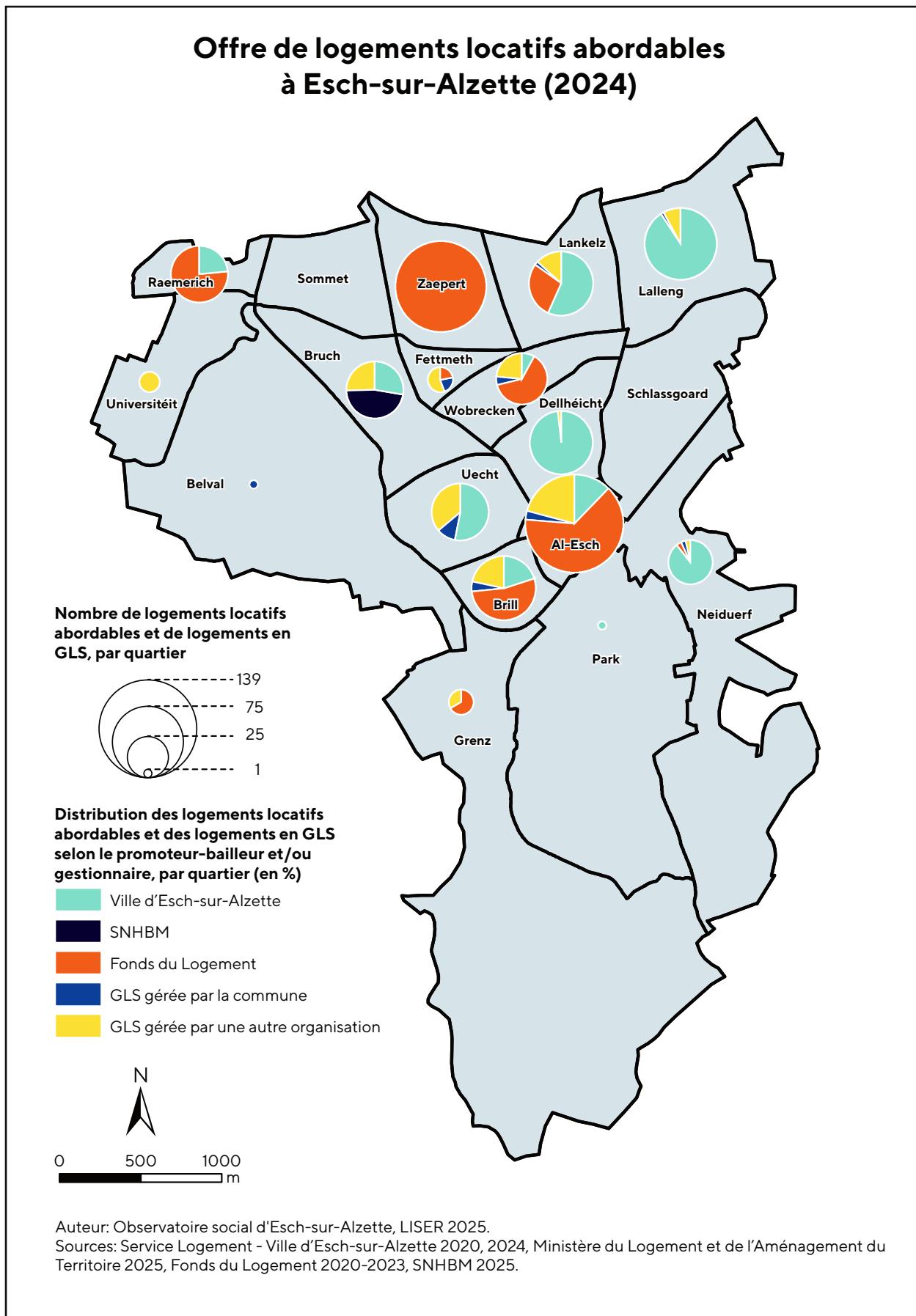
Gestionnaire	2020	2022	Evolution entre 2022 et 2024	2024
<b>Ville d'Esch-sur-Alzette</b>	5	20	≈	20
<b>Fondation pour l'accès au logement</b>	44	43	↓	41
<b>Autres gestionnaires</b>	na	53	↗	69
<b>Total</b>	<b>na</b>	<b>116</b>	<b>↗</b>	<b>130</b>

Sources : Service Logement – Ville d'Esch-sur-Alzette, 2024 ; Ministère du Logement et de l'Aménagement du Territoire, 2025 – Traitement : LISER.

En tenant compte des logements locatifs abordables communaux occupés, de même que les logements locatifs abordables relevant des autres promoteurs-bailleurs publics ainsi que des logements de la GLS, il existe 745 unités sur le territoire de la ville offertes aux familles les plus démunies. Comparé à 2022, et en considérant à cette même date également les logements locatifs abordables communaux qui étaient occupés, le nombre total de logements a augmenté de 94 unités.

La carte montre la répartition territoriale des logements locatifs abordables et des logements en gestion locative sociale. Comme en 2022, le quartier Al-Esch en compte le plus, ce qui est entre autres dû aux logements créés par le Fonds du Logement lors des travaux d'assainissement de ce quartier à partir de la fin des années 1980. Al-Esch est suivi de très près par le quartier Zaerpert, suite aux nouvelles constructions dans les Nonnewisen où le Fonds du Logement gère 120 logements locatifs abordables. Les autres logements se répartissent dans l'ensemble des quartiers de la ville, à l'exception des quartiers les moins peuplés.

Carte 10 : Offre de logements locatifs abordables à Esch-sur-Alzette (2024)



## 3.4. Les demandeurs de logements locatifs abordables

### Encart méthodologique

Les informations sur les demandeurs des logements locatifs abordables communaux proviennent du Service Logement de la Ville d'Esch-sur-Alzette. Elles reflètent la situation d'octobre 2024. Depuis 2024, la commune admet également des demandes émises par des personnes habitant à l'extérieur de la commune, en vue d'anticiper la mise en place du Registre national des logements abordables (RENLA). Contrairement aux années 2020 et 2022, les données actuelles se réfèrent donc à une population plus importante que les seuls habitants de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

Les données présentées ici ne concernent que les demandes adressées directement à la Ville d'Esch-sur-Alzette, sachant que les intéressés peuvent pour l'instant encore soumettre en parallèle des demandes auprès d'autres acteurs publics : Fonds du Logement et Société nationale des Habitations à bon Marché. Cela changera lors de la mise en place du RENLA, qui centralisera la liste d'attente des demandeurs dans une base de données et plateforme unique. Les différents bailleurs sociaux auront accès à la liste d'attente du RENLA et pourront dès lors attribuer leurs logements disponibles avec leur clientèle cible.

Afin d'avoir des effectifs minimaux et de garantir la protection des données, la carte des demandeurs résidant dans la commune visualise des quartiers regroupés.

La demande de logements locatifs abordables excède de très loin l'offre disponible. Le Service Logement de la Ville d'Esch-sur-Alzette comptait ainsi 425 demandes en octobre 2024, pour un parc total de 266 logements locatifs abordables occupés. Parmi les demandeurs, 401 habitaient sur le territoire de la Ville d'Esch-sur-Alzette et 24 dans d'autres communes, dont la moitié dans la Région Sud.

Le nombre de demandeurs s'accroît avec le temps : ils étaient ainsi 291 en 2020 et 356 en 2022. Même en faisant abstraction des 24 demandeurs résidant à l'extérieur de la commune, le nombre de demandes a augmenté de 37,8% en comparaison avec 2020 et de 12,6% en comparaison avec 2022.

Les ménages résidant à Esch-sur-Alzette sont inscrits en moyenne depuis 23,4 mois sur la liste d'attente. La durée d'attente s'est allongée de trois mois depuis 2022.

Tableau 36 : Durée d'inscription des résidents d'Esch-sur-Alzette sur les listes d'attente pour obtenir un logement abordable locatif communal en 2024

Nombre de mois sur la liste d'attente	Nombre de demandes
<b>0-6</b>	92
<b>7-12</b>	87
<b>13-18</b>	58
<b>19-24</b>	48
<b>25-30</b>	17
<b>31-36</b>	16
<b>37-42</b>	19
<b>43-48</b>	16
<b>49-60</b>	16
<b>61-72</b>	14
<b>73-96</b>	9
<b>97+</b>	9
<b>Total</b>	<b>401</b>

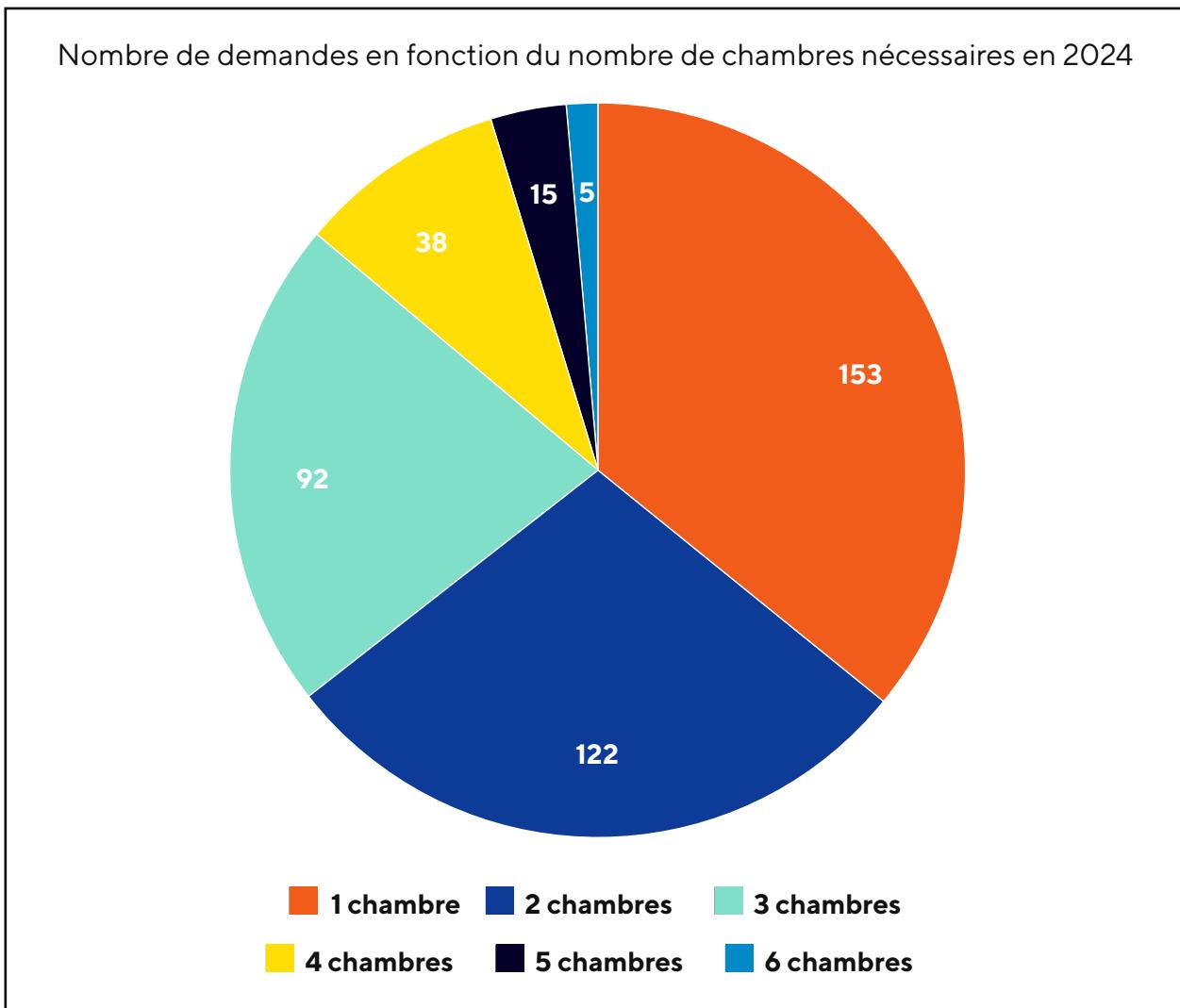
Source : Service Logement - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2024.

Les 401 ménages habitant à Esch-sur-Alzette ayant introduit une demande sont composés de 1 127 individus, dont 609 adultes et 518 enfants. Les 24 ménages habitant hors Esch-sur-Alzette comptent 34 adultes et 24 enfants. Le nombre de personnes sur la liste d'attente s'élève donc à un total 1185 personnes, soit 2,6 fois le nombre total de personnes résidant actuellement dans les logements locatifs abordables appartenant à la commune (449 personnes).

En tenant compte de l'ensemble des demandeurs (résidents d'Esch-sur-Alzette ou d'une autre commune), 49% sont mariés, 27% sont célibataires, 24% sont séparés, divorcés ou veufs.

En fonction de la composition familiale, c'est-à-dire du nombre d'adultes, du nombre d'enfants au-dessus de 12 ans et en-dessous de 12 ans et de leur sexe, les demandeurs ont des besoins différenciés concernant le nombre de chambres. Ainsi 36% des demandeurs ont besoin de logements constitués d'une chambre (correspondant à 153 logements), 29% de deux chambres (122 logements) et 22% de trois chambres (92 logements). Certaines familles nombreuses devraient même idéalement bénéficier de 4 chambres (38 demandes), de 5 chambres (15 demandes) voire même 6 chambres (5 demandes).

Figure 8 : Demandes de logements locatifs abordables communaux en fonction du nombre de chambres nécessaires en 2024



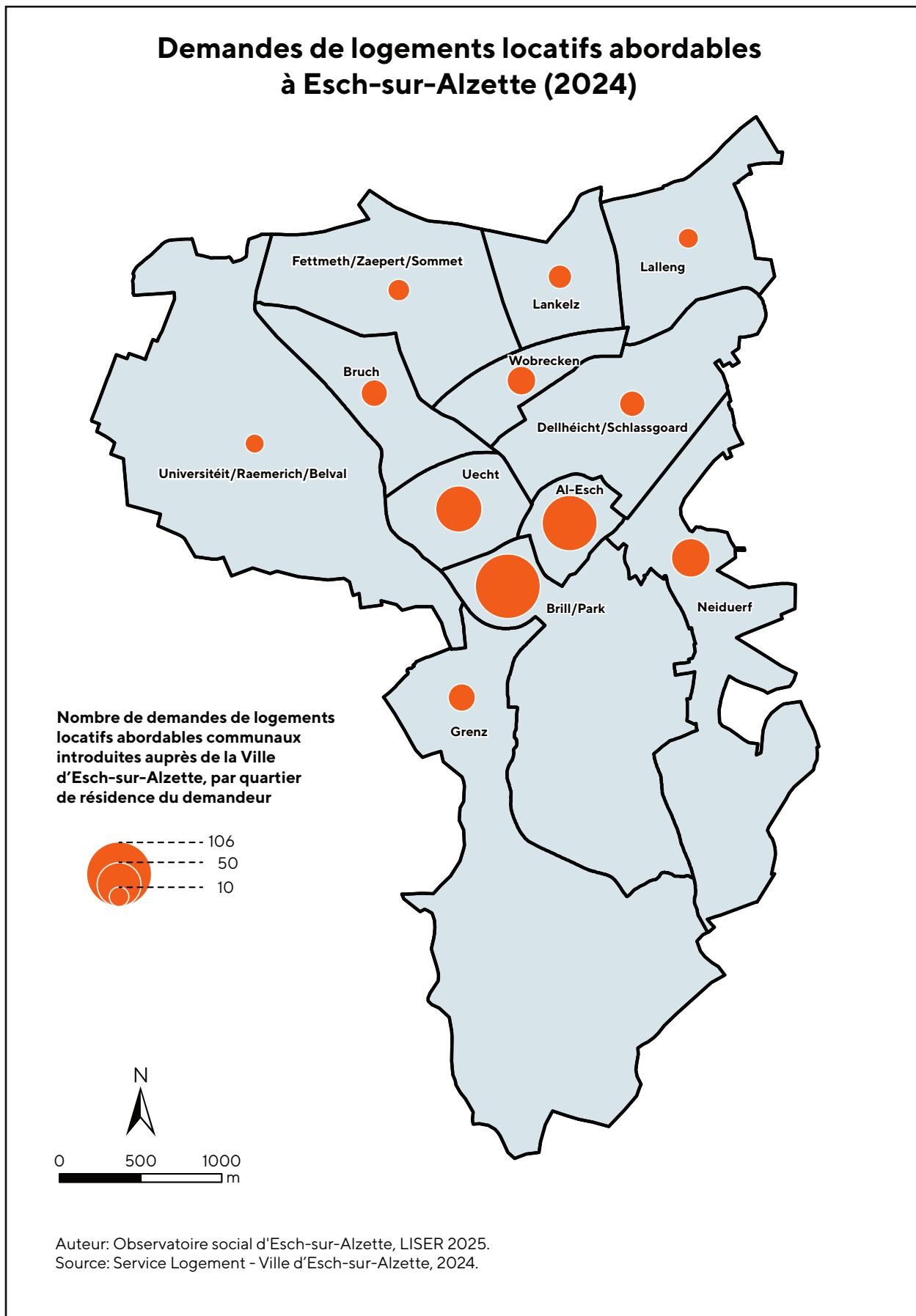
Source : Service Logement - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2024 - Traitement : LISER.

En 2024, 18% des demandeurs ont la nationalité luxembourgeoise, 31% la nationalité portugaise, 13% une autre nationalité de l'Union européenne et 38% une nationalité différente. 49% reçoivent un salaire, 9% sont retraités, 2% touchent le RPGH, 8% sont au chômage et 27% perçoivent le REVIS.<sup>8</sup>

La carte montre que les quartiers centraux de Brill et Al-Esch concentrent presque la moitié des demandeurs (46%). Ce constat n'est pas étonnant, vu que les autres indicateurs montrent que ces quartiers sont socialement moins favorisés en comparaison du reste de la ville. Il faut ajouter que l'adresse de l'Office social, qui est le 21, rue Louis Pasteur dans le quartier du Brill, fait parfois office d'adresse de référence pour des demandeurs n'ayant pas d'adresse légale au Luxembourg. Cela contribue également à expliquer l'importance de ce quartier au sein de l'ensemble des demandeurs, puisqu'environ 50 personnes sont inscrites à cette adresse.

<sup>8</sup> Les 4% restant n'ont soit rien déclaré, soit ils sont en congé parental ou dans le régime d'Allocation temporaire d'invalidité (ATI).

Carte 11: Demandes de logements locatifs abordables à Esch-sur-Alzette



## 3.5. Âge moyen des bâtiments résidentiels

### Encart méthodologique

Les données sur l'âge moyen des bâtiments résidentiels proviennent du registre communal des bâtiments et se rapportent à 2024. Sont considérés comme bâtiments résidentiels les maisons unifamiliales, les immeubles d'habitation, les immeubles à usage mixte, les logements étudiants et les structures d'hébergement.

L'information est restituée sous la forme d'une moyenne à l'échelle de l'îlot (chacun d'entre-eux comptant au moins cinq bâtiments résidentiels).

Le registre communal des bâtiments compte 6 713 bâtiments résidentiels en 2024. L'année de construction est connue pour 6 612 d'entre eux. Le fichier compte 120 bâtiments résidentiels de plus qu'en 2022, et ces constructions récentes ont légèrement fait évoluer l'année moyenne de construction du parc de bâtiments résidentiels, qui est passée de 1947 à 1948. 50% des bâtiments résidentiels de la commune d'Esch ont été construits avant 1940. La part des bâtiments résidentiels construits depuis l'année 2000 est passée de 10,7% en 2022 à 11,1% en 2024.

La carte ci-dessous ne diffère logiquement que très peu des cartes présentées dans les rapports précédents, à l'exception du quartier Zaerpert, qui a vu se rajouter des îlots.

Le tableau ci-dessous montre que les quartiers comptant les bâtiments résidentiels les plus anciens sont les quartiers Schlassgoard, Grenz et Brill, dont l'année moyenne de construction est 1927 pour le premier et 1929 pour les deux autres. Concernant les quartiers les plus jeunes, le tableau montre un saut important entre les trois quartiers ayant l'année moyenne de construction la plus récente : à Wobrécken, les bâtiments résidentiels ont été construits en moyenne en 1967, tandis que pour Zaerpert l'année moyenne de construction est 2009 et elle est encore plus récente pour Universitéit (2013).

Tableau 37 : Année moyenne de construction des bâtiments résidentiels par quartier en 2024

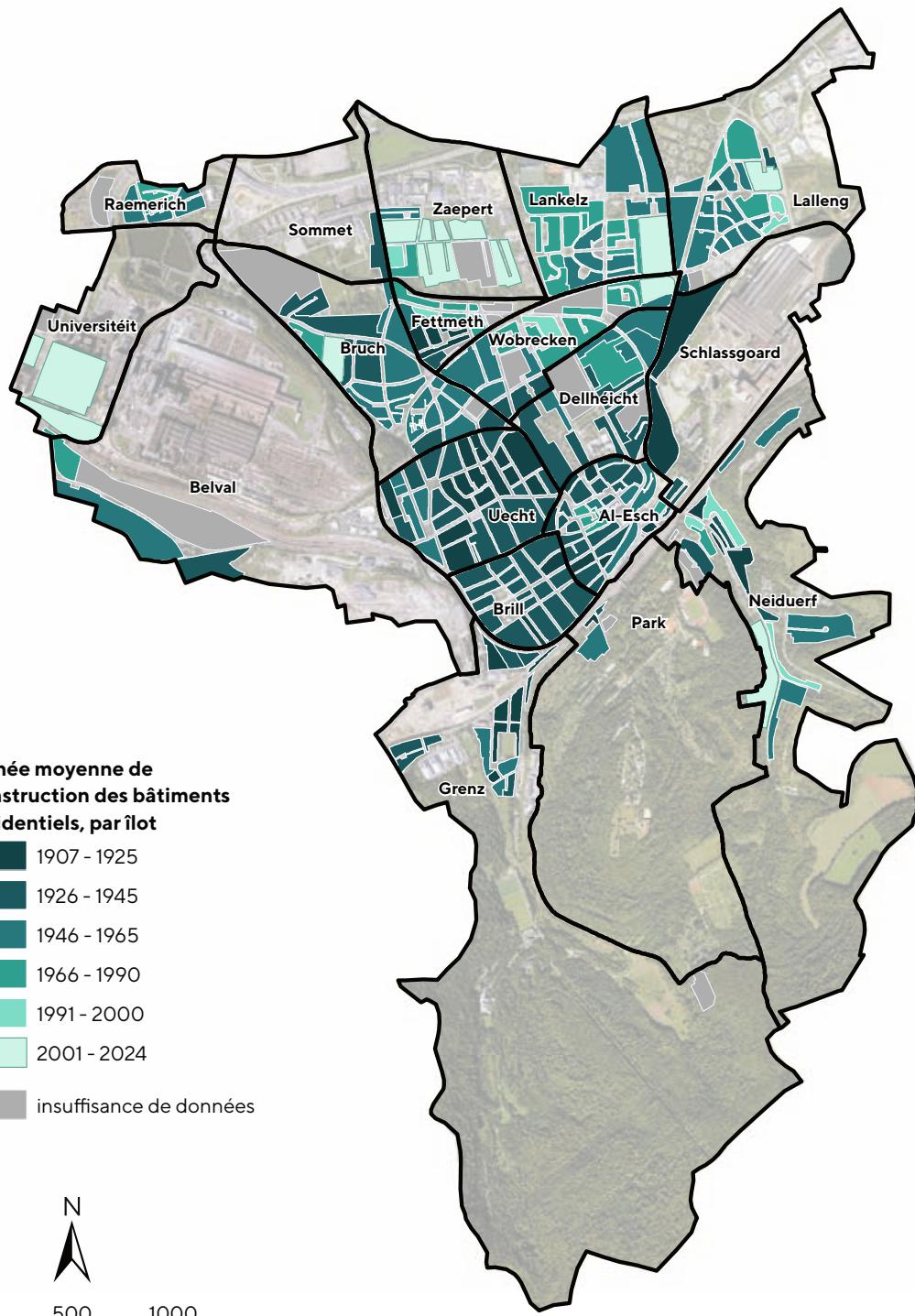
<b>Quartier</b>	<b>Année moyenne de construction des bâtiments résidentiels</b>
<b>Schlassgaard</b>	1927
<b>Grenz</b>	1929
<b>Brill</b>	1929
<b>Uecht</b>	1930
<b>Park</b>	1933
<b>Al-Esch</b>	1938
<b>Fettmeth</b>	1941
<b>Dellhéicht</b>	1942
<b>Sommet</b>	1942
<b>Belval</b>	1943
<b>Bruch</b>	1950
<b>Neiduerf</b>	1954
<b>Lalleng</b>	1963
<b>Raemerich</b>	1964
<b>Lankelz</b>	1966
<b>Wobrécken</b>	1967
<b>Zaerpert</b>	2009
<b>Universitéit</b>	2013
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>1948</b>

Source : Registre des bâtiments, Ville d'Esch-sur-Alzette, 2024 – Traitement : LISER.

La carte reflète l'ancienneté du tissu urbain bâti. Cependant, elle ne dit rien sur le caractère rénové ou non des bâtiments anciens, et donc sur leurs performances énergétiques, l'isolation contre le bruit ou leur niveau de confort.

Carte 12 : Âge moyen des bâtiments résidentiels à Esch-sur-Alzette (2024)

## Âge moyen des bâtiments résidentiels à Esch-sur-Alzette (2024)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2025.

Source: Registre communal des bâtiments - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2024.

### 3.6. Durée moyenne de résidence à l'adresse

#### Encart méthodologique

La durée moyenne d'habitation à l'adresse actuelle renseignée à l'échelle des îlots urbains permet de distinguer les zones où les habitants tendent à rester plus longtemps dans un même logement de celles où la population change plus rapidement. Les données utilisées proviennent du registre communal de la population et datent de janvier 2024. Cet indicateur complète celui relatif à la somme des arrivées et départs par habitant (cf. chapitre 2.3.), basé sur l'ensemble des mouvements migratoires au cours d'une année.

Comme l'indicateur précédent sur l'âge des bâtiments résidentiels, l'indicateur sur la durée de résidence présente une certaine stabilité dans le temps. Ainsi, entre 2022 et 2024, la durée moyenne de résidence au sein de la commune n'a que peu changé (9,2 années, alors qu'elle était de 9,5 années en 2020).

Au plan spatial, la comparaison de la carte de 2024 par rapport à celles des années 2020 et 2022 montre effectivement que très peu d'îlots ont changé de classe. Par ailleurs, le [Tableau 38](#) montrant les évolutions au cours des années à l'échelle des quartiers confirme cette grande stabilité.

Les quartiers comme Park et Sommet connaissent des variations plus importantes, liées à leur taille réduite, les déménagements de quelques personnes affectant rapidement la moyenne. En dehors de ces deux quartiers, la durée de résidence a très légèrement augmenté dans les quartiers Neiduerf et Lalleng entre 2022 et 2024.

Les quartiers qui présentent les durées de résidence les plus importantes restent Belval, avec 14,6 ans, et Lankelz avec 12,4 ans, en écho à la faiblesse des mouvements migratoires enregistrés (Belval) et/ou du taux de rotation résidentielle (le quartier Lankelz présente le taux de rotation le plus bas de l'ensemble des quartiers pour lesquels cet indicateur a pu être produit – cf. chapitre 2.3.).

Avec 2,4 années, Universitéit est le quartier qui présente la durée de résidence la plus réduite. Cette moyenne est restée stable depuis 2020, ce qui s'explique par le caractère récent du quartier et par la volatilité de ses résidents, qui sont en partie des étudiants. Pour autant, on constate en 2023 un net infléchissement de l'indicateur de rotation dans ce quartier (cf. chapitre 2.3.), suggérant une capacité nouvelle à fixer des habitants dont le profil se diversifie progressivement, qui pourrait provoquer un rallongement de la durée de résidence dans les années à venir.

En toute logique, le quartier Universitéit est suivi du nouveau quartier Zaerpert, dont la durée de résidence moyenne reste limitée, avec 5,7 années. En effet, le quartier Zaerpert compte de nombreuses unités d'habitations récentes, ce qui tire la moyenne de la durée d'habitation dans le quartier vers le bas.

Quant aux quartiers Brill et Al-Esch, historiquement marqués par de fortes migrations, les durées de résidence moyennes qui y sont enregistrées, avec respectivement 6,7 et 7,4 années, restent inférieures à la moyenne communale. Cela étant, même ces deux quartiers ont été affectés par la baisse des flux migratoires observée en 2021 et confirmée en 2023, qui, si elle se poursuivait, pourrait conduire au rallongement des durées de résidence dans ces deux quartiers.

Le tableau montre également que pour les femmes, la durée de résidence moyenne est plus importante que celle des hommes, avec 9,8 contre 8,7 années. Tous les quartiers sont touchés par cette situation, à part les deux quartiers les plus récents (Universitéit, Zaerpert). C'est donc très probablement l'espérance de vie plus élevée des femmes qui peut expliquer cette différence.

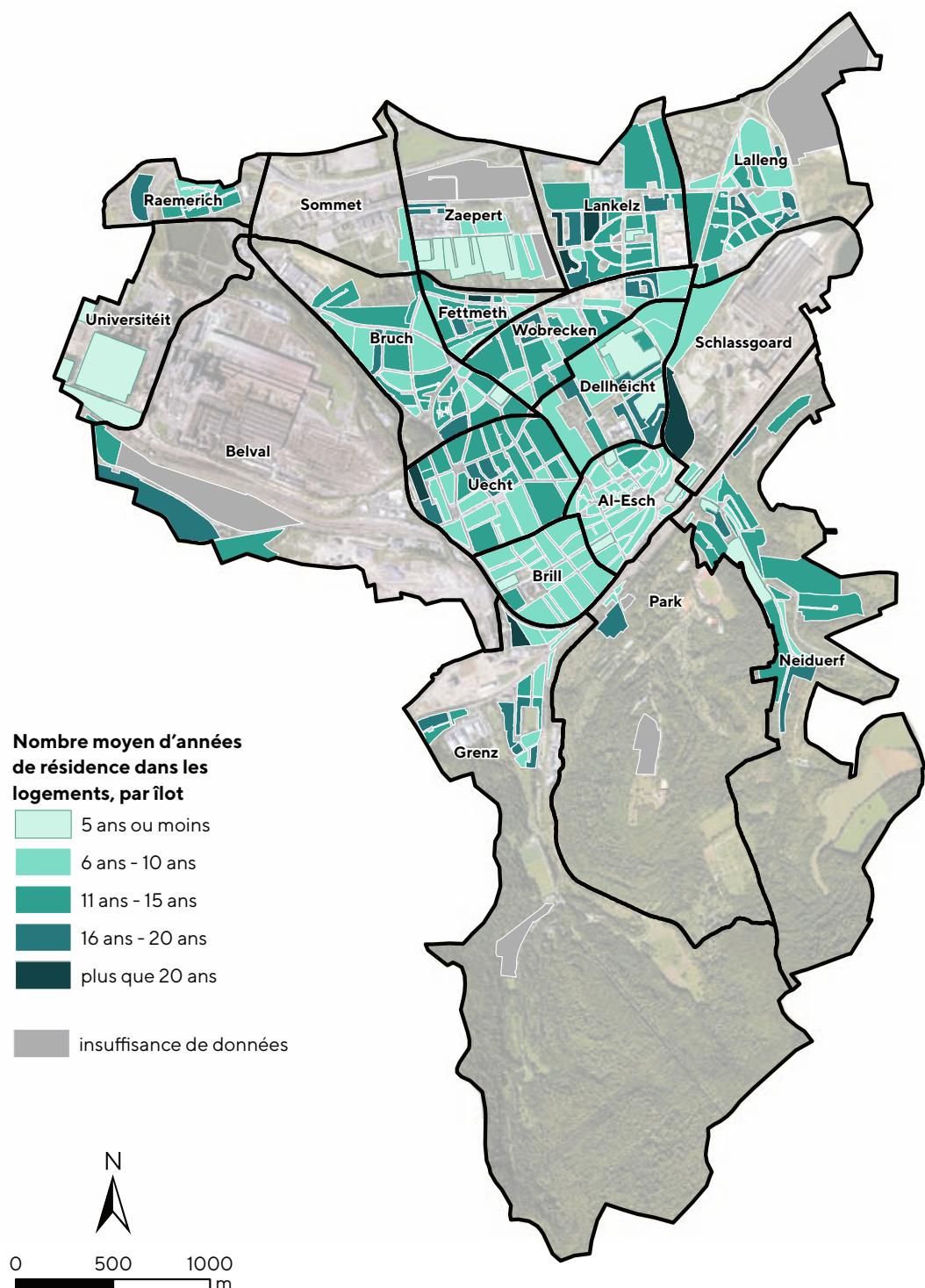
Tableau 38 : Evolution de la durée moyenne d'habitation des résidents par quartier (années 2020, 2022, 2024)

Quartier	Durée moyenne d'habitation (en années)						
	2020	2022		2024			
	Total	Evolution entre 2020 et 2022	Total	Femmes	Hommes	Evolution entre 2022 et 2024	Total
<b>Al-Esch</b>	6,9	≈	6,7	7,0	6,4	≈	6,7
<b>Belval</b>	14,4	≈	14,5	16,6	12,9	≈	14,6
<b>Brill</b>	7,6	↘	7,3	7,8	7,1	≈	7,4
<b>Bruch</b>	11,0	≈	10,9	11,8	10,0	≈	10,9
<b>Dellhéicht</b>	10,3	↘	9,7	10,4	8,9	≈	9,7
<b>Fettmeth</b>	11,5	≈	11,4	11,7	11,4	≈	11,6
<b>Grenz</b>	10,7	≈	10,5	11,2	9,5	≈	10,3
<b>Lalleng</b>	9,8	≈	9,7	10,2	9,8	↗	10,0
<b>Lankelz</b>	12,8	↘	12,3	12,9	11,8	≈	12,4
<b>Neiduerf</b>	10,0	≈	9,8	10,7	9,7	↗	10,2
<b>Park</b>	9,8	↗	10,8	10,6	10,1	↘	10,4
<b>Raemerich</b>	11,2	↗	11,7	11,9	11,4	≈	11,6
<b>Schlassgoard</b>	10,0	↘	8,1	8,9	7,2	≈	8,0
<b>Sommet</b>	11,4	↘	10,3	8,7	9,0	↘	8,9
<b>Uecht</b>	10,8	≈	10,7	11,6	10,1	≈	10,8
<b>Universitéit</b>	2,5	≈	2,4	2,4	2,4	≈	2,4
<b>Wobrécken</b>	10,1	≈	10,0	10,6	9,4	≈	10,0
<b>Zaerpert</b>	5,3	↗	5,6	5,5	5,8	≈	5,7
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>9,5</b>	↘	<b>9,2</b>	<b>9,8</b>	<b>8,7</b>	≈	<b>9,2</b>

Source : Registre communal de la population – Ville d'Esch-sur-Alzette, janvier 2020, janvier 2022, janvier 2024 – Traitement : LISER.

Carte 13 : Durée moyenne de résidence à Esch-sur-Alzette (2024)

## Durée moyenne de résidence à Esch-sur-Alzette (2024)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2025.  
Source: Registre communal de la population - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2024.

## 3.7. Autorisations à bâtir

### Encart méthodologique

Les données relatives aux autorisations à bâtir sont issues du service de la Police des Bâtisses du Département des Travaux Municipaux – Administration de l'Architecte de la Ville d'Esch-sur-Alzette. Elles couvrent les années 2022, 2023 et 2024.

Seules les autorisations à bâtir qui permettent la construction de logements ont été prises en compte et non celles permettant de faire des modifications à un immeuble ou ses alentours sans création de nouveaux logements. Elles ont été divisées en deux catégories : la création de logements suite à de nouvelles constructions (y compris à des endroits où des bâtiments ont pu être démolis précédemment) ainsi que la création de nouveaux logements suite à des travaux de transformation de bâtiments existants.

Au cours des années 2022, 2023 et 2024, 78 autorisations à bâtir ayant permis la construction d'un total de 921 logements ont été dénombrées. La très grande majorité de ces autorisations à bâtir donneront lieu à de nouvelles constructions (93%, soit 859 logements), et uniquement 62 nouvelles unités de logements seront concernées par des transformations à l'intérieur de bâtiments existants. 171 constructions de logements ont été autorisées en 2022, 428 logements en 2023 et 322 en 2024.

Sur la période d'observation s'étalant du mois d'avril 2018 à décembre 2019, 378 nouveaux logements ont été autorisés et sur la période couvrant les années 2020 et 2021, 333 autorisations à bâtir pour des nouveaux logements ont été délivrées. Le nombre moyen d'autorisations par année est donc passé de 166 pour les années 2020 et 2021 à 307 pour la période 2022-2024. Cette forte augmentation est liée à l'autorisation de la construction de plusieurs immeubles de grande dimension comme un immeuble de 120 logements dans le quartier Universitéit, ainsi que de deux immeubles comptant chacun 97 logements dans le quartier Zaerpert. Cette période coïncide également avec le début des autorisations de construction sur le site de la Roud Lëns, avec 185 logements autorisés.

La carte visualise également ces développements. Zaerpert, Grenz et Universitéit sont de très loin les trois quartiers présentant le plus grand nombre de nouveaux logements autorisés : 320 logements à Zaerpert et à Grenz et plus de 140 logements au sein du quartier Universitéit. Ces quartiers disposent encore de foncier suite à la reconversion des friches de Belval et de la lentille Terres Rouge, ainsi qu'au développement du projet Nonnewisen. Le quartier Grenz se développe également le long de la rue de Barbourg sur d'anciens bâtiments d'activités industrielles. De manière générale, la nouvelle construction prime sur les transformations dans ces quartiers en développement, même si l'on note une autorisation pour un changement d'affection d'un appart-hôtel en 24 unités de logements pour étudiants.

Dans les quartiers centraux, le nombre de nouveaux logements autorisés est, sans surprise, beaucoup plus limité. La raison est bien sûr la quasi-absence de foncier disponible. Ainsi, l'ensemble des autorisations de création de logements dans les quartiers Al-Esch, Brill et Uecht correspondent à des transformations du bâti existant.

Concernant le type de logements, les autorisations de construction de maisons unifamiliales sont très peu nombreuses par rapport aux appartements (75 contre 810, soit 8% contre 88% des logements autorisés) et sont concentrées dans le quartier Zaerpert avec 76% de l'ensemble

des maisons autorisées. Dans le quartier Bruch, 12 maisons ont été autorisées. Les six autres autorisations de construction de maisons se répartissent entre les quartiers Brill, Dellhéicht et Wobrécken. On peut enfin noter que 4% des autorisations ont concerné des logements pour collectivités (à savoir 36 chambres d'internat).

*Tableau 39 : Nombre de nouveaux logements autorisés par type de logement et par quartier en 2022, 2023 et 2024*

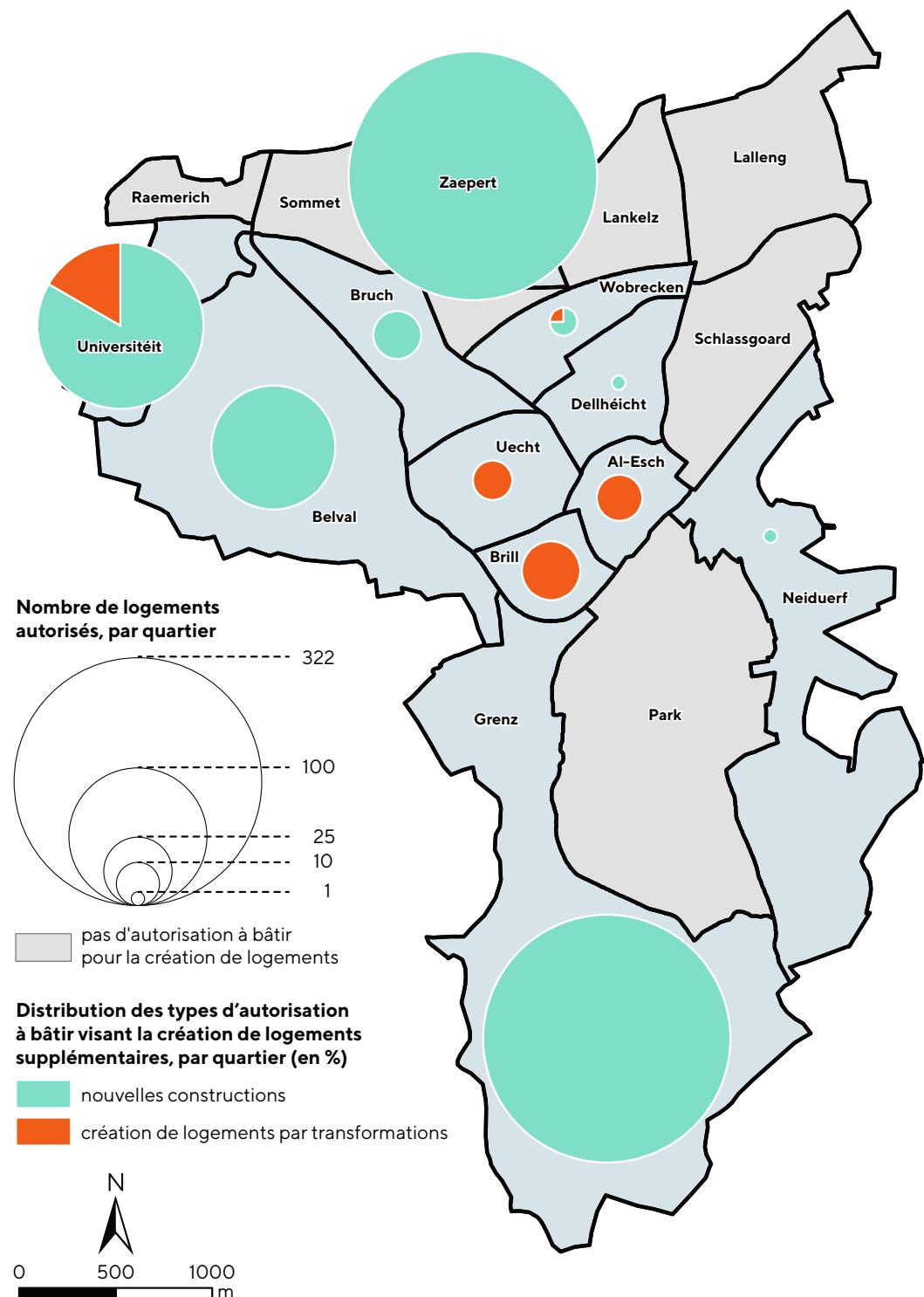
Quartier	Appartements	Maisons	Internat	Total
<b>Al-Esch</b>	11			11
<b>Belval</b>	80			80
<b>Brill</b>	17	1		18
<b>Bruch</b>		12		12
<b>Dellhéicht</b>		1		1
<b>Grenz</b>	284		36	320
<b>Neiduerf</b>		1		1
<b>Uecht</b>	8			8
<b>Universitéit</b>	144			144
<b>Wobrécken</b>	1	3		4
<b>Zaerpert</b>	265	57		322
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>810</b>	<b>75</b>	<b>36</b>	<b>921</b>

*Source : Registre des autorisations à bâtir – Ville d'Esch-sur-Alzette, 2022-2024 – Traitement : LISER.*

Il faut bien noter que les autorisations à bâtir sont limitées dans le temps et qu'elles ne donneront pas forcément lieu à des constructions. Elles permettent néanmoins d'aider à anticiper le développement futur de la ville.

Carte 14 : Créations de logements permises par les autorisations à bâtir délivrées à Esch-sur-Alzette (2022-2024)

## Créations de logements permises par les autorisations à bâtir délivrées à Esch-sur-Alzette (2022-2024)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2025.  
Source: Registre des autorisations à bâtir - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2022-2024.

## 3.8. Logements étudiants

### Encart méthodologique

Les données sur les logements étudiants proviennent à la fois de la Ville d'Esch-sur-Alzette (Registre des bâtiments) et de l'Université du Luxembourg (liste des logements en ligne<sup>9</sup>), et concernent la situation en 2024. Elle est comparée à la situation de 2020 et de 2022.

En ce qui concerne les logements localisés hors du territoire de la Ville d'Esch-sur-Alzette, les données proviennent du site de l'Université de Luxembourg. Les quelques appartements gérés par l'Université permettant d'héberger deux personnes sont comptés comme deux logements puisque le but est de compter le nombre d'étudiants pouvant être logés. Seuls les logements spécifiquement destinés à un public d'étudiants de l'Université sont ici comptabilisés, sans tenir compte des logements à destination d'autres publics de jeunes. Concernant les logements étudiants gérés par des propriétaires privés, seuls ceux ayant été déclarés comme tels auprès de l'Administration communale ont pu être pris en compte.

Un total de 787 logements étudiants a été dénombré sur le territoire de la Ville d'Esch-sur-Alzette en 2024. Dans l'absolu, le nombre total a progressé de 21 unités entre 2020 et 2022 et de 11 unités entre 2022 et 2024. Presque deux tiers des logements étudiants disponibles sont gérés par l'Université (62,6%, soit 493 chambres), un tiers par des gestionnaires privés (32,5%, soit 256 chambres) et 4,8% par la Ville d'Esch-sur-Alzette (soit 38 chambres).

En dehors des logements pour étudiants, il existe également d'autres types de logements pour jeunes sur le territoire de la ville. Ainsi, il existe un internat disposant de 36 chambres pour des lycéens dans le quartier Grenz. En plus, la Ville d'Esch-sur-Alzette gère 27 logements pour jeunes entre 18 et 30 ans. 17 de ces logements sont localisés dans le quartier Brill (rue Dicks), dont 6 étaient encore affectés à des logements étudiants en 2022, ainsi que 10 dans le quartier Uecht (rue des Charbons).

Le quartier comptant de loin le plus de logements étudiants est le quartier Universitéit, suivi du quartier du Brill, comme le montre le tableau ci-dessous. Les autres quartiers de la Ville comptent nettement moins de logements étudiants. Considérés ensemble, les quartiers en dehors de Universitéit totalisent tout de même plus de la moitié du nombre total de logements étudiants de la commune, ce qui permet de renforcer les synergies entre Universitéit et le centre-ville d'Esch-sur-Alzette.

<sup>9</sup> Consultable sur : <https://www.uni.lu/life-fr/logement/residences/>

Tableau 40 : Evolution du nombre de logements d'étudiants par quartier et par gestionnaire (années 2020, 2022, 2024)

Quartier	Nombre de logements étudiants						
	2020		2022		2024		
	Total	Total	gérés par l'Université du Luxembourg	gérés par la Ville d'Esch-sur-Alzette	gérés de manière privée	évolution entre 2022 et 2024	Total
<b>Al-Esch</b>	47	58	12	35	11	≈	58
<b>Brill</b>	160	160	153	3	7	↗	163
<b>Bruch</b>	41	41	17		24	≈	41
<b>Dellhéicht</b>	35	35	15		21	≈	36
<b>Schlassgaard</b>	31	31	31			≈	31
<b>Uecht</b>	47	57	25		33	≈	58
<b>Universitéit</b>	358	358	204		160	↗	364
<b>Zaerpert</b>	36	36	36			≈	36
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>755</b>	<b>776</b>	<b>493</b>	<b>38</b>	<b>256</b>	<b>↗</b>	<b>787</b>

Sources : Registre des bâtiments – Ville d'Esch-sur-Alzette, 2024 ; Université du Luxembourg, 2024 – Traitement : LISER.

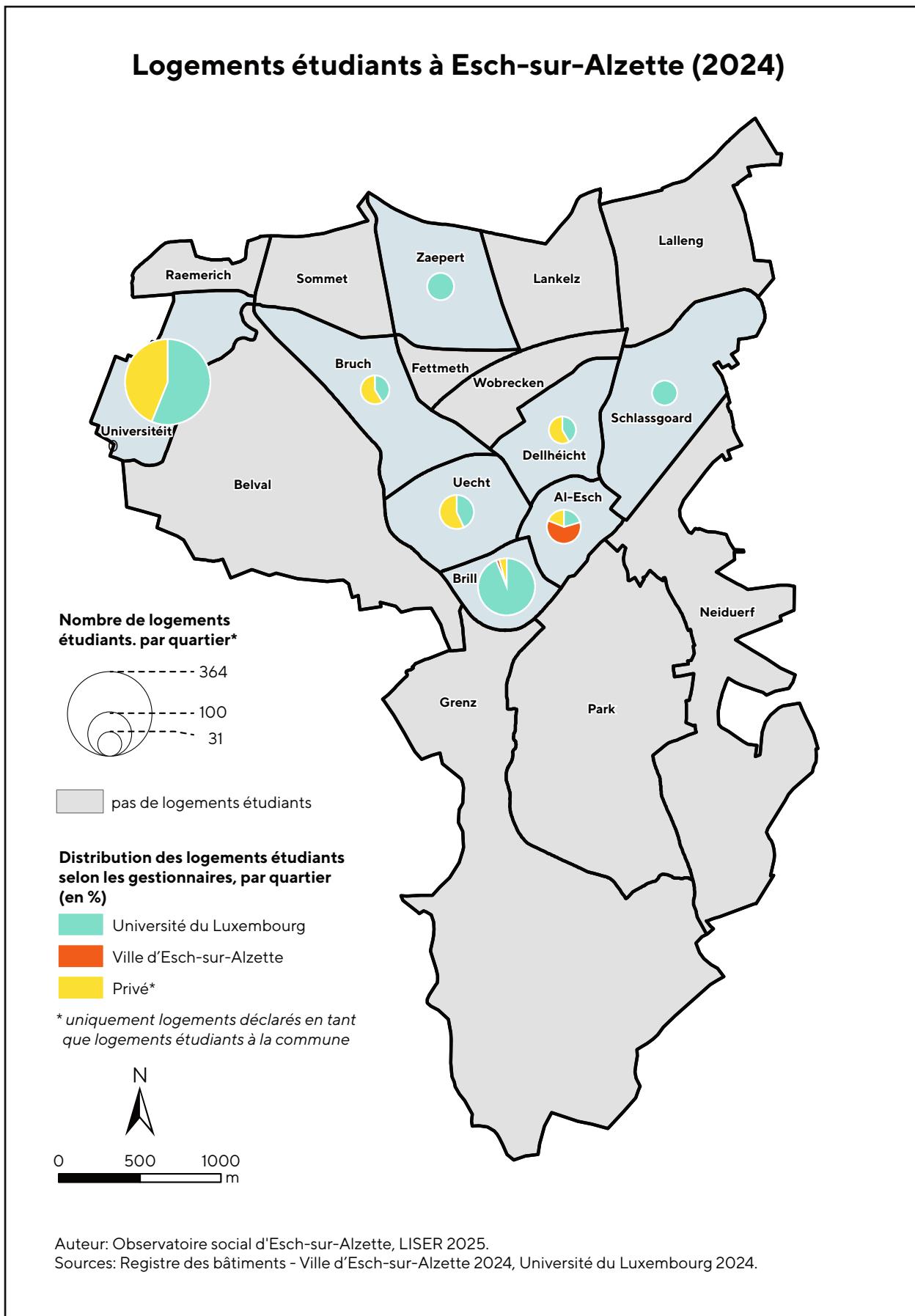
Avec une capacité de loger 364 étudiants, le quartier Universitéit contribue à 46% des logements étudiants localisés sur le territoire de la commune. Les étudiants peuvent ainsi aller à pied à l'Université, ce qui vaut aussi pour les étudiants habitant dans les 220 logements gérés par l'Université localisés sur le territoire de Belvaux. Au-delà, l'Université gère 151 logements situés dans d'autres communes de la Région Sud (communes de Bettembourg, Differdange, Dudelange et Mondercange) ainsi que 111 logements localisés à Luxembourg-Ville.

Les 787 logements dénombrés à Esch-sur-Alzette auxquels se rajoutent encore 482 logement gérés par l'Université dans d'autres communes peuvent donc héberger un total de 1269 étudiants.

Complémentairement aux logements gérés par l'Université ou la Ville d'Esch-sur-Alzette, il existe encore des alternatives comme la plateforme WeConnect, créée en 2023 avec la coopération de l'Université, et dont le principe est que des hôtes offrent une chambre à louer à des étudiants. Notons que l'offre n'est pas exclusivement destinée à des étudiants, les jeunes adultes font également partie du public cible. Ce type de logement permet en même temps un échange culturel et intergénérationnel entre étudiants et hôtes.

Etant donné que l'Université compte autour de 8 000 étudiants, il est clair que l'offre ne répond pas quantitativement à la demande, même si cette dernière est difficile à estimer, compte tenu de l'absence d'information sur le nombre d'étudiants habitant chez leurs parents, par exemple. Créer de nouveaux logements à proximité de l'Université (que ce soit dans le quartier Universitéit, dans le reste de la Ville d'Esch-sur-Alzette ou à Belvaux) est donc essentiel afin de répondre aux besoins tout en promouvant des chemins courts entre le domicile et le lieu d'études.

Carte 15 : Logements étudiants à Esch-sur-Alzette (2024)



## 3.9. Offre d'hébergement touristique

### Encart méthodologique

Les données relatives aux hôtels, à l'auberge de jeunesse et au camping ont été collectées directement sur les sites web des différents établissements, ainsi que sur le site Tripadvisor en ce qui concerne leur capacité d'accueil. Les données sur les hébergements Airbnb sont accessibles directement sur le site web de la plateforme. Même si l'adresse exacte des biens n'est pas publiée, il est possible d'estimer leur quartier grâce à une carte montrant le rayon de localisation de chaque bien.

La disponibilité des hébergements à la location de courte durée variant fortement dans le temps, il convient de considérer cette offre de manière purement indicative en conservant à l'esprit qu'elle n'a rien de pérenne. Le relevé a été réalisé en novembre 2024. En raison de la grande volatilité des données sur les hébergements de courte durée, ces derniers ne sont pas inclus sur la carte.

Lors de la mise à jour de cet indicateur, le choix a été fait de considérer non seulement l'offre d'hébergements Airbnb, comme dans les rapports précédents, mais de l'élargir à la capacité hôtelière. En fait, la différence entre les deux sources d'informations devient de moins en moins évidente, et, de plus, les deux types d'offres se complètent. Les sites internet qui initialement étaient spécialisés dans la diffusion de l'offre hôtelière sont de plus en plus ouverts aux locations chez les personnes privées, et l'inverse est également vrai, puisque l'une des plus grandes capacités d'accueil de la ville, l'Appart hôtel Residhome à Belval, loue ses chambres via la plateforme Airbnb.

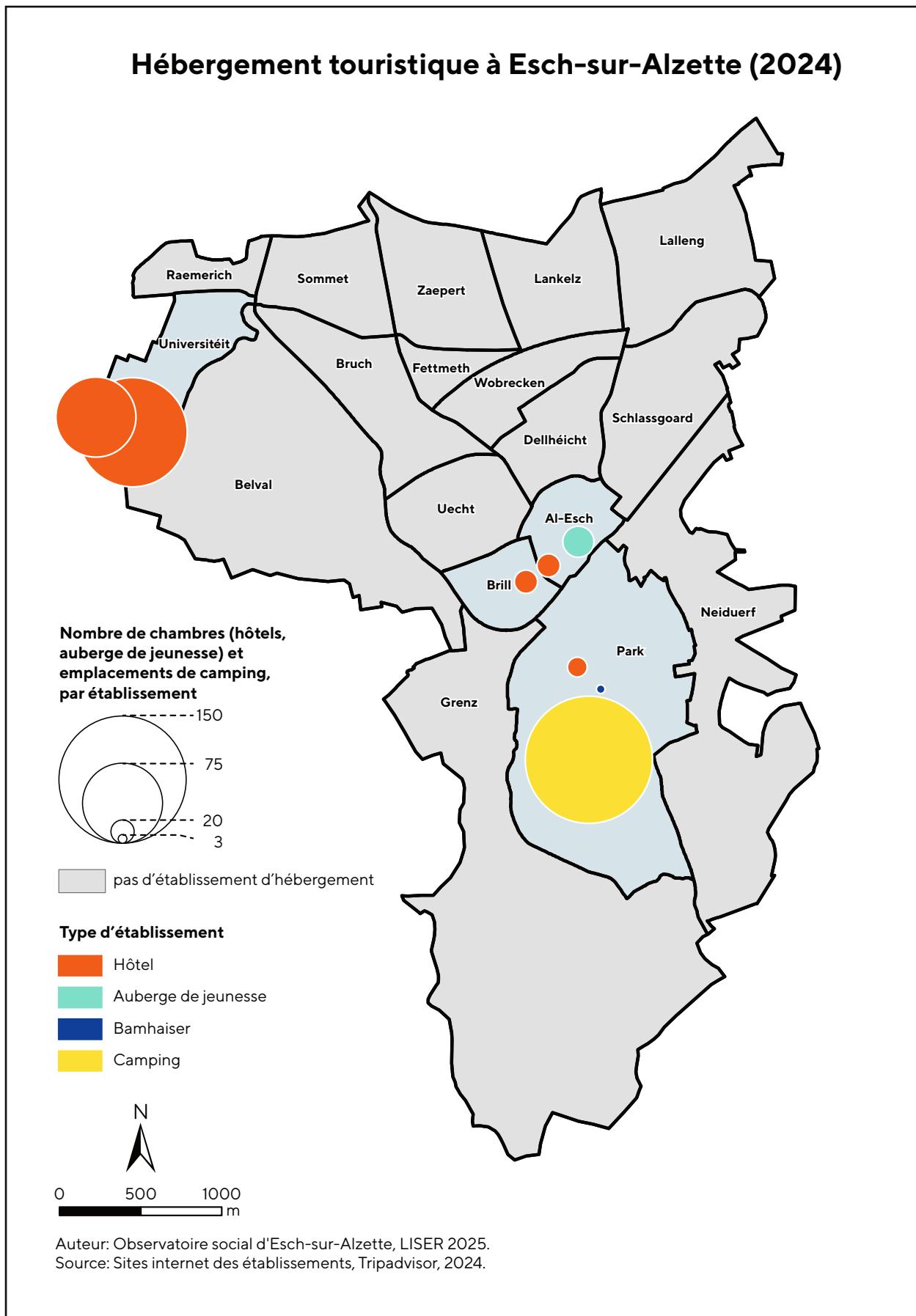
L'offre d'hébergements touristiques est très largement dominée par Belval, où se localisent les deux principaux prestataires que sont l'hôtel Ibis (110 chambres) et l'Appart hôtel Residhome (75 chambres ouvertes en 2020) qui, à eux seuls, comptent pour 77% des chambres d'hôtel et pour 60% de l'ensemble des chambres (hôtel et Airbnb) disponibles sur le territoire communal.

L'hyper centre d'Esch-sur-Alzette vient en seconde place, avec les quartiers centraux d'Al-Esch et du Brill. L'auberge de jeunesse (36 chambres avec 122 lits en total) est localisée au centre-ville, de même que l'hôtel de la Poste (20 chambres), l'hôtel Acacia (21 chambres), ainsi que 22 hébergements en Airbnb (dont 16 à Al-Esch et 6 au Brill).

La quartier Park, proche de la nature, est également attractif avec la présence de 15 chambres d'hôtel (The Seven Hotel), de trois Bamhaiser, de même que de 150 emplacements de camping au Gaalgebierg, accessibles toute l'année.

Le nombre de chambres d'hôtel s'élève à 241 (et à 277 si l'on rajoute l'auberge de jeunesse) et celui d'hébergements Airbnb à 33 en novembre 2024. Aucune comparaison avec le nombre de locations proposées en 2022 ou en 2020 n'est faite compte tenu de la trop grande volatilité des chiffres.

Carte 16 : Hébergement touristique à Esch-sur-Alzette (2024)



# 4.

## **Education, structures d'accueil périscolaires et garde d'enfants**



L'offre scolaire et d'accueil périscolaire a connu des évolutions majeures et très favorables au cours des deux dernières années. Ainsi, alors que les effectifs scolaires sont restés globalement stables, la nouvelle école Generatiounscampus Wobréck en s'est ouverte, ce qui a permis de soulager les autres écoles fondamentales. De même, l'offre de services d'éducation et d'accueil en crèche et en maisons relais s'est largement étendue, et affiche une spectaculaire progression de 44% du nombre de places dans les structures municipales sur une seule année scolaire (entre 2022/23 et 2023/24). Ces développements récents permettent d'apporter des réponses très substantielles à ce qui était considéré comme un des problèmes majeurs à Esch-sur-Alzette dans le rapport n°3 de l'Observatoire social.

## 4.1. Population scolaire

### Encart méthodologique

Les données relatives aux élèves inscrits dans les écoles fondamentales publiques proviennent du registre des élèves scolarisés de la Ville d'Esch-sur-Alzette et couvrent l'année scolaire 2024/2025. L'extraction des données a été réalisée en février 2025. La commune compte 19 **écoles** différentes, qui sont regroupées dans onze **entités** scolaires. Les statistiques sont exploitées majoritairement à l'échelle des entités **scolaires** qui tiennent donc compte des annexes des bâtiments principaux. L'unité spatiale de référence de résidence des élèves sont les ressorts scolaires, qui sont également au nombre de onze. Il est important de mentionner que des divergences existent entre les entités scolaires et les ressorts scolaires. Ainsi, le **ressort scolaire** Kleppen avec le bâtiment « Bei de Fliedermais » fait partie de l'entité Nonnewisen. L'entité Ale Lycée et l'entité Grand-Rue sont localisées toutes les deux dans le ressort scolaire Grand-Rue. Il faut noter que les ressorts scolaires ne correspondent pas aux quartiers habituellement utilisés pour les autres indicateurs de ce rapport.

Par rapport au rapport n°3 de l'Observatoire social de la Ville d'Esch-sur-Alzette, les ressorts scolaires ont été adaptés avec plusieurs modifications majeures. Premièrement, le ressort Kleppen comprenant l'école « Bei de Fliedermais » était intégré dans les statistiques de l'entité Bruch pour l'année scolaire 2022/2023. Pour l'année scolaire 2024/2025, cette situation a changé et cette école est dorénavant une annexe de l'entité Nonnewisen. Une deuxième modification majeure est en relation avec l'ouverture du Generatiounscampus Wobrécken pour la rentrée scolaire de septembre 2023. Le rajout de cette entité (correspondant en même temps à un ressort scolaire) implique que des parties des anciens ressorts scolaires Dellhéicht, Lallange et Nonnewisen correspondent maintenant au ressort Wobrécken. En conséquence les limites de la majorité des autres ressorts scolaires ont été adaptées afin d'équilibrer le nombre d'élèves. Les enfants habitant dans les quartiers Universitéit et Raemerich dépendent maintenant également du ressort Wobrécken et non plus du ressort Kleppen. Une modification supplémentaire est que l'entité Jean Jaurès, qui était auparavant intégrée au ressort scolaire Bruch forme désormais un ressort scolaire à elle seule.

Les enfants fréquentant l'école Kannercampus à Belvaux ainsi que ceux fréquentant l'Ecole internationale Differdange & Esch-sur-Alzette (EIDE) ne sont pas intégrés dans les chiffres des différents indicateurs.

Connaître l'évolution du nombre d'élèves par ressort scolaire ou par entité permet de mettre en évidence les défis en termes de gestion de l'offre scolaire communale et des classes au sein des établissements.

Au cours de l'année scolaire 2019/20, la Ville d'Esch-sur-Alzette comptait 3 251 élèves au sein de ses écoles publiques, en 2021/22, ce nombre a légèrement baissé pour se monter à 3 221 élèves et en 2023/24, il a de nouveau légèrement augmenté pour se porter à 3 262 élèves. Au-delà, selon les informations de la commune, 42 enfants résidant à Esch-sur-Alzette fréquentent l'école fondamentale de l'EIDE et 5 enfants sont inscrits au Kannercampus à Belvaux. Pour les enfants habitant dans le quartier Universitéit, le Kannercampus de Belvaux est accessible à pied, contrairement à l'école Wobrécken qui est l'entité à laquelle le quartier

Universitéit est rattaché. Pour cette raison, la Ville d’Esch-sur-Alzette et la commune de Sanem ont signé en 2020 une convention permettant aux élèves du quartier Universitéit de fréquenter le Kannercampus à condition que des places restent disponibles après l’attribution aux enfants résidant dans la commune de Sanem.<sup>10</sup>

Le **Tableau 41** montrant l’évolution des élèves au cours des différentes années scolaires met en évidence l’évolution des élèves selon les différentes entités ainsi que les écoles qui font partie de ces entités. La création de la nouvelle entité Wobrécken à la rentrée scolaire 2023/24 et qui compte 274 élèves au cours de l’année scolaire 2024/25 a pour effet que le nombre d’élèves a baissé dans presque l’ensemble des entités, à l’exception de l’entité du Brill où le nombre d’élèves a très faiblement augmenté ainsi que l’entité des Nonnewisen. L’augmentation du nombre d’élèves dans cette entité n’est pourtant qu’artificielle, vu que l’école « Bei de Fliedermais » a changé d’entité et n’appartient plus à l’entité Bruch, mais à celle des Nonnewisen. En faisant abstraction de ce changement d’affection, le nombre d’élèves a diminué à la fois dans l’école « Bei de Fliedermais », l’école Nonnewisen, l’école Bruch ainsi que son annexe Mâcon. La nouvelle école Wobrécken permet donc de soulager l’ensemble des autres écoles de la commune.

---

10 Consultable sur : <https://workflow.esch.lu/api/api/v1/AgendaItems/GetDocument/4628/52976>

Tableau 41 : Evolution du nombre d'élèves par entité scolaire et école (années scolaires 2019/20, 2021/22, 2024/25)

Entité scolaire et école	2019/ 20	Evolution entre 2019/20 et 2021/22	2021/ 22	Evolution entre 2021/22 et 2024/25	2024 /25
<b>Ancien Lycée (y inclus annexe)</b>	127	↗	157	↘	129
Ecole Ancien Lycée			81	↘	58
Annexe Faubourg um Héngerjuck			76	≈	71
<b>Brill (y inclus annexes)</b>	741	↗	758	↗	769
Ecole Brill			634	≈	643
Annexe Brill 5			70	≈	71
Annexe Bëschklassen Hiehl			54	≈	55
<b>Bruch (y inclus annexes)</b>	658	↘	607	↘	394
Ecole Bruch			323	↘	291
Annexe Mâcon			136	↘	103
Annexe Bei de Fliedermais			148		/
<b>Dellhéicht (y inclus annexe)</b>	489	≈	479	↘	449
Ecole Dellhéicht			438	↘	400
Annexe Neudorf			41	≈	49
<b>Grand-Rue (y inclus annexe)</b>	330	↘	311	↘	288
Ecole Grand-Rue			200	≈	194
Annexe bei de Wäschbieren			111	↘	94
<b>GDS<sup>11</sup> Jean Jaurès</b>	189	↘	177	≈	176
<b>Lalleng (y inclus annexe)</b>	497	≈	501	↘	450
Ecole Lalleng			432	↘	393
Annexe Aérodrome			69	↘	57
<b>Nonnewisen (y inclus annexe)</b>	220	↗	231	↗	333
Ecole Nonnewisen			231	↘	209
Annexe Bei de Fliedermais			/		124
<b>Wobrécken</b>	/		/	↗	274
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>3 251</b>	↘	<b>3 221</b>	↗	<b>3 262</b>

Source : Registre des élèves scolarisés – Ville d’Esch-sur-Alzette, années scolaires 2019/20, 2021/22, 2024/25 – Traitement : LISER.

11 GDS = Ganzdagsschoul

Les différentes entités sont de tailles très variables. L'entité du Brill est celle qui compte le plus d'élèves (769), tandis que l'Ancien Lycée n'en accueille que 129. Le **Tableau 42** montre comment le nombre d'élèves se répartit entre les différents cycles scolaires. A l'échelle de la commune, les cycles 3.2, 1.2 et 2.2 comptent le plus d'élèves.

*Tableau 42 : Nombre d'élèves par entité scolaire et par cycle en 2024/25 et évolution depuis 2021/22*

Entité scolaire	1.0	1.1	1.2	2.1	2.2	3.1	3.2	4.1	4.2	Total
<b>Ale Lycée</b>	14	16	14	13	14	14	17	15	12	129
<b>Brill</b>	50	110	96	72	115	91	107	64	64	769
<b>Bruch</b>	18	35	50	46	55	38	49	66	37	394
<b>Dellhéicht</b>	18	45	72	47	55	54	50	53	55	449
<b>GDS Jean Jaurès</b>	19	24	22	20	18	21	19	19	14	176
<b>Grand-Rue</b>	16	45	33	39	39	31	34	21	30	288
<b>Lallange</b>	27	48	53	53	51	41	67	55	55	450
<b>Nonnewisen</b>	29	37	43	36	34	24	58	43	29	333
<b>Wobrécken</b>	32	31	42	28	32	26	32	34	17	274
<b>Total 2024/25</b>	<b>223</b>	<b>391</b>	<b>425</b>	<b>354</b>	<b>413</b>	<b>340</b>	<b>433</b>	<b>370</b>	<b>313</b>	<b>3 262</b>
<b>Evolution entre 2021/22 et 2024/25</b>	≈	↗	↗	≈	↘	≈	↗	≈	↘	↗
<b>Total 2021/22</b>	<b>226</b>	<b>359</b>	<b>380</b>	<b>363</b>	<b>450</b>	<b>340</b>	<b>402</b>	<b>367</b>	<b>332</b>	<b>3 221</b>

Source : *Registre des élèves scolarisés – Ville d’Esch-sur-Alzette, années scolaires 2021/22 et 2024/25 – Traitement : LISER.*

En général les enfants doivent fréquenter l'entité scolaire attribuée au ressort scolaire dans lequel ils habitent. Sur dérogation motivée, ils peuvent cependant se voir donner l'autorisation exceptionnelle de fréquenter une entité différente que celle qui est rattachée à leur ressort scolaire de résidence. Le **Tableau 43** met en évidence les divergences entre le ressort scolaire de résidence et l'entité scolaire effectivement fréquentée. Les élèves habitant dans le ressort scolaire Kleppen sont le plus nombreux à aller dans leur entité dédiée, car ils ne sont que neuf à être scolarisés dans une autre école à Esch-sur-Alzette. En deuxième et troisième position viennent les habitants des ressorts scolaires Nonnewisen (20 élèves vont dans une autre école à Esch-sur-Alzette) et Lallange (26 élèves).

Si les limites des ressorts scolaires ont évolué au fil du temps, il est fort probable que de nombreux enfants ayant commencé leur scolarité dans une entité scolaire qui correspondait initialement à leur lieu de résidence continuent d'y suivre leur parcours scolaire. Cela peut par exemple expliquer le nombre important d'élèves résidant dans le nouveau ressort scolaire Wobrécken et

qui fréquentent l'école de Lallange (36). Les mêmes observations valent pour le ressort scolaire Jean Jaurès dans lequel un nombre important d'élèves fréquentent les entités Bruch (72) et Brill (41). Le tableau montre en plus que les enfants habitant dans les ressorts scolaires du Brill et de Dellhéicht sont ceux qui se répartissent le plus dans les différentes entités scolaires de la ville. Au-delà des mouvements au sein de la commune, 64 enfants fréquentent une école à Esch-sur-Alzette tout en habitant dans une autre commune. Ils se répartissent sur presque l'ensemble des entités scolaires.

D'autres raisons peuvent expliquer que des enfants fréquentent une autre entité scolaire que le ressort de résidence, comme des déménagements au cours du temps sans que les enfants ne changent d'école, par exemple. Pour des raisons familiales ou des problématiques liées à la garde des enfants en dehors des heures d'école, des droits d'inscription dans une école hors du ressort scolaire peuvent aussi ponctuellement être donnés.

*Tableau 43 : Nombre d'élèves selon le ressort scolaire de résidence et l'entité scolaire fréquentée en 2024/25*

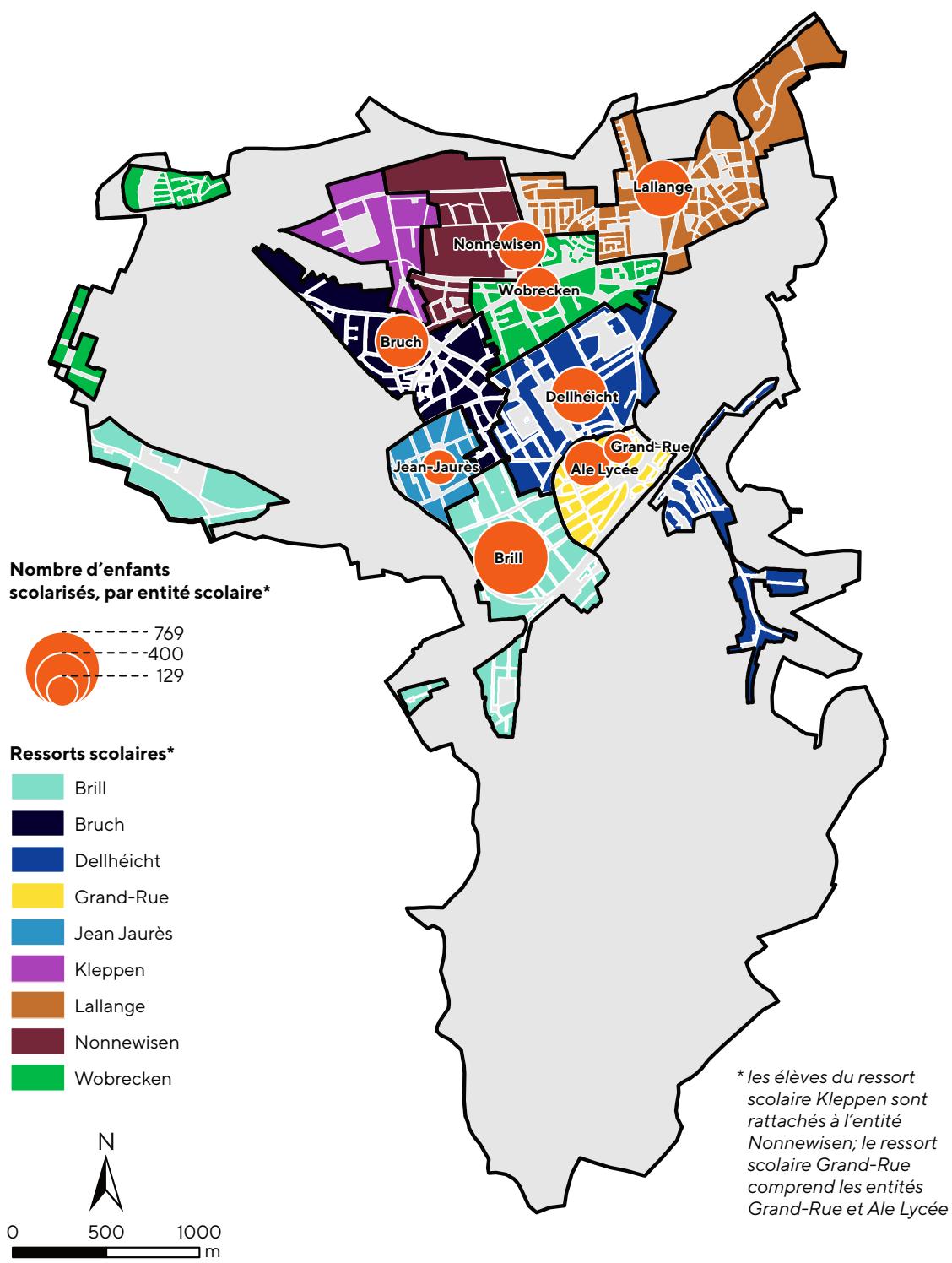
		Entité scolaire fréquentée									
		Ale Lycée	Brill	Bruch	Dell- héicht	GDS	Grand- Rue	Lallange	Nonne- wisen	Wobrécken	Total
Ressort scolaire de résidence	Brill	4	<b>659</b>	9	14	17	21	9	*	5	739
	Bruch	*	10	<b>280</b>	*	24	*	*	45	*	368
	Dellhéicht	13	13	6	<b>387</b>	12	10	11	*	6	459
	GDS Jean		41	72	4	<b>97</b>		*	*		218
	Grand-Rue	<b>107</b>	21		25	5	<b>244</b>	*		7	412
	Kleppen		*	*		*	*		<b>97</b>	*	106
	Lallange	*	*	6	4	5	*	<b>373</b>	*	*	399
	Nonnewisen		4	*	*	*	*	*	<b>185</b>	4	205
	Wobrécken		5	*	5	4		36	*	<b>238</b>	292
	Hors Esch	*	12	13	5	7	5	11	*	9	64
	Total	<b>129</b>	<b>769</b>	<b>394</b>	<b>449</b>	<b>176</b>	<b>288</b>	<b>450</b>	<b>333</b>	<b>274</b>	<b>3 262</b>

Source : Registre des élèves scolarisés – Ville d'Esch-sur-Alzette, année scolaire 2024/25 – Traitement : LISER.

Parmi les enfants scolarisés à Esch-sur-Alzette, il y a une surreprésentation de garçons avec 52,4% contre 47,6% de filles. La répartition des élèves par âge sera analysée dans le chapitre suivant.

Carte 17: Elèves par entité scolaire à Esch-sur-Alzette (2024/25)

## Elèves par entité scolaire à Esch-sur-Alzette (2024/25)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2025.  
Source: Registre des élèves scolarisés - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2024/25.

## 4.2. Nationalité des élèves inscrits dans les écoles d’Esch

### Encart méthodologique

Les informations sur la nationalité des élèves scolarisés viennent du même fichier que celles de la population scolaire du chapitre précédent, à savoir le registre des élèves scolarisés de la Ville d’Esch-sur-Alzette de l’année scolaire 2024/25. Les différentes spécificités mentionnées dans l’encart méthodologique de la population scolaire s’appliquent donc également pour la nationalité.

Au cours de l’année scolaire 2024/25, les élèves Luxembourgeois sont les plus nombreux avec 1 426 élèves, représentant 43,7% des 3 262 élèves scolarisés dans les écoles fondamentales à Esch-sur-Alzette. Ils sont suivis par les élèves portugais (904 élèves, soit 27,7%) et par les enfants issus de pays non-membres de l’Union européenne (540 élèves, soit 16,6%).

Les évolutions qui se dégageaient déjà entre les années scolaires 2019/20 et 2021/22 se sont accentuées entre 2019/20 et 2024/25. Au cours de l’ensemble de la période, le nombre de Luxembourgeois a augmenté de 13,3% en passant de 1 259 élèves en 2019/20 à 1 426 élèves en 2024/25 tandis que le nombre de Portugais a connu une baisse très importante de 23,7% au cours de la même période. Les ressortissants des pays autres que ceux de l’Union européenne ont connu la plus forte progression, avec +27,1%.

Tableau 44 : Evolution du nombre et de la part des élèves selon la nationalité (années scolaires 2019/20, 2021/22, 2024/25)

Nationalité	2019/2020		Evolution du nombre entre 2019/20 et 2021/22	2021/22		Evolution du nombre entre 2021/22 et 2024/25	2024/25	
	Nombre	Part (en %)		Nombre	Part (en %)		Nombre	Part (en %)
Luxembourgeoise	1259	38,7	↗	1371	42,6	↗	1426	43,7
Portugaise	1185	36,5	↘	1002	31,1	↘	904	27,7
Française	139	4,3	↘	122	3,8	↗	139	4,3
Autres UE-27	243	7,5	↗	261	8,1	≈	253	7,8
Autres & non caractérisées	425	13,1	↗	465	14,4	↗	540	16,6
Total	3 251	100,0	↘	3 221	100,0	↗	3 262	100,0

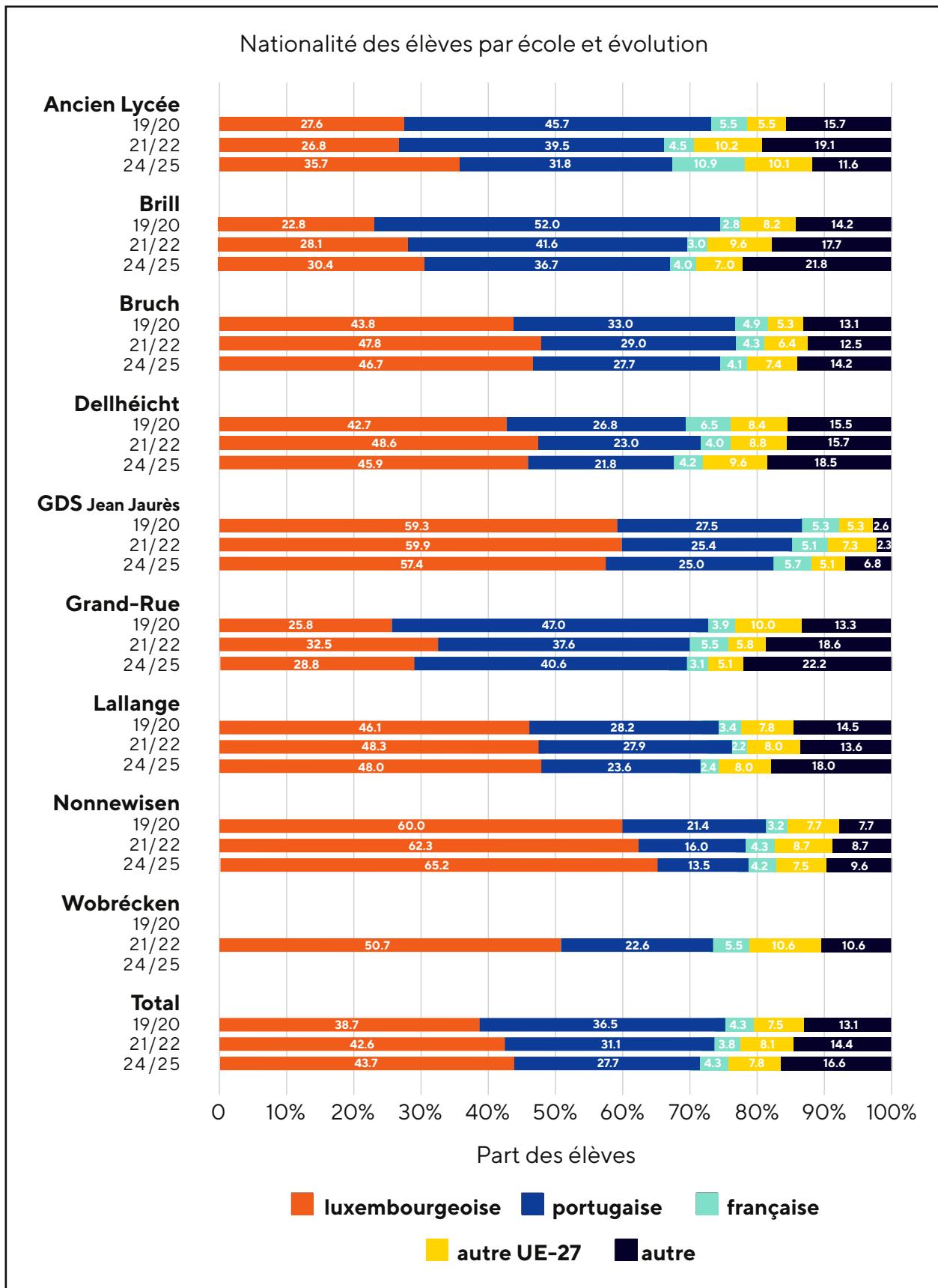
Source : Registre des élèves scolarisés – Ville d’Esch-sur-Alzette, années scolaires 2019/20, 2021/22, 2024/25 – Traitement : LISER.

La **Figure 9** montre que l'augmentation de la part d'élèves de nationalité luxembourgeoise s'observe dans l'ensemble des écoles, à l'exception de l'école à journée continue Jean Jaurès qui a vu diminuer la part des élèves luxembourgeois de -1,9 points de pourcentage entre 2019/20 et 2024/25 (avec une légère augmentation entre 2019/20 et 2021/22). Les écoles avec l'augmentation la plus importante au cours de la période sont l'Ancien Lycée avec +8,1 points de pourcentage et l'école du Brill avec +7,6 points de pourcentage. En parallèle, l'ensemble des écoles a vu diminuer la part des élèves de nationalité portugaise sur la même période. Cette diminution est la plus marquée à l'école du Brill avec -15 points de pourcentage et l'Ancien Lycée avec -13,9 points de pourcentage. A l'exception de l'école Ancien Lycée (-4,1 points de pourcentage), toutes les autres écoles ont également vu augmenter leur part d'élèves ayant une nationalité hors Union européenne. Les écoles avec l'augmentation de la part la plus importante sont l'école Grand-Rue (+8,9 points de pourcentage) et l'école du Brill (+7,7 points de pourcentage).

Les écoles connaissent une distribution assez variée des nationalités au sein de leurs effectifs. Ainsi, au cours de l'année scolaire 2024/25, l'école Nonnewisen est celle ayant la part la plus élevée d'élèves luxembourgeois (65,2%) et la part la plus faible d'élèves portugais (13,5%). A l'inverse, l'école Grand-Rue accueille la part d'élèves portugais la plus importante (40,6%) et la part d'élèves luxembourgeois la plus faible (28,8%). Elle est suivie de près par l'école du Brill et de l'Ancien Lycée. L'école de la Grand-Rue de même que l'école du Brill accueillent le plus d'élèves ayant des nationalités non associées à l'Union européenne avec 22,2% et 21,8%.

La tendance observée au cours de la période 2019/20 – 2021/22 avec une augmentation d'élèves de nationalité luxembourgeois et une diversification des nationalités se confirme donc sur l'ensemble de la période.

Figure 9 : Evolution de la répartition par nationalité des élèves par école entre les années scolaires 2019/20, 2021/22 et 2024/25



Source : Ville d'Esch-sur-Alzette, années scolaires 2019/20, 2021/22, 2024/25 – Traitement : LISER.

Tableau 45 : Nombre d'élèves par nationalité et par école en 2024/25

Ecole	luxembourgeoise	portugaise	française	Autres UE-27	Autres & non caractérisées	Total
<b>Ancien Lycée</b>	46	41	14	13	15	129
<b>Brill</b>	234	282	31	54	168	769
<b>Bruch</b>	184	109	16	29	56	394
<b>Dellhéicht</b>	206	98	19	43	83	449
<b>GDS</b>	101	44	10	9	12	176
<b>Grand-Rue</b>	83	117	9	15	64	288
<b>Lallange</b>	216	106	11	36	81	450
<b>Nonnewisen</b>	217	45	14	25	32	333
<b>Wobrécken</b>	139	62	15	29	29	274
<b>Total</b>	<b>1 426</b>	<b>904</b>	<b>139</b>	<b>253</b>	<b>540</b>	<b>3 262</b>

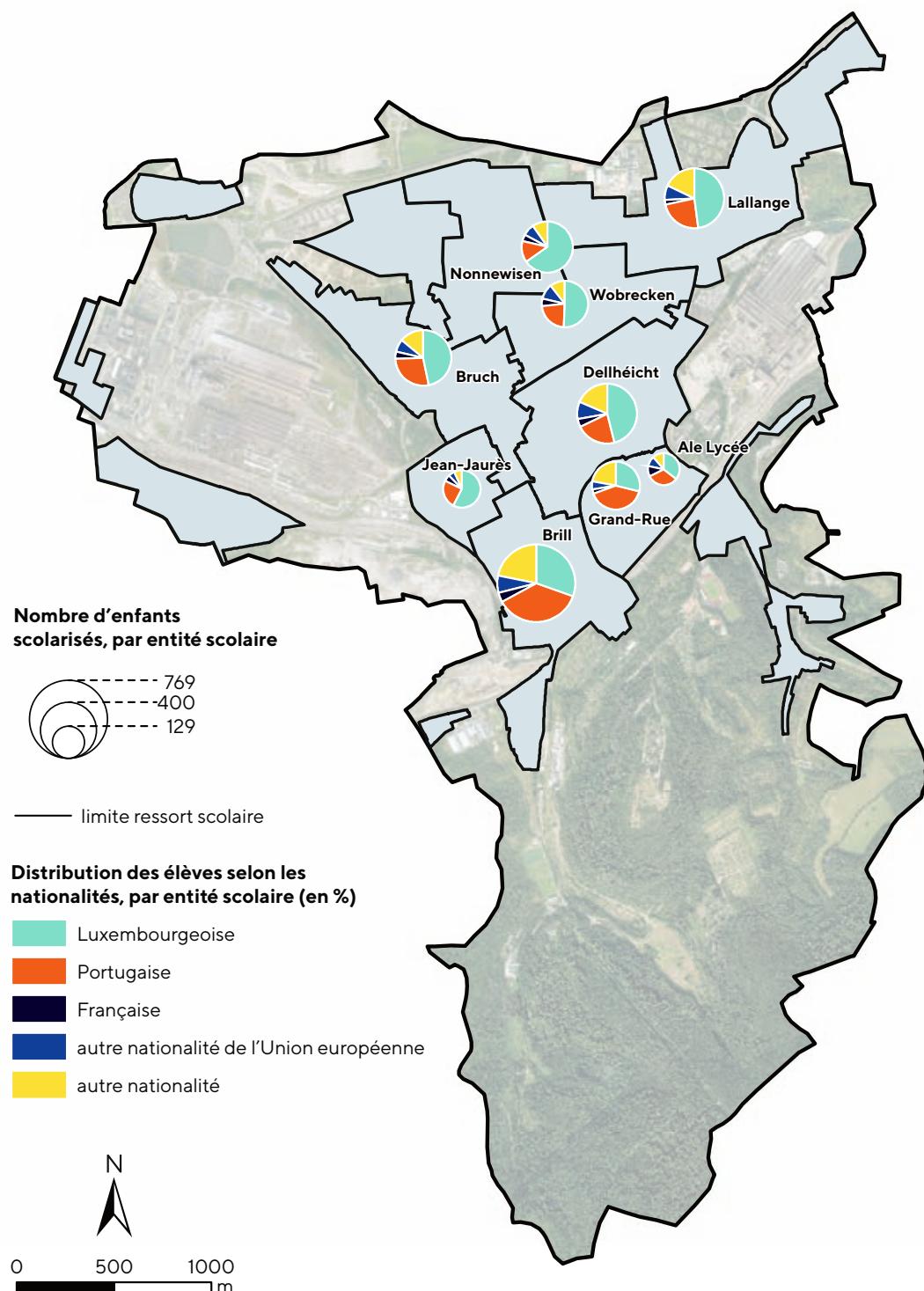
Source : *Registre des élèves scolarisés – Ville d’Esch-sur-Alzette, années scolaires 2019/20, 2021/22, 2024/25 – Traitement : LISER.*

Le SCRIPT publie les informations sur les nationalités des élèves fréquentant les écoles fondamentales publiques à une échelle nationale.<sup>12</sup> Les dernières informations disponibles se rapportent à l’année scolaire 2022/23 et montrent qu’Esch-sur-Alzette avait un taux d’élèves de nationalité étrangère de 57,8%, ce qui se rapproche donc des 56,3% observés dans les données de la Ville d’Esch-sur-Alzette pour l’année 2024/25. A une échelle nationale Esch-sur-Alzette vient en 4e position des communes présentant les parts d’élèves de nationalité étrangère les plus élevées après Strassen (60,3%), Hesperange et la Ville de Luxembourg (toutes les deux avec 60,2%).

<sup>12</sup> Ministère de l’Education nationale, de l’Enfance et de la Jeunesse ; Service de Coordination de la Recherche et de l’Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT), 2024, Enseignement fondamental. Statistiques globales et analyse des résultats scolaires. Année scolaire 2022/2023. Consultable sur : <https://men.public.lu/fr/publications/statistiques-etudes/fondamental/22-23-ef-statistiques-globales.html>

Carte 18 : Nationalités des élèves à Esch-sur-Alzette (2024/25)

## Nationalité des élèves à Esch-sur-Alzette (2024/25)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2025.  
Source: Registre des élèves scolarisés - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2024/25.

## 4.3. Élèves en situation de décalage par rapport à l'âge théorique

### Encart méthodologique

Les informations reposent sur les mêmes données que celles concernant la population scolaire, à savoir l'ensemble des élèves fréquentant les écoles fondamentales de la Ville d'Esch-sur-Alzette durant l'année scolaire 2024/25.

Un élève est considéré en situation de décalage par rapport à l'âge théorique s'il dépasse l'âge normalement requis pour son niveau scolaire au 1<sup>er</sup> septembre 2024. À titre d'exemple, un élève du cycle 4.2 devrait théoriquement avoir onze ans à cette date ; s'il est plus âgé à ce moment-là, la situation de décalage est considérée comme établie.

Il est important de préciser que la notion « décalage par rapport à l'âge théorique » utilisée dans ce chapitre ne prend pas en compte les élèves qui ont une année d'avance.

L'analyse et l'interprétation des données sur les élèves en décalage par rapport à l'âge théorique méritent d'être réalisées avec prudence. Ainsi, un « redoublement » ou un « allongement de cycle » n'est pas systématiquement lié à un niveau de compétences faible de l'élève. Il se peut aussi bien que l'élève n'ait que tardivement intégré le système scolaire luxembourgeois, ou bien que les parents aient des raisons spécifiques pour demander que l'enfant soit scolarisé dans un autre cycle scolaire.

Néanmoins, le Nationaler Bildungsbericht de 2024<sup>13</sup> confirme ce que celui de 2021 a déjà montré : les élèves issus de ménages socialement défavorisés, de même que des élèves ne parlant ni le luxembourgeois ni l'allemand à la maison, ont de fortes chances d'avoir un retard scolaire au cours de leur cursus d'école fondamentale. Souvent les élèves qui ont bénéficié d'un allongement de cycle, sont des élèves qui ont déjà eu des difficultés au moment du cycle 2.1. Sur une cohorte d'élèves analysée à une échelle nationale, autour de 22% d'élèves ont répété au moins une fois une classe dans leur cursus d'école fondamentale et pour 8% d'entre eux il s'agit même de deux classes<sup>14</sup>. A l'opposé 0,4% des enfants ont sauté une classe et ont une année d'avance.

Les parcours des enfants scolarisés à Esch-sur-Alzette n'ont pas été suivis longitudinalement comme pour l'étude nationale, ce qui implique que les deux approches ne sont pas comparables. A Esch-sur-Alzette le retard scolaire est abordé ici suivant l'approche décrite dans l'encart méthodologique.

Il ressort en premier lieu que plus les enfants sont avancés dans leur cycle, plus la probabilité d'être en retard scolaire est importante. Ainsi, pendant l'année scolaire 2024/25, 5,6% des enfants en décalage par rapport à l'âge théorique se trouvent au cycle 1, 21,1% au cycle 2, 38,9% au cycle 3 et 34,4% au cycle 4. Il est surprenant de constater qu'en 2024/25 il y a plus d'élèves en décalage au cycle 3 qu'au cycle 4, étant donné que, une fois le décalage installé, il est généralement impossible de le rattraper, sauf dans des cas très exceptionnels.

Sur l'ensemble des 3 262 enfants scolarisés à Esch-sur-Alzette, 19,2% sont plus âgés que l'âge théorique, ce qui correspond à 625 enfants. Parmi ceux-là 2,2% ont un décalage d'au moins deux

<sup>13</sup> Ottenbacher Martha et al. (2024), Neue längsschnittliche Befunde aus dem nationalen Bildungsmonitoring ÉpStan von der 1. bis zur 5. Klasse: negativer Trend bei Kompetenzverläufen und wirkungslose Klassenwiederholungen, in: LUCET, Universität Luxemburg, SCRIPT, *Nationaler Bildungsbericht. Luxemburg 2024*, pp.54-63. Consultable sur: <https://bildungsbericht.lu/>

<sup>14</sup> L'étude présentée dans le Bildungsbericht se base sur une cohorte d'élèves qui fréquentait en 2015 le cycle 2.1 et qui a été suivi longitudinalement jusqu'en 2021 (année théorique de fin de l'école fondamentale, permettant de prendre en compte jusqu'à deux redoublements).

années. Par rapport aux années scolaires 2019/2020 et 2021/22 le nombre ainsi que la part des élèves plus âgés que l'âge théorique a ainsi fortement diminué fortement (-89 élèves et -3,0 points de pourcentage par rapport à 2021/2022).

A l'inverse, en 2024/2025, 18 enfants (0,6%) sont plus jeunes que l'âge théorique et ont sauté une classe.

Le constat selon lequel on trouve davantage de garçons plus âgés que l'âge théorique au cours de l'année scolaire 2021/22 (55,7%) est encore d'actualité pour l'année scolaire 2024/25 (55,4%), en gardant à l'esprit que ceux-ci sont également surreprésentés dans la population des écoles fondamentales (52,4%).

Une différentiation selon les nationalités montre que les Luxembourgeois restent, avec 14,0%, sous-représentés dans la population des élèves en situation de retard scolaire par rapport à la moyenne communale (Tableau 46). Ce chiffre est stable par rapport à l'année scolaire 2021/22, où il était de 14,6%. Les élèves de nationalité Portugaise par contre sont les plus représentés parmi les enfants plus âgés que l'âge théorique, avec 27,0% d'enfants concernés. Ils sont suivis des enfants dont la nationalité ne relève pas d'un pays de l'Union européenne (23,3%).

*Tableau 46 : Elèves en décalage avec l'âge théorique selon la nationalité en 2024/25*

Nationalité	Nombre d'enfants en décalage	Nombre d'élèves total	Part des enfants en décalage par rapport aux élèves ayant la nationalité (en %)
<b>Luxembourgeoise</b>	200	1 426	14,0
<b>Française</b>	13	139	9,4
<b>Portugaise</b>	244	904	27,0
<b>Autres UE-27</b>	42	253	16,6
<b>Autres</b>	126	540	23,3
<b>Total</b>	<b>625</b>	<b>3 262</b>	<b>19,2</b>

*Source : Registre des élèves scolarisés – Ville d’Esch-sur-Alzette, année scolaire 2024/25 – Traitement : LISER.*

L'analyse par entité scolaire de l'évolution des élèves en décalage par rapport à l'âge théorique révèle que le nombre d'enfants concernés a diminué partout depuis l'année scolaire 2021/22, à l'exception de l'entité scolaire Nonnewisen.

Ce constat n'est pas surprenant, car non seulement le nombre d'enfants en décalage a baissé, mais le nombre total d'élèves par école a également diminué à la suite de la réorganisation des ressorts scolaires liée à l'ouverture de l'école Wobrécken (cf. chapitre 4.1.). Etant donné que l'entité Nonnewisen est la seule à avoir connu une augmentation significative du nombre d'élèves, il n'est pas étonnant que le nombre d'enfants en décalage avec l'âge théorique y ait également augmenté. Cette augmentation est cependant proportionnellement plus élevée que l'augmentation du nombre total d'élèves, puisqu'il s'agit de la seule entité scolaire à avoir enregistré une croissance du nombre relatif d'enfants en décalage. Le tableau met également en évidence, que l'école

Jean Jaurès constitue une exception parmi les autres écoles, vu qu'elle ne compte quasiment pas d'élèves en décalage avec l'âge théorique. Cette situation s'explique par son approche pédagogique différente de celle des autres écoles.

*Tableau 47: Evolution par entité scolaire du nombre d'élèves en situation de décalage par rapport à l'âge théorique (années scolaires 2019/20, 2021/22, 2024/25)*

Entité scolaire	Elèves en situation de décalage par rapport à l'âge théorique									
	2019/20		2021/22			2024/25				
	Nombre	Part de l'ensemble des élèves (en %)	Evolution du nombre entre 2019/20 et 2021/22	Nombre	Evolution de la part entre 2019/20 et 2021/22	Part de l'ensemble des élèves (en %)	Evolution du nombre entre 2021/22 et 2024/25	Nombre	Evolution de la part entre 2021/22 et 2024/25	
<b>Ale Lycée</b>	40	31,5	≈	47	↳	29,9	↳	35	↳	27,1
<b>Brill</b>	230	31	≈	225	↳	29,7	↳	212	↳	27,6
<b>Bruch</b>	113	17,2	≈	115	↗	18,9	↳	69	↳	17,5
<b>Dellhéicht</b>	87	17,8	↗	100	↗	20,9	↳	81	↳	18,0
<b>Jean Jaurès</b>	12	6,4	↘	6	↘	3,4	≈	4	↘	2,3
<b>Grand-Rue</b>	93	28,2	↘	77	↘	24,8	↘	68	↘	23,6
<b>Lallange</b>	120	24,1	≈	118	↘	23,6	↘	68	↘	15,1
<b>Nonnewisen</b>	27	12,3	≈	26	↘	11,3	↗	58	↗	17,4
<b>Wobrécken</b>								30		10,9
<b>Total</b>	<b>722</b>	<b>22,2</b>	↘	<b>714</b>	≈	<b>22,2</b>	↘	<b>625</b>	↘	<b>19,2</b>

Source : *Registre des élèves scolarisés – Ville d’Esch-sur-Alzette, années scolaires 2019/20, 2021/22 et 2024/25 – Traitement : LISER.*

Les entités scolaires avec les parts les plus importantes d'élèves en situation de décalage sont celles qui se trouvent au centre-ville, à savoir les entités Ale Lycée, Brill et Grand-Rue. Ce constat s'explique par l'importance des familles non-luxembourgeoises, voire non européennes et par le fait que les enfants peuvent rencontrer des difficultés d'ordre linguistique. Cependant, le **Tableau 48** montre que ces écoles sont également celles montrant les parts les plus élevées d'enfants de nationalité luxembourgeoise en décalage avec l'âge théorique. La vulnérabilité sociale et économique, plus marquée dans ces quartiers, est bien sûr une autre source d'explication de ces taux plus élevés que la moyenne communale.

Tableau 48 : Part d'élèves en situation de décalage par rapport à l'âge théorique par entité scolaire et par nationalité en 2024/25

Entité scolaire	Luxembourgeoise (en %)	Portugaise (en %)	Autre (en %)	Total (en %)
<b>Ancien Lycée</b>	23,9	36,6	21,4	27,1
<b>Brill</b>	18,8	35,1	27,3	27,6
<b>Bruch</b>	15,8	23,9	13,9	17,5
<b>Dellhéicht</b>	10,7	28,6	21,4	18,0
<b>GDS</b>	*	*	*	2,3
<b>Grand-Rue</b>	26,5	21,4	23,9	23,6
<b>Lallange</b>	11,6	22,6	14,8	15,1
<b>Nonnewisen</b>	14,7	37,8	12,7	17,4
<b>Wobrécken</b>	9,4	12,9	12,3	10,9
<b>Total</b>	<b>14,0</b>	<b>27,0</b>	<b>19,4</b>	<b>19,2</b>

Source : *Registre des élèves scolarisés – Ville d’Esch-sur-Alzette, année scolaire 2024/25 – Traitement : LISER.*

Le Nationaler Bildungsbericht met en évidence qu'un allongement de cycle n'aide pas forcément à améliorer les compétences des élèves francophones ou lusophones. Les écoles internationales publiques de même que la possibilité d'une alphabétisation en français pourraient aider les élèves ayant le plus de difficultés avec une alphabétisation en langue allemande. Vu qu'Esch-sur-Alzette connaît une grande proportion de langues parlées autres que le luxembourgeois et l'allemand, les problèmes d'intégration scolaires sont particulièrement sensibles.

Un point supplémentaire à mentionner est que les élèves présentant déjà un retard scolaire au cours de l'école fondamentale sont susceptibles d'être davantage exposés à un risque de décrochage scolaire<sup>15</sup>, même si celui-ci peut également avoir de multiples causes (absence de contrat d'apprentissage, formation non choisie ou appréciée par l'élève, problèmes de santé, etc.). Mais en l'absence de données spatialisées à l'échelle communale, il n'est pas possible de fournir d'éléments sur le nombre de décrocheurs scolaires à Esch-sur-Alzette. Le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse<sup>16</sup> a fait le constat qu'à l'échelle nationale et dans la période récente, le taux le plus faible de décrocheurs scolaires a été observé en 2019/20 (7,0%), avant le pic de 2020/21 (8,2%). Ce taux est ensuite redescendu très légèrement d'abord (8,1% en 2021/22) et ensuite plus fortement (7,6% en 2022/23).

15 Un décrochage scolaire, correspond à un abandon du parcours scolaire avant l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification finale (Certificat de capacité professionnelle, Diplôme d'aptitude professionnelle, Diplôme de technicien, Diplôme de fin d'études secondaires générales / classiques).

16 Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Service nationale de la jeunesse (SNJ) en collaboration avec le service de Coordination de la Recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) (2024), *Jeunes décrocheurs et jeunes inactifs au Luxembourg 2022/23*. Consultable sur : <https://men.public.lu/fr/publications/statistiques-etudes/statistiques-globales/jeunes-decrocheurs-22-23.html>

## 4.4. Services d'éducation et d'accueil municipaux pour enfants

### Encart méthodologique

Le présent chapitre se focalise pour la première fois dans le cadre de l'Observatoire social de la Ville d'Esch-sur-Alzette, sur les enfants accueillis dans les Services d'éducation et d'accueil (SEA), à savoir dans une crèche ou une maison relais municipales. Ces informations ne sont donc disponibles que pour les structures gérées par la Ville d'Esch-sur-Alzette.

Les analyses prennent en compte d'une part les enfants **non scolarisés** (âgés entre 0 et 4 ans) et d'autre part les enfants **scolarisés** (âgés de 3 ans et plus) fréquentant ces structures. Ainsi les enfants de 3 ou 4 ans sont inclus dans l'une ou l'autre série de statistiques selon qu'ils sont scolarisés ou non.

Les données exploitées proviennent du registre communal des enfants inscrits aux SEA et se réfèrent à l'année scolaire 2024/2025.

En 2024-2025, la Ville d'Esch-sur-Alzette dispose de 17 SEA communaux<sup>17</sup>. La plupart de ces structures sont destinées à des enfants scolarisés en dehors des heures scolaires. Elles sont gratuites pour les enfants à partir de quatre ans, c'est-à-dire ayant atteint l'âge de l'obligation scolaire.

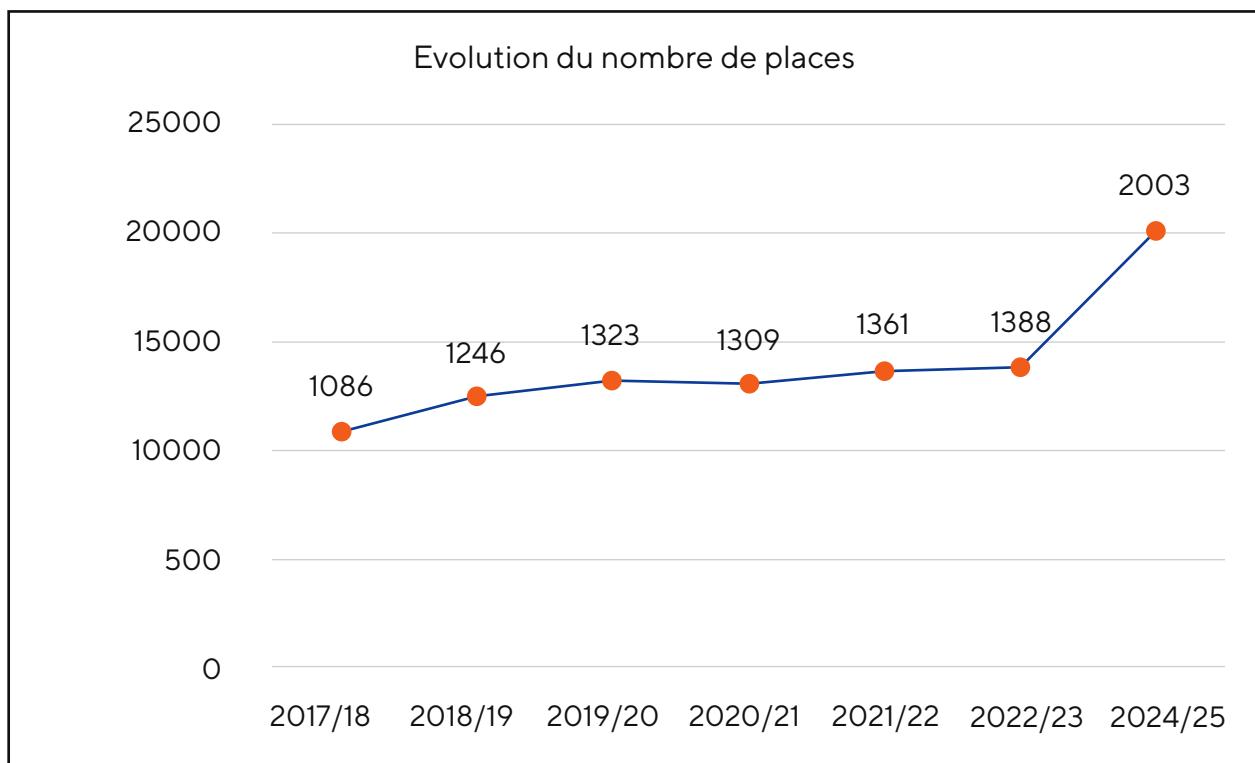
La Ville dispose également de trois structures destinées aux enfants de moins de 4 ans. Il s'agit de la crèche intégrée à la « Maison Relais Spillhaus Parc Laval » (à partir de 18 mois), la nouvelle « Crèche Wobrécken » (à partir de 3 mois) et la « Maison Relais Origer », qui a la spécificité de s'adresser exclusivement aux enfants du personnel de la Ville d'Esch-sur-Alzette (à partir de 3 mois). Cette dernière n'est donc pas destinée aux habitants de la Ville, à moins qu'ils y soient employés.

Les différentes structures de garde municipales offrent un total de 2 003 places pour l'année scolaire 2023/24<sup>18</sup>. En comparaison, cette capacité n'était que de 785 places en 2010 et de 1 086 en 2017/18 (**Figure 10**). Depuis, le nombre de places a augmenté de 84%, principalement grâce à l'ouverture de nouvelles structures. Ainsi en 2021/22, la Maison Relais Am Holzbierg (63 places) a ouvert ses portes, suivi en 2022/23 par la Maison Relais Grand-Rue (95 places) et la Maison Relais Wobrécken (220 places). En 2023/24 la crèche Wobrécken (40 places) et la Maison Relais Bei de Pompjeeën (145 places) ont été ajoutées.

<sup>17</sup> Ce chiffre comprend également la Maisons Relais d'Heemelmaus géré par le CIGL et destinée aux enfants de l'école Brill. Il est à noter que les Maisons Relais Breedewee et Parc du Canal sont statistiquement intégrées dans la Maison Relais Bei de Pompjeeën.

<sup>18</sup> Rapport d'activité pour l'année scolaire 2023-2024 des structures d'éducation et accueil de la ville d'Esch-sur-Alzette. Consultable sur : [https://administration.esch.lu/sessions\\_conseil/conseil-communal-du-04-octobre-2024/](https://administration.esch.lu/sessions_conseil/conseil-communal-du-04-octobre-2024/)

Figure 10 : Evolution du nombre de places dans les crèches et maisons relais municipales entre 2017/18 et 2023/24



Source : Rapport d'activité du Service des Maisons Relais, année scolaire 2023/24 – Traitement : LISER.

Ces différentes structures ont accueilli 1 757 enfants au cours de l'année scolaire 2024/25. Parmi eux, 1 639 enfants sont scolarisés et 118 non scolarisés.

Les 118 **enfants non scolarisés** inscrits dans les trois crèches<sup>19</sup> présentent un taux de luxembourgeois particulièrement élevé (69,5%). Ceci s'explique entre autres par le fait que la Maison Relais Origer contribue à plus d'un tiers des enfants fréquentant les crèches municipales et que les enfants des employés communaux ont plutôt la nationalité luxembourgeoise. A cause du statut spécifique de cette crèche, la part des enfants fréquentant les crèches municipales et n'habitant pas dans la commune est, avec 30,5%, également particulièrement élevée. Parmi les résidents d'Esch-sur-Alzette, le quartier Wobrécken est celui avec le plus grand nombre d'enfants fréquentant une crèche (14 enfants), ce qui est probablement en relation avec la proximité géographique de la nouvelle crèche dans ce quartier.

Au-delà des enfants non scolarisés, la Ville compte 1 639 **enfants scolarisés** inscrits dans les différentes maisons relais municipales au cours de l'année scolaire 2024/25. La maison relais comptant de loin le plus d'enfants est la nouvelle Maison Relais Wobrécken, avec plus de 200 élèves. Elle est suivie de la Maison Relais Jean Jaurès avec 176 élèves et la Maison Relais Bei de Fliedermais avec 153 élèves. La Maison Relais Bei de Pompjeeën accueillant actuellement presque 100 enfants, a encore des capacités supplémentaires et va accueillir davantage d'enfants.

Certaines maisons relais sont spécialisées sur des classes d'âge spécifiques. Par exemple, la Maison Relais Spillhaus Parc Laval n'accueille que des enfants du cycle 1 et la Maison Relais Papillon

<sup>19</sup> Les enfants de moins de quatre ans déjà scolarisés ne sont pas comptés ici, mais se retrouvent parmi les 1 639 enfants scolarisés fréquentant des maisons relais.

accueille à la fois des enfants du cycle 1 et du cycle 2. Les Maisons Relais Bei de Pomjeeën, Brill I, Grand-Rue et Highlander accueillent les enfants à partir du cycle 2, mais pas les plus petits, tandis que Am Holzbierg et Galaxie n'ont pas d'enfants du cycle 4. La nouvelle Maison Relais Wobrécken propose également un service de logopédie pour 16 enfants.

*Tableau 49 : Nombre d'enfants scolarisés inscrits par maison relais en 2024/25*

Maison relais	Nombre d'enfants
<b>Maison Relais Am Holzbierg</b>	62
<b>Maison Relais Bei den Pompjeeën</b>	97
<b>Maison Relais Brill I</b>	69
<b>Maison Relais Brill II</b>	133
<b>Maison Relais Brill III</b>	86
<b>Maison Relais Fliedermais</b>	153
<b>Maison Relais Galaxie</b>	102
<b>Maison Relais Grand-Rue</b>	98
<b>Maison Relais Highlander</b>	100
<b>Maison Relais Jean Jaurès GDS</b>	176
<b>Maison Relais Lallange</b>	110
<b>Maison Relais Nonnewisen</b>	106
<b>Maison Relais Papillon</b>	113
<b>Maison Relais Spillhaus Parc Laval</b>	23
<b>Maison Relais Wobrécken</b>	210
<b>Total</b>	<b>1 639</b>

*Source : Registre des Maisons Relais – Ville d’Esch-sur-Alzette, année scolaire 2024/25 – Traitement : LISER.*

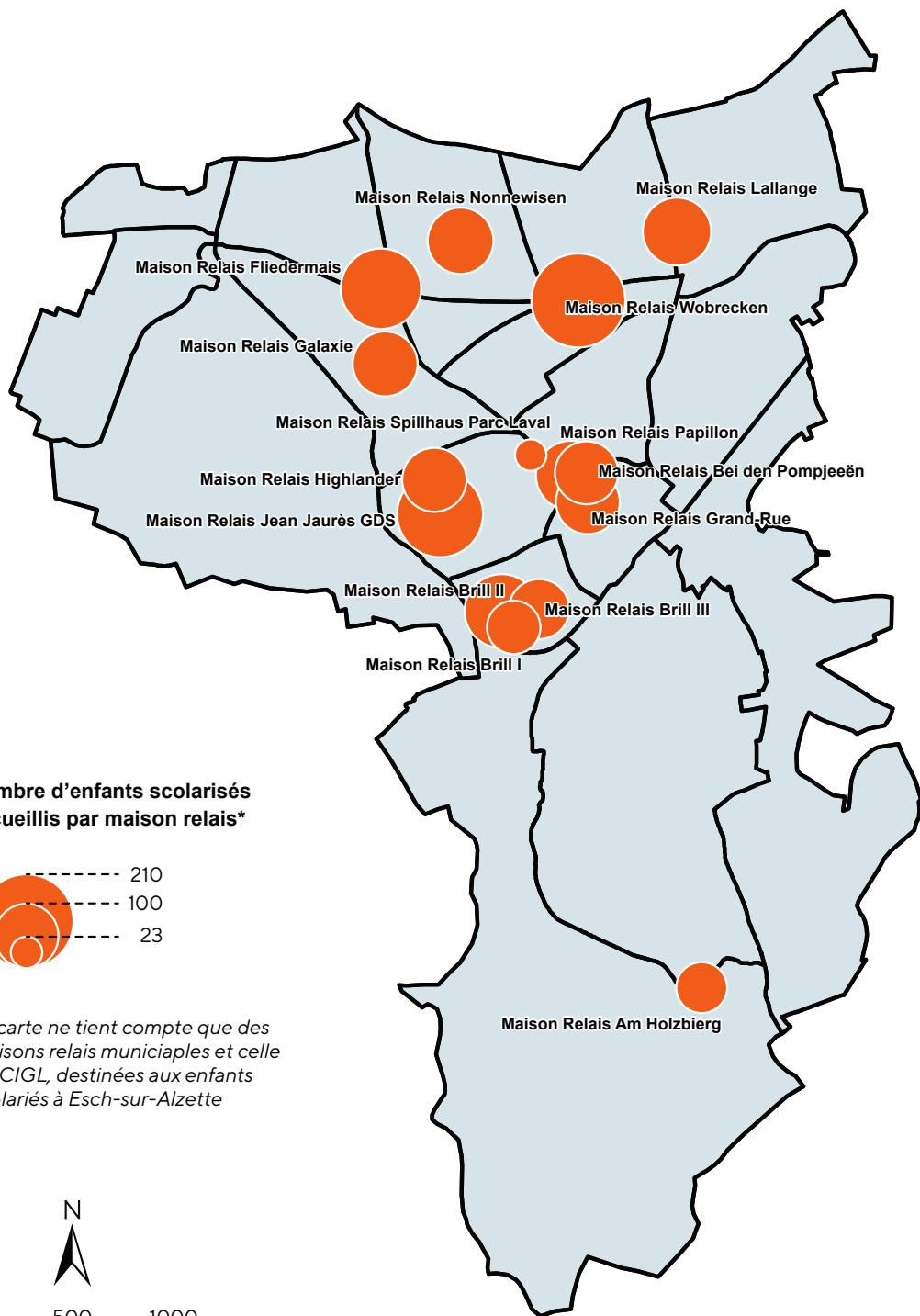
Remarque : La Maison Relais Origer est incluse dans le total des élèves, mais elle n'apparaît pas dans le tableau en raison de son très faible effectif des enfants scolarisés et de son statut de crèche.

Il est important de préciser que les maisons relais gérées par la commune ne sont pas les seuls SEA. Ainsi, l'Ecole Internationale Esch-Differdange gère sa propre maison relais, d'une capacité d'accueil de 250 places (soit la plus importante du territoire communal). Au-delà, d'autres maisons relais ou foyers de jours existent, offrant au total 85 places supplémentaires selon les informations du MENJE de 2025.<sup>20</sup> Il faut enfin mentionner deux structures pour enfants et jeunes handicapés ou à besoins spécifiques existant sur le territoire communal.

<sup>20</sup> Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, *Annuaire des structures d'éducation et d'accueil*. Consultable sur : <https://ssl.education.lu/sea/StaarkKanner>

Carte 19 : Maisons relais municipales à Esch-sur-Alzette (2024/25)

## Maisons relais municipales à Esch-sur-Alzette (2024/25)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2025.  
Source: Registre des SEA - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2024.

Comme indiqué dans le chapitre 4.1., le nombre d'enfants scolarisés s'élève à 3 262 au cours de l'année scolaire 2024/25, ce qui implique que 50,2% des enfants scolarisés sont inscrits en maisons relais.

Ce taux varie en fonction des différents cycles. Ainsi, les enfants du cycle 1.0 sont ceux qui fréquentent le moins les maisons relais avec un taux de fréquentation de 30%. A partir du cycle 1.1, ce taux augmente, pour arriver à un maximum de 58,5% des enfants du cycle 2.1. Le taux de fréquentation le plus faible est observé dans le dernier cycle scolaire, où les enfants sont peut-être déjà suffisamment âgés pour rester seuls à la maison.

Ces chiffres se réfèrent aux enfants inscrits en maisons relais, mais ne donnent pas d'informations sur le niveau de fréquentation au cours de la semaine.

*Tableau 50 : Part des enfants scolarisés inscrits en maisons relais selon leur cycle d'études au cours de l'année scolaire 2024/25*

Classe fréquentée	Part des enfants scolarisés inscrits en maisons relais (en %)
<b>1.0.</b>	30,0
<b>1.1.</b>	53,5
<b>1.2.</b>	49,2
<b>2.1.</b>	58,5
<b>2.2.</b>	55,0
<b>3.1.</b>	50,6
<b>3.2.</b>	52,2
<b>4.1.</b>	51,6
<b>4.2.</b>	41,2
<b>Total</b>	<b>50,2</b>

Sources : *Registre des élèves scolarisés & Registre des Maisons Relais – Ville d’Esch-sur-Alzette, année scolaire 2024/25 – Traitement : LISER.*

Ce taux varie également en fonction des différentes écoles. L'école à journée continue Jean Jaurès affiche un taux de 100%, ce qui est normal, vu que la fréquentation de la maison relais fait partie du concept de l'école. En dehors de cette exception, l'école avec le taux le plus important est l'Ancien Lycée (67,2%) et celle avec le taux le plus faible est l'annexe Aérodrome de l'école Lallange (28,1%), s'expliquant par le fait que celle-ci accueille uniquement des classes du cycle 1, qui ont tendance à moins fréquenter les maisons relais, surtout en ce qui concerne le cycle 1.0.

Tableau 51 : Part des enfants scolarisés inscrits en maisons relais selon l'école fréquentée au cours de l'année scolaire 2024/25

Ecole fréquentée	Part des enfants scolarisés inscrits en maisons relais (en %)
<b>Ancien Lycée</b>	67,2
<b>Ancien Lycée annexe Faubourg « um Héngerjuck »</b>	31,0
<b>Beschklassen Hiehl</b>	54,5
<b>Brill</b>	43,9
<b>Brill 5</b>	50,7
<b>Bruch</b>	46,4
<b>Bruch annexe Mâcon</b>	38,8
<b>Dellhéicht</b>	51,8
<b>Dellhéicht annexe Neudorf</b>	32,7
<b>Ecole à journée continue « Place Jean Jaurès »</b>	100,0
<b>Generatiounscampus Wobrécken</b>	62,4
<b>Grand-Rue</b>	59,3
<b>Grand-Rue annexe « bei den Wäschbieren »</b>	33,0
<b>Lallange</b>	34,4
<b>Lallange annexe Aérodrome</b>	28,1
<b>Nonnewisen</b>	54,5
<b>Nonnewisen annexe « bei den Fliedermais »</b>	58,1
<b>Total</b>	<b>50,2</b>

Sources : *Registre des élèves scolarisés & Registre des Maisons Relais – Ville d’Esch-sur-Alzette, année scolaire 2024/25 – Traitement : LISER.*

La répartition entre sexes est, avec 47,6% de filles, exactement au même niveau dans les écoles et les maisons relais.

Concernant la répartition par nationalités, le **Tableau 52** met en évidence quelques différences. Ainsi les Luxembourgeois et les Portugais sont légèrement surreprésentés dans les maisons relais par rapport à la population scolaire, tandis que les enfants issus de pays extérieurs à l'Union européenne sont nettement sous-représentés.

*Tableau 52 : Comparaison de la répartition des nationalités dans la population scolaire et la population des enfants scolarisés inscrits en maisons relais au cours de l'année scolaire 2024/25*

Nationalité	Répartition des nationalités dans la population scolaire (en %)	Répartition des nationalités dans la population des enfants inscrits en maisons relais (en %)
<b>Luxembourgeoise</b>	43,7	46,4
<b>Portugaise</b>	27,7	30,8
<b>Française</b>	4,3	4,6
<b>Autres UE-27</b>	7,8	8,3
<b>Autres &amp; non caractérisées</b>	16,6	9,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Sources : *Registre des élèves scolarisés & Registre des Maisons Relais – Ville d’Esch-sur-Alzette, année scolaire 2024/25 – Traitement : LISER.*

Selon la présentation du budget de la Ville d’Esch-sur-Alzette pour l’année 2025, on comptait 181 enfants inscrits sur la liste d’attente lors de la rentrée 2024/25.<sup>21</sup> Par rapport aux années précédentes, ce chiffre a fortement baissé suite à l’ouverture des deux nouvelles maisons relais Wobrécken et Bei de Pompjeeën, avec respectivement 350 et 145 places. A titre de comparaison, en 2019, on comptait entre 800 et 900 enfants inscrits sur la liste d’attente (cf. Rapport n°1 de l’Observatoire social de la Ville d’Esch-sur-Alzette).

Néanmoins on constate un décalage entre la surcapacité d'accueil théorique (2 003 places en 2023/24 et 1 757 enfants inscrits en 2024/25) et l'existence de cette liste d'attente de 181 enfants. Ce décalage n'est pas évident à interpréter, même si plusieurs hypothèses peuvent être avancées : éventuelles tensions entre l'offre et la demande localisées dans certains quartiers ; potentielle difficulté de recrutement du personnel éducatif, notamment dans les nouveaux SEA ; etc.

<sup>21</sup> „Well et eis fir Esch wichteg ass”, Präsentatioun vom Budget 2025 an dem Budget rectifié 2024 vum Buergermeeschter Christian Weis (2. Dezember 2024). Consultable sur : <https://administration.esch.lu/budget-2024>

Dans le futur, la Ville envisage la construction de nouvelles maisons relais ou projette des extensions des structures existantes<sup>22</sup>.

Dans les Nonnewisen ainsi qu'à Lallange, deux maisons relais supplémentaires vont être construites au regard de l'importance de la demande locale et du niveau des listes d'attente de ces écoles. La future maison relais dans l'îlot N6 des Nonnewisen va être dimensionnée pour 80 places et celle du Lallenger Däich pour 140 places.

La nouvelle école prévue dans le cadre du projet Rout Lëns sera accompagnée d'une maison relais qui aura une capacité de 350 places.

Près de l'école Bruch, la maison relais Galaxie sera agrandie de 103 places, permettant de quasiment doubler le nombre d'enfants accueillis.

Avec au total 673 places supplémentaires disponibles à terme, la situation des listes d'attente devrait donc s'améliorer. Même s'il ne faut pas perdre de vue que le nombre d'enfants va également augmenter dans le futur, avec entre autres l'occupation de logements supplémentaires dans les Nonnewisen ou du développement du projet Rout Lëns.

---

22 idem

## 4.5. Crèches

### Encart méthodologique

Le présent chapitre se focalise sur l'ensemble des crèches présentes à Esch-sur-Alzette (et non pas sur les seules crèches municipales). Les données officielles ont été collectées auprès du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE), qui centralise les informations sur les services d'éducation et d'accueil conventionnés dans un « Annuaire » en ligne<sup>23</sup>.

Les crèches d'entreprises ont été prises en compte, même si certaines analyses ont été ciblées sur les crèches ouvertes à tout public pour mieux apprécier le bénéfice de l'offre locale pour les résidents eschois.

Les données datent de 2025 et se réfèrent à la capacité d'accueil maximale et non pas au nombre d'enfants accueillis, étant donné que les enfants peuvent venir à mi-temps.

Les crèches ont le rôle d'une prise en charge éducative des enfants de moins de 4 ans, voire des enfants qui ne sont pas encore scolarisés.

23 crèches sont localisées sur le territoire communal. Selon les données publiées par le MENJE<sup>24</sup>, cela correspond à une capacité d'accueil de 900 places (une place pouvant être occupée à temps partiel par différents enfants). On compte dans ce total trois crèches d'entreprises, dont une, gérée par la Ville d'Esch-sur-Alzette, est destinée aux enfants du personnel de la commune (43 places), et les deux autres au personnel du CHEM (34 places). En faisant abstraction des crèches d'entreprises, 823 places sont donc ouvertes à tout public.

Parmi les 23 crèches, huit sont conventionnées (dont les trois crèches d'entreprises font partie) et elles offrent 261 places. La Ville d'Esch-sur-Alzette gère au total trois crèches avec 118 places. 15 crèches privées à vocation commerciale complètent cette offre conventionnée, pour une capacité d'accueil de 639 enfants.

Entre 2022 et 2024, la capacité d'accueil des crèches a augmenté de 51 places en passant de 849<sup>25</sup> places à 900 places. Cette augmentation fait suite à l'ouverture de trois nouvelles infrastructures : crèche communale Wobrécken (40 places) ; crèche privée « Sur la pointe des pieds » à Lalleng (28 places) ; crèche d'entreprise créée par le CHEM à Lankelz (16 places), en lieu et place d'un foyer de jour. Dans le même temps, il faut mentionner aussi que certaines infrastructures ont réduit légèrement leur capacité d'accueil, dont une crèche qui a perdu 38 places suite à un déménagement du quartier Schlassgoard au quartier Universitéit.

Il faut souligner que si le nombre de places en crèche augmente, le nombre d'enfants « cibles » est également en croissance. Ainsi, les 900 places rapportées aux 1 973 enfants de 0 à 4 ans résidant à Esch-sur-Alzette au 1<sup>er</sup> janvier 2024, conduisent à un ratio de 0,46 place de crèche

23 Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, *Annuaire des structures d'éducation et d'accueil*. Consultable sur : <https://ssl.education.lu/sea/StaarkKanner>

24 Il faut mentionner qu'il existe sur le territoire de la Ville deux structures supplémentaires faisant office de crèche et de foyer dédiés à l'accueil des enfants besoins spécifiques et jeunes handicapés. Il s'agit du Foyer ESC Famil (quartier Belval) et du Service CARR au Centre Nossbierg (quartier Neiduerf). Puisqu'elles répondent à une logique spécifique, ces structures n'ont pas été prises en compte dans les statistiques.

25 Dans le rapport de 2022 le chiffre de 864 places a été donné. Or, ce chiffre a été redressé dans le présent rapport pour ne pas inclure un établissement qui avait à ce moment-là été considéré comme une crèche, et qui s'avère être en réalité un foyer de jour.

par enfant, certes légèrement plus élevé qu'en 2022 (0,45), mais qui reste en-dessous de celui de 2019 (0,47). Par rapport à 2019, l'augmentation du nombre d'enfants âgés de 0 à 4 ans est donc plus forte que celle du nombre de places en crèche. Il ne faut pas perdre de vue que ces calculs ont été réalisés en incluant les trois crèches d'entreprises, qui accueillent en partie des enfants habitant hors de la commune. En ne tenant pas compte de ces offres spécifiques, le ratio descendrait à 0,42 place par enfant.

Il est important de mentionner que ces calculs sont purement théoriques et indicatifs, vu que les crèches installées à Esch-sur-Alzette peuvent bien évidemment accueillir également des enfants qui n'habitent pas dans la commune et inversement, que tous les enfants eschois fréquentant une crèche ne le font pas forcément sur le territoire communal, mais par exemple dans la commune de travail d'un des parents. Par ailleurs, il est bien sûr nécessaire de rappeler que tous les parents ne souhaitent pas nécessairement inscrire leurs enfants en crèche.

Concernant la répartition spatiale des places en crèche, c'est le quartier Al-Esch qui en dénombre le plus (158) tout en notant que 43 places sont destinées à la crèche d'entreprise de la Ville.

Avec 111 places en crèche et uniquement 47 enfants entre 0 et 4 ans résidant dans le quartier Universitéit, ce quartier présente une surcapacité d'accueil par rapport aux enfants du quartier. Vu la coupure urbaine de ce quartier avec le reste de la ville et son statut de pôle d'emplois, ces crèches s'adressent donc en premier lieu aux personnes travaillant dans le quartier, quel que soit leur lieu de résidence.

Lankelz n'a qu'une crèche réservée à une entreprise et Neiduerf ne dispose d'aucune crèche, tout comme les quartiers Raemerich, Sommet, Park et Schlassgoard, qui présentent une population réduite.

Dans le contexte eschois, les assistants parentaux représentent une offre complémentaire aux crèches, détaillée au chapitre 4.6.

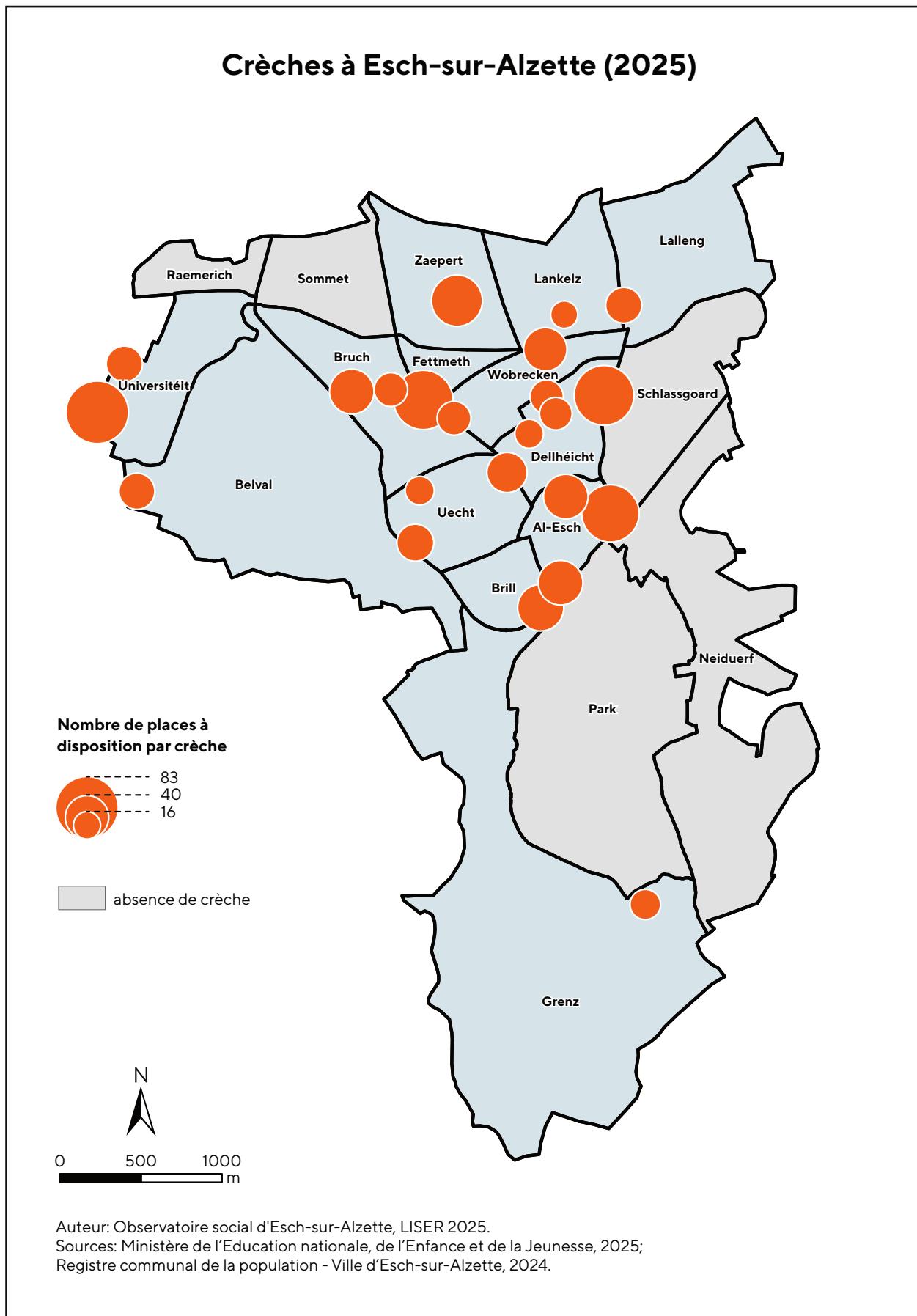
Tableau 53 : Evolution de la capacité des crèches (années 2019, 2022, 2024)

Quartier	2019	2022		2024	
	Capacité des crèches	Evolution entre 2019 et 2022	Capacité des crèches	Evolution entre 2022 et 2024	Capacité des crèches
<b>Al-Esch</b>	92	↗	164	↘	158
<b>Belval</b>	28	≈	28	≈	28
<b>Brill</b>	46	≈	46	≈	46
<b>Bruch</b>	69	≈	69	≈	69
<b>Dellhéicht</b>	144	≈	144	≈	144
<b>Fettmeth</b>	42	↗	64	↗	75
<b>Grenz</b>	15	↗	20	≈	20
<b>Lallange</b>	0	≈	0	↗	28
<b>Lankelz</b>	0	≈	0	↗	16
<b>Neiduerf</b>	0	≈	0	≈	0
<b>Park</b>	0	≈	0	≈	0
<b>Raemerich</b>	0	≈	0	≈	0
<b>Schlassgaard</b>	66	≈	66	↘	0
<b>Sommet</b>	0	≈	0	≈	0
<b>Uecht</b>	85	≈	83	≈	83
<b>Universitéit</b>	83	≈	83	↗	111
<b>Wobrécken</b>	25	≈	25	↗	65
<b>Zaerpert</b>	57	≈	57	≈	57
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>752</b>	↗	<b>849</b>	↗	<b>900</b>

Sources : Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, 2019-2024 – Traitement : LISER.

Remarque : les crèches d'entreprises sont incluses dans le tableau.

Carte 20 : Crèches à Esch-sur-Alzette (2025)



## 4.6. Assistants parentaux

### Encart méthodologique

Les adresses des assistants parentaux (« Dageselteren ») détenant un agrément délivré par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse sont publiées sur le site « guichet.lu »<sup>26</sup>. Le relevé date d'août 2024.

L'assistance parentale correspond à la prise en charge régulière, de jour ou de nuit, contre rémunération (mais permettant tout de même de bénéficier du chèque service accueil), d'enfants au domicile de l'assistant parental. Les enfants pris en charge sont âgés entre 0 et 12 ans et/ou n'ont pas encore quitté l'enseignement fondamental ou l'éducation différenciée. L'assistant parental peut prendre en charge simultanément un maximum de cinq enfants au total dont un maximum de deux enfants de moins de deux ans<sup>27</sup>.

En 2024, on comptait 46 assistants parentaux agréés à Esch-sur-Alzette, soit une capacité théorique maximale de 230 enfants. La comparaison avec les années précédentes montre que la tendance à la baisse du nombre d'assistants parentaux se poursuit par rapport à 2022 (55 assistants parentaux, pour une capacité théorique maximale de 275 enfants) et 2019 (68 assistants parentaux pour une capacité théorique maximale de 340 enfants). Cette baisse peut être liée à l'ouverture récente de nouvelles crèches et maisons relais qui offre un service rentrant en compétition avec l'offre de garde par les assistants parentaux.

Reste que ce phénomène est encore plus marqué à l'échelle nationale, avec une baisse de 30,0% des assistants parentaux entre 2019 et 2022 (contre -19,1% à Esch-sur-Alzette sur la même période) et de 41,4% entre 2022 et 2024 (contre -16,4% à Esch-sur-Alzette sur la même période).

On constate d'ailleurs que les assistants parentaux sont plus fortement présents en Région Sud qu'ailleurs, puisque cette dernière concentre 236 des 365 assistants parentaux que compte le pays en 2024, soit 64,7% du total, alors qu'elle n'accueille que 27,7% de la population nationale (STATEC 2024). De même, en 2024, Esch-sur-Alzette concentre 12,6% des assistants parentaux pour 5,6% de la population nationale.

Comme pour les années précédentes, les quartiers Bruch et Uecht offrent le plus d'assistants parentaux, mais leur nombre a diminué par rapport à 2022.

Etrangement, les quartiers fortement peuplés que sont le Brill et Al-Esch comptent peu d'assistants parentaux. Pour Al-Esch, leur nombre a même fortement diminué en passant de neuf en 2019 à seulement quatre en 2024, peut-être en partie du fait de l'ouverture de la nouvelle maison relais Bei de Pompjeeën.

Les quartiers peu peuplés (Belval, Raemerich, Schlassgoard, Sommet, Universitéit), de même que le quartier Dellhéicht ne comptent pas d'assistants parentaux – une situation qui n'a pas changé par rapport à 2022.

26 Liste des assistantes parentales « Dageselteren ». Consultable sur : <https://guichet.public.lu/dam-assets/catalogue-publications/famille/liste-assistantes-parentales/liste-assistantes-parentales/liste-assistantes-parentales.xlsx>

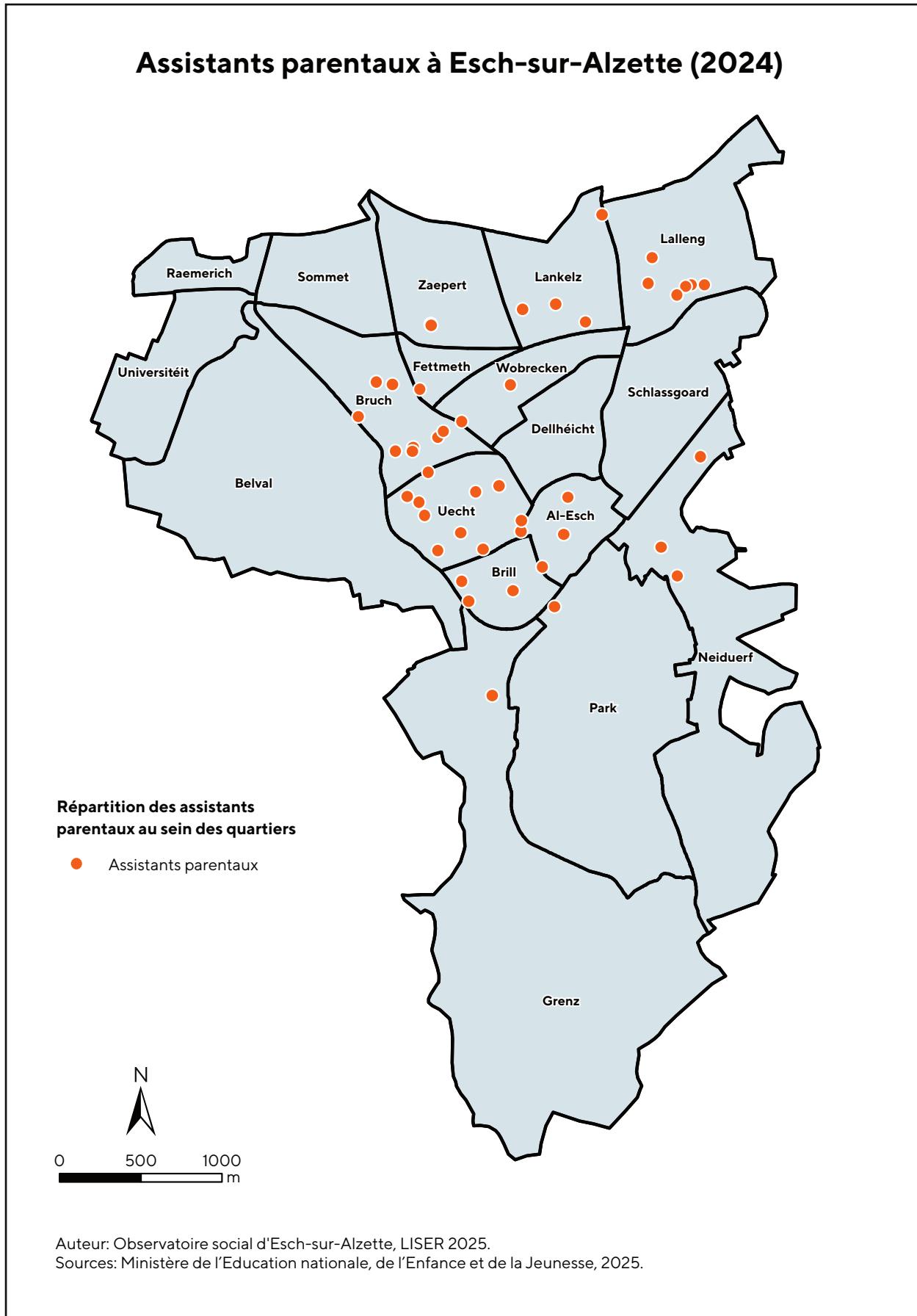
27 Consultable sur : [https://guichet.public.lu/fr/entreprises/creation-developpement/profession/profession-encadrement/assistance-parentale-agreement.html#accordionItem-accordionitem\\_services\\_en\\_ligne\\_et\\_formulaires](https://guichet.public.lu/fr/entreprises/creation-developpement/profession/profession-encadrement/assistance-parentale-agreement.html#accordionItem-accordionitem_services_en_ligne_et_formulaires)

Tableau 54 : Evolution du nombre d'assistants parentaux (années 2019, 2022, 2024)

Quartier	Nombre d'assistants parentaux 2019	Evolution entre 2019 et 2022	Nombre d'assistants parentaux 2022	Evolution entre 2022 et 2024	Nombre d'assistants parentaux 2024	Capacité théorique d'accueil 2024
<b>Al-Esch</b>	9	↓	6	↓	4	20
<b>Belval</b>	0	≈	0	≈	0	0
<b>Brill</b>	4	↓	3	≈	3	15
<b>Bruch</b>	9	↗	12	↓	9	45
<b>Dellhéicht</b>	3	↓	0	≈	0	0
<b>Fettmeth</b>	3	↓	2	↓	1	5
<b>Grenz</b>	2	≈	2	↓	1	5
<b>Lalleng</b>	5	↗	6	≈	6	30
<b>Lankelz</b>	7	↓	4	≈	4	20
<b>Neiduerf</b>	7	↓	4	↓	3	15
<b>Park</b>	1	≈	1	≈	1	5
<b>Raemerich</b>	0	≈	0	≈	0	0
<b>Schlassgoard</b>	0	≈	0	≈	0	0
<b>Sommet</b>	0	≈	0	≈	0	0
<b>Uecht</b>	12	↓	11	↓	10	50
<b>Universitéit</b>	0	≈	0	≈	0	0
<b>Wobrécken</b>	3	↗	4	↓	2	10
<b>Zaerpert</b>	1	↗	2	≈	2	10
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>68</b>	↓	<b>55</b>	↓	<b>46</b>	<b>230</b>

Source : Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, 2019, 2022, et 2024 - Traitement : LISER.

Carte 21 : Assistants parentaux à Esch-sur-Alzette (2024)



**5.**

## **Emploi et économie**



Les données les plus récentes tendent à montrer une tendance à une plus grande spécialisation des travailleurs résidant à Esch-sur-Alzette, avec une hausse des personnes travaillant dans les secteurs de la finance et de l'assurance, de l'information et de la communication, et enfin des activités spécialisées, scientifiques et techniques. Cette croissance se fait au détriment des emplois dans le commerce mais aussi et surtout des métiers de la construction et des activités immobilières, touchés de plein fouet par la crise du marché immobilier. Cette mutation du marché s'accompagne d'une augmentation du nombre de chômeurs indemnisés. Cette situation compliquée sur le marché de l'emploi ne s'accompagne toutefois pas d'une augmentation de la fréquence du nombre de faillites sur les deux dernières années, bien au contraire. Il faut dire que la période mise en valeur ici suit celle de la pandémie de COVID-19, qui avait été fatale à certaines activités fortement dépendantes de l'accueil du public.

## 5.1. Provenance des personnes travaillant à Esch-sur-Alzette

### Encart méthodologique

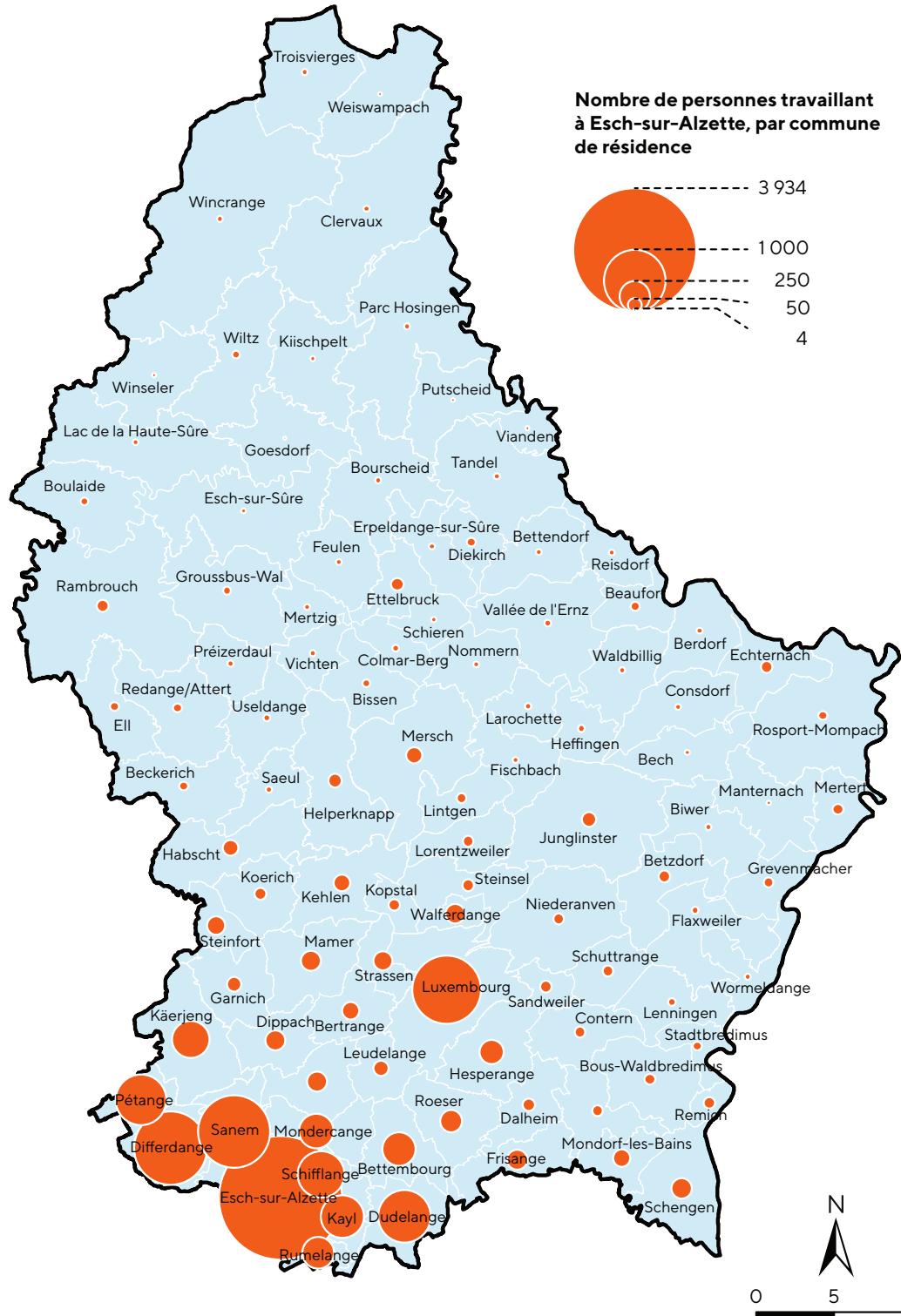
Les données ayant permis la production de cet indicateur proviennent de l'Observatoire du développement territorial. Le fichier utilisé date de 2023 et il indique la commune de résidence des personnes qui travaillent sur le territoire de la ville d'Esch-sur-Alzette. Les données incluent les résidents du Luxembourg ainsi que les travailleurs frontaliers. Les secteurs d'activité dans lesquels les personnes travaillent ne sont toutefois pas connus.

Les actifs occupant un emploi à Esch-sur-Alzette et résidant au Luxembourg étaient au nombre de 14 550 en 2023, soit une augmentation de 950 emplois par rapport à 2017. Cette croissance témoigne du dynamisme économique de la ville et de son attractivité en tant que pôle d'emploi. Parmi ces travailleurs, une part significative, soit 27%, résidaient à Esch-sur-Alzette même. Les autres principales communes de résidence étaient Differdange (9,5%), Sanem (9,2%) et Luxembourg-Ville (8,3%). Au total, 71% des travailleurs vivant au Luxembourg et travaillant à Esch-sur-Alzette provenaient de la Région Sud, un chiffre qui reflète une stabilité par rapport à 2017. Cela montre que les déplacements domicile-travail vers Esch-sur-Alzette s'inscrivent majoritairement dans une dynamique régionale.

Les territoires contribuant le plus à l'emploi à Esch-sur-Alzette sont donc les communes géographiquement proches et celles affichant les plus fortes densités de population. Cette répartition repose sur deux logiques principales : une logique de proximité, qui favorise les déplacements courts et pratiques, et une logique gravitaire, qui traduit l'attraction exercée par Esch-sur-Alzette sur les communes les plus peuplées du Luxembourg.

Carte 22 : Provenance des personnes travaillant à Esch-sur-Alzette et vivant au Luxembourg (2023)

## Provenance des personnes travaillant à Esch-sur-Alzette et vivant au Luxembourg (2023)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2025.  
Source: Observatoire du Développement territorial, 2024.

En 2023, 10 148 travailleurs franchissent la frontière quotidiennement pour venir travailler à Esch-sur-Alzette. Ce chiffre est en retrait par rapport à celui mentionné dans le rapport n°1 de l'Observatoire social, publié en 2020, mais en réalité il ne peut pas y être comparé, car il s'agit pour 2023 d'un décompte des « vrais frontaliers », c'est-à-dire des personnes travaillant à Esch-sur-Alzette et ayant un domicile déclaré dans la Grande Région. Or, les données sur lesquelles reposait le rapport de 2020 comprenaient également un nombre important de personnes ayant déclaré leur domicile en dehors de la Grande Région, parfois dans des communes très éloignées. Le nettoyage de la base de données de référence explique donc ces différences.

La grande majorité de ces travailleurs (77,3%) vient de France. En seconde position viennent les résidents de Belgique (13,8%) et enfin ceux d'Allemagne (8,9%).

La carte met en évidence que les territoires où habitent le plus grand nombre de travailleurs frontaliers se trouvent à proximité immédiate d'Esch-sur-Alzette (et non dans les grandes villes plus lointaines, à l'image de Metz). Il s'agit par ordre décroissant, de la communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette (1 265), de la Communauté d'Agglomération de Longwy (1 058), de la Communauté d'Agglomération des Portes de France-Thionville (1 044) et de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (686).

La principale commune de résidence des travailleurs frontaliers en Belgique est Aubange, avec 276 travailleurs frontaliers, suivie d'Arlon (269). En Allemagne, c'est la commune de Trèves qui arrive en première position, avec 203 travailleurs frontaliers, suivie de Saarburg-Kell (967) et Perl (92).

Ces chiffres ne permettent pas d'identifier les anciens résidents du Luxembourg ayant déménagé à l'étranger tout en continuant d'exercer leur métier au Luxembourg, souvent désignés comme « frontaliers atypiques ». Ce phénomène mérite d'être mentionné car il concerne en 2023 pas moins de 14 050 personnes à l'échelle de l'ensemble du pays, chiffre qui a d'ailleurs doublé en seulement six ans.<sup>28</sup> Rien qu'en 2022, 647 personnes actives ont quitté le Luxembourg tout en continuant à y travailler.<sup>29</sup> Ces déménagements peuvent refléter à la fois un processus de sélection socio-spatiale, avec l'éviction des populations les plus vulnérables, mais également des choix résidentiels effectués par des catégories sociales qui auraient les moyens d'acheter un logement au Luxembourg, mais qui préfèrent, à budget équivalent, s'installer dans des logements plus spacieux à l'étranger. Il est également intéressant de noter que ces déménagements d'anciens résidents du Luxembourg suivent des tendances géographiques différentes selon les nationalités : les Luxembourgeois privilégiennent principalement l'Allemagne, où 65% des nouveaux frontaliers atypiques se sont installés en 2022, tandis que 61% des Portugais qui continuent à travailler au Luxembourg optent pour la France<sup>30</sup>. Les Français, Belges et Allemands qui continuent à travailler au Luxembourg se sont installés en grande majorité dans leur pays d'origine.

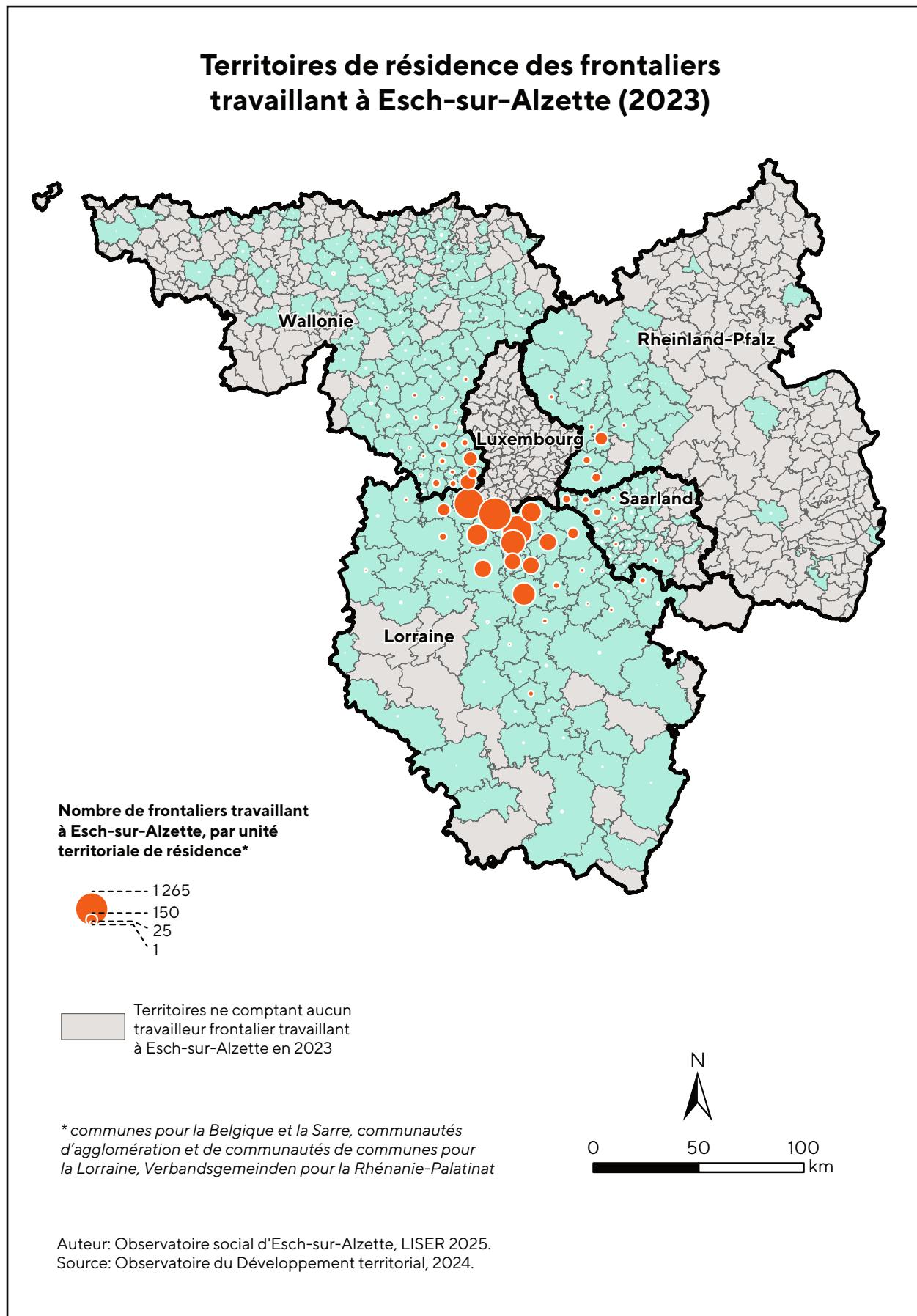
---

28 Consultable sur : <https://www.iba-oie.eu/fr/themes/mobilite-des-frontaliers/grande-region/frontaliers-atypiques>

29 Zanardelli Mireille (2023), *Les frontaliers atypiques. Passer de travailleur résident à travailleur frontalier : les contours d'un phénomène grandissant*, Inspection générale de la sécurité sociale, Aperçu Numéro 24, juin 2023, 5 p. Consultable sur : <https://igss.gouvernement.lu/fr/publications/apercus-et-cahiers/apercus/202306no24.html>

30 idem

Carte 23 : Territoires de résidence des frontaliers travaillant à Esch-sur-Alzette (2023)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2025.  
Source: Observatoire du Développement territorial, 2024.

## 5.2. Secteurs d'activités des travailleurs résidant à Esch-sur-Alzette

### Encart méthodologique

Les données relatives aux secteurs d'activité des résidents d'Esch-sur-Alzette sont issues de l'IGSS. Elles reflètent la situation de janvier 2024 et sont comparées à la situation de janvier 2022. Elles reposent sur la classification NACE (Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne). Il convient de noter que ces données ne précisent pas le type d'emploi exercé au sein de chaque secteur d'activité. Pour permettre une analyse spatiale, un tableau a été élaboré afin d'identifier, à l'échelle des quartiers, les secteurs d'activité où l'on observe une surreprésentation relative des actifs occupés par rapport à la moyenne communale. Cette approche contribue à une meilleure compréhension des spécificités socio-économiques de chaque quartier. En outre, des regroupements de codes NACE et de quartiers ont été effectués afin d'obtenir des effectifs d'individus suffisamment importants pour assurer le strict respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Sans surprise, comme en 2019 et en 2022, les secteurs de l'administration publique (NACE O) (15,5%) et de la construction (NACE F) (12,4%) restent en tête des domaines d'activité comptant le plus grand nombre de travailleurs eschois en 2024. Toutefois, bien que ces deux secteurs conservent leur place dominante, leur part relative dans l'emploi des résidents d'Esch a diminué (ils étaient respectivement de 15,9% et 13,8% en 2022).

En particulier, le secteur de la construction a connu une baisse significative du nombre d'actifs occupés, passant de 2 127 à 1 964 (-7,7%). Cette diminution reflète la crise que traverse le secteur, liée à la baisse de la demande due à l'augmentation des coûts des crédits immobiliers. Cette tendance se manifeste également dans la diminution du nombre d'emplois dans les activités immobilières (-13,4%).

À l'inverse, certains secteurs enregistrent une forte progression de l'emploi des Eschois. C'est notamment le cas des activités financières et d'assurance (+16,6%, soit 95 emplois supplémentaires), de l'hébergement et de la restauration (+10,0%, soit 106 emplois de plus) et des activités spécialisées, scientifiques et techniques (+12%, soit 105 emplois supplémentaires).

Tableau 55 : Evolution des secteurs d'activités des résidents ayant un emploi entre 2022 et 2024

Code Nace – dénomination		Nombre de personnes		Evolution du nombre de personnes entre 2022 et 2024 (en %)
		2022	2024	
<b>B</b> C	Industries extractives et manufacturières	552	≈ 548	-0,7
<b>D</b> E	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné ; Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	101	≈ 103	2,0
<b>F</b>	Construction	2 127	↘ 1 964	-7,7
<b>G</b>	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	1 399	↘ 1 339	-4,3
<b>H</b>	Transports et entreposage	759	↗ 795	4,7
<b>I</b>	Hébergement et restauration	1 059	↗ 1 165	10,0
<b>J</b>	Information et communication	471	↗ 539	14,4
<b>K</b>	Activités financières et d'assurance	573	↗ 668	16,6
<b>L</b>	Activités immobilières	134	↘ 116	-13,4
<b>M</b>	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	882	↗ 987	11,9
<b>N</b>	Activités de services administratifs et de soutien	1 458	↘ 1 428	-2,1
<b>O</b>	Administration publique	2 457	≈ 2 457	0,0
<b>P</b>	Enseignement	511	↗ 520	1,8
<b>Q</b>	Santé humaine et action sociale	1 680	↗ 1 741	3,6
<b>R</b>	Arts, spectacles et activités récréatives	112	≈ 111	-0,9
<b>S</b>	Autres activités de services	298	↗ 304	2,0
<b>T</b>	Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	425	↘ 376	-11,5
<b>AU</b>	autre	21	↘ 19	-9,5
	sans indication	437	↗ 632	44,6
<b>Total</b>		<b>15 456</b>	<b>↗ 15 812</b>	<b>2,3</b>

Source : IGSS, janvier 2022, janvier 2024 – Traitement : LISER.

Tableau 56 : Secteurs d'activités des résidents ayant un emploi par quartier de résidence en 2024

Quartier de résidence	Secteurs d'activité (code NACE) des actifs occupés (2022)														
	Valeurs exprimées en % de l'emploi total des actifs occupés et résidant dans chaque quartier														
	B+ C	F	G	H	I	J	K	M	N	O	P	Q	T	autre	NA
<b>Al-Esch</b>	4,2	14,1	7,1	3,6	10,3	3,9	5,7	5,7	12,6	9,4	2,7	9,9	2,0	4,2	4,6
<b>Brill / Park</b>	4,1	16,4	9,4	4,1	9,9	3,3	3,3	5,8	11,8	9,6	2,8	9,0	2,7	4,2	3,7
<b>Bruch</b>	3,1	12,7	10,3	5,7	5,6	3,6	4,2	5,1	8,2	18,6	1,4	11,4	2,6	4,0	3,5
<b>Dellhéicht / Schlassgoart</b>	4,1	9,3	7,0	2,3	5,1	2,1	4,1	8,9	6,8	21,0	3,5	14,8	*	*	5,3
<b>Fettmeth / Zaerpert / Sommet</b>	3,2	8,8	8,3	7,6	5,2	3,1	4,1	6,9	6,9	20,6	1,5	14,1	2,0	4,7	3,1
<b>Grenz</b>	3,7	17,2	12,5	4,5	8,9	*	2,8	3,0	9,6	13,2	*	11,3	2,3	4,7	4,0
<b>Lalleng</b>	2,4	11,3	9,1	5,9	6,0	2,8	4,2	6,3	6,3	21,6	1,5	13,7	2,2	3,3	3,3
<b>Lankelz</b>	3,7	11,0	7,5	6,7	3,9	4,1	4,2	4,5	8,2	22,3	1,2	11,1	3,0	4,6	4,0
<b>Neiduerf</b>	3,7	8,7	9,0	6,1	9,5	2,9	2,9	3,7	8,2	21,0	*	12,4	1,4	3,9	5,6
<b>Uecht</b>	3,2	15,4	7,9	5,1	8,0	2,6	3,6	5,7	9,2	14,4	2,0	11,1	3,1	4,3	4,5
<b>Universitéit / Raemerich / Belval</b>	2,4	4,0	6,1	5,2	3,8	6,7	7,0	13,6	3,8	11,8	20,4	7,4	1,5	3,5	2,8
<b>Wobrécken</b>	3,4	8,3	8,5	4,2	5,5	3,3	4,6	6,9	8,2	21,9	2,0	12,4	2,6	3,7	4,4
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>3,5</b>	<b>12,4</b>	<b>8,5</b>	<b>5,0</b>	<b>7,4</b>	<b>3,4</b>	<b>4,2</b>	<b>6,2</b>	<b>9,0</b>	<b>15,5</b>	<b>3,3</b>	<b>11,0</b>	<b>2,4</b>	<b>4,1</b>	<b>4,0</b>

Source : IGSS, janvier 2024 - Traitement : LISER.

N.B. Les cases colorées montrent les secteurs d'activités assez largement surreprésentés à l'échelle des différents quartiers.

Les particularités entre quartiers restent globalement similaires à celles observées en 2019 et 2022, avec des contrastes marqués. Certains quartiers, comme Bruch, Dellhéicht, Lalleng, Lankelz, Neiduerf, Wobrécken et le regroupement de Fettmeth, Zaerpert et Sommet, se distinguent par une forte présence d'actifs travaillant dans l'administration publique, tandis que d'autres, à l'instar d'Al-Esch, Brill, Grenz et Uecht, affichent une orientation plus ouvrière, dominée par le secteur de la construction.

Par ailleurs, les spécificités du regroupement des quartiers Universitéit/Raemerich/ Belval se renforcent encore par rapport à 2022. On y observe une croissance significative des emplois dans les activités spécialisées (13,6% contre 12,5% en 2022, la moyenne communale étant de 6,2% en 2024) et, surtout, une part très élevée des emplois dans l'enseignement (20,4% contre 20,1% en 2022, la moyenne communale étant de 3,3% en 2024). Ce taux très élevé de personnes travaillant dans l'enseignement (NACE P) et habitant dans ces quartiers est entre autres lié à la présence de l'université. Un certain nombre de salariés de l'université recherchent donc la proximité au lieu de travail dans leurs choix résidentiels.

Tableau 57 : Personnes occupées dans les différents secteurs d'activité par sexe en 2024

<b>Code NACE</b>	<b>Dénomination</b>	<b>Part de femmes (en %)</b>	<b>Part d'hommes (en %)</b>
<b>B+C</b>	Industries extractives et manufacturière	25,0	75,0
<b>D+E</b>	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur d'air conditionné, et d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	25,2	74,8
<b>F</b>	Construction	6,7	93,3
<b>G</b>	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	44,7	55,3
<b>H</b>	Transports et entreposage	15,5	84,5
<b>I</b>	Hébergement et restauration	57,3	42,7
<b>J</b>	Information et communication	27,3	72,7
<b>K</b>	Activités financières et d'assurance	46,7	53,3
<b>L</b>	Activités immobilières	58,6	41,4
<b>M</b>	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	45,5	54,5
<b>N</b>	Activités de services administratifs et de soutien	67,1	32,9
<b>O</b>	Administration publique	53,4	46,6
<b>P</b>	Enseignement	45,2	54,8
<b>Q</b>	Santé humaine et action sociale	68,7	31,3
<b>R</b>	Arts, spectacles et activités récréatives	34,2	65,8
<b>S</b>	Autres activités de services	65,1	34,9
<b>T</b>	Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	96,8	3,2
<b>AU</b>	Autre	42,1	57,9
<b>/</b>	Sans indication	45,1	54,9
<b>Total</b>		<b>44,9</b>	<b>55,1</b>

Source : IGSS, janvier 2024 – Traitement : LISER.

La répartition des emplois par sexe montre des différences très importantes dans certains secteurs, qui confirment certains stéréotypes, comme le secteur de la construction (NACE F), presque exclusivement masculin (93,3%) ou encore celui des activités des ménages en tant qu'employeurs (NACE T, qui comprend le nettoyage à domicile), presque exclusivement féminin (96,8%). En revanche, d'autres secteurs comportent des parts très similaires d'hommes et de femmes, telles que les activités financières et d'assurances (NACE K), l'administration publique (NACE O), ou encore l'enseignement.

### 5.3. Statut professionnel des travailleurs résidant à Esch-sur-Alzette

#### Encart méthodologique

Les données sur le statut professionnel des actifs occupés résidant à Esch-sur-Alzette permettent de distinguer les employés privés, les fonctionnaires et les travailleurs indépendants. Elles se réfèrent à la situation de janvier 2024 et proviennent de l'IGSS. Elles sont comparées avec la situation de janvier 2022.

Cet indicateur montre tout d'abord la très forte part des contrats de travail privés au sein de l'ensemble des actifs occupés qui résident à Esch-sur-Alzette, avec 87,2%. Ce chiffre est néanmoins un peu en retrait par rapport à 2022, où il était de 88,2%. Vu que la population a augmenté, le nombre de personnes actives a augmenté également et cela pour les trois statuts professionnels, mais selon des proportions différentes. La plus forte augmentation en nombre correspond certes à celle des employés privés, avec 198 personnes, mais en valeurs relatives, avec une progression de +1,5% entre 2022 et 2024, cette croissance reste assez modeste comparativement aux autres statuts professionnels. En effet, les fonctionnaires sont passés de 1102 à 1205 personnes, soit une progression de +9,3%, et pour les indépendants l'augmentation est de 55 personnes, soit une progression de +7,5%.

Tableau 58 : Evolution du nombre résidents eschois par statut professionnel entre 2022 et 2024

Statut professionnel	Nombre de personnes 2022	Nombre de personnes 2024	Evolution entre 2022 et 2024	Part du total de personnes ayant un emploi en 2024 (%)
<b>Employés privés</b>	13 625	13 823	↗	87,2
<b>Fonctionnaires</b>	1102	1205	↗	7,6
<b>Indépendants</b>	729	784	↗	5
<b>Total</b>	<b>15 456</b>	<b>15 812</b>	↗	<b>100</b>

Source : IGSS, janvier 2022, janvier 2024 – Traitement : LISER.

En termes de nationalité, tout d'abord, il apparaît que 96,7% des fonctionnaires sont de nationalité luxembourgeoise, ce qui s'explique bien sûr par la maîtrise demandée des diverses langues nationales. 19,2% des actifs résidant à Esch-sur-Alzette sont fonctionnaires. Les ressortissants allemands et belges sont quant à eux les plus représentés parmi les travailleurs indépendants, avec des taux respectifs de 13,8% et de 13,6%, contre 5% en moyenne de l'ensemble des actifs résidants à Esch-sur-Alzette.

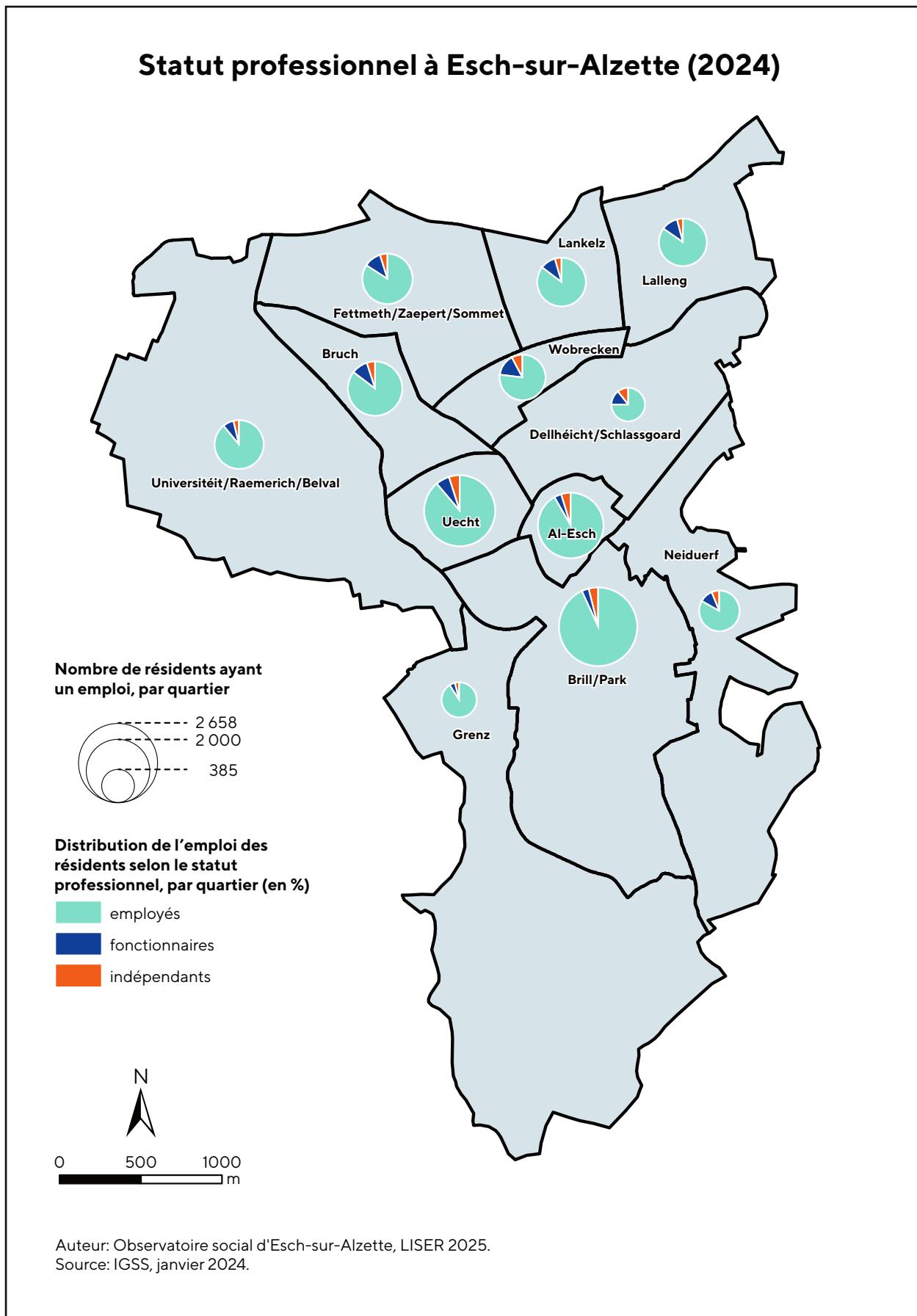
Tableau 59 : Nombre de résidents eschois par statut professionnel et par nationalité en 2024

Nationalité	Employés privés		Fonctionnaires		Indépendants	
	Nombre de personnes	Part des personnes ayant un emploi (%)	Nombre de personnes	Part des personnes ayant un emploi (%)	Nombre de personnes	Part des personnes ayant un emploi (%)
<b>Luxembourgeoise</b>	4 556	75,1	1166	19,2	346	5,7
<b>Portugaise</b>	4 824	96,4	16	0,3	162	3,2
<b>Française</b>	793	88,2	*	*	92	10,2
<b>Belge</b>	158	85,9	*	*	25	13,6
<b>Allemande</b>	117	84,8	*	*	19	13,8
<b>Autre UE-27</b>	1 0341	93,4	*	*	68	6,1
<b>Autre</b>	2 334	97,0	*	*	72	3,0
<b>Total</b>	<b>13 823</b>	<b>87,4</b>	<b>1 205</b>	<b>7,6</b>	<b>784</b>	<b>5,0</b>

Source : IGSS, janvier 2024 – Traitement : LISER.

L'approche spatialisée du statut professionnel fait ressortir de manière très nette l'opposition entre les quartiers où les fonctionnaires sont fortement représentés (Wobrécken, Dellhéicht, Lallange, Lankelz, Neiduerf), et ceux où ces derniers sont marginaux, notamment Al-Esch et Brill. Le quartier de Dellhéicht ressort également de manière très nette, avec un taux de travailleurs indépendants deux fois plus élevé que la moyenne communale (10,7% contre 5,0%).

Carte 24 : Statut professionnel à Esch-sur-Alzette (2024)



## 5.4. Bénéficiaires de l'indemnité de chômage

### Encart méthodologique

Les chômeurs indemnisés pris en compte dans cet indicateur désignent l'ensemble des personnes âgées de 16 à 64 ans, inscrites auprès de l'ADEM et percevant une indemnité de chômage<sup>31</sup>. Le taux de chômeurs indemnisés est calculé en rapportant leur nombre à l'ensemble de la population active résidente à Esch-sur-Alzette, qui regroupe à la fois les personnes en emploi et les chômeurs indemnisés.<sup>32</sup> Ces calculs sont établis à partir des données de l'IGSS, arrêtées à janvier 2024 (et comparées à la situation de 2022), et concernent exclusivement les chômeurs percevant une indemnisation. Les données de l'IGSS, en effet, ne permettent pas d'identifier les chômeurs qui ne bénéficient pas d'une indemnisation.

Il est important de souligner que cet indicateur diffère du taux de chômage national, qui inclut non seulement les chômeurs indemnisés mais aussi ceux qui ne perçoivent aucune indemnisation, soit parce qu'ils ont épuisé leurs droits, soit parce qu'ils ne peuvent pas y prétendre. Néanmoins, les données de l'ADEM sur le nombre total de chômeurs sont également présentées à l'échelle agrégée de la commune. En revanche, elles ne sont pas disponibles à une échelle infracommunale.

En janvier 2024, le nombre de chômeurs indemnisés habitant à Esch-sur-Alzette s'élève à 1 085 individus, soit 6,5% de la population active. Par rapport à janvier 2022, cela correspond à une forte hausse, que ce soit en nombre de chômeurs indemnisés (+ 29%) ou de part dans la population active (+1,3 point de pourcentage).

Cette forte hausse du nombre de chômeurs indemnisés est parfaitement conforme à celle observée par le STATEC sur l'ensemble des chômeurs à Esch-sur-Alzette, avec un taux de chômage de 11,0% en 2024 (1963 chômeurs), contre un taux de chômage de 9,1% en 2022 (1 573 chômeurs), soit une augmentation de 24,8% du taux de chômage dans la commune. Cette hausse a été plus forte à Esch-sur-Alzette qu'à l'échelle nationale (+21,1% entre 2022 et 2024). Selon le STATEC, le taux de chômage est d'ailleurs deux fois plus élevé à Esch-sur-Alzette que dans le reste du pays (5,89%).

Les femmes sont nettement moins représentées que les hommes parmi les bénéficiaires de l'indemnité de chômage, puisqu'elles ne comptent que pour 37,3% de l'ensemble des bénéficiaires. Leur part relative dans l'ensemble des bénéficiaires a d'ailleurs encore baissé, puisqu'elles comptaient pour 39,8% des bénéficiaires en 2022.

Il est intéressant de noter que toutes les nationalités ont vu la part des bénéficiaires parmi leur population active augmenter, à l'exception des Français, qui sont passés de 5,6% de chômeurs indemnisés à 5,3% et des Belges (de 8,7% à 8,5%). Les Luxembourgeois restent les moins représentés (3,9% des actifs sont des chômeurs indemnisés), tandis que la catégorie des ressortissants de l'Union européenne hors Luxembourg, Belgique, France et Portugal sont les plus fortement représentés (9,0%).

31 Cela inclut également les personnes en reclassement externe sur le marché du travail aussi longtemps qu'elles n'ont pas retrouvé un nouvel emploi. En fait, les personnes ayant le statut de reclassement externe sont des personnes, qui en raison de problèmes de santé, sont inaptes à exercer leur dernier poste de travail, mais qui n'ont pas pu être reclassés en interne auprès de leur employeur et qui ne remplissent pas les conditions pour obtenir une pension d'invalidité.

32 La population active de référence considérée dans le cadre de cet indicateur est donc une approximation de la population active réelle puisqu'elle ne prend pas en compte les chômeurs non indemnisés faute d'informations.

Le **Tableau 62** montre une forte augmentation de la part des chômeurs indemnisés à partir de la classe d'âge des personnes entre 50 et 55 ans. La catégorie des 60 à 64 ans atteint même la valeur de 11,4% de chômeurs indemnisés, soit près du double de la valeur pour l'ensemble des actifs (6,5%).

*Tableau 60 : Evolution des bénéficiaires d'une indemnité de chômage par sexe (années 2019, 2022 et 2024)*

Genre	2019	2022	2024				
	Nombre de chômeurs indemnisés	Nombre de chômeurs indemnisés	Nombre de chômeurs indemnisés	Evolution entre 2022 et 2024	Nombre total d'actifs	Part des chômeurs indemnisés dans population active (en %)	Part relative dans le total de chômeurs indemnisés (en %)
<b>Femmes</b>	360	334	405	↗	7 633	5,3	37,3
<b>Hommes</b>	554	505	680	↗	8 800	7,5	62,7
<b>Total</b>	<b>914</b>	<b>839</b>	<b>1 085</b>	↗	<b>16 012</b>	<b>6,5</b>	<b>100</b>

Source : IGSS, janvier 2019, janvier 2022, janvier 2024 – Traitement : LISER.

*Tableau 61 : Evolution des bénéficiaires d'une indemnité de chômage par nationalité entre 2022 et 2024*

Nationalité	2022	2024				
	Nombre de chômeurs indemnisés	Nombre de chômeurs indemnisés	Evolution entre 2022 et 2024	Nombre total d'actifs	Part des chômeurs indemnisés dans la population active (en %)	
<b>Luxembourgeoise</b>	183	248	↗	6 306	3,9	
<b>Portugaise</b>	346	436	↗	5 378	8,1	
<b>Française</b>	52	50	↘	945	5,3	
<b>Belge</b>	17	17	≈	200	8,5	
<b>Autre UE-28</b>	78	123	↗	1 371	9	
<b>Autre</b>	163	211	↗	2 603	8,1	

Source : IGSS, janvier 2022, janvier 2024 – Traitement : LISER.

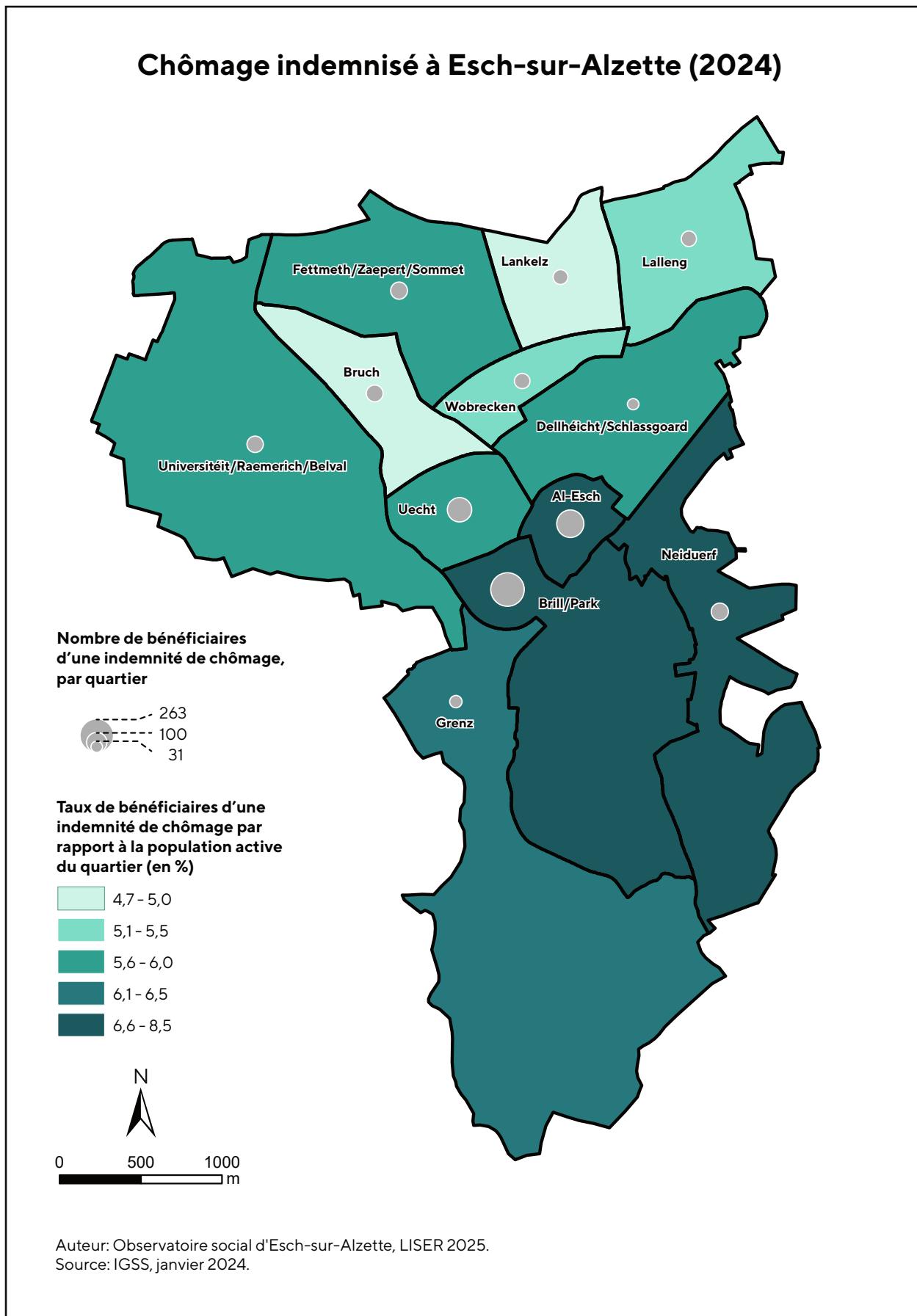
Tableau 62 : Bénéficiaires d'une indemnité de chômage par âge en 2024

Classe d'âge	2022	2024			
	Nombre de chômeurs indemnisés	Nombre de chômeurs indemnisés	Evolution du nombre de chômeurs indemnisés entre 2022 et 2024	Nombre total d'actifs	Part des chômeurs indemnisés dans la population active (en %)
<b>14-24 ans</b>	65	80	↗	1 257	6,4
<b>25-29 ans</b>	101	117	↗	2 129	5,5
<b>30-34 ans</b>	95	146	↗	2 370	6,2
<b>35-39 ans</b>	84	133	↗	2 244	5,9
<b>40-44 ans</b>	100	122	↗	2 171	5,6
<b>45-49 ans</b>	96	121	↗	2 150	5,6
<b>50-54 ans</b>	128	144	↗	2 014	7,1
<b>55-59 ans</b>	102	147	↗	1 634	9
<b>60-64 ans</b>	68	75	↗	657	11,4
<b>Total</b>	<b>839</b>	<b>1 085</b>	<b>↗</b>	<b>16 803</b>	<b>6,5</b>

Source : IGSS, janvier 2022, janvier 2024 - Traitement : LISER.

En ce qui concerne la distribution spatiale des chômeurs indemnisés, le premier élément marquant est celui d'une grande hétérogénéité entre les quartiers centraux présentant des valeurs très élevées (au-delà de 8%), et les quartiers du nord, plus privilégiés, qui présentent des parts de chômeurs indemnisés deux fois moindres (Lankelz et Bruch). Mais il faut surtout insister sur la très forte progression relative, entre 2022 et 2024, de la part des chômeurs indemnisés dans les quartiers Universitéit (passée de 2,4% à 5,6% des actifs), Dellhéicht (de 2,2% à 5,7%) et enfin Neiduerf (de 4,8% à 8,2%). Il faut dire que les effectifs totaux de chômeurs indemnisés sont faibles dans ces trois quartiers. Seuls les quartiers Wobrécken et Grenz ont vu leur part de chômeurs indemnisés baisser.

Carte 25 : Chômage indemnisé à Esch-sur-Alzette (2022)



## 5.5. Faillites d'entreprises

### Encart méthodologique

Les données mobilisées pour analyser le nombre de faillites ont été collectées sur le site internet du Registre de commerce et des sociétés (RCS)<sup>33</sup> et couvrent la période de 2023 à 2024. Les valeurs reprises ici correspondent au nombre de décisions déclaratives de faillites, c'est-à-dire les « ouvertures » de faillites auxquelles sont soustraites les faillites rapportées (ou annulées). Cette méthode est conforme à celle utilisée par le STATEC à l'échelle nationale afin d'autoriser les comparaisons.

L'analyse des fichiers d'ouverture de faillites du registre de commerce et des sociétés sur les années 2023 et 2024 permet de recenser 84 ouvertures de faillites sur 2023 et 2024, ce qui est assez largement inférieur à la moyenne annuelle de la période de 2019 à 2022 ; qui avait recensé 245 ouvertures de faillites sur une période de quatre années, soit environ 61 par an. Il faut dire que cette période précédente avait été marquée par la pandémie de COVID-19 qui avait impacté les entreprises, même si les aides étatiques avaient largement amorti la violence du choc économique pour ces dernières.

La moyenne d'âge des entreprises lorsque la faillite est déclarée est de 7 ans et demi, mais elle varie fortement selon le secteur d'activité. Ainsi, dans le secteur de l'enseignement, de la santé et des autres activités de service les entreprises ont en moyenne seulement trois ans d'existence lors de l'ouverture de la faillite. En revanche, les entreprises du secteur des activités immobilières, qui a été largement impacté par la réduction drastique du nombre de ventes de logements depuis deux ans, ont une durée d'existence moyenne de 15 ans et demi avant de faire faillite.

---

33 Registre de commerce et des sociétés. Consultable sur : [https://www.lbr.lu/mjrcs/jsp/DisplayCourtOrderActionNotSecured.action?FROM\\_MENU=true&time=1573659740828&currentMenuLabel=menu.item.courtorder](https://www.lbr.lu/mjrcs/jsp/DisplayCourtOrderActionNotSecured.action?FROM_MENU=true&time=1573659740828&currentMenuLabel=menu.item.courtorder)

Tableau 63 : Evolution du nombre d'ouvertures de faillites d'entreprises par secteurs d'activités entre 2019 et 2024

Secteurs d'activité (code NACE)	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Industries (05-39)</b>	2	0	1	2	0	0
<b>Construction (41-43)</b>	10	7	13	13	9	13
<b>Commerce; Réparation d'automobiles et de motocycles (45-47)</b>	17	15	10	17	8	9
<b>Transports et entreposage (49-53)</b>	1	4	0	2	3	1
<b>Hébergement et restauration (55-56)</b>	20	11	12	12	6	11
<b>Information et communication (58-63)</b>	1	1	3	4	0	0
<b>Sociétés holding et fonds de placements (64.2 et 64.3)</b>	3	5	4	2	1	0
<b>Activités financières et d'assurance (64-66, sauf 64.2 et 64.3)</b>	0	1	0	0	0	0
<b>Activités immobilières (68)</b>	5	3	1	4	2	4
<b>Activités spécialisées, scientifiques et techniques (69-75)</b>		4	3	3	2	3
<b>Activités de services administratifs et de soutien (77-82)</b>	2	4	2	4	1	1
<b>Enseignement, santé et autres activités de services (85-96)</b>	5	2	5	3	3	4
<b>NA</b>		2			0	3
<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>59</b>	<b>54</b>	<b>66</b>	<b>35</b>	<b>49</b>

Source : Registre de commerce et des sociétés – Luxembourg Business Registers, 2019-2024 – Traitement : LISER.

La crise du secteur immobilier se reflète également très clairement dans le nombre d'ouvertures de faillites d'entreprises actives dans la construction, qui compte pour plus d'un quart de l'ensemble des faillites ouvertes en 2023 et 2024, soit 22 faillites en deux années. Ce secteur prend ainsi la première place avant les secteurs du commerce d'une part et de la restauration d'autre part, qui avaient auparavant un poids plus important dans la part des faillites. En revanche ni les entreprises industrielles (qui en général comptent un nombre relativement élevé d'employés) ni les entreprises actives dans la finance, les fonds ou l'information et la communication n'ont connu de mise en faillite sur les deux dernières années.

Tableau 64 : Evolution de la part des ouvertures de faillites d'entreprises par secteurs d'activités entre 2019-2022 et 2023-2024

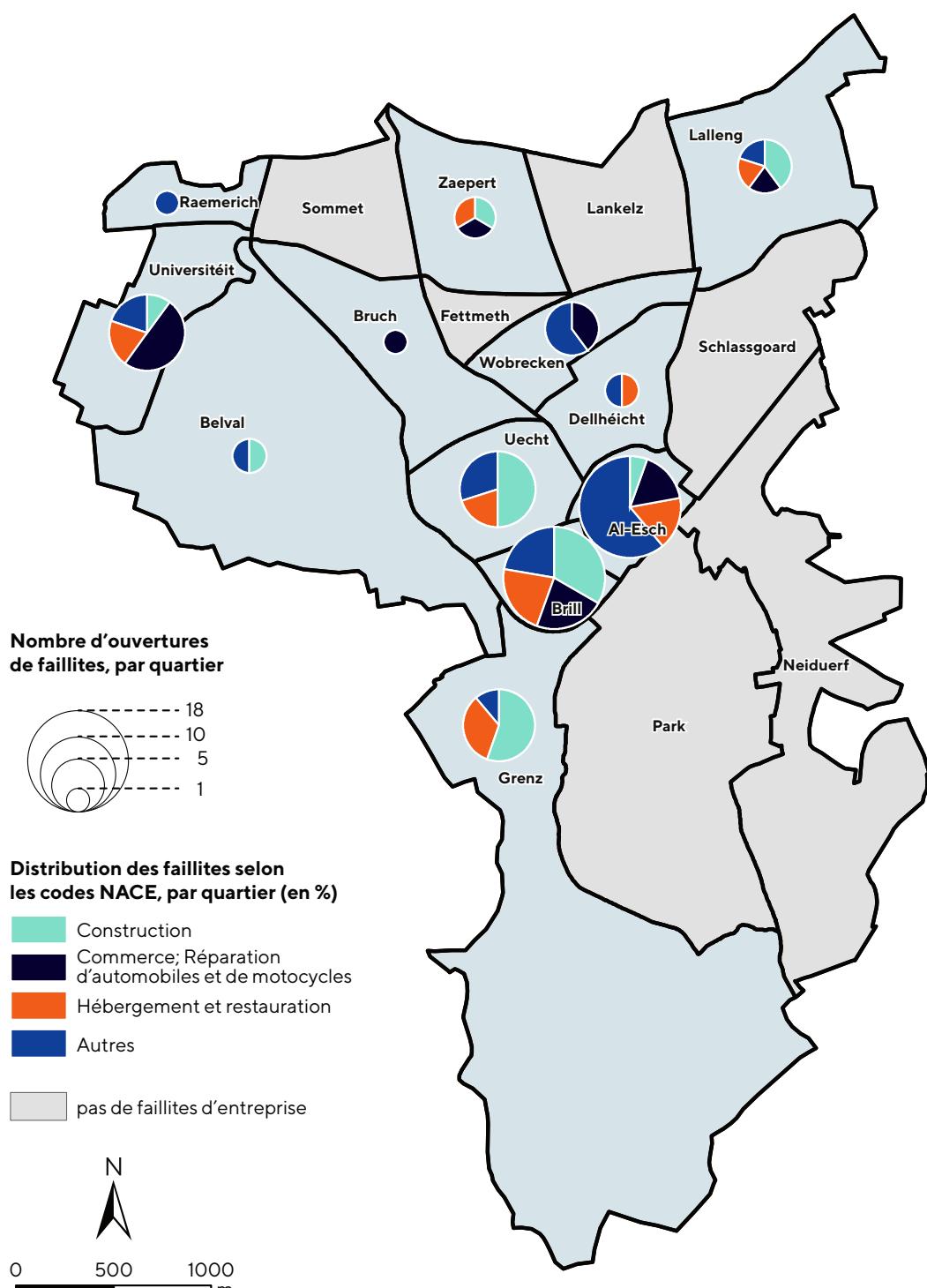
Secteurs d'activité (code NACE)	Part des faillites 2019-2022 (en %)	Part des faillites 2023-2024 (en %)
<b>Industries (05-39)</b>	2,0	0,0
<b>Construction (41-43)</b>	17,6	26,2
<b>Commerce; Réparation d'automobiles et de motocycles (45-47)</b>	24,1	20,2
<b>Transports et entreposage (49-53)</b>	2,9	4,8
<b>Hébergement et restauration (55-56)</b>	22,4	20,2
<b>Information et communication (58-63)</b>	3,7	0,0
<b>Sociétés holding et fonds de placements (64.2 et 64.3)</b>	5,7	1,2
<b>Activités financières et d'assurance (64-66, sauf 64.2 et 64.3)</b>	0,4	0,0
<b>Activités immobilières (68)</b>	5,3	7,1
<b>Activités spécialisées, scientifiques et techniques (69-75)</b>	4,1	6,0
<b>Activités de services administratifs et de soutien (77-82)</b>	4,9	2,4
<b>Enseignement, santé et autres activités de services (85-96)</b>	6,1	8,3
<b>NA</b>	0,8	3,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Registre de commerce et des sociétés – Luxembourg Business Registers, 2019-2024 – Traitement : LISER.

La carte illustrant la répartition des ouvertures de faillites par quartier indique qu'Al-Esch et Brill sont les quartiers ayant enregistré le plus grand nombre de faillites, avec 18 cas chacun pour les années 2023 et 2024. Dans le quartier Brill, les faillites sont principalement concentrées dans le secteur de la construction, tandis qu'à Al-Esch, la catégorie « autre » domine, incluant notamment cinq entreprises du secteur immobilier. Étant donné que ces deux quartiers centraux abritent une forte concentration d'activités commerciales et de restauration, il n'est pas surprenant d'y observer des faillites dans ces secteurs. De même, dans le quartier Université, ce sont également les faillites commerciales qui prédominent.

Carte 26 : Faillites d'entreprises à Esch-sur-Alzette (2023-2024)

## Faillites d'entreprises à Esch-sur-Alzette (2023-2024)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2025.  
Source: Registre de commerce et des sociétés - Luxembourg Business Registers, 2024.

# 6.

## Revenus et indicateurs de vulnérabilité



L'analyse détaillée des revenus présentée dans ce rapport montre avant tout une croissance forte des revenus bruts moyens et médians (hors patrimoine), et ce pour l'ensemble de catégories de revenus. Si les hommes restent légèrement mieux payés que les femmes, ces inégalités tendent à se réduire avec le temps. En termes de nationalités, d'importantes différences de revenus s'observent toujours entre les Français, Allemands, Belges et Luxembourgeois, parmi les mieux lotis, et à l'opposé les Portugais qui perçoivent des revenus moyens 40% moins élevés que les Français (qui sont la nationalité percevant les revenus les plus élevés en moyenne). Ces inégalités de revenus sont fortement marquées à l'échelle des quartiers, de même que les autres indicateurs de vulnérabilité sociale que sont la distribution dans l'espace des bénéficiaires du REVIS, de l'allocation de vie chère, ou des demandeurs de prestations de l'Office social. Les acteurs de l'hébergement d'urgence et du service streetwork ont connu une forte augmentation des bénéficiaires depuis 2022.

## 6.1. Niveaux de revenus

### Encart méthodologique

Les données relatives aux revenus utilisées dans cette analyse proviennent de l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS) et concernent les individus (et non les ménages) pour la situation observée en janvier 2024. Le revenu mensuel brut inclut le salaire (effectivement perçu en fonction du temps de travail réalisé, et non en équivalent temps plein), les prestations familiales, les revenus de remplacement (tels que les retraites, préretraites ou allocations de chômage), ainsi que les aides sociales versées par l'État (par exemple, le REVIS, l'allocation de vie chère ou le revenu pour personnes gravement handicapées). Les autres types de revenus, comme ceux issus de placements mobiliers ou immobiliers, ne sont pas pris en compte, rendant les données présentées dans ce rapport non comparables à d'autres sources, telles que l'enquête EU-SILC sur les revenus et les conditions de vie des ménages. De plus, les aides sociales accordées par l'Office social de la Ville ne sont pas incluses. Afin de garantir une meilleure représentativité des données, les 5% des revenus les plus faibles ont été exclus (correspondant à des revenus inférieurs à 951 euros). En effet, ces faibles revenus concernent souvent des individus bénéficiant de transferts sociaux, mais appartenant à des ménages dans lesquels une autre personne assure l'essentiel des revenus.

Selon les données de janvier 2024, le revenu mensuel moyen brut était de 4 387 euros pour chaque personne percevant un revenu (soit 23 282 personnes à Esch-sur-Alzette). Il s'agit d'une augmentation de 15,2% par rapport à janvier 2022 et de 35,5% depuis 2019, ce qui est considérable.

Une partie de cette augmentation est liée aux indexations automatiques des salaires qui sont intervenues le 1<sup>er</sup> avril 2022, le 1<sup>er</sup> février 2023, le 1<sup>er</sup> avril 2023 et enfin le 1<sup>er</sup> septembre 2023. Le revenu mensuel médian brut, quant à lui, a progressé de 14,4%, pour s'établir à 3 704 euros (contre 3 237 euros en 2022). Par rapport à 2019, l'augmentation du revenu médian est de 30%.

Les écarts de revenus moyens entre les hommes et les femmes restent importants en valeur absolue (493 euros), mais se résorbent légèrement en valeur relative. En moyenne, une femme perçoit un revenu égal à 89,3% du revenu d'un homme, contre 88,9% en 2022.

En ce qui concerne les différences de revenu selon l'âge, les revenus moyens les plus élevés sont observés parmi les 40-44 ans, puis ils tendent à décroître avec l'âge, pour remonter après 75 ans. Cette baisse après 45 ans s'explique certainement par une diminution progressive du taux d'activité, par des passages à temps partiel (pour convenance personnelle ou subis), par une augmentation du nombre de personnes en situation d'invalidité, ou bien, pour les personnes plus âgées, par un passage en situation de pré-retraite ou de retraite.

Les revenus sont très disparates selon les nationalités. Si les Luxembourgeois bénéficient du revenu médian le plus élevé (4 609 euros), les revenus moyens les plus élevés sont perçus par les Français (5 529 euros), suivis des Allemands (5 310 euros) et enfin des Luxembourgeois (5 171 euros).

A l'opposé, les personnes de nationalité portugaise sont celles qui ont les revenus les plus bas, avec des revenus moyens de 3 338 euros (revenu médian de 3 159 euros). Le détail des autres nationalités n'est pas connu pour des raisons de conformité avec le RGPD : elles ont été regroupées au sein des catégories « Autre UE-28 » et « Autres ».

Bien évidemment, les écarts de revenus sont extrêmement importants selon le secteur d'activité. Alors que les personnes travaillant dans le secteur des activités financières et d'assurance gagnent en moyenne 7 132 euros brut par mois, les personnes travaillant dans le « secteur des activités des ménages en tant qu'employeurs »<sup>34</sup> perçoivent presque trois fois moins de revenus mensuels, avec 2 695 euros brut par mois.

*Tableau 65 : Revenu moyen et médian brut mensuel par sexe en 2024*

Sexe	Nombre de personnes touchant un revenu	Revenu moyen (en €)	Revenu médian (en €)
<b>Femmes</b>	10 955	4 126	3 430
<b>Hommes</b>	12 327	4 619	3 941
<b>Total</b>	<b>23 282</b>	<b>4 387</b>	<b>3 704</b>

Source : IGSS, janvier 2024 – Traitement : LISER.

*Tableau 66 : Revenu moyen et médian brut mensuel par âge et par sexe en 2024*

Classes d'âge	Nombre de personnes touchant un revenu			Revenu moyen (en €)			Revenu médian (en €)		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
<b>14-19 ans</b>	35	80	115	1 652	1 833	1 778	1 401	1 592	1 511
<b>20-24 ans</b>	447	582	1 029	2 964	2 949	2 955	2 808	2 839	2 834
<b>25-29 ans</b>	1 057	1 142	2 199	4 012	3 871	3 939	3 500	3 420	3 463
<b>30-34 ans</b>	1 125	1 350	2 475	4 373	4 630	4 513	3 791	4 047	3 955
<b>35-39 ans</b>	1 120	1 236	2 356	4 628	4 896	4 769	3 919	4 306	4 116
<b>40-44 ans</b>	1 096	1 174	2 270	4 641	5 191	4 926	3 682	4 337	4 034
<b>45-49 ans</b>	1 042	1 178	2 220	4 481	5 182	4 853	3 478	4 331	3 924
<b>50-54 ans</b>	1 023	1 153	2 176	4 127	5 115	4 651	3 313	4 087	3 742
<b>55-59 ans</b>	937	1 201	2 138	4 191	4 744	4 501	3 085	3 765	3 513
<b>60-64 ans</b>	766	1 026	1 792	3 786	4 241	4 047	2 869	3 475	3 278
<b>65-74 ans</b>	1 116	1 260	2 376	3 504	4 348	3 951	2 772	3 816	3 285
<b>75 ans et plus</b>	1 188	943	2 131	4 000	5 013	4 448	3 865	4 761	4 254

Source : IGSS, janvier 2024 – Traitement : LISER.

34 Cette catégorie NACE comprend également les activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre.

Tableau 67 : Revenu moyen et médian brut mensuel par nationalité et par sexe en 2024

Nationalité	Nombre de personnes touchant un revenu			Revenu moyen (en €)			Revenu médian (en €)		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
<b>Luxembourgeoise</b>	5 042	5 106	10 148	4 909	5 431	5 171	4 276	4 932	4 609
<b>Portugaise</b>	3 190	3 868	7 058	3 078	3 552	3 338	2 889	3 349	3 159
<b>Autre</b>	1 255	1 652	2 907	3 342	4 101	3 774	3 085	3 413	3 352
<b>Autre UE-27</b>	723	897	1 620	3 762	4 450	4 143	3 257	3 805	3 535
<b>Française</b>	548	590	1 138	5 066	5 959	5 529	4 139	4 744	4 381
<b>Belge</b>	115	134	249	4 412	5 646	5 076	3 850	4 698	4 198
<b>Allemande</b>	82	80	162	5 236	5 385	5 310	4 290	4 943	4 564
<b>Total</b>	<b>10 955</b>	<b>12 327</b>	<b>23 282</b>	<b>4 126</b>	<b>4 619</b>	<b>4 387</b>	<b>3 430</b>	<b>3 941</b>	<b>3 704</b>

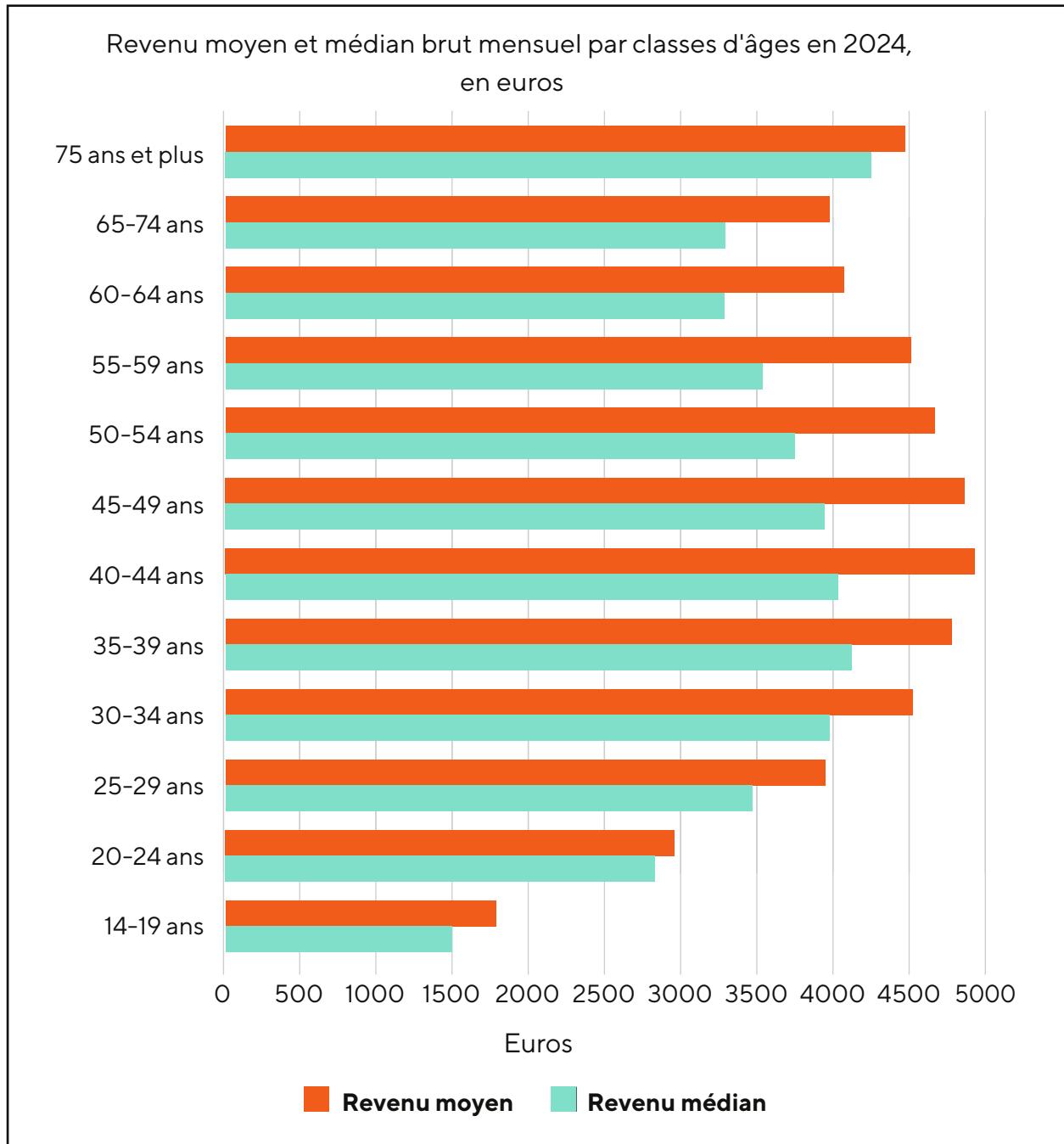
Source : IGSS, janvier 2024 – Traitement : LISER.

Tableau 68 : Revenu moyen et médian brut mensuel par secteur d'activité en 2024

<b>Code NACE</b>	<b>Dénomination</b>	<b>Nombre de personnes touchant un revenu</b>	<b>Revenu moyen (en €)</b>	<b>Revenu médian (en €)</b>
<b>B+C</b>	Industries extractives et manufacturière	536	4 606	4 152
<b>D+E</b>	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	102	6 130	5 464
<b>F</b>	Construction	1 941	4 009	3 706
<b>G</b>	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	1 244	4 015	3 436
<b>H</b>	Transports et entreposage	785	4 848	4 345
<b>I</b>	Hébergement et restauration	1 108	3 249	3 050
<b>J</b>	Information et communication	528	6 077	5 617
<b>K</b>	Activités financières et d'assurance	664	7 132	6 407
<b>L</b>	Activités immobilières	109	4 262	3 579
<b>M</b>	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	908	5 736	4 846
<b>N</b>	Activités de services administratifs et de soutien	1 379	3 199	3 065
<b>O</b>	Administration publique	2 420	6 678	6 042
<b>P</b>	Enseignement	480	5 263	4 116
<b>Q</b>	Santé humaine et action sociale	1 670	4 908	4 100
<b>R</b>	Arts, spectacles et activités récréatives	89	4 078	3 540
<b>S</b>	Autres activités de services	271	4 080	3 371
<b>T</b>	Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	323	2 695	2 661
<b>A+U</b>	Autres activités	*	*	*
<b>/</b>	pas de code NACE indiqué	294	3 384	2 725

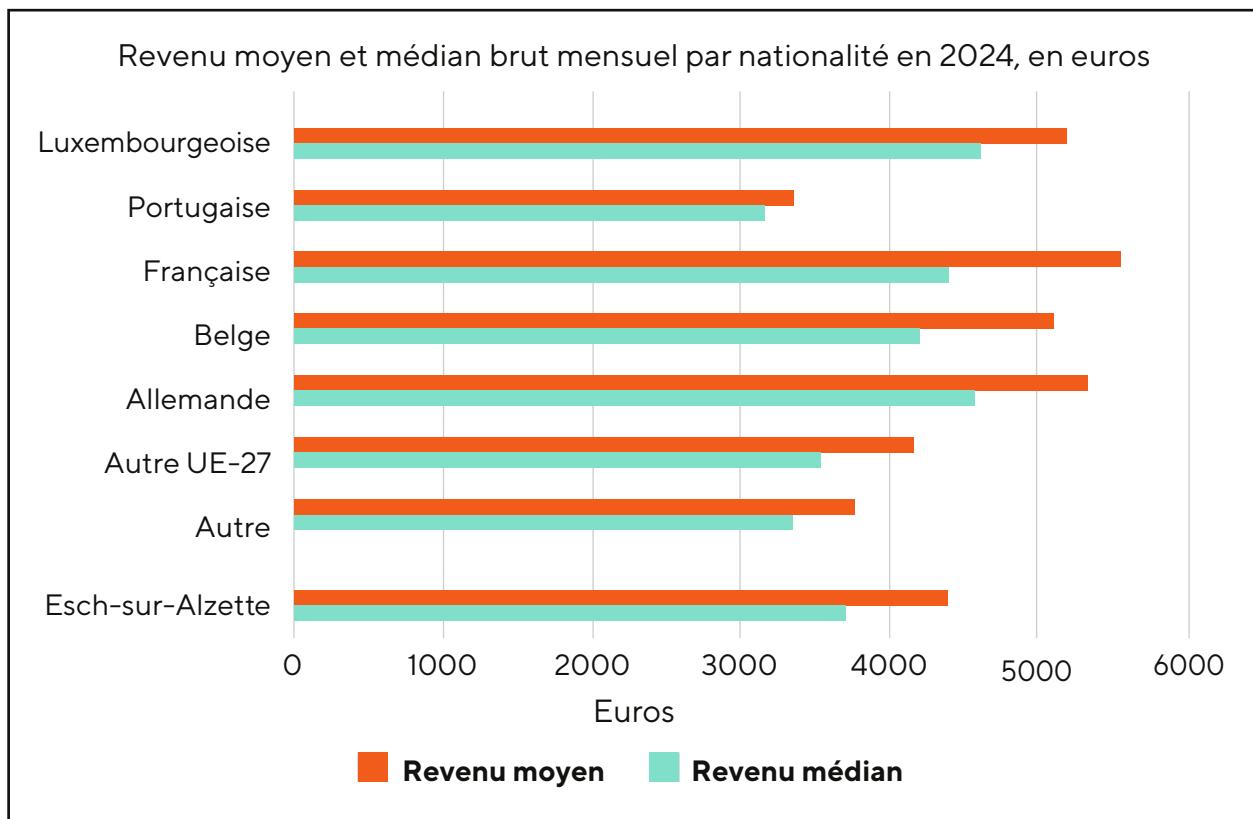
Source : IGSS, janvier 2024 – Traitement : LISER.

Figure 11: Revenu moyen et médian brut mensuel par âge en 2024



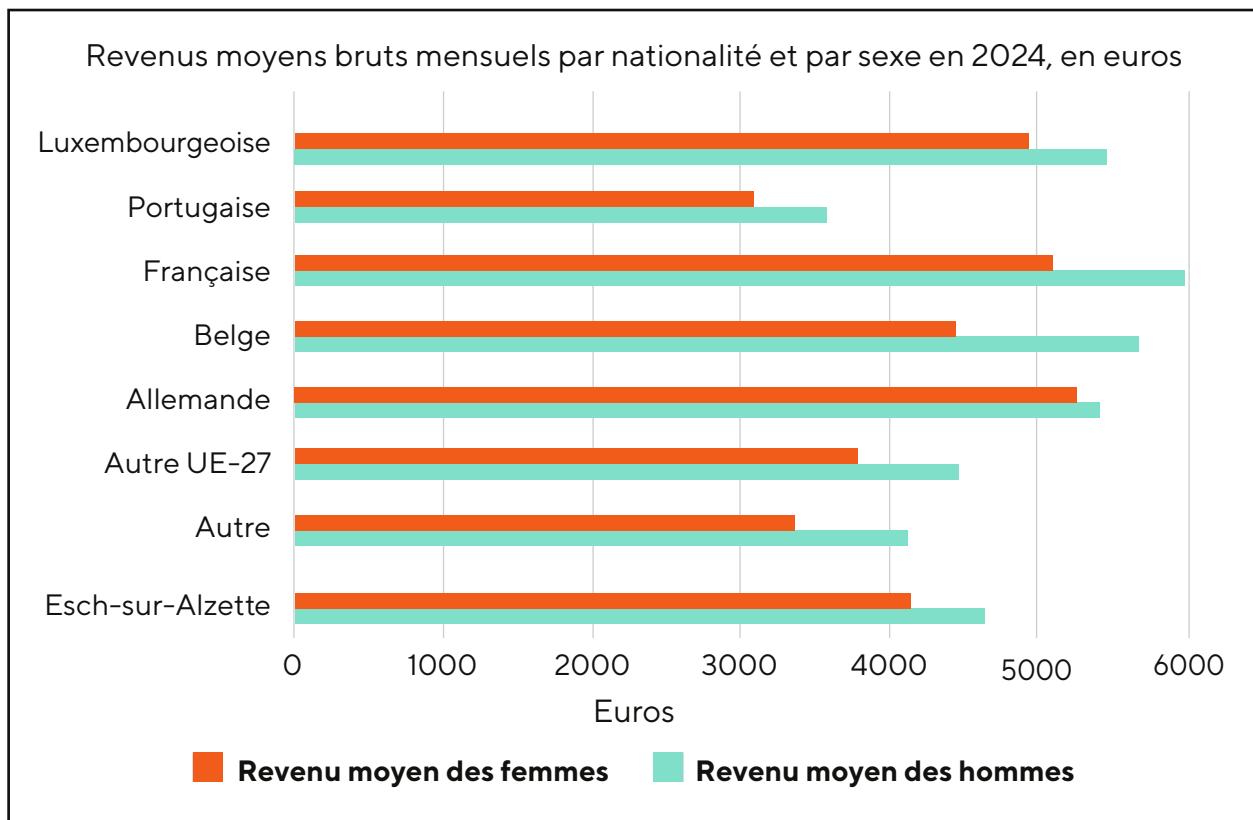
Source : IGSS, janvier 2024 - Traitement : LISER.

Figure 12 : Revenu moyen et médian brut mensuel par nationalité en 2024



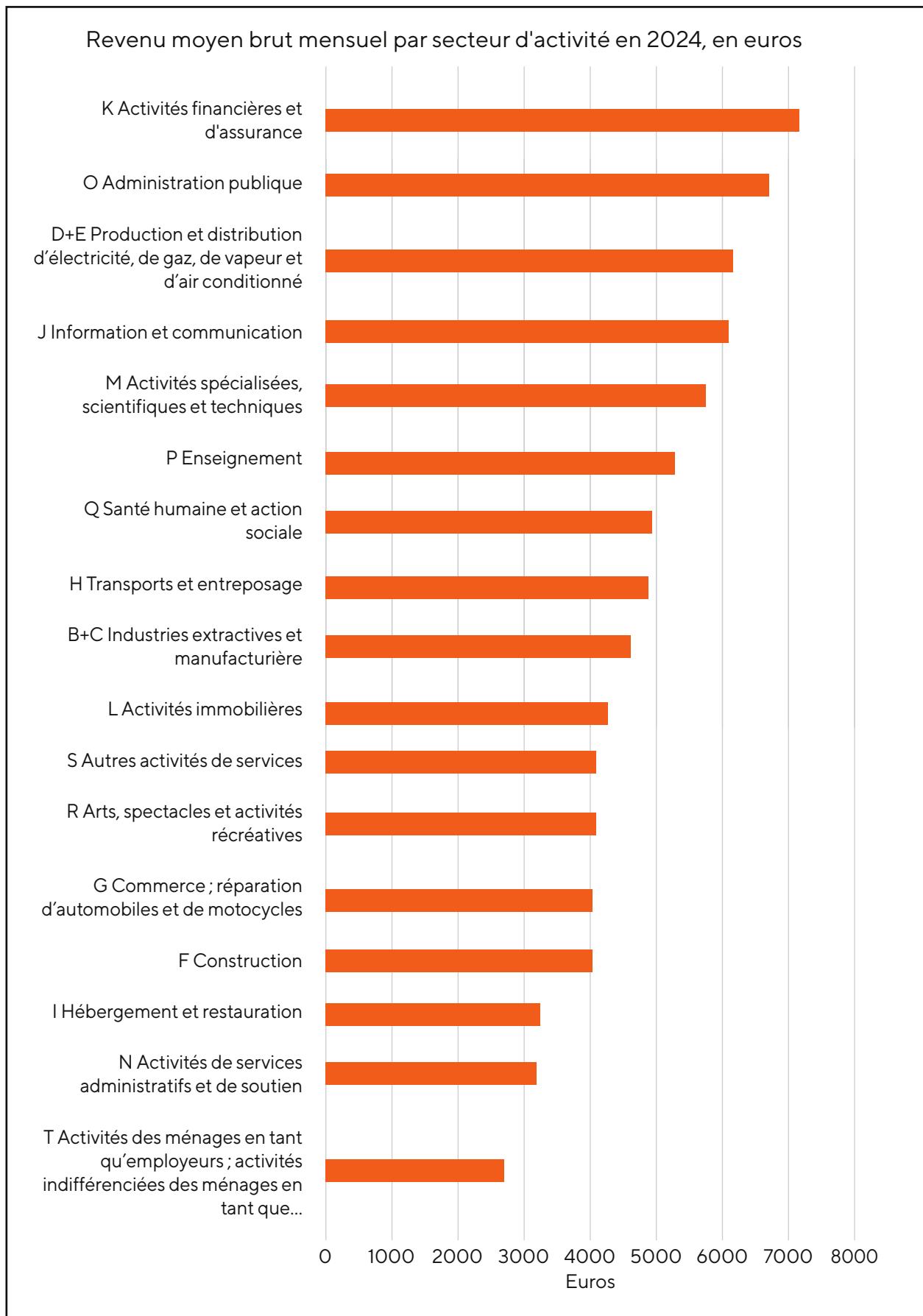
Source : IGSS, janvier 2024 – Traitement : LISER.

Figure 13 : Revenu moyen brut mensuel par nationalité et par sexe en 2024



Source : IGSS, janvier 2024 – Traitement : LISER.

Figure 14 : Revenu moyen brut mensuel par secteur d'activité en 2024



Source : IGSS, janvier 2024 - Traitement : LISER.

## 6.2. Disparités des revenus entre quartiers

### Encart méthodologique

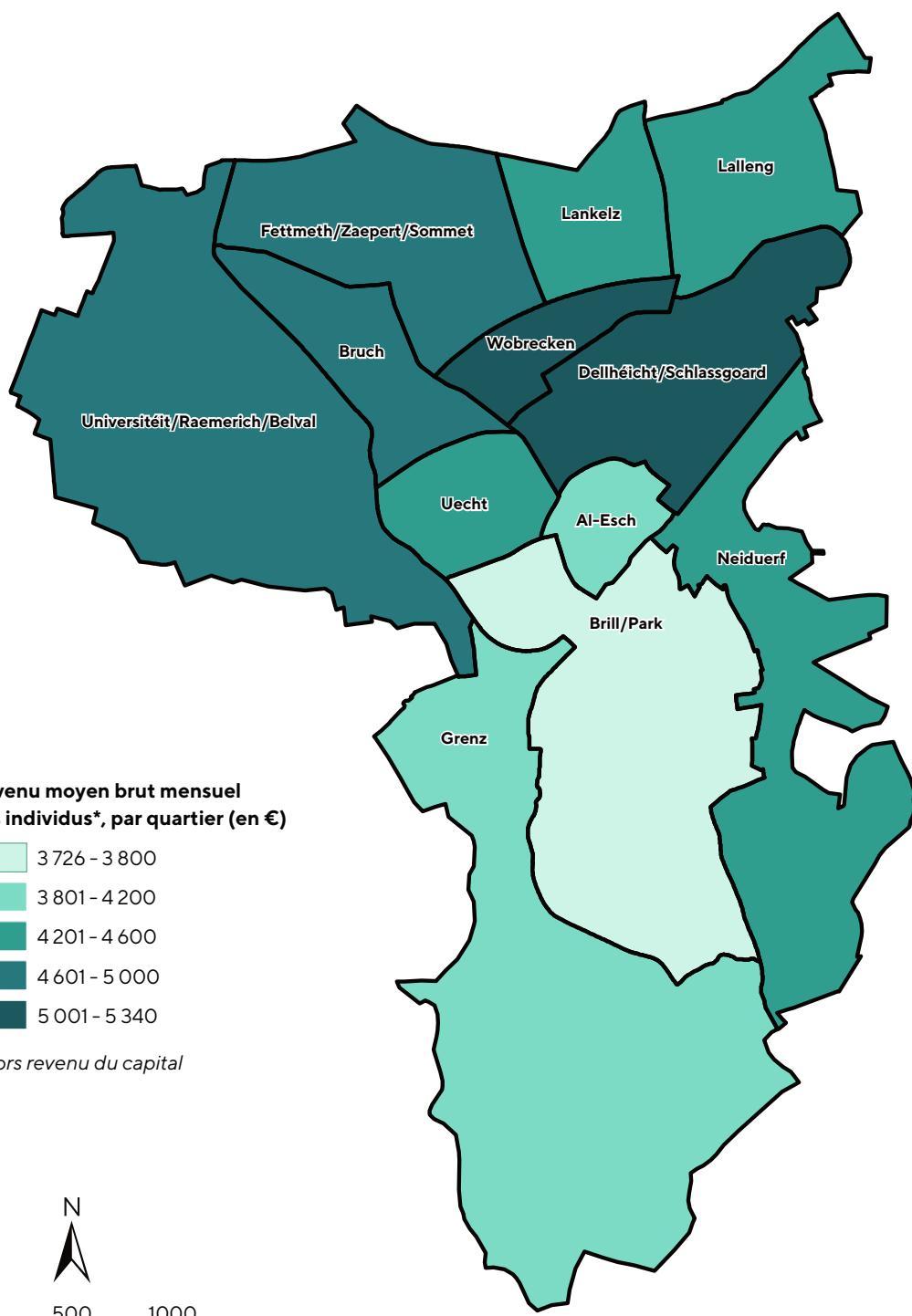
Les données utilisées proviennent de l'IGSS et concernent la situation de janvier 2024. Elles reflètent les revenus moyens et médians bruts par personne bénéficiaire d'un revenu, après exclusion des 5% de revenus les plus faibles. Ces données sont ensuite comparées au revenu brut de l'ensemble de la commune.

Si les revenus moyens et médians bruts ont augmenté en valeur absolue dans tous les quartiers, les inégalités se sont également accentuées. Ainsi, le revenu brut moyen du quartier le plus aisé (Wobrécken) est 43,3% plus élevé que celui du quartier le moins aisé (le Brill) en janvier 2024. Cette différence était de 42% en 2022.

En comparant les revenus moyens bruts des quartiers au revenu moyen brut communal, on constate que les tendances observées aux deux extrémités restent similaires à celles de 2020 et 2022. Une opposition nette se dessine entre les quartiers hyper-centraux, relativement défavorisés en moyenne, et les quartiers plus bourgeois. Par exemple, le revenu moyen brut du Brill est inférieur de 15,1% au revenu moyen communal, tandis que celui de Wobrécken le dépasse de 21,7%. En ce qui concerne les revenus médians, les écarts par rapport au revenu médian communal sont moins marqués. Ainsi le revenu médian du quartier Brill est de 11,5% inférieur au revenu médian communal et à Wobrécken, il est de 18,5% supérieur.

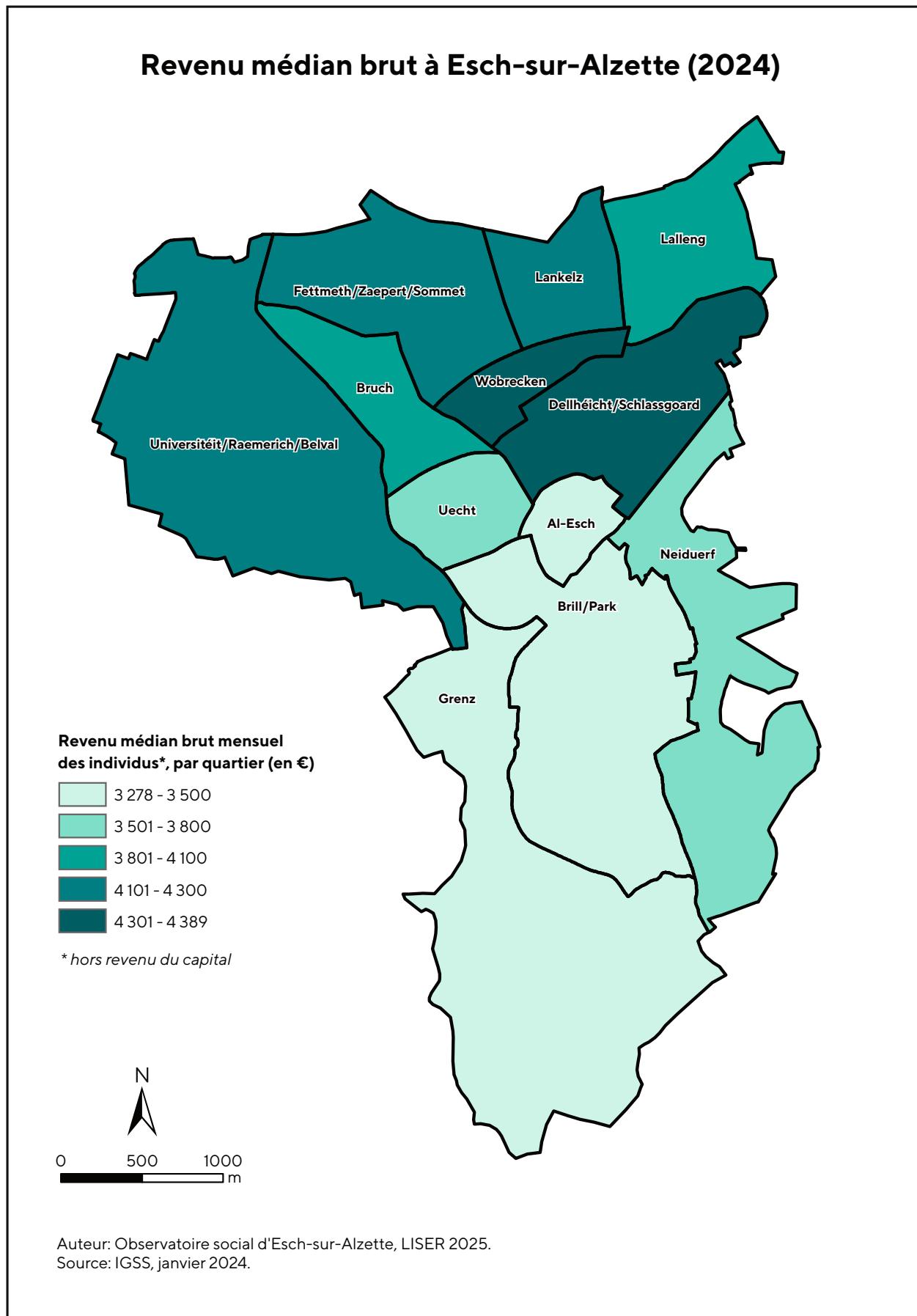
Carte 27 : Revenu moyen brut à Esch-sur-Alzette (2024)

## Revenu moyen brut à Esch-sur-Alzette (2024)



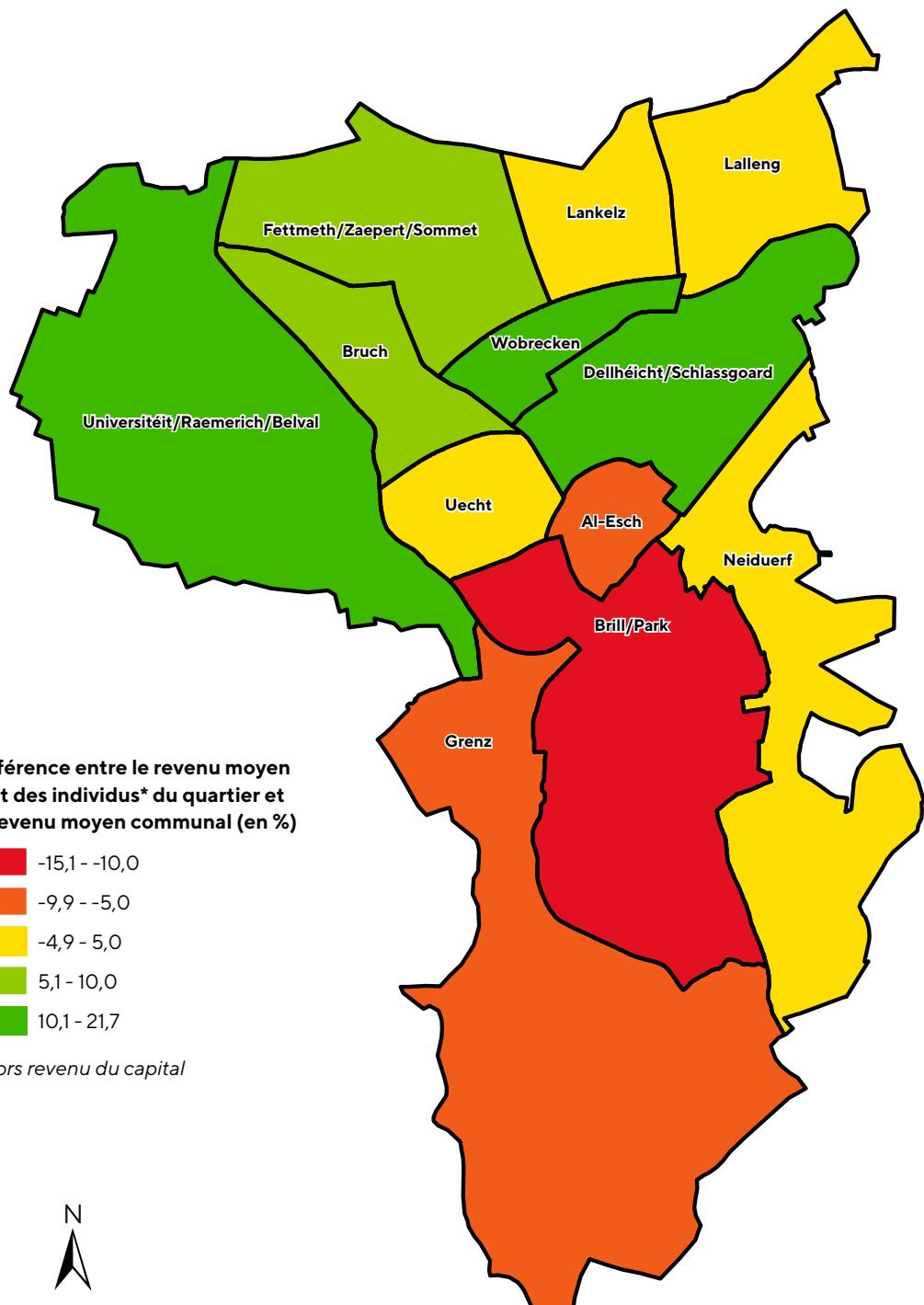
Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2025.  
Source: IGSS, janvier 2024.

Carte 28 : Revenu médian brut à Esch-sur-Alzette (2024)



Carte 29 : Disparités des revenus entre les quartiers à Esch-sur-Alzette (2024)

## Disparités des revenus entre les quartiers à Esch-sur-Alzette (2024)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2025.  
Source: IGSS, janvier 2024.

## 6.3. Inégalités de revenus au sein des quartiers

### Encart méthodologique

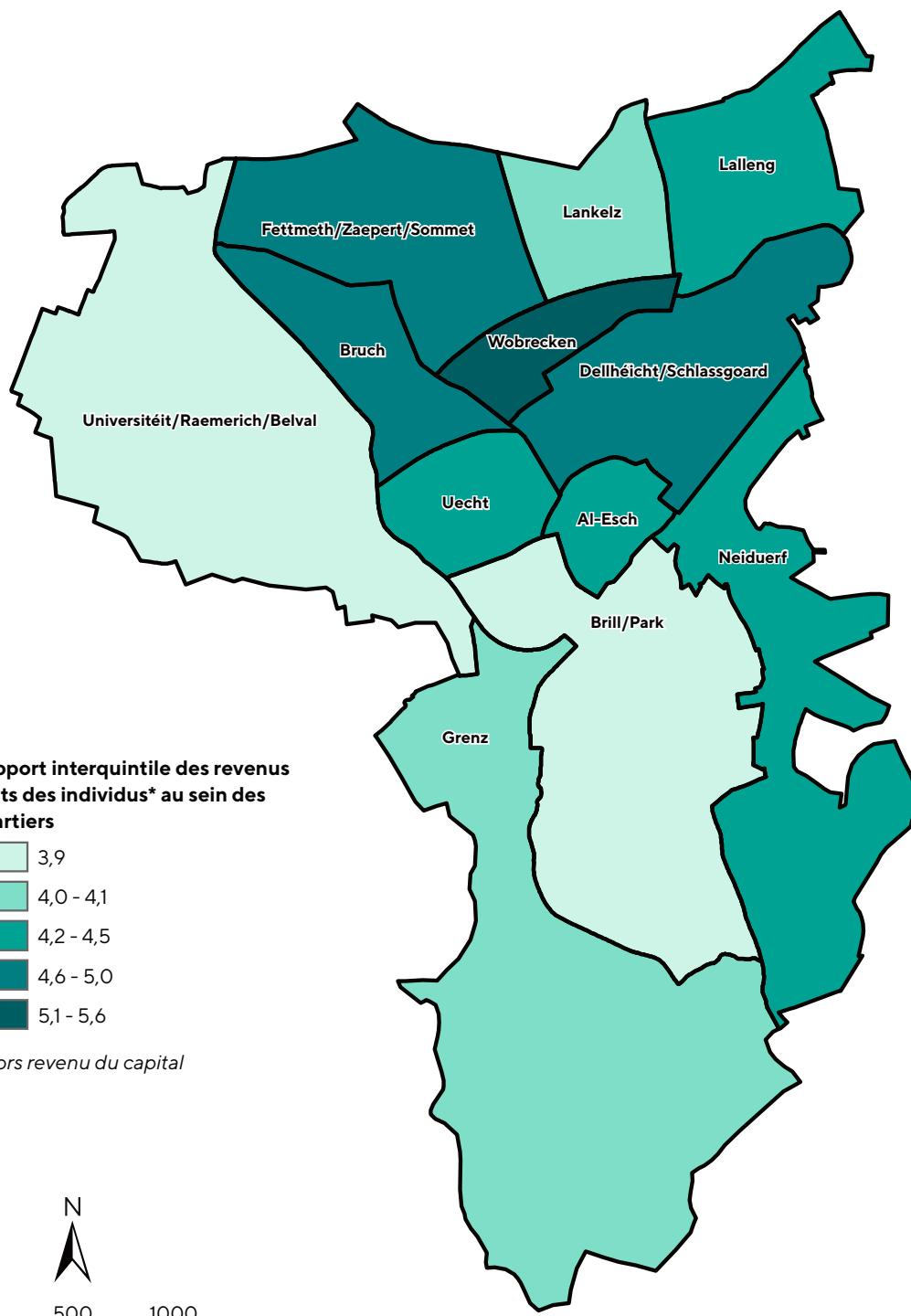
Les inégalités de revenus au sein des quartiers ont été calculées à partir des données de l'IGSS et se rapportent à la situation de janvier 2024. L'indicateur calculé est celui du rapport interquintile, c'est-à-dire de la somme des revenus des 20% des individus bénéficiant des revenus le plus élevés divisée par la somme des revenus des 20% des individus disposant des revenus les plus bas par quartier. Plus le rapport interquintile d'un quartier est élevé, plus la distribution des revenus y est inégalitaire.

Le rapport interquintile de la commune est de 4,4, marquant une légère diminution par rapport à 2022, où il était de 4,5. Cela indique que les revenus bruts des 20% d'Eschois les plus aisés sont 4,4 fois plus élevés que ceux des 20% d'Eschois les plus modestes, avant déduction des impôts qui corrigent en partie ces écarts.

Les inégalités de revenus varient considérablement entre les quartiers. Elles sont particulièrement prononcées au sein des quartiers Wobrécken (5,6), Dellhéicht (4,9) et Bruch (4,6), tandis qu'elles sont plus modérées dans le quartier populaire du Brill (3,9). En général, les quartiers ayant des revenus moyens élevés présentent des rapports interquintiles plus importants. Cependant, ce n'est pas le cas pour le regroupement des quartiers Universitéit/Raemerich/Belval, où les revenus sont globalement élevés, mais les écarts de revenus moins importants que dans l'ensemble de la commune (3,9). Cela s'explique par une plus faible diversité de profils économiques des habitants de ces quartiers.

Carte 30 : Rapport interquartile des revenus bruts au sein des quartiers à Esch-sur-Alzette (2024)

## Rapport interquartile des revenus bruts au sein des quartiers à Esch-sur-Alzette (2024)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2025.  
Source: IGSS, janvier 2024.

## 6.4. Répartition des personnes au 10<sup>e</sup> décile de revenus

### Encart méthodologique

Le 10<sup>e</sup> (ou dernier) décile de revenus correspond aux 10% de personnes percevant les revenus les plus élevés (à l'exclusion des revenus du capital) de l'ensemble des résidents de la ville d'Esch-sur-Alzette percevant des revenus en janvier 2024. Le seuil pour pouvoir être considéré comme faisant partie du 10<sup>e</sup> décile des personnes touchant un revenu est de 7 493 euros mensuels brut, soit une augmentation de 13,5% par rapport au seuil d'appartenance au dixième décile de janvier 2022.

Cet indicateur permet de visualiser la répartition des personnes à hauts revenus sur le territoire eschois en 2024. La carte révèle que, en termes absolus, Wobrécken arrive en tête avec 319 personnes, suivi de Uecht (285) et du regroupement de Fettmethyl/Zaeppert/Sommet (229). C'est d'ailleurs dans ce dernier que l'on observe la plus forte progression du nombre de personnes appartenant au dixième décile, avec une augmentation de 39 personnes depuis 2022 comme le montre le tableau.

En termes relatifs, Lalleng et Lankelz sont les quartiers les plus proches de la moyenne avec une part de 9,9% de personnes qui se trouvent dans le dernier décile. Les quartiers de Dellhéicht et Wobrécken confirment leur statut de quartiers aisés, car ils abritent une proportion encore plus importante de personnes situées dans le dixième décile par rapport à 2022. Ainsi, 20,6% des habitants de Wobrécken perçoivent un revenu brut mensuel d'au moins 7 493 euros et 18,5% de ceux de Dellhéicht. En comparaison, cette proportion n'est que de 5,2% dans le quartier du Brill et de 7,0% à Al-Esch.

Il est toutefois intéressant de noter que le quartier du Brill a vu le nombre absolu de résidents appartenant au dixième décile augmenter, passant de 195 à 214. En revanche, ce nombre a diminué dans le quartier d'Al-Esch, où il est passé de 223 à 205. Un autre constat intéressant est que même si les proportions sont faibles dans les deux quartiers, cela équivaut à plus de 200 personnes dans chacun, ce qui est un nombre absolu plus élevé que dans le quartier Dellhéicht (affichant une part très élevée). Ceci montre qu'il n'existe pas d'opposition formelle entre les quartiers riches et pauvres, mais une mixité entre les différents profils.

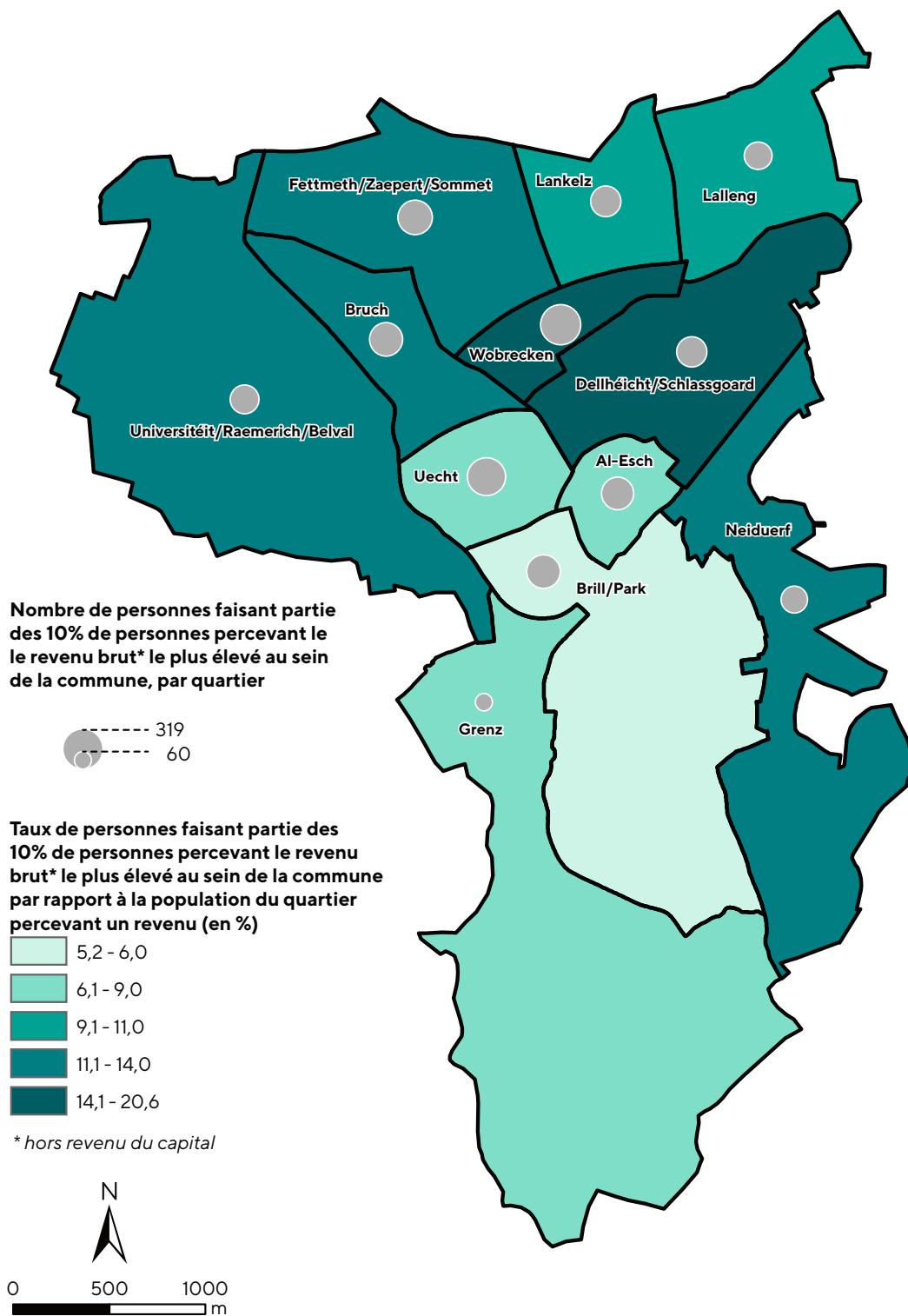
Tableau 69 : Evolution du nombre et de la part des personnes dans le dernier décile du revenu par quartier à Esch-sur-Alzette entre 2022 et 2024

Quartier	Nombre de personnes parmi les 10% de revenus les plus élevés de la commune			Part des personnes touchant un revenu dans le top 10% au sein du quartier		
	2022		2024	2022		2024
<b>Al-Esch</b>	223	↘	205	7,2	↘	7,0
<b>Brill</b>	195	↗	214	5,9	↘	5,2
<b>Bruch</b>	227	↘	214	11,5	↘	11,2
<b>Dellhéicht</b>	201	↘	184	18,1	↗	18,5
<b>Fettmeth/Zaerpert/Sommet</b>	190	↗	229	14,1	↘	13,8
<b>Grenz</b>	45	↗	60	5,6	↗	7,1
<b>Lalleng</b>	158	↘	153	10,3	↘	9,9
<b>Lankelz</b>	161	↗	178	9,3	↗	9,9
<b>Neiduerf</b>	134	↗	140	11,4	↗	11,6
<b>Uecht</b>	281	↗	285	8,0	↗	8,4
<b>Universitéit/Raemerich/Belval</b>	143	↗	157	12,0	↘	11,8
<b>Wobrécken</b>	315	↗	319	18,7	↗	20,6
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>2 273</b>	↗	<b>2 338</b>	<b>10,0</b>	≈	<b>10,0</b>

Source : IGSS, janvier 2022, janvier 2024 – Traitement : LISER.

Carte 31 : Personnes faisant partie des 10% percevant les revenus les plus élevés à Esch-sur-Alzette (2024)

## Personnes faisant partie des 10% percevant les revenus les plus élevés à Esch-sur-Alzette (2024)



## 6.5. Personnes bénéficiaires du REVIS

### Encart méthodologique

Les données du revenu d'inclusion sociale (REVIS) se réfèrent à la situation de janvier 2024. Elles proviennent de l'IGSS qui a centralisé les informations du Fonds national de solidarité, responsable de la gestion du REVIS. Même si seules les personnes âgées de plus de 25 ans peuvent introduire une demande, toutes les personnes bénéficiaires vivant au sein d'une communauté domestique touchant le REVIS sont prises en compte dans cet indicateur (les personnes non bénéficiaires habitant dans les ménages ne sont pas prises en compte).

Le nombre de personnes vivant dans des communautés domestiques bénéficiant du REVIS a légèrement baissé entre 2022 et 2024, passant de 2 695 à 2 67935, soit une baisse de 0,6% du nombre absolu de bénéficiaires. Pour mémoire, entre 2020 et 2022 le nombre de bénéficiaires avait augmenté de 311 personnes. En revanche, la part de la population bénéficiant du REVIS est restée inchangée entre 2022 et 2024, à 7,4% de l'ensemble de la population. Cette stabilisation s'observe également à l'échelle de l'ensemble du pays (en passant de 3,4% à 3,3% de l'ensemble de la population), pour un nombre absolu de bénéficiaires qui est passé sur la même période de 21 766 à 21 953.<sup>35</sup> Le taux de bénéficiaires du REVIS à Esch-sur-Alzette correspond à plus du double du taux national (7,4% contre 3,3%).

Les quartiers Al-Esch (11,2% des bénéficiaires) et Brill (11,1%) sont les quartiers qui accueillent le plus de bénéficiaires, tant en valeurs relatives qu'absolues, comme le montre la carte. A l'opposé le regroupement des quartiers Universitéit, Belval et Raemerich affiche le taux le plus faible de bénéficiaires du REVIS.

Les femmes restent majoritaires parmi les membres d'une communauté domestique bénéficiant du REVIS, avec 51,3%, soit un chiffre tout de même moins important qu'il y a deux ans (53,2%).

Les différences sont extrêmement marquées selon les nationalités. Ainsi, alors que les bénéficiaires français ou luxembourgeois du REVIS sont proportionnellement peu nombreux (respectivement 4,8% et 5,4%), les personnes de nationalités hors Union européenne sont 14,6% à en bénéficier. Or, ce groupe comprend des nationalités très diverses, ce qui signifie qu'en son sein, certaines nationalités sont encore largement plus concernées en valeurs relatives. 6,9 % des Portugais sont bénéficiaires (soit un chiffre inférieur à la moyenne communale de 7,4%), contre 9,8% des Belges, qui sont largement surreprésentés parmi les bénéficiaires.

L'étude de la répartition par classes d'âges des bénéficiaires du REVIS montre que les enfants de moins de 14 ans sont les plus représentés, avec pas moins de 13,6% d'entre eux qui vivent dans des communautés domestiques bénéficiant du REVIS (pourcentage inchangé depuis 2022). Les jeunes entre 14 et 19 ans arrivent en deuxième position avec 10,4% (+0,1 point de pourcentage). Cela s'explique en partie par le fait que plus un ménage compte de membres, plus le « point de sortie » par rapport aux droits au REVIS est élevé. Ce point de sortie correspond au revenu maximum qu'une communauté domestique ne doit pas dépasser pour pouvoir être bénéficiaire du REVIS. Entre 20 et 39 ans, de même qu'au-dessus de 75 ans, les individus sont relativement peu représentés parmi les bénéficiaires.

35 Au-delà des 2 679 personnes bénéficiaires faisant partie des communautés domestiques touchant le REVIS il y a encore 171 personnes faisant partie de ces ménages sans être bénéficiaires. Ces personnes ne sont pas intégrées dans les calculs.

36 Consultable sur : <https://igss.gouvernement.lu/fr/statistiques/inclusion-sociale/serie-statistique.html>

Tableau 70 : Bénéficiaires du REVIS par nationalité en 2024

Nationalité	Nombre de membres d'une communauté domestique bénéficiant du REVIS	Part de la population appartenant à ce groupe de nationalité (en %)
<b>Luxembourgeoise</b>	867	5,4
<b>Allemande</b>	16	5,9
<b>Belge</b>	41	9,8
<b>Française</b>	87	4,8
<b>Portugaise</b>	685	6,9
<b>Autre UE-27</b>	214	8,8
<b>Autre</b>	769	14,6
<b>Total</b>	<b>2 679</b>	<b>7,4</b>

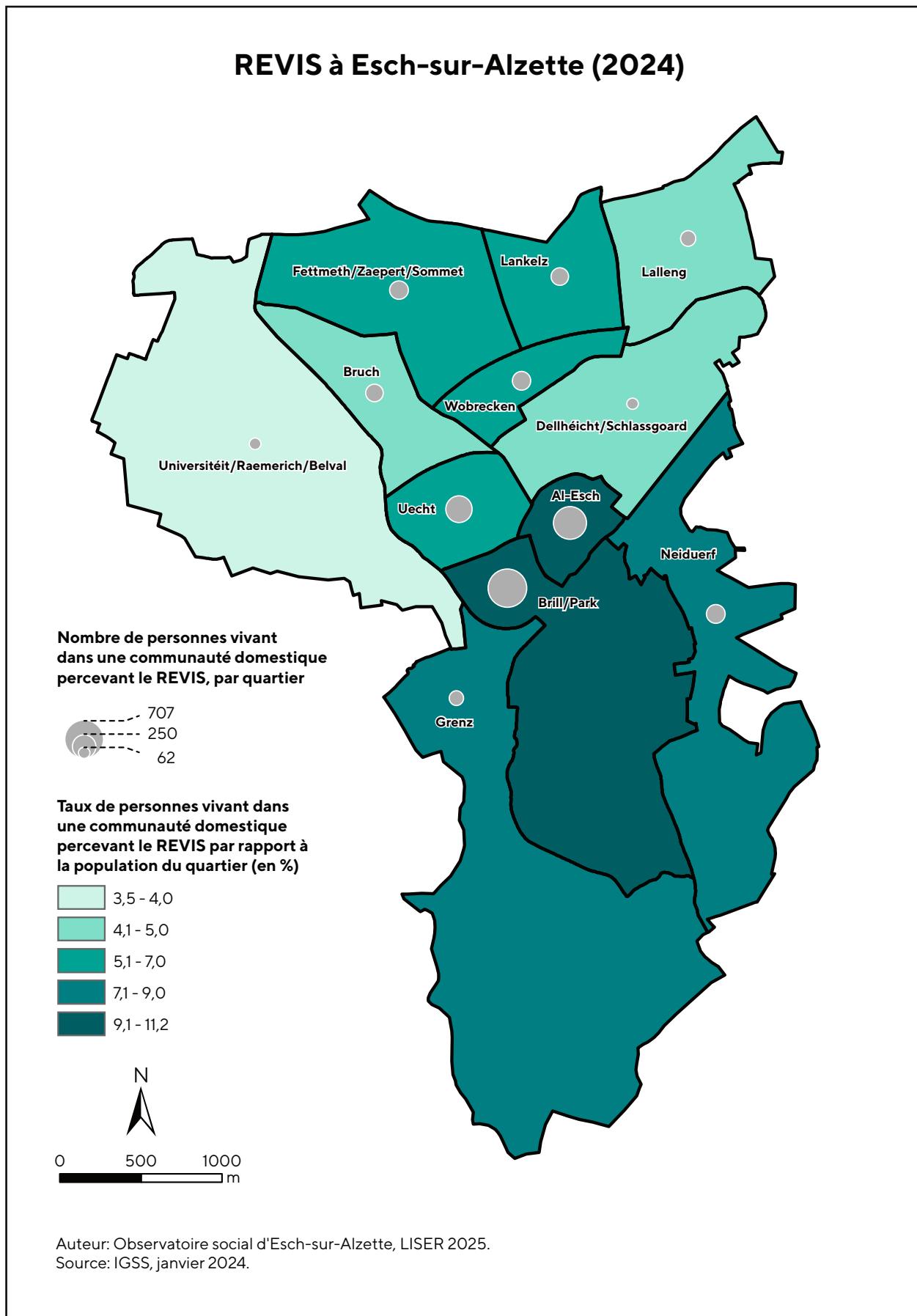
Source : IGSS, janvier 2024 – Traitement : LISER.

Tableau 71 : Bénéficiaires du REVIS par classes d'âge en 2024

Classes d'âge	Membres d'une communauté domestique bénéficiant du REVIS			
	Nombre total en 2022	Evolution du nombre	Nombre total en 2024	Part de la population de la classe d'âge en 2024 (en %)
<b>moins que 14 ans</b>	735	≈	741	13,6
<b>14-19 ans</b>	252	≈	255	10,4
<b>20-24 ans</b>	56	↗	65	2,8
<b>25-29 ans</b>	111	↘	91	3,2
<b>30-34 ans</b>	153	↘	133	4,6
<b>35-39 ans</b>	190	≈	184	6,8
<b>40-44 ans</b>	223	≈	231	8,9
<b>45-49 ans</b>	185	↗	196	7,7
<b>50-54 ans</b>	189	↘	160	6,4
<b>55-59 ans</b>	178	↗	194	7,7
<b>60-64 ans</b>	163	↘	150	7,1
<b>65-74 ans</b>	174	↗	197	7,2
<b>75 ans et plus</b>	86	≈	82	3,3
<b>Total</b>	<b>2 695</b>	↘	<b>2 679</b>	<b>7,4</b>

Source : IGSS, janvier 2024 – Traitement : LISER.

Carte 32 : REVIS à Esch-sur-Alzette (2024)



## 6.6. Allocation de vie chère

### Encart méthodologique

Les données, issues de l'IGSS concernent les personnes ayant bénéficié d'une allocation de vie chère en janvier 2024, attribuée par le Fonds national de solidarité. Elles englobent l'ensemble des individus résidant dans une communauté domestique éligible à cette allocation.

Les ménages à revenu modeste peuvent bénéficier d'une allocation de vie chère, à condition que leurs revenus ne dépassent pas le seuil réglementaire. Le montant de cette prime annuelle varie en fonction de la taille du ménage. En 2024, les montants étaient les suivants :

- 1 652 € pour une personne seule ;
- 2 065 € pour un ménage de 2 personnes ;
- 2 478 € pour un ménage de 3 personnes ;
- 2 891 € pour un ménage de 4 personnes ;
- 3 304 € pour un ménage de 5 personnes ou plus.

En janvier 2024, 8 683 personnes vivaient dans un ménage bénéficiant de l'allocation de vie chère, soit une augmentation significative de +26,5% par rapport à 2022, où ce chiffre était de 6 865 personnes. Si en 2022, la part de personnes bénéficiant de l'allocation de vie chère s'élevait à 18,8% de la population d'Esch-sur-Alzette, elle est de 24,1% en 2024. Cette hausse est également observée à l'échelle nationale, mais dans une bien moindre mesure. Le taux de bénéficiaires est en effet passé de 9,0% à 9,3% au niveau national entre 2021 et 2023 (dernière année disponible selon l'Inspection générale de la Sécurité sociale).<sup>37</sup>

À l'échelle communale, 24,1% des habitants perçoivent cette allocation, avec de fortes disparités entre quartiers. Près d'un tiers des résidents du Brill (32,9%) en bénéfice, contre seulement 9,8% des résidents du regroupement des quartiers Universitéit, Belval et Raemerich. De manière surprenante, Wobrécken, malgré ses niveaux de revenus moyens et médians qui sont les plus élevés de la commune, compte tout de même 20% de bénéficiaires, indiquant une forte augmentation par rapport à 2022 (14,9%).

Les femmes restent légèrement majoritaires parmi les bénéficiaires (52,0%). Les personnes de nationalité hors Union européenne sont, proportionnellement à leur nombre, celles qui perçoivent le plus cette aide (37,5%), suivies des Portugais (29,7%). En valeur absolue, les Luxembourgeois (2 805 bénéficiaires) et les Portugais (2 948 bénéficiaires) sont les plus nombreux à la percevoir.

En termes de répartition par âge, les tendances observées il y a deux ans se confirment et s'accentuent : les enfants restent les plus représentés parmi les bénéficiaires. 39,5% des moins de 14 ans et 41,6% des 14-19 ans vivent dans un ménage percevant l'allocation de vie chère. Comme pour le REVIS, cette situation s'explique par le fait que la présence d'enfants augmente la taille du ménage (et donc le plafond de ressources autorisé pour pouvoir bénéficier du REVIS).

37 Consultable sur <https://igss.gouvernement.lu/fr/statistiques/inclusion-sociale/serie-statistique.html>

Tableau 72 : Personnes habitant dans une communauté domestique bénéficiaire de l'allocation de vie chère par quartier et par sexe en 2024

Quartier	Personnes habitant dans un ménage bénéficiant de l'allocation de vie chère		Total personnes habitant dans un ménage bénéficiant de l'allocation de vie chère	Part de la population du quartier (en %)
	Femmes	Hommes		
<b>Al-Esch</b>	714	710	1 424	31,1
<b>Brill</b>	1 093	1 009	2 102	32,9
<b>Bruch</b>	285	272	557	18,2
<b>Dellhéicht</b>	105	79	184	12,6
<b>Fettmeth/ Zaerpert/ Sommet</b>	356	300	656	23,9
<b>Grenz</b>	155	200	355	26,7
<b>Lalleng</b>	221	189	410	17,6
<b>Lankelz</b>	338	270	608	22,4
<b>Neiduerf</b>	210	201	411	21,8
<b>Uecht</b>	681	629	1 310	24,7
<b>Universitéit/ Raemerich/ Belval</b>	100	88	188	9,8
<b>Wobrécken</b>	260	218	478	20,0
<b>Total</b>	<b>4 518</b>	<b>4 165</b>	<b>8 683</b>	<b>24,1</b>

Source : IGSS, janvier 2024 – Traitement : LISER.

Tableau 73 : Personnes habitant dans une communauté domestique bénéficiaire de l'allocation de vie chère par nationalité en 2024

Nationalité	Personnes habitant dans un ménage bénéficiant d'une allocation de vie chère	Part de la population du groupe de nationalité (en %)
<b>Luxembourgeoise</b>	2 805	17,5
<b>Allemande</b>	22	8,1
<b>Belge</b>	86	20,5
<b>Française</b>	257	14,3
<b>Portugaise</b>	2 948	29,7
<b>Autre UE-27</b>	589	24,3
<b>Autre</b>	1 976	37,5
<b>Total</b>	<b>8 683</b>	<b>24,1</b>

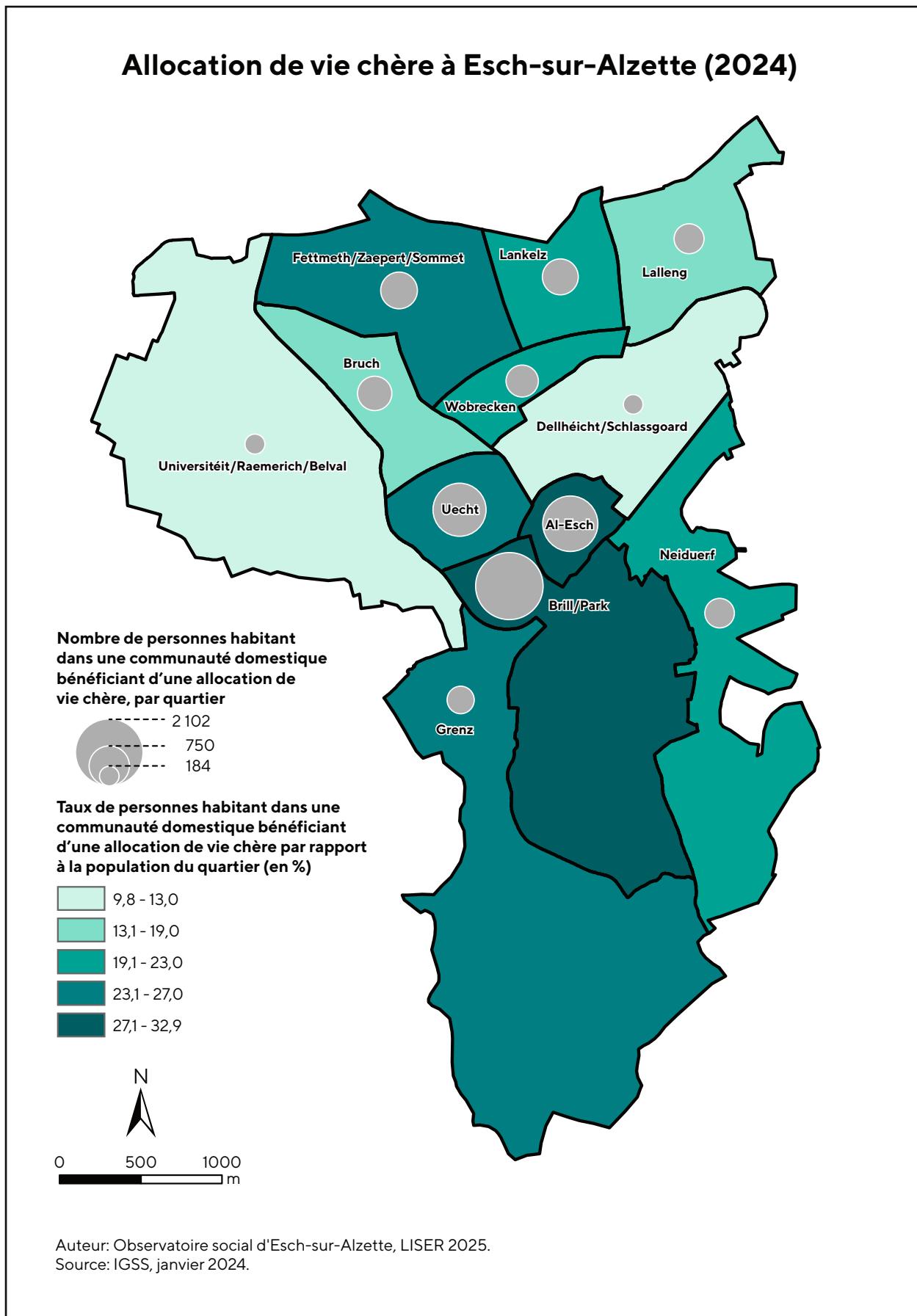
Source : IGSS, janvier 2024 – Traitement : LISER.

Tableau 74 : Personnes habitant dans une communauté domestique bénéficiaire de l'allocation de vie chère par classes d'âge en 2024

<b>Classes d'âge</b>	<b>Personnes habitant dans un ménage bénéficiant d'une allocation de vie chère</b>	<b>Part de la population par classe d'âge (en %)</b>
<b>Moins de 14 ans</b>	2 155	39,5
<b>14-19 ans</b>	1 016	41,6
<b>20-24 ans</b>	480	20,7
<b>25-29 ans</b>	360	12,9
<b>30-34 ans</b>	495	17,3
<b>35-39 ans</b>	672	24,9
<b>40-44 ans</b>	782	30,0
<b>45-49 ans</b>	696	27,2
<b>50-54 ans</b>	524	20,9
<b>55-59 ans</b>	554	22,1
<b>60-64 ans</b>	370	17,4
<b>65-74 ans</b>	403	14,8
<b>75 ans et plus</b>	176	7,1
<b>Total</b>	<b>8 683</b>	<b>24,1</b>

Source : IGSS, janvier 2024 – Traitement : LISER.

Carte 33 : Allocation de vie chère à Esch-sur-Alzette (2024)



## 6.7. Office social : demandeurs et prestations

### Encart méthodologique

Les données utilisées proviennent de l'Office social de la Ville d'Esch-sur-Alzette et ont été traitées sur la même plateforme sécurisée que les données provenant des services communaux afin de garantir la protection des données individuelles. Les analyses portent sur les personnes ayant introduit une ou plusieurs demandes auprès de l'Office social au cours de l'année 2023 ainsi que sur les prestations réalisées par l'Office social pendant cette même année.

L'Office social est un acteur majeur de l'accompagnement social à Esch-sur-Alzette. Ses interventions s'articulent autour de cinq grands types de prestations :

l'appui aux démarches administratives et aux demandes d'aides financières : logement, sécurité sociale, prestations sociales (dont REVIS), allocations familiales ; etc. ;

les aides financières (de l'avance remboursable à la prise en charge intégrale, selon les cas) : frais alimentaires et vestimentaires, frais médicaux et tiers payant social, frais de soins à domicile, frais scolaires et de garde d'enfants, frais de logement (caution, charges, loyers, énergie...), frais de justice, etc. ;

les aides matérielles et bonifications, comprenant l'accès à des offres sociales ciblées (épicerie sociale, mobilier, formations, vestiaire social, Kulturpass, etc.) ;

le conseil, l'information et l'orientation des publics sur tout type de dispositifs ou prestations ;

le soutien individuel et familial : accompagnement social, suivi psychosocial, guidance et gestion financière, médiation, suivi logement, accompagnement de la dépendance, suivi psychique ; etc.

Au cours de l'année 2023, 1609 personnes ont introduit au moins une demande auprès de l'Office social d'Esch-sur-Alzette. Cela représente une augmentation de 22,2% par rapport à 2021 (où l'on dénombrait 1317 demandeurs). Alors que les femmes (52,7%) étaient légèrement plus nombreuses à faire des demandes que les hommes en 2021, elles sont désormais minoritaires, avec 48,1% de l'ensemble des demandes.

Le nombre de demandeurs a augmenté dans l'ensemble des catégories d'âge, mais c'est avant tout chez les personnes de 60 ans et plus que ce fait est constaté. La non possibilité de croiser les fichiers sur les demandeurs avec celui sur les prestations réalisées empêche toutefois de bien comprendre la nature des sollicitations faites par les différentes catégories d'âge auprès de l'office social. Il peut s'agir de simples demandes d'information, mais également de demandes d'aides financières ou matérielles.

Le **Tableau 76** sur la ventilation de la population des demandeurs par nationalité montre une forte progression des demandeurs d'origine portugaise, avec 117 demandes additionnelles par rapport à 2021, soit 566 demandeurs en tout, ce qui témoigne d'une progression relative de 26,1%. Ce groupe est suivi par celui des « autres non européens » (97 demandeurs en plus, soit une croissance de 33,4%). Notons également que la plus forte croissance relative (+74,4%) se retrouve auprès des citoyens provenant d'un pays européen hors Union européenne.

En ce qui concerne la situation matrimoniale, la catégorie des personnes pacsées est celle qui a connu la plus forte augmentation en pourcentage par rapport à 2021 (+50%), bien que le nombre absolu reste relativement faible (21). Les personnes mariées représentent la plus grande part des demandes en 2021 et 2023, suivies de près par les célibataires. Les personnes divorcées ou séparées et les célibataires ont des taux de croissance similaires, autour de 22%.

Le quartier Brill est toujours, et de loin, le quartier dans lequel habitent le plus grand nombre de personnes ayant introduit au moins une demande auprès de l'Office social, avec plus d'un cinquième du total (330 demandeurs, soit 20,5% de l'ensemble). Il est suivi de loin par le quartier Al-Esch (273 demandeurs, soit 17,0% de l'ensemble). Toutefois, ces valeurs sont à pondérer par la population des différents quartiers. Avec cette perspective, il ressort qu'il n'y a pas de surreprésentation particulièrement élevée des résidents du quartier Brill parmi les demandeurs, puisqu'on compte six demandeurs habitant le quartier pour 100 habitants, alors qu'on en compte 20,9 à Zaerpert, ou 11,7 à Schlassgoard. A l'opposé, on n'en compte que 0,5 à Uecht.

Le nombre de prestations réalisées par l'Office social a augmenté de 13,6%, ce qui est important mais moins que le nombre de demandeurs (22,2%). Ce sont en tout 12 434 prestations qui ont été réalisées pour le compte des résidents Eschois en 2023. Les demandes de conseils, d'informations et d'orientation sont de loin les plus nombreuses, puisqu'elles comptent pour plus de la moitié du total des prestations réalisées.

Pour mieux traduire l'intégralité des interventions de l'Office social, il faut également ajouter les prestations réalisées pour des personnes non résidentes d'Esch-sur-Alzette en raison du fait qu'elles en sont soit parties, soit n'y sont pas encore arrivées. En 2023, ces prestations sont au nombre de 1 071.

Tableau 75 : Evolution du nombre de personnes par âge ayant introduit au moins une demande auprès de l'Office social (années 2019, 2021, 2023)

Classes d'âge	Nombre de personnes ayant introduit au moins une demande				
	2019	Evolution entre 2019 et 2021	2021	Evolution entre 2021 et 2023	2023
<b>Moins de 20 ans</b>	24	↓	10	↗	21
<b>20-29 ans</b>	263	≈	261	≈	263
<b>30-39 ans</b>	312	↗	316	↗	391
<b>40-49 ans</b>	329	↗	338	↗	399
<b>50-59 ans</b>	245	↗	265	↗	329
<b>60 ans et plus</b>	166	↓	127	↓	206
<b>Total</b>	<b>1 339</b>	↓	<b>1 317</b>	↗	<b>1 609</b>

Source : Office social de la Ville d'Esch-sur-Alzette, 2019, 2021, 2023.

Tableau 76 : Evolution du nombre de personnes par nationalité ayant introduit au moins une demande auprès de l'Office social (années 2019, 2021, 2023)

Nationalité	Nombre de personnes ayant introduit au moins une demande				
	2019	Evolution entre 2019 et 2021	2021	Evolution entre 2021 et 2023	2023
<b>Portugaise</b>	470	↓	449	↗	566
<b>Luxembourgeoise</b>	308	↓	275	↗	343
<b>Française</b>	59	↓	56	↓	52
<b>Italienne</b>	68	↓	55	↗	64
<b>Cap-Verdienne</b>	*		46	↓	40
<b>Autres UE-27</b>	91	↓	86	↓	56
<b>Autres européennes</b>	*		47	↗	82
<b>Autres non-européennes</b>	*		286	↗	383
<b>NA</b>			17	↗	23
<b>Total</b>	<b>1 339</b>	↓	<b>1 317</b>	↗	<b>1 609</b>

Source : Office social de la Ville d'Esch-sur-Alzette, 2019, 2021, 2023.

Tableau 77 : Evolution du nombre de personnes par situation matrimoniale ayant introduit au moins une demande auprès de l'Office social entre 2021 et 2023

Situation matrimoniale	Nombre de personnes ayant introduit au moins une demande		
	2021	Evolution entre 2021 et 2023	2023
<b>marié(e)</b>	492	↗	581
<b>célibataire</b>	457	↗	561
<b>divorcé(e)- séparé(e)</b>	255	↗	311
<b>veuf/ve</b>	23	↗	31
<b>pacsé(e)</b>	14	↗	21
<b>inconnue ou non renseignée</b>	76	↗	104
<b>Total</b>	<b>1 317</b>	↗	<b>1 609</b>

Source : Office social de la Ville d'Esch-sur-Alzette, 2023.

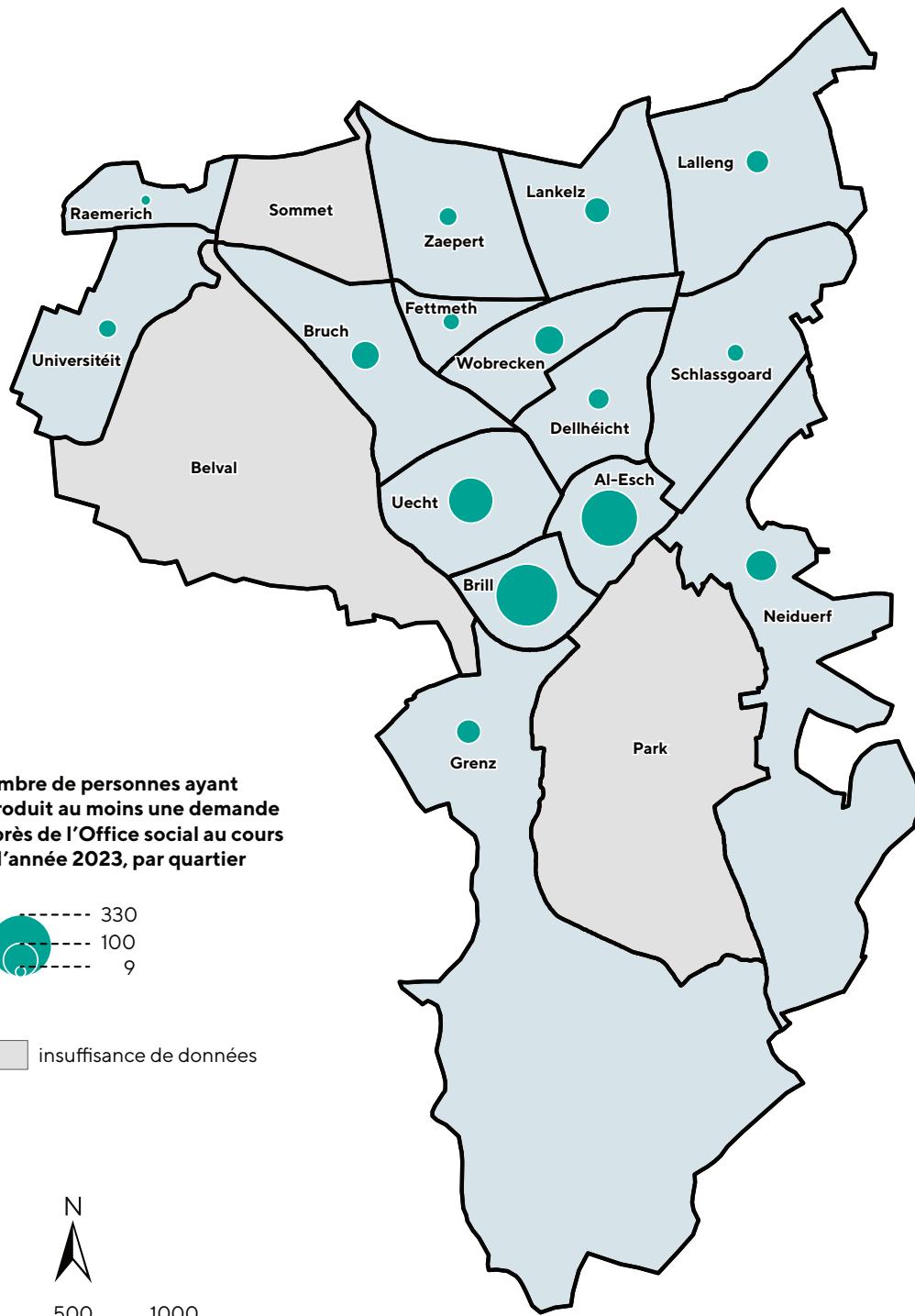
Tableau 78 : Evolution de nombre de prestations de l'Office social par type de prestation (années 2019, 2021, 2023)

Type de prestation de l'office social	Nombre total de prestations				
	2019	Evolution entre 2019 et 2021	2021	Evolution entre 2021 et 2023	2023
<b>Conseils - Informations - Orientation</b>	3 479	↗	5 657	↗	6 547
<b>Aide financière</b>	2 111	↗	2 559	↗	3 033
<b>Démarches</b>	1 877	↘	1 525	↘	1 475
<b>Aide matérielle</b>	658	↗	874	↗	1 015
<b>Soutien</b>	333	≈	331	↗	364
<b>Total</b>	<b>8 458</b>	↗	<b>10 946</b>	↗	<b>12 434</b>

Source : Office social de la Ville d'Esch-sur-Alzette, 2019, 2021, 2023.

Carte 34 : Demandeurs auprès de l'Office social d'Esch-sur-Alzette (2023)

## Demandeurs auprès de l'Office social d'Esch-sur-Alzette (2023)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2025.  
Source: Office social - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2024.

## 6.8. Hébergement d'urgence Abrisud

### Encart méthodologique

Les données utilisées pour produire ces indicateurs proviennent du rapport d'activité de l'année 2023<sup>38</sup> relatif au Foyer de Nuit Abrisud, à la Maison Michels et au service Streetwork. Les informations recueillies dans le rapport d'activité sont de source déclarative et non administrative.

Le Foyer de Nuit Abrisud offre un hébergement d'urgence aux personnes sans abri et à celles en situation de précarité sociale ou résidentielle. Il est ouvert 365 jours par an, de 17h du soir à 9h du matin en semaine et de 16h15 à 10h00 les weekends et jours fériés. Le Foyer a ouvert ses portes pour la première fois en 2005. En plus de répondre aux besoins primaires tels que l'alimentation, le sommeil et l'hygiène, les travailleurs sociaux du foyer accompagnent les bénéficiaires dans leur parcours de réinsertion sociale en élaborant des projets personnalisés adaptés à leurs besoins spécifiques. Une mission essentielle du foyer est de fournir aux bénéficiaires une adresse légale au Luxembourg, indispensable pour s'inscrire à l'ADEM, recevoir le REVIS ou ouvrir un compte bancaire. L'équipe du foyer est composée d'un responsable et de 8 agents socio-éducatifs, selon le rapport d'activité de 2023.

En 2023, 104 personnes ont bénéficié d'un hébergement au Foyer de Nuit Abrisud ([Tableau 79](#)), marquant une augmentation de 16,9% par rapport à 2021 (89 bénéficiaires). Le nombre total de nuitées a atteint 5 943, soit une hausse de 15% par rapport à 2021 (5 170 nuitées). Malgré cette augmentation importante, le total des nuitées en 2023 reste inférieur au pic de 6 363 nuitées atteint en 2017. Le nombre de femmes bénéficiaires a baissé entre 2021 et 2023, passant de 23 à 19, tandis que le nombre d'hommes a augmenté de 19, pour s'élever à 85 bénéficiaires en 2023. En revanche, les bénéficiaires femmes ont passé en moyenne plus de nuitées en 2023 qu'en 2021, puisqu'elles ont contribué en 2023 à 21% de l'ensemble des nuitées passées dans la structure contre 18,3% seulement en 2021.

Concernant les tranches d'âge, la proportion de bénéficiaires jeunes a diminué, tandis que celle des personnes de 61 ans et plus a fortement augmenté ([Tableau 81](#)). En 2023, le Foyer de Nuit Abrisud a accueilli 9 personnes de 61 ans et plus, contre seulement 2 en 2021.

Il est également important de mentionner une plus grande diversité en termes de nationalités des personnes accueillies dans la structure ([Tableau 80](#)). La part des Luxembourgeois est ainsi passée de 40,5% à 35,6% de l'ensemble des bénéficiaires, tout en sachant qu'en valeurs absolus, ce chiffre est resté stable (12 en 2021 et 11 en 2023). En même temps, les personnes possédant des nationalités hors UE sont passées de 4,5% à 11,5%. En ce qui concerne l'origine des personnes accueillies au Foyer de Nuit Abrisud, on note une très forte augmentation de la part des bénéficiaires issus de la Région Sud, hors Esch-sur-Alzette (26 en 2023 contre 11 en 2021), alors que la part des personnes provenant d'Esch a légèrement baissé, passant de 36% à 32,7% ([Tableau 82](#)). Cela montre que l'Abrisud est une structure non seulement locale, mais aussi régionale, voire nationale, puisque près de 60% des bénéficiaires proviennent de communes situées en dehors d'Esch-sur-Alzette.

38 Lanners Maureen, Martins Bruno, Flor Wendy, s.d., *Rapport d'activité 2023. Foyer de Nuit Abrisud. Maison Michels. Service Streetwork, Ville d'Esch-sur-Alzette*. Consultable sur : <https://administration.esch.lu/abrisud/>

Tableau 79 : Evolution du nombre de bénéficiaires de l'Abrisud et du nombre de nuitées par sexe entre 2021 et 2023

Sexe	Bénéficiaires de l'Abrisud					Nombre de nuitées		
	2021		2023			2021	2023	
	Nombre	Part relative (en %)	Evolution	Nombre	Part relative (en %)	Nombre	Evolution	Nombre
Femmes	23	25,8	↘	19	18,3	945	↗	1 249
Hommes	66	74,2	↗	85	81,7	4 225	↗	4 694
Total	<b>89</b>	<b>100</b>	↗	<b>104</b>	<b>100</b>	<b>5 170</b>	↗	<b>5 943</b>

Source : Foyer Abrisud – Ville d’Esch-sur-Alzette, 2021, 2023.

Tableau 80 : Evolution du nombre de bénéficiaires de l'Abrisud par nationalité entre 2021 et 2023

Nationalité	Nombre de bénéficiaires de l'Abrisud			Part relative (en %)	
	2021	Evolution	2023	2021	2023
Luxembourgeoise	36	≈	37	40,4	35,6
Pays frontaliers	9	↘	7	10,1	6,7
Autres européens	40	↗	47	44,9	45,2
Autres hors UE	4	↗	12	4,5	11,5
Apatride	0	≈	1	0,0	1,0
Total	<b>89</b>	↗	<b>104</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Foyer Abrisud – Ville d’Esch-sur-Alzette, 2021, 2023.

Tableau 81 : Nombre de bénéficiaires de l'Abrisud par classes d'âge et par sexe en 2023

Classes d'âge	Femmes	Hommes	Total
<b>18-25 ans</b>	2	9	11
<b>26-30 ans</b>	2	6	8
<b>31-40 ans</b>	1	20	21
<b>41-50 ans</b>	9	25	34
<b>51-60 ans</b>	3	18	21
<b>61-70 ans</b>	2	6	8
<b>71-80 ans</b>	0	1	1
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>85</b>	<b>104</b>

Source : Foyer Abrisud – Ville d’Esch-sur-Alzette, 2023.

Tableau 82 : Evolution du nombre de bénéficiaires de l'Abrisud par région de provenance entre 2021 et 2023

Provenance	2021	2023
<b>Esch-sur-Alzette</b>	32	34
<b>Ville de Luxembourg</b>	22	27
<b>Région Sud</b>	11	26
<b>Autre commune du Luxembourg</b>	18	9
<b>Autre pays</b>	6	8
<b>Total</b>	<b>89</b>	<b>104</b>

Source : Foyer Abrisud – Ville d’Esch-sur-Alzette, 2021, 2023.

## 6.9. Service Streetwork

### Encart méthodologique

Les données relatives aux activités du Service Streetwork de la Ville d’Esch-sur-Alzette proviennent du Rapport d’activité de l’année 2023 sur le Foyer de Nuit Abrisud, la Maison Michels et le Service Streetwork, qui est accessible en ligne<sup>39</sup>.

Le Service Streetwork a été mis en place en 2019 par la Ville d’Esch-sur-Alzette, constatant que le Foyer de Nuit Abrisud n’arrivait pas à atteindre l’ensemble des personnes sans-abri sur le territoire de la ville. Ce service social de rue se rend directement auprès des personnes marginalisées, telles que les sans-abris, toxicomanes, personnes souffrant de troubles psychiques, sans droits sociaux, immigrantes, réfugiées, prostituées ou délinquantes, qui se trouvent dans l’espace public. La mission du Service Streetwork est de repérer ces personnes, de prendre contact avec elles et de leur offrir une aide sociale, qui peut se traduire par un échange informel, une discussion, ou encore par une orientation et un accompagnement dans les démarches pour améliorer leur situation. Les clients peuvent choisir eux-mêmes s’ils veulent accepter au non l’aide offerte.

En 2023, 346 personnes ont été rencontrées, dont 52 femmes. Il s’agit d’une augmentation significative du nombre de personnes rencontrées par rapport à 2021, comme le montre le tableau ci-dessous.

*Tableau 83 : Evolution du nombre de personnes par sexe rencontrées par le service Streetwork entre 2021 et 2023*

Sexe	2021	Evolution	2023
Femmes	19	↗	52
Hommes	116	↗	294
Total	<b>135</b>	↗	<b>346</b>

Source : Foyer Abrisud – Ville d’Esch-sur-Alzette, 2021, 2023.

Selon le rapport d’activités de 2023, le Service Streetwork a effectué un total de 9 330 contacts avec les 346 personnes rencontrées, dont 7 696 avec des hommes et 1 634 avec des femmes. Parmi ces contacts, 66% ont eu lieu dans les locaux du service, 32% dans la rue et 2% par téléphone. Même si le rapport d’activité mentionne une part importante de contacts réalisés dans les locaux, la principale mission du service est la rencontre des personnes en nécessité dans la rue et le tissage de liens de confiance avec elles.

<sup>39</sup> Lanners Maureen, Martins Bruno, Flor Wendy, s.d., *Rapport d’activité 2023. Foyer de Nuit Abrisud. Maison Michels. Service Streetwork*, Ville d’Esch-sur-Alzette. Consultable sur : <https://administration.esch.lu/brisud/>

Il est important de noter que le rapport d'activité de 2023 ne précise ni les nationalités des personnes rencontrées ni leur répartition par tranche d'âge, ce qui empêche de suivre l'évolution de ces critères par rapport à 2021. De même, les démarches effectuées par les travailleurs sociaux du service n'ont pas été mentionnées.

Le profil des personnes rencontrées dans la rue est très varié, et il est fréquent qu'une même personne soit confrontée à plusieurs problématiques simultanément. Selon le rapport d'activité, parmi les 346 personnes rencontrées, la précarité du logement est le problème le plus fréquemment cité (80% des personnes rencontrées), suivie de difficultés financières (51%), de problèmes liés à l'emploi (49%) et de situations administratives irrégulières (39%). D'autres problématiques liées à la santé ou aux addictions sont également mentionnées, telles que la toxicomanie, l'alcoolisme, les problèmes de santé en général, les troubles psychiatriques, la dépendance aux médicaments et l'addiction aux jeux.

*Tableau 84 : Problématiques mentionnées par les personnes rencontrées dans la rue en 2023*

Type de problématique	Part (en %)
<b>Situation de logement précaire</b>	80
<b>Problèmes financiers</b>	51
<b>Problèmes liés au travail</b>	49
<b>Situation administrative irrégulière</b>	39
<b>Toxicomanie</b>	18
<b>Alcoolisme</b>	17
<b>Problèmes de santé</b>	10
<b>Problèmes psychiatriques</b>	8
<b>Dépendance aux médicaments</b>	2
<b>Dépendance aux jeux</b>	2

Source : Foyer Abrisud – Ville d’Esch-sur-Alzette, 2023.

# 7.

## **Seniors et/ou personnes à besoins spécifiques**



Si le nombre de personnes en situation d'invalidité a légèrement baissé entre 2022 et 2024, celui des personnes gravement handicapées a connu quant à lui une légère augmentation. Le handicap ou l'invalidité s'accompagnent encore très souvent d'une vulnérabilité économique. Dans ce contexte, et également en réponse à la hausse du nombre de personnes âgées, la Ville d'Esch-sur-Alzette s'est dotée de services adaptés, comme le téléalarme, le Plusbus, ou encore les repas sur roues. Par ailleurs, la vie sociale des seniors n'est pas oubliée avec l'organisation des Seniorefeieren, qui connaissent un large succès tous les ans. Cette partie présente des statistiques descriptives sur les services et actions menées en faveur des publics à besoins spécifiques et des seniors, et sur l'évolution de ces activités depuis 2022.

## 7.1. Pension d'invalidité

### Encart méthodologique

Les données de la pension d'invalidité proviennent de la Caisse nationale d'assurance pension et sont rattachées au fichier de l'IGSS sur les assurés sociaux. Elles se rapportent à la situation de janvier 2024 et sont comparées à la situation de 2022. A l'âge de 65 ans, la pension d'invalidité est remplacée par la pension de vieillesse.

L'invalidité, selon la définition de la Caisse nationale d'assurance pension, concerne les personnes ne pouvant plus exercer leur profession en raison d'une maladie prolongée, d'une infirmité ou d'une usure professionnelle. Entre janvier 2022 et janvier 2024, le nombre de bénéficiaires d'une pension d'invalidité est resté quasiment stable, s'établissant à 873 individus, avec une légère baisse de 11 personnes. Le taux de personnes invalides au sein de la population eschoise est demeuré inchangé sur cette période, à 2,4%.

Aucune évolution majeure n'est observée par rapport à la situation d'il y a deux ans. Les hommes restent surreprésentés parmi les bénéficiaires (53,0%), et la proportion d'invalides augmente fortement avec l'âge, atteignant 19% chez les personnes entre 60 et 64 ans.

En termes de nationalité, les personnes de nationalité portugaise sont les plus concernées en proportion, avec un taux de 4,1% de leur population totale, suivies des Luxembourgeois (2,3%).

D'un point de vue géographique, le quartier Uecht affiche la plus forte proportion de bénéficiaires d'une pension d'invalidité (2,8%), suivi de Lankelz, Neiduerf et Brill (2,7% chacun). À l'inverse, le regroupement des quartiers Universitéit, Belval et Raemerich, ainsi que le quartier Dellhéicht, enregistrent les taux les plus faibles, avec moins de 2% de personnes invalides.

Tableau 85 : Evolution des bénéficiaires de la pension d'invalidité par sexe entre 2022 et 2024

Sexe	Bénéficiaires de la pension d'invalidité			
	Nombre total en 2022	Evolution	Nombre total en 2024	Part relative dans le total des bénéficiaires de la pension d'invalidité en 2024 (en %)
Femmes	412	↓	410	47
Hommes	472	↓	463	53
Total	<b>884</b>	↓	<b>873</b>	<b>100</b>

Source : IGSS, janvier 2022, janvier 2024 – Traitement : LISER.

Tableau 86 : Evolution des bénéficiaires de la pension d'invalidité par âge entre 2022 et 2024

Classe d'âge	Bénéficiaires de la pension d'invalidité			
	Nombre total en 2022	Evolution	Nombre total en 2024	Part de la population totale en 2024 (en %)
<b>Moins de 45 ans</b>	44	≈	44	0,3
<b>45-49 ans</b>	52	↓	38	1,5
<b>50-54 ans</b>	128	≈	127	5,1
<b>55-59 ans</b>	269	↓	259	10,3
<b>60-64 ans</b>	391	↗	405	19

Source : IGSS, janvier 2022, janvier 2024 – Traitement : LISER.

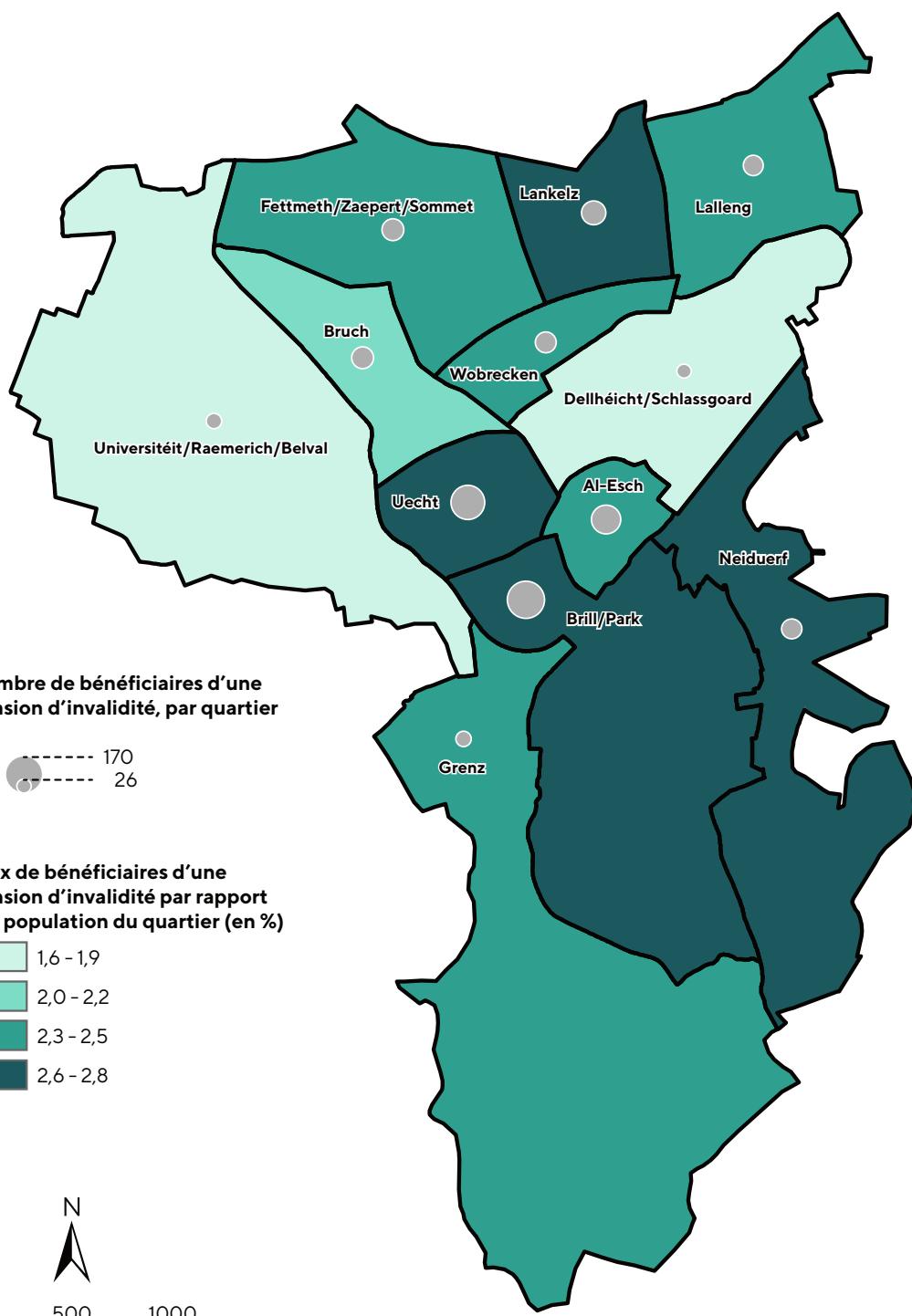
Tableau 87: Evolution des bénéficiaires de la pension d'invalidité par nationalité entre 2022 et 2024

Nationalité	Bénéficiaires de la pension d'invalidité			
	Nombre total en 2022	Evolution	Nombre total en 2024	Part de la population totale en 2024 (en %)
<b>luxembourgeoise</b>	382	↓	361	2,3
<b>portugaise</b>	382	↗	405	4,1
<b>française</b>	30	↓	26	1,4
<b>autre UE-28</b>	50	↓	45	1,4
<b>autre</b>	40	↓	36	0,7

Source : IGSS, janvier 2022, janvier 2024 – Traitement : LISER.

Carte 35 : Pension d'invalidité à Esch-sur-Alzette (2024)

## Pension d'invalidité à Esch-sur-Alzette (2024)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2025.  
Source: IGSS, janvier 2024.

## 7.2. Personnes en situation de handicap grave

### Encart méthodologique

Cet indicateur, qui se base sur des données de l'IGSS de janvier 2024 et qui les compare à la situation de janvier 2022, comptabilise l'ensemble des individus qui reçoivent, de la part du Fonds national de solidarité (FNS), un « revenu pour personnes gravement handicapées » ou une « allocation spéciale pour personnes gravement handicapées ». Cette dernière n'est plus nouvellement attribuée depuis 1999 mais peut continuer à être allouée sous certaines conditions à ceux qui en bénéficiaient déjà avant. Le revenu pour personnes gravement handicapées est attribué aux personnes qui ont une déficience physique, mentale, sensorielle ou psychique les empêchant d'exercer un emploi ordinaire ou un emploi en milieu protégé<sup>40</sup>.

Entre 2022 et 2024, le nombre de personnes atteintes d'un handicap grave et percevant, de ce fait, le revenu prévu par le FNS a augmenté de 12 personnes, pour se porter à 388 individus. La part des personnes concernées est restée presque identique en passant de 1,0% de la population en 2022 à 1,1% de la population en 2024. Les hommes étaient légèrement plus nombreux (52,3%) que les femmes, mais l'écart s'est réduit, puisque les hommes représentaient 53,5% des personnes bénéficiant du revenu pour personnes gravement handicapées en 2022. A l'échelle nationale, un total de 3 702 personnes ont reçu l'allocation<sup>41</sup> impliquant que les personnes concernées habitant à Esch-sur-Alzette correspondaient à 10,5% des personnes affectées<sup>42</sup>. En sachant que la population d'Esch-sur-Alzette ne contribuait en 2024 qu'à 5,6% à la population nationale (STATEC), les 10,5% personnes gravement handicapées correspondaient à une part proportionnellement élevée.

Ces chiffres élevés s'expliquent en partie par la présence de structures spécialisées sur le territoire d'Esch-sur-Alzette, à l'image du Centre *Nossbierg* et de l'*Escher Wunneng* de l'Association des Parents d'Enfants Mentalement Handicapés (APEMH), du *Foyer Lankhelzerweiher* de la Fondation Kräizbierg, ou de la Résidence Al-Esch de la Fondation Sclérose en Plaques Luxembourg.

En termes de répartition spatiale, il importe de noter la très forte croissance du nombre de personnes gravement handicapées dans le quartier Brill, qui est passé de 58 bénéficiaires du RGPH en 2022 à 89 en 2024, soit une augmentation de 53%. Cette augmentation implique que le Brill est devenu le quartier avec le nombre de personnes concernées le plus élevé. Le quartier Neiduerf, qui comporte le Centre *Nossbierg*, reste largement en tête en tenant compte de la part des personnes bénéficiant du RGPH par rapport à la population totale du quartier.

La catégorie d'âge la plus surreprésentée statistiquement est celle des 55-59 ans.

40 Fonds national de solidarité, s.d., *Revenu pour personnes gravement handicapées*. Consultable sur : <https://www.fns.lu/prestations/revenu-pour-personnes-gravement-handicapees-rpgh/>

41 3 248 ont eu le revenu pour personnes gravement handicapées et 454 personnes l'allocation spéciale pour personnes gravement handicapées au 31 décembre 2023 au niveau national

42 Fonds nationale de solidarité, 2025, *Rapport d'activité. Exercice 2024*, Luxembourg, 59 p. Consultable sur : <https://fns.public.lu/fr/publications/rapport-activite-2024.html>

Précisons que les personnes en situation de handicap grave, donc ceux qui en raison de leurs capacités de travail réduites ne peuvent ni travailler sur le marché de travail ordinaire ni en atelier protégé, ne sont pas à confondre avec les personnes ayant un handicap au sens plus large du terme. Ces dernières ont certes une déficience physique, mentale, intellectuelle ou sensorielle durable, mais qui n'induit pas le même niveau de difficulté dans les activités quotidiennes que le handicap grave. Ainsi, à titre de comparaison, les données du recensement de la population de 2021 ont montré que 18,4% des répondants ont déclaré ressentir un handicap (contre 14,6% à l'échelle nationale), pourcentage sans commune mesure avec le taux de bénéficiaires du RGPH, qui est de 1% de la population eschoise.

Le revenu brut moyen des personnes bénéficiant du revenu pour personnes gravement handicapées en janvier 2024 était de 2 260 euros, et le revenu médian de 2 068 euros, ce qui représente respectivement seulement 51,5% et 55,8% des montants respectifs perçus à l'échelle communale. Par rapport à 2022, le revenu moyen a tout de même progressé de plus de 13%.

*Tableau 88 : Bénéficiaires d'un revenu de handicap grave par sexe en 2024*

Sexe	Bénéficiaires d'une allocation de handicap grave				
	Nombre total en 2022	Evolution	Nombre total en 2024	Part relative en 2024 (%)	Part de la population totale en 2024 (%)
<b>Femmes</b>	175	↗	185	47,7	1,0
<b>Hommes</b>	201	≈	203	52,3	1,1
<b>Total</b>	<b>376</b>	↗	<b>388</b>	<b>100,0</b>	<b>1,0</b>

*Source : IGSS, janvier 2024 – Traitement : LISER.*

Tableau 89 : Bénéficiaires d'un revenu de handicap grave par âge en 2024

Classes d'âge	Bénéficiaires d'une allocation de handicap grave			
	Nombre total en 2022	Evolution	Nombre total en 2024	Part de la population totale en 2024 (%)
<b>moins de 45 ans</b>	105	≈	106	0,5
<b>45-49 ans</b>	44	≈	44	1,7
<b>50-54 ans</b>	51	≈	51	2,0
<b>55-59 ans</b>	71	≈	77	3,1
<b>60-64 ans</b>	58	≈	54	2,5
<b>65 ans et plus</b>	43	↗	56	1,1

Source : IGSS, janvier 2024 – Traitement : LISER.

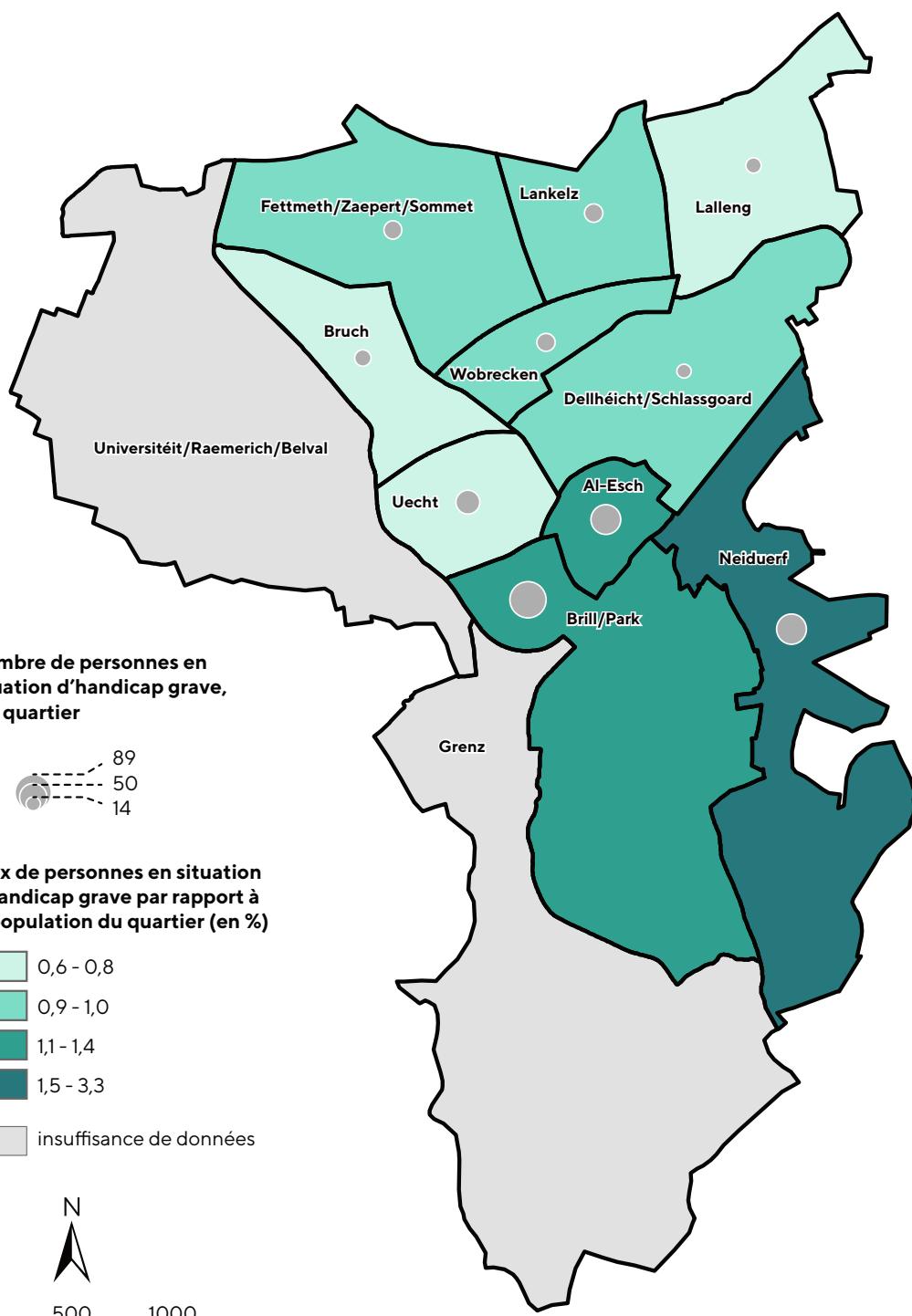
Tableau 90 : Bénéficiaires d'un revenu de handicap grave par nationalité en 2024

Nationalité	Bénéficiaires d'une allocation de handicap grave			
	Nombre total en 2022	Evolution	Nombre total en 2024	Part de la population totale en 2024 (%)
<b>Luxembourgeoise</b>	191	≈	195	1,2
<b>Portugaise</b>	125	↗	140	1,4
<b>Pays limitrophes</b>	23	≈	20	0,8
<b>Autre UE-27</b>	20	≈	22	0,9
<b>Autre</b>	17	↘	11	0,2

Source : IGSS, janvier 2024 – Traitement : LISER.

Carte 36 : Handicap grave à Esch-sur-Alzette (2024)

## Handicap grave à Esch-sur-Alzette (2024)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2025.  
Source: IGSS, janvier 2024.

## 7.3. Repas sur roues

### Encart méthodologique

A Esch-sur-Alzette, le service repas sur roues est assuré d'une part par SERVIOR, pour le volet préparation des repas via le SERVIOR Op der Léier, et d'autre part par la Ville pour le volet livraison, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019. Pour mémoire, la livraison de repas sur roues par Sodexo a cessé depuis le 31 décembre 2023.

Camille ainsi que Family Cup assurent aussi un service repas sur roues sur le territoire eschois. En plus Servior assure la production et distribution de 10 repas pour le projet Escale mis en œuvre par le CHEM et Médecins du Monde depuis 2022 à Esch-sur-Alzette. L'Escale assure la prise en charge de personnes fragilisées par leurs pathologies souvent lourdes et leur vécu afin de limiter le nombre d'hospitalisations. Par ailleurs nombreux sont les restaurants proposant un service de livraison à domicile.

Les chiffres présentés proviennent des Rapports annuels concernant la livraison de Repas-sur-roues par la Ville d'Esch-sur-Alzette 2023 et 2024 réalisés par le service Seniors – Besoins spécifiques de la Ville d'Esch-sur-Alzette. Ils concernent les bénéficiaires inscrits au service repas-sur-roues-livraison géré par la Ville d'Esch-sur-Alzette sur l'année 2024, comparés à ceux de l'année 2023.

Le service repas sur roues organise la livraison à domicile d'un déjeuner équilibré aux personnes âgées de 60 ans et plus – voire à des résidents plus jeunes, en cas de besoins spécifiques, sur base d'un certificat médical. Ces repas livrés en liaison froide sont à réchauffer. Différents menus sont proposés et peuvent être adaptés (régime sans sel, régime sans viande, etc.).

Au cours de l'année 2024, 242 personnes étaient inscrites au service repas sur roues. Il ressort que les bénéficiaires de ce service sont très majoritairement âgés de 70 ans et plus (206 personnes, soit 85,1% des inscrits). Les femmes représentent par ailleurs 57,9% des bénéficiaires, soit 140 personnes, en cohérence avec le fait qu'elles représentent 60% de la population communale âgée de 75 ans et plus.

Tableau 91 : Nombre de bénéficiaires du service de repas sur roues (SERVIOR / Ville) par âge et sexe à Esch-sur-Alzette en 2024

Classes d'âge	Femmes	Hommes	Total
<b>moins de 50 ans</b>	1	2	3
<b>50-59 ans</b>	3	3	6
<b>60-69 ans</b>	10	17	27
<b>70-79 ans</b>	25	25	50
<b>80-89 ans</b>	70	38	108
<b>90-99 ans</b>	30	16	46
<b>100 ans et plus</b>	1	1	2
<b>Total</b>	<b>140</b>	<b>102</b>	<b>242</b>

Source : Ville d'Esch-sur-Alzette, 2024.

On peut également souligner le poids particulier des Luxembourgeois, qui représentent 200 personnes, soit 82,6% des bénéficiaires, alors qu'ils ne représentent que 56,1% des résidents âgés de 60 ans et plus en janvier 2024 et 68,7% des résidents âgés de 75 ans et plus. Aucune personne de nationalité hors-européenne n'était inscrite en 2024. Plusieurs hypothèses d'ordre socio-culturel peuvent être avancées pour expliquer cette surreprésentation, parmi lesquelles l'entraide familiale courante au sein des populations immigrées ou encore le type de plats proposés, qui ne conviennent pas forcément à tous.

Depuis 2020, le nombre de personnes inscrites a augmenté de 16%. En effet, en 2022, le nombre de personnes inscrites s'est élevé à 208 personnes, pour monter à 215 en 2023 et 242 en 2024.

La répartition spatiale des bénéficiaires du service repas sur roues est corrélée à la concentration, par quartier, de personnes âgées. Toutefois, certaines disparités peuvent être observées : c'est ainsi par exemple que les bénéficiaires résidant dans le quartier Uecht apparaissent largement sous-représentés, proportionnellement au nombre de personnes âgées du quartier, par rapport notamment à Lankelz ou Dellhéicht.

A part du quartier Brill, le nombre de personnes ayant recours au service repas sur roues est soit resté stable, soit a augmenté en comparant l'ensemble des utilisateurs en 2023 à ceux en 2024.

Tableau 92 : Evolution de la répartition par quartier du nombre de bénéficiaires du service repas sur roues à Esch-sur-Alzette entre 2023 et 2024

Quartier	2023	Evolution	2024
<b>Al-Esch</b>	25	≈	25
<b>Belval</b>	0	≈	0
<b>Brill</b>	17	↘	13
<b>Bruch</b>	17	≈	16
<b>Dellhéicht</b>	16	↗	22
<b>Fettmeth</b>	7	≈	6
<b>Grenz</b>	14	↗	18
<b>Lalleng</b>	17	↗	21
<b>Lankelz</b>	25	↗	34
<b>Neiduerf</b>	7	≈	8
<b>Park</b>	0	≈	0
<b>Raemerich</b>	3	≈	3
<b>Schlassgoart</b>	2	≈	0
<b>Sommet</b>	0	≈	0
<b>Uecht</b>	30	↗	34
<b>Universitéit</b>	1	≈	1
<b>Wobrécken</b>	32	↗	40
<b>Zaerpert</b>	2	≈	1
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>215</b>	↗	<b>242</b>

Source : Ville d'Esch-sur-Alzette, 2023, 2024.

## 7.4. Téléalarme

### Encart méthodologique

A Esch-sur-Alzette, le service téléalarme est mis en œuvre par différents prestataires. La Ville est conventionnée avec Sécher Doheem et Help 24 et prend en charge les frais d'installation. Les personnes intéressées peuvent aussi s'inscrire auprès d'un autre prestataire (ex. : Brinks).

Les chiffres présentés ici proviennent du service Seniors – Besoins spécifiques de la Ville (extractions actualisées au 18 février 2025) et ne concernent que les usagers auprès de Sécher Doheem ou Help 24.

Le service téléalarme consiste, via un émetteur d'alarme, à assurer 24h/24 et 7j/7 une permanence en vue de dispenser une aide ou des secours d'urgence adaptés aux situations rencontrées (mobilisation d'un prestataire d'aide et de soins, d'un parent ou d'un voisin, du CGDIS etc.). Il y a lieu de noter qu'avec l'évolution technologique, il y a recours à d'autres supports

En février 2025, on dénombrait 595 utilisateurs de ce service à Esch-sur-Alzette, soit 107 utilisateurs de plus qu'en 2020, suggérant une progression régulière du recours au téléalarme par les seniors.

Parmi ces 595 utilisateurs, les personnes âgées de 75 ans sont fortement représentées, de même que les femmes, en cohérence avec leur surreprésentation dans la population senior. Chacune de ces deux catégories polarise plus de trois quarts des utilisateurs.

Tableau 93 : Nombre d'utilisateurs du téléalarme par âge et sexe à Esch-sur-Alzette en 2025

Classes d'âge	Femmes	Hommes	Total
<b>64 ans ou moins</b>	31	6	37
<b>65-69 ans</b>	11	17	28
<b>70-74 ans</b>	25	26	51
<b>75-79 ans</b>	56	27	83
<b>80-84 ans</b>	94	33	127
<b>85-89 ans</b>	121	30	151
<b>90-94 ans</b>	87	15	102
<b>95-99 ans</b>	25	5	30
<b>100 ans et plus</b>	5	0	5
<b>Total</b>	<b>455</b>	<b>159</b>	<b>614</b>

Source : Ville d'Esch-sur-Alzette, février 2025 – Traitement : LISER.

Une surreprésentation des Luxembourgeois parmi les utilisateurs est également constatée : ils représentent 484 personnes, soit quelque 81% du total. Cela peut notamment s'expliquer par leur forte représentation au sein de la classe des 75 ans et plus à Esch-sur-Alzette, mais aussi par l'importance de l'entraide intrafamiliale, voire de la cohabitation entre seniors et plus jeunes, au sein de certains groupes sociaux étrangers. Au-delà, cet écart renvoie sans doute un enjeu de meilleure information et diffusion de l'offre auprès des populations étrangères.

En termes de répartition des utilisateurs du service par quartier, on observe une sous-représentation du centre-ville (quartiers Al-Esch, Brill, Uecht, qui regroupent ensemble 185 utilisateurs, soit un tiers du total), proportionnellement à la population de seniors qu'il concentre. On peut également noter la forte poussée du recours au téléalarme à Dellhéicht, dont le nombre d'utilisateurs a presque doublé entre 2022 et 2025, en lien sans doute au caractère vieillissant du quartier.

*Tableau 94 : Evolution de la répartition par quartier des utilisateurs du téléalarme à Esch-sur-Alzette (années 2020, 2022, 2025)*

Quartier	Nombre d'utilisateurs du téléalarme				
	2020	2022		2025	
<b>Al-Esch</b>	63	↗	66	↗	71
<b>Belval</b>	*		*	↗	4
<b>Brill</b>	34	↗	38	↗	43
<b>Bruch</b>	41	≈	42	↗	52
<b>Dellhéicht</b>	57	↘	50	↗	93
<b>Fettmeth</b>	16	≈	17	↗	20
<b>Grenz</b>	17	↗	20	≈	20
<b>Lalleng</b>	35	↗	40	↘	33
<b>Lankelz</b>	54	↗	68	≈	66
<b>Neiduerf</b>	17	↗	25	≈	24
<b>Park</b>	0		*		0
<b>Raemerich</b>	6	≈	6		*
<b>Schlassgoard</b>	*		*		0
<b>Sommet</b>	*		*		*
<b>Uecht</b>	81	↗	91	↘	81
<b>Universitéit</b>	*		*		*
<b>Wobrécken</b>	56	↗	64	↗	76
<b>Zaerpert</b>	*		*		*
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>488</b>	↗	<b>539</b>	↗	<b>595</b>

Source : Ville d'Esch-sur-Alzette, 2020, 2022, 2025 – Traitement : LISER.

## 7.5. Plusbus

### Encart méthodologique

Depuis le 15 juillet 2021, les offres régulières de transport public (train, bus) ont été complétées par le Escher PlusBus, réservé aux seniors de 65 ans et plus ainsi qu'aux personnes à besoins spécifiques, sous condition de présentation d'un certificat médical (invalidité définitive ou temporaire, femmes enceintes, etc.).

Les chiffres présentés ici proviennent du service Seniors – Besoins spécifiques de la Ville, en charge de la gestion du Escher PlusBus (exactions actualisées au 18 février 2025).

La capacité de se déplacer facilement et en sécurité représente un levier pour prévenir la sédentarité et l'isolement des seniors ou des personnes en situation de handicap.

Le Escher PlusBus est une solution de transport à la demande en porte-à-porte circulant sur toute la commune, permettant aux personnes pour qui les solutions courantes de mobilité ne sont pas ou plus adaptées de continuer à profiter de la ville et de ses services. Le PlusBus circule du lundi au samedi entre 9h00 et 19h00 ; une course simple coûte 2 € et le carnet de 11 billets est vendu 20 €. Cette amplitude horaire et ces conditions tarifaires assurent une bonne accessibilité au service, de même que le fait que les usagers peuvent se faire accompagner par une personne majeure de leur choix.

En février 2025, 599 personnes étaient enregistrées au service Escher PlusBus, dont 440 femmes et 434 personnes âgées de 75 ans ou plus, chacune de ces deux catégories concentrant près de trois-quarts des bénéficiaires.

Tableau 95 : Nombre de personnes enregistrées au Escher PlusBus par âge et sexe en 2025

Classes d'âge	Femmes	Hommes	Total
<b>64 ans ou moins</b>	16	6	22
<b>65-69 ans</b>	37	17	54
<b>70-74 ans</b>	63	26	89
<b>75-79 ans</b>	86	27	113
<b>80-84 ans</b>	95	33	128
<b>85-89 ans</b>	80	30	110
<b>90-94 ans</b>	48	15	63
<b>95-99 ans</b>	15	5	20
<b>Total</b>	<b>440</b>	<b>159</b>	<b>599</b>

Source : Ville d'Esch-sur-Alzette, février 2025 – Traitement : LISER.

A l'image du téléalarme ou du service des repas sur roues, les bénéficiaires du Escher PlusBus sont principalement luxembourgeois (508 personnes, soit 85% du total). Les personnes déjà inscrites au téléalarme et/ou au service des repas sur roues, très majoritairement luxembourgeoises, tendent à se tourner plus naturellement vers d'autres services communaux (meilleure connaissance de l'administration municipale, accès plus direct à l'information...), ce qui peut expliquer ce fort recours au service.

On peut également noter la surreprésentation relative des habitants de Dellhéicht et Lankelz parmi les bénéficiaires du Escher PlusBus (respectivement 104 résidents et 75 résidents), en écho à ce qui est observé pour le téléalarme et le repas-sur-roues.

En comparaison avec l'année 2022, le nombre d'utilisateurs inscrits a augmenté de 179 personnes, ce qui correspond à une croissance de 42,6%. Tout en ne sachant pas si les personnes inscrites sont des utilisateurs réguliers, ponctuels ou ne l'ayant utilisé qu'une seule fois, sa popularité semble avoir augmenté au cours des dernières années.

*Tableau 96 : Evolution de la répartition par quartier des bénéficiaires du Escher PlusBus entre 2022 et 2025*

Quartier	Nombre d'utilisateurs du Escher PlusBus		
	2022	2025	
<b>Al-Esch</b>	32	↗	51
<b>Belval</b>	8	≈	9
<b>Brill</b>	37	↗	54
<b>Bruch</b>	20	↗	36
<b>Dellhéicht</b>	82	↗	104
<b>Fettmeth</b>	15	↗	23
<b>Grenz</b>	11	↗	17
<b>Lalleng</b>	35	≈	36
<b>Lankelz</b>	46	↗	75
<b>Neiduerf</b>	28	↗	34
<b>Park</b>	*		*
<b>Raemerich</b>	5	≈	5
<b>Schlassgoard</b>	*		*
<b>Sommet</b>	*		0
<b>Uecht</b>	53	↗	74
<b>Universitéit</b>	*		0
<b>Wobrécken</b>	33	↗	64
<b>Zaerpert</b>	7	↗	10
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>420</b>	↗	<b>599</b>

Source : Ville d'Esch-sur-Alzette, 2022, 2025 – Traitement : LISER.

## 7.6. Invitations aux Seniorefeieren

### Encart méthodologique

Les Seniorefeieren sont des animations annuelles s'étalant sur plusieurs semaines, organisées par le service Seniors – Besoins spécifiques de la Ville d’Esch-sur-Alzette. Elles sont réservées aux personnes âgées de 60 ans et plus.

Les chiffres présentés ici proviennent du service Seniors – Besoins spécifiques de la Ville (exactions actualisées au 18 février 2025) et se rapportent aux personnes qui sont inscrites au registre afin d’obtenir des invitations à ces fêtes.

En février 2025, 2 054 Eschois ont demandé à recevoir une invitation, soit quelque 28% de la population communale de la population cible. Pour encourager les seniors à participer, ils peuvent se faire accompagner par une personne de leur choix (conjoint ou partenaire, proche ou aidant par exemple).

Le public des Seniorefeieren est majoritairement féminin et relativement homogène en termes de représentation par âge (les seniors les plus jeunes et les plus âgés étant néanmoins logiquement sous-représentés).

Tableau 97 : Invitations aux Seniorefeieren en 2024 par sexe et classes d'âge

Classes d'âge	Femmes	Hommes	Total d'invitations
<b>60-64 ans</b>	73	43	116
<b>65-69 ans</b>	180	115	295
<b>70-74 ans</b>	242	149	391
<b>75-79 ans</b>	262	179	441
<b>80-84 ans</b>	235	158	393
<b>85-89 ans</b>	168	66	234
<b>90-94 ans</b>	104	32	136
<b>95-99 ans</b>	32	10	42
<b>100 ans et plus</b>	6	0	6
<b>Total</b>	<b>1 302</b>	<b>752</b>	<b>2 054</b>

Source : Ville d’Esch-sur-Alzette, 2024 – Traitement : LISER.

Avec 1409 invités, soit environ 69% du total, on note la forte présence des Luxembourgeois dans cet ensemble, ainsi que dans une moindre mesure des Portugais (355 invités).

Le tableau ci-dessous fait ressortir le fait que les Seniorefeieren mobilisent l'ensemble des quartiers de la ville, malgré une légère baisse des invités entre 2022 et 2025. Cette baisse peut être soit en relation avec des personnes qui ont quitté la commune ou qui sont décédé, mais il se peut aussi que les personnes ont choisi de ne plus vouloir être invitées aux Seniorefeieren. Les raisons pour ce choix peuvent par exemple être une perte d'autonomie ou le besoin de soins et d'accompagnement dans un âge plus avancé.

Comme le Service Seniors – Besoins spécifiques lance chaque année un appel aux structures pour personnes âgées et aux logements communautaires de l'APEMH pour demander à leur résidents s'ils souhaitent recevoir des invitations, cette demande proactive peut être une des raisons de l'augmentation du nombre de personnes inscrites aux quartiers Delhéicht et Neiduerf.

*Tableau 98 : Evolution de la répartition par quartier des invitations aux Seniorefeieren entre 2022 et 2024*

Quartier	Nombre d'invitations aux Seniorefeieren		
	2022	2025	
<b>Al-Esch</b>	240	↘	215
<b>Belval</b>	27	≈	25
<b>Brill</b>	223	↘	217
<b>Bruch</b>	180	↘	176
<b>Dellhéicht</b>	196	↗	204
<b>Fettmeth</b>	63	≈	61
<b>Grenz</b>	95	↘	84
<b>Lalleng</b>	119	↘	111
<b>Lankelz</b>	235	↘	227
<b>Neiduerf</b>	129	↗	140
<b>Park</b>	*		*
<b>Raemerich</b>	20	↗	25
<b>Schlassgoard</b>	*		5
<b>Sommet</b>	*		0
<b>Uecht</b>	391	↘	370
<b>Universitéit</b>	*		*
<b>Wobrécken</b>	172	↘	164
<b>Zaerpert</b>	26	≈	25
<b>Esch-sur-Alzette</b>	<b>2 126</b>	↘	<b>2 054</b>

Source : Ville d'Esch-sur-Alzette, 2022, 2024 – Traitement : LISER.

**8.**

## Démocratie participative



La Ville d'Esch-sur-Alzette a décidé de lancer prochainement un conseil citoyen qui sera composé d'une quarantaine de citoyens sélectionnés pour représenter la population eschoise dans toute sa diversité. Ce conseil sera consulté sur d'importantes questions liées à l'aménagement urbain, à la politique locale, aux mesures de lutte contre le changement climatique ou à la mobilité.

Cette initiative vise à renforcer l'implication concrète des citoyens dans les processus de prise de décision qui ont un impact concret sur la vie locale. Il s'agit également, pour les élus, de mieux comprendre certaines des attentes émanant de la population dans son ensemble ou de certains groupes sociaux.

En attendant la mise en place de ce conseil citoyen, cette rubrique ne contient qu'un seul indicateur, qui est l'inscription des électeurs étrangers sur les listes électorales communales et européennes.

## 8.1. Inscriptions des étrangers sur les listes électORALES communales et européennes

### Encart méthodologique

Cet indicateur compare les données relatives au nombre d'électeurs étrangers inscrits sur les listes électORALES par rapport au nombre total d'étrangers ayant théoriquement le droit de voter, et ceci à la fois pour les élections communales de 2023 et européennes de 2024. Il permet également de visualiser l'évolution de la participation des étrangers aux élections dans le temps. Les données proviennent des bilans du Centre d'étude et de formation interculturelles et sociales (CEFIS) sur la participation électORALE des étrangers aux élections communales de 2023 et aux élections européennes de 2024, disponibles en ligne.<sup>43</sup>

Il importe de mentionner que la suppression de la clause des cinq années de résidence pour pouvoir participer aux élections communales issue de la réforme électORALE du 22 juillet 2022, doit inviter à la prudence quant à l'interprétation de l'évolution des taux d'inscription aux élections des étrangers.

Il ne faut par ailleurs pas perdre de vue que les chiffres se rapportent aux personnes inscrites sur les listes électORALES et non pas aux personnes ayant réellement participé aux élections. En effet les informations sur le taux de participation qui distingue les électeurs luxembourgeois et étrangers ne sont pas publiées.

La participation des étrangers aux élections municipales est un indicateur permettant de relater un aspect (parmi d'autres possibles bien sûr) de leur implication dans les processus décisionnels influençant la vie locale. En effet, alors que la participation des Luxembourgeois aux élections est obligatoire, les étrangers résidant au Luxembourg doivent faire la démarche de s'inscrire pour leur première participation au scrutin (leur participation devient ensuite obligatoire, comme pour les Luxembourgeois).

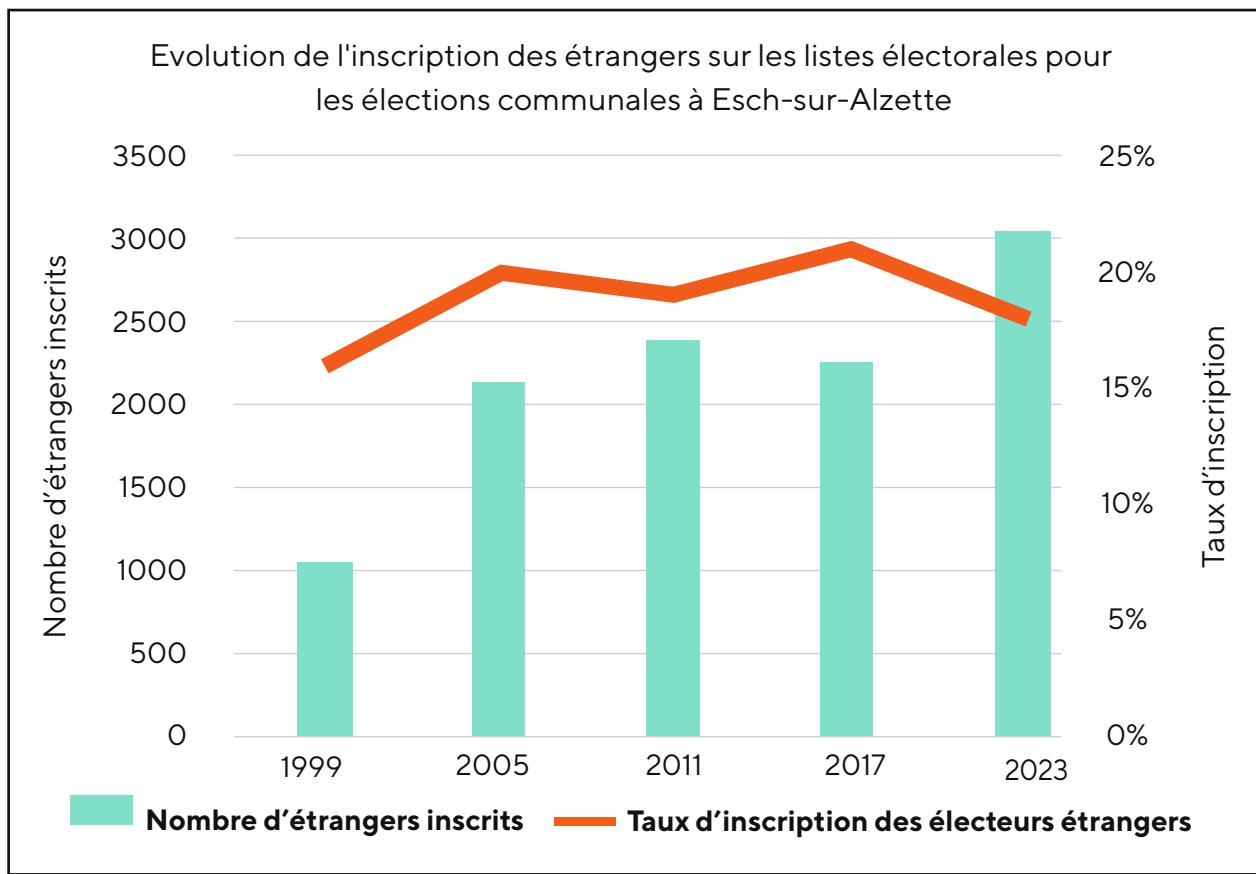
Le premier constat qui s'impose, et qui porte sur les élections communales de 2023, est celui d'une forte progression du nombre d'étrangers inscrits sur les listes électORALES par rapport aux élections de 2017, puisqu'ils sont passés de 2 246 à 3 030. Cependant, le taux d'inscription aux listes électORALES des étrangers (par rapport à l'ensemble des étrangers ayant en théorie le droit de voter) n'a pas pour autant augmenté. En effet, avec le vote de la Loi du 22 juillet 2022 portant modification de la loi électORALE modifiée du 18 février 2003, la clause de résidence de cinq années pour les ressortissants étrangers désirant s'inscrire sur les listes électORALES pour les élections communales a été abrogée.

En conséquence, le taux d'inscription des électeurs étrangers pour les élections communales est passé de 21% en 2017 à 18% en 2023, et ce malgré une augmentation de 35% du nombre total d'inscrits. Ce taux est légèrement inférieur à la moyenne nationale (19,8% en 2023), taux qui était également en retrait par rapport à la situation de 2017 (le taux d'inscription était alors de 23%).

Le graphique indique une diminution du nombre d'étrangers inscrits sur les listes électORALES communales de 2011 et 2017. Etant donné que les inscriptions sont permanentes, cette baisse suggère que des résidents étrangers inscrits ont quitté la commune.

43 Consultable sur : <https://cefis.lu/red-n24-participation-electORALE-des-étrangers-elections-co-2/>

Figure 15 : Evolution de l'inscription des étrangers sur les listes électorales pour les élections communales à Esch-sur-Alzette entre 1999 et 2023

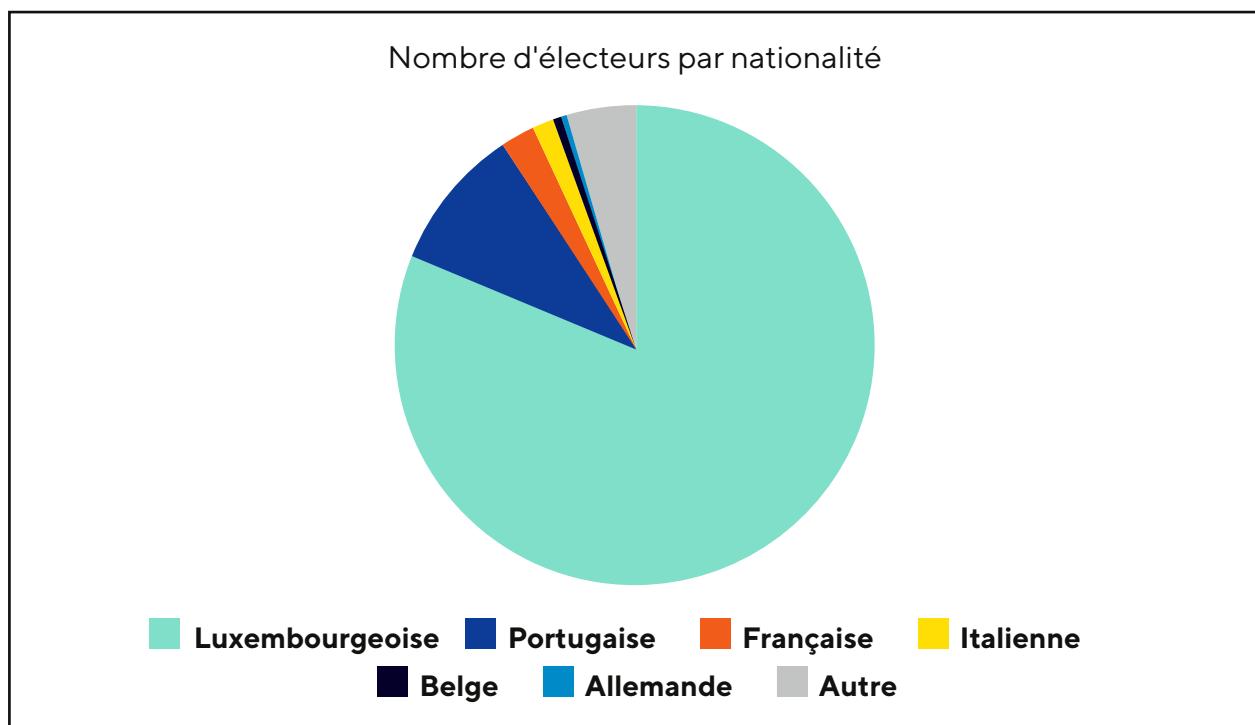


Source : CEFIS 2023.

Le poids des étrangers s'élève à 19% de l'ensemble des électeurs inscrits pour les élections communales de 2023, ce qui est bien sûr très faible en comparaison au poids qu'ils représentent dans la population communale.

Les Portugais sont logiquement les étrangers les plus nombreux sur les listes électorales vu qu'ils constituent de loin la première communauté étrangère dans la ville, suivis des Français et des Italiens.

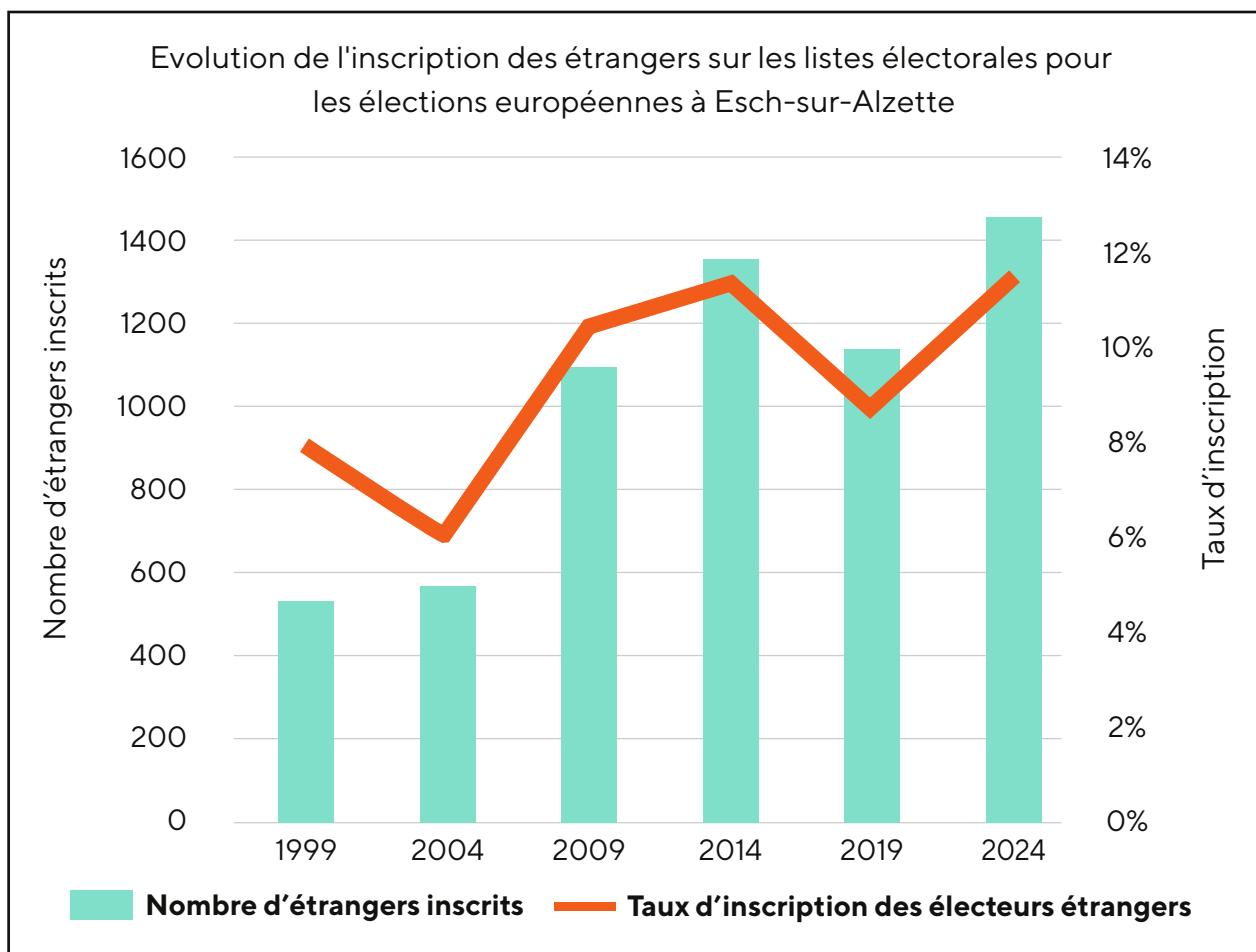
Figure 16 : Nombre d'électeurs par nationalité lors des élections communales de 2023 à Esch-sur-Alzette



Source : CEFIS 2023.

La situation est légèrement différente pour les inscriptions des étrangers aux élections européennes. Premièrement, le nombre d'étrangers pouvant s'inscrire sur ces listes est moindre, puisqu'il faut être ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne pour pouvoir y prendre part. Si la participation est habituellement plus faible pour ces élections, la part relative des étrangers inscrits a quant à elle augmenté depuis les dernières élections, passant de 8,7% en 2019 à 11,5% en 2024. Mais il convient de garder à l'esprit que pour les élections de 2019, la clause d'ancienneté de résidence avait déjà été supprimée. Cette valeur reste en-deçà du taux d'inscription des étrangers sur les listes électorales pour les élections européennes à l'échelle du pays (15,1%).

Figure 17 : Evolution de l'inscription des étrangers sur les listes électorales pour les élections européennes à Esch-sur-Alzette entre 1999 et 2024



Source : CEFIS 2024.

Notons qu'une fois une personne de nationalité étrangère inscrite sur les listes électorales, elle est dans l'obligation de voter pour les élections futures. Le nombre de personnes inscrites sur les listes électorales ne devraient donc pas connaître de forte baisse à l'avenir, sauf si l'on observe un important renouvellement de la population induisant des départs de personnes inscrites et des arrivées en provenance d'autres pays.

**9.**

## **Environnement et santé**



Si la mission de l'Observatoire social de la Ville d'Esch-sur-Alzette n'est pas de fournir des diagnostics environnementaux ou sanitaires de la commune, certaines sources de données sont toutefois régulièrement collectées et commentées de manière descriptive pour fournir des éclairages, parcellaires et incomplets bien sûr, sur ces vastes questions. Les stations de mesure des polluants à Esch-sur-Alzette montrent toutes des baisses des concentrations de polluants, que ce soit sur le dioxyde d'azote ou les particules fines. Ces données positives quant à l'environnement dans lequel vivent les Eschois contrastent avec les données collectées par la médecine scolaire, qui montrent une aggravation des problématiques d'obésité ou de surcharge pondérale, de même que de vaccinations incomplètes.

## 9.1. Dioxyde d'azote

### Encart méthodologique

Les données sur les concentrations de dioxyde d'azote ( $\text{NO}_2$ ) dans l'air proviennent d'un réseau de mesurage fixe et sont publiées périodiquement en ligne, sur le site de l'Administration de l'Environnement<sup>44</sup>.

Deux stations de mesurage permanentes se situent à Esch-sur-Alzette : dans le secteur de la gare (boulevard J.F. Kennedy, quartier Al-Esch), à savoir un milieu urbain dominé par le trafic routier, et dans la rue Arthur Useldinger (quartier Fettmeth), correspondant également à un milieu urbain, mais plus éloigné des grands axes.

Les données couvrent l'année 2024.

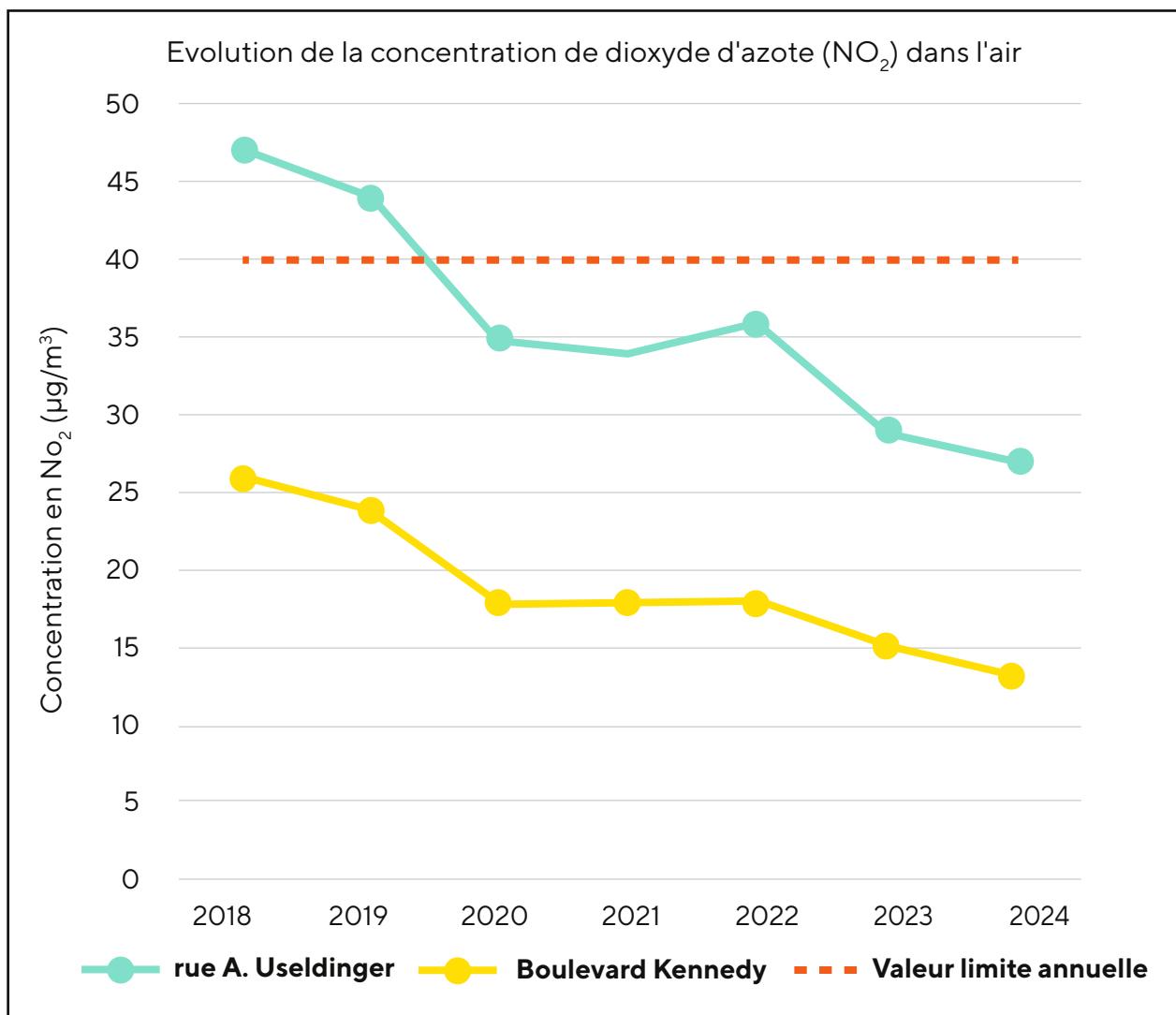
Le rapport n°3 de l'Observatoire social de la Ville d'Esch-sur-Alzette (2022) avait déjà indiqué une baisse de la concentration en dioxyde d'azote  $\text{NO}_2$  dans l'air par rapport à la période précédente ; cette tendance s'est clairement confortée depuis 2022 dans les deux stations d'observation.

La station de la rue Arthur Useldinger a ainsi vu la concentration moyenne annuelle de  $\text{NO}_2$  passer de 18  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  en 2022 à 14 en  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  en 2024. La tendance à la baisse est similaire (environ -25%) en ce qui concerne la station du Boulevard Kennedy, où la concentration est passée de 36  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  à 27  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  en 2024. Rappelons qu'à cet endroit, les émissions moyennes en 2018 étaient de 47  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ , soit des niveaux supérieurs à la valeur limite européenne de 40  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ . Les progrès sont donc notables. Rappelons que les émissions de dioxyde d'azote sont liées aux différents types de combustion, qu'ils proviennent des véhicules thermiques (essence et diesel), des chaudières au gaz, au fioul et au bois, ainsi que du trafic aérien.

Il n'y a donc pas lieu d'observer une remontée des émissions suite à la fin de la pandémie de COVID-19, qui avait permis d'observer une diminution tout à fait importante de ces émissions en raison de la généralisation du télétravail pour tous les actifs qui pouvaient le faire, ainsi que des appels à la réduction drastique des déplacements motorisés. Il faut plutôt mettre cette baisse d'émissions sur le compte de la modernisation et de l'électrification progressive du parc de voitures qui tend à se moderniser et également en partie à s'électrifier.

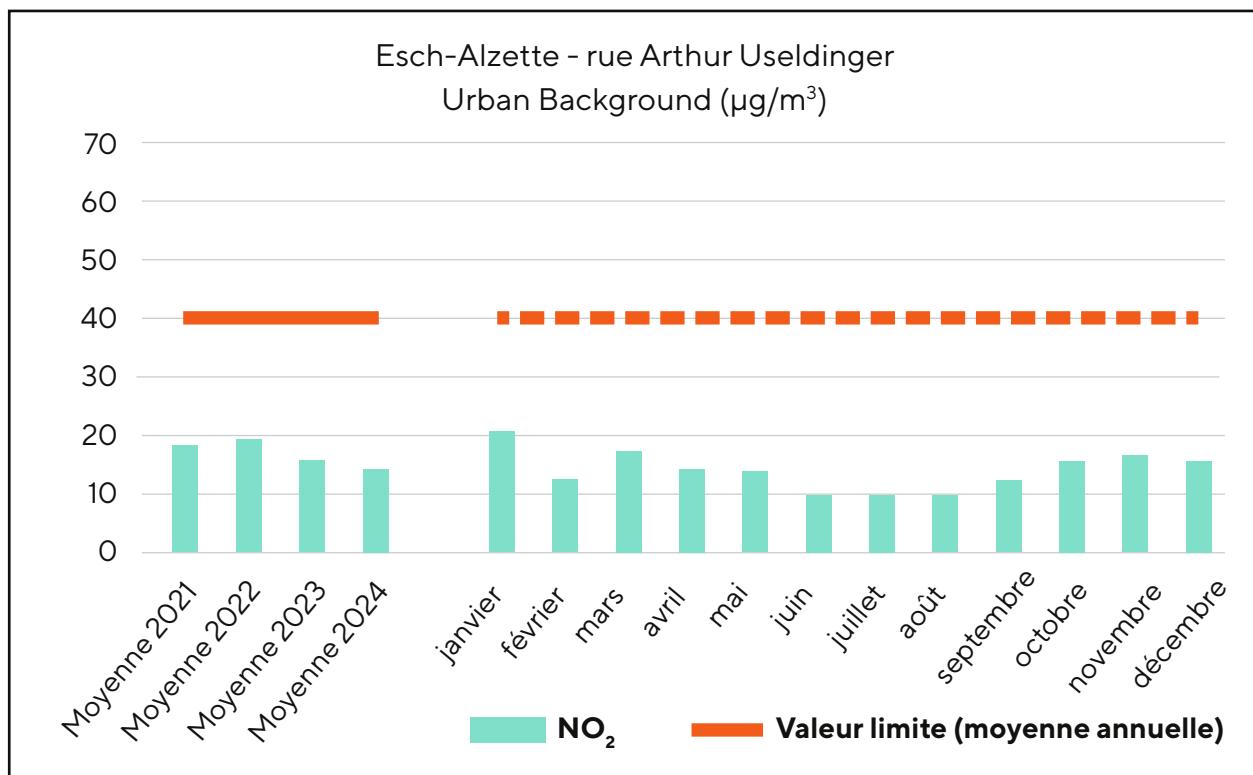
44 Les données sur la pollution de l'air sont accessibles en suivant ce lien : <https://environnement.public.lu/fr/loft/air/mesures/publications-periodiques.html>

Figure 18 : Evolution de la concentration de dioxyde d'azote dans l'air entre 2018 et 2024 à Esch-sur-Alzette



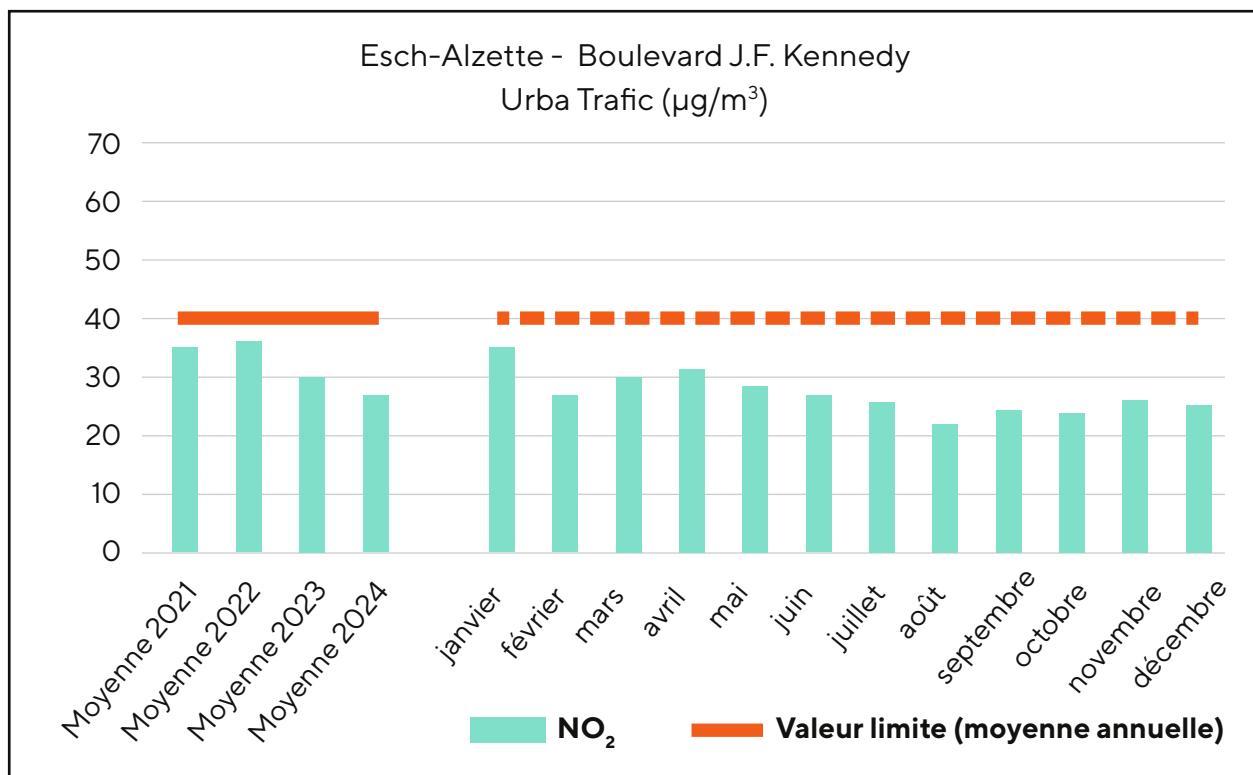
Source : Administration de l'Environnement, 2024.

Figure 19 : Evolution de la concentration moyenne de dioxyde d'azote dans l'air à la station de mesurage rue Arthur Useldinger au cours de l'année 2024



Source : Administration de l'Environnement, 2024.

Figure 20 : Evolution de la concentration moyenne de dioxyde d'azote dans l'air à la station de mesurage boulevard J.F. Kennedy au cours de l'année 2024



Source : Administration de l'Environnement, 2024.

## 9.2. Particules fines

### Encart méthodologique

Le réseau de mesurage sur filtres des particules fines compte deux stations fixes sur le territoire de la ville d’Esch-sur-Alzette : une localisée sur le boulevard J.F. Kennedy (Al-Esch) pour les particules fines de dimension inférieure à 10 µm (PM10) et l’autre dans la rue Arthur Useldinger (Fettmeth) pour les particules fines de dimension inférieure à 2,5 µm (PM2.5).

Les données couvrent la période de janvier à novembre 2024. Elles sont publiées sur le site internet de l’Administration de l’Environnement<sup>45</sup>.

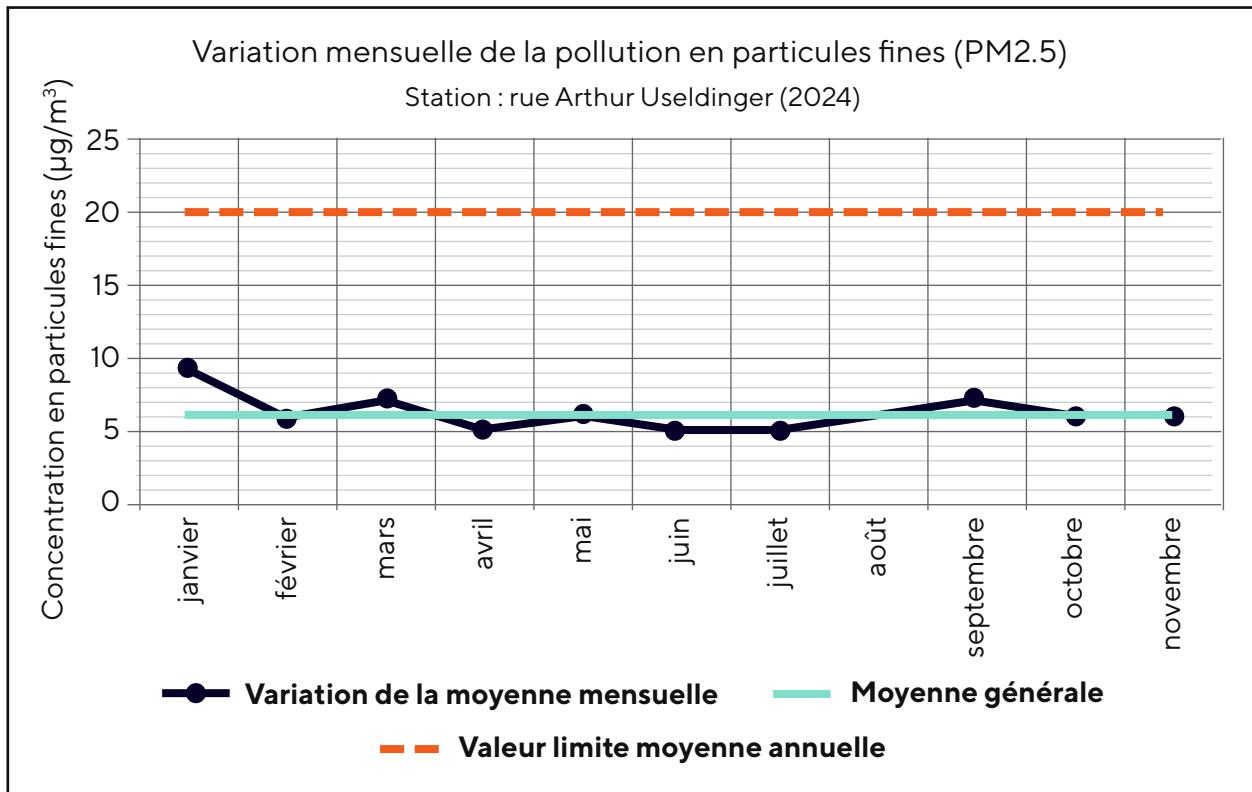
Depuis 2022, les concentrations en particules fines de moins de 2,5 µm dans l’air ont légèrement reculé, puisqu’elles sont passées en moyenne annuelle de 7 µg/m<sup>3</sup> à 6 µg/m<sup>3</sup> en 2024. Toutefois, en 2022, la moyenne annuelle de 7 µg/m<sup>3</sup> avait été anormalement tirée vers le haut par la valeur exceptionnelle constatée au mois de mars 2022, qui pourrait résulter d’une erreur de relevé ou d’une influence exogène, sans rapport avec la situation réelle. Il semble donc que nous observions une relative stabilité de la concentration en particules fines de 2,5 µg/m<sup>3</sup> depuis plusieurs années, à des seuils largement en-deçà de l’objectif fixé par l’union européenne à 20 µg/m<sup>3</sup> en moyenne sur l’année.

En ce qui concerne les particules fines PM10, on observe une baisse plus marquée de la moyenne annuelle, celle-ci étant passée de 17 µg/m<sup>3</sup> en 2022 à 14 µg/m<sup>3</sup> en 2024. Là encore, les valeurs observées sont bien en-deçà des valeurs limites imposées par l’Union européenne, qui s’élèvent à 40 µg/m<sup>3</sup>.

Rappelons que les particules fines sont particulièrement dangereuses pour la santé car leur taille les rend capables de pénétrer au plus profond des poumons et des voies respiratoires, en causant des maladies telles que les bronchites chroniques et l’asthme, voire même des décès prématurés.

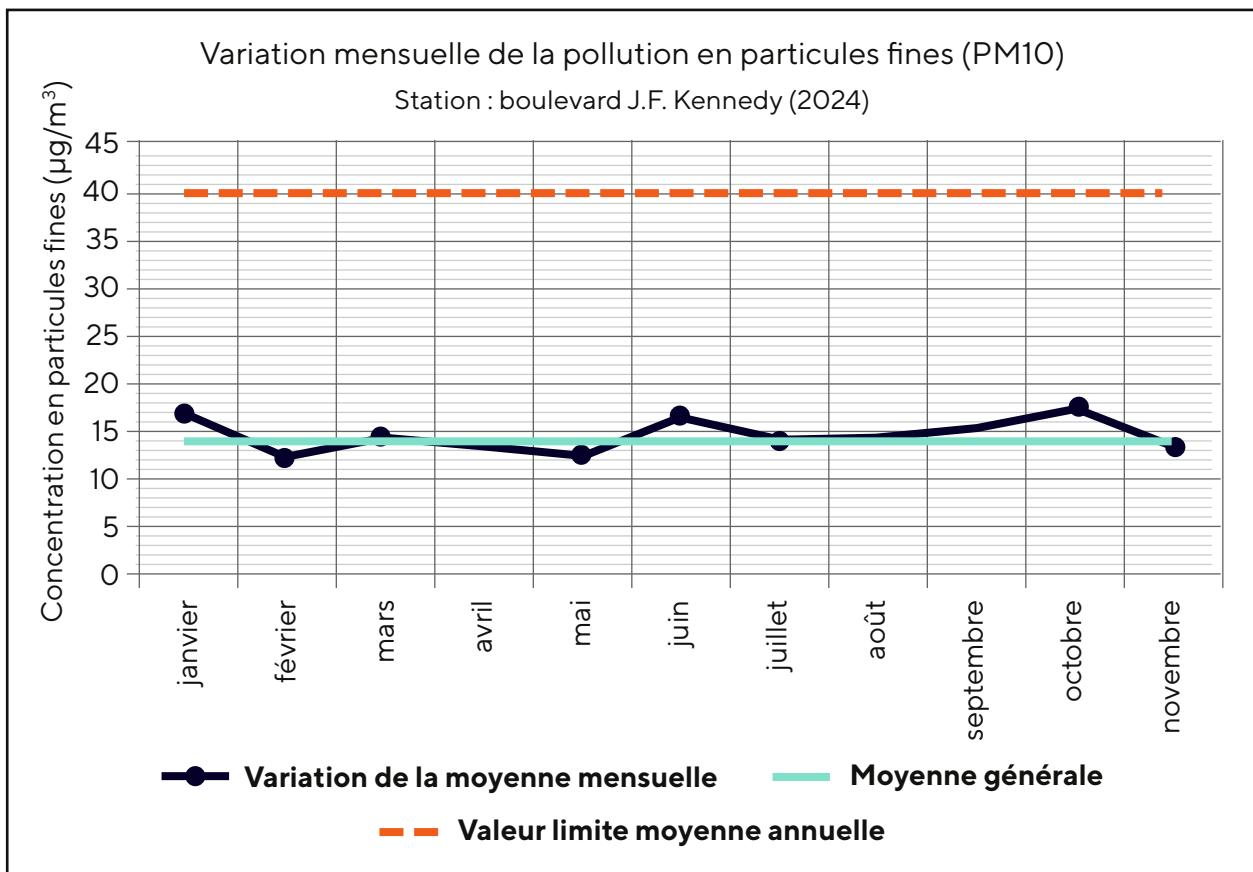
45 Les données sur la pollution de l’air sont accessibles en suivant ce lien :<https://environnement.public.lu/fr/loft/air/mesures/publications-periodiques.html>

Figure 21 : Evolution de la concentration moyenne des particules fines (PM 2.5) dans l'air à la station de mesurage rue Arthur Useldinger entre janvier 2024 et novembre 2024



Source : Administration de l'Environnement, 2024.

Figure 22 : Evolution de la concentration moyenne des particules fines dans l'air (PM10) à la station de mesurage boulevard J.F. Kennedy entre janvier 2024 et novembre 2024



Source : Administration de l'Environnement, 2024.

## 9.3. Exposition au bruit

### Encart méthodologique

Conformément à la Directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2022 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, l'Administration de l'Environnement réalise tous les cinq ans un inventaire de l'environnement sonore et publie des cartes de bruit<sup>46</sup>.

Les dernières cartes publiées en 2024 se rapportent à la situation de 2021. Une des régions analysées en détail et dont les données sont disponibles à une échelle plus fine que dans le reste du pays est la Région Sud, comprenant Esch-sur-Alzette. Les différents types de bruits pris en compte sont ceux des axes routiers, des axes ferroviaires ainsi que ceux des sites d'activités industrielles à l'intérieur des agglomérations.<sup>47</sup> Elles sont exprimées en décibels (dB).

La réduction de l'exposition au bruit constitue un enjeu majeur de santé publique. C'est pourquoi, au-delà de la stricte amélioration de la connaissance, ces cartes sont mises à profit pour identifier des zones prioritaires de lutte contre le bruit et orienter les politiques publiques, relevant notamment de l'aménagement du territoire.

Deux indices sont publiés :

- L'indice «  $L_{den}$  » (« day-evening-night ») montre un bruit moyen représentatif pour une journée moyenne de 24 heures, avec une valeur augmentée de 5 dB pour la soirée (19h00 – 23h00) et de 10 dB pour la nuit (23h00 – 7h00) afin de tenir compte du fait que les bruits pendant la soirée et la nuit sont souvent perçus comme plus gênants.
- L'indice «  $L_{night}$  » (« night ») représente une nuit moyenne de 8 heures et il est associé aux perturbations de sommeil.

L'Administration de l'Environnement publie des cartes individuelles pour chaque type de bruit. A partir de ces informations, l'Observatoire social de la Ville d'Esch-sur-Alzette a réalisé une intersection des cartes de bruit des rues des agglomérations, des axes ferroviaires et des sites d'activité industrielle pour reprendre la valeur la plus élevée des trois informations de départ pour chaque zone.

Les limites des niveaux de bruit fixées par le ministère de l'Environnement sont pour l'indice  $L_{den}$  70 dB et pour l'indice  $L_{night}$  60 dB. Diminuer les bruits qui dépassent ces seuils est prioritaire dans les plans d'action visant à gérer les bruits. A plus long terme, il est prévu que les seuils baissent de 5 dB.

Les cartes montrent que les sources de bruit les plus importantes à Esch-sur-Alzette sont l'usine sidérurgique (quartier Belval) de même que l'autoroute, avec des valeurs de pointe de 85 dB pour l'indice  $L_{den}$ . L'usine émet beaucoup de bruit, au sein de son enceinte, ce qui implique bien évidemment que les personnes y travaillant sont fortement affectées. Les résidents aux alentours sont exposés à des bruits d'environ 50 dB ou 55 dB ( $L_{den}$ ). Dans le quartier Belval, certains habitants sont davantage exposés au bruit émis par les rails et les rues. Rappelons

46 Consultable sur : <https://environnement.public.lu/fr/loft/bruit/surveillance-bruit/cartes-bruit.html>

47 Le trafic aérien est également pris en compte à l'échelle nationale, mais ne s'applique pas à Esch-sur-Alzette.

qu'à partir de 40 dB la nuit, et 55 dB le jour, les effets extra-auditifs du bruit se font sentir : fatigue, stress, troubles du sommeil, troubles de l'humeur, troubles cardiovasculaires, troubles de l'apprentissage, etc.

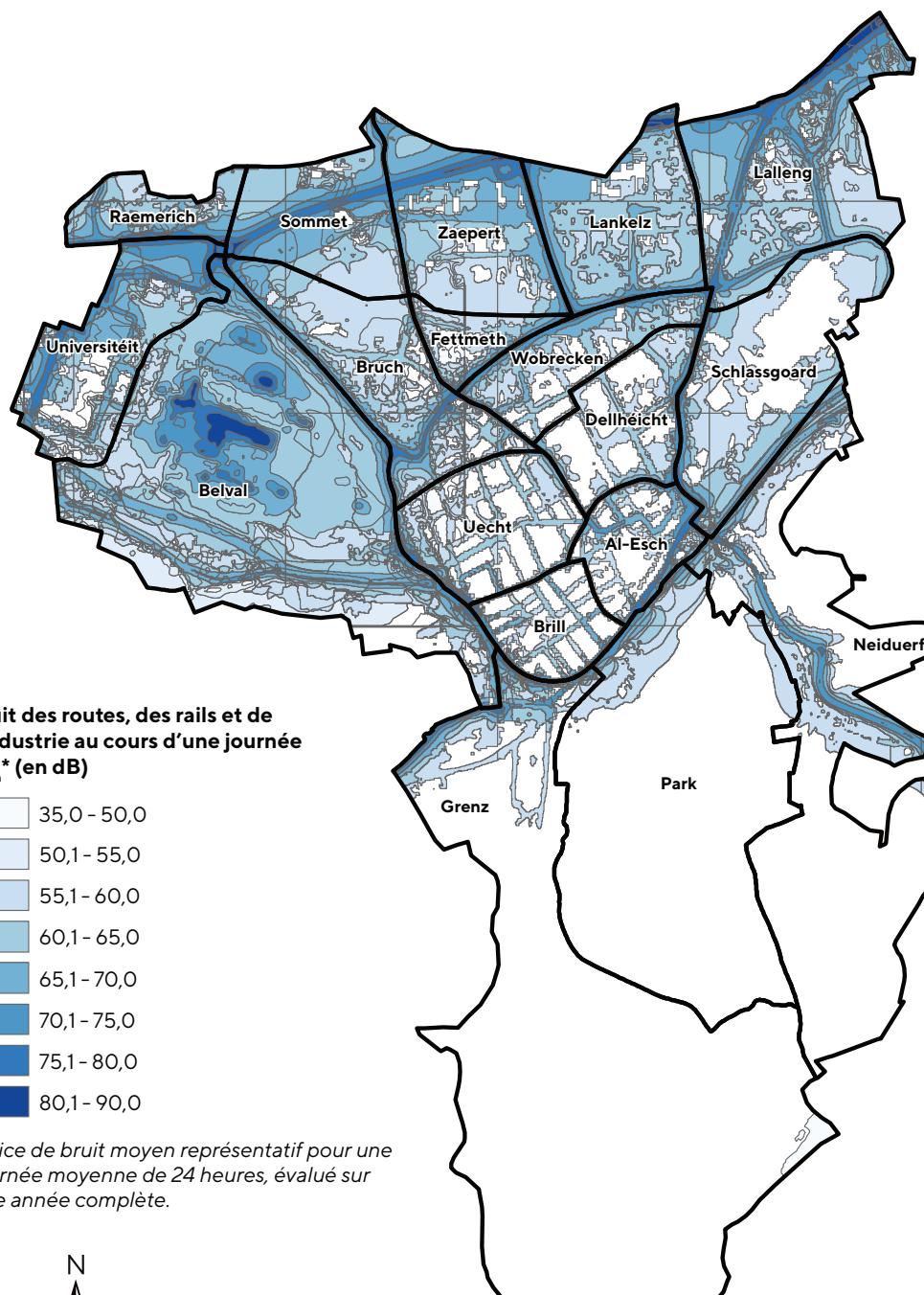
Les quartiers du nord de la ville (Raemerich, Sommet, Zaerpert, Lankelz et Lallange) sont les plus exposés au bruit, ce qui est lié à la présence de l'autoroute et d'autres grands axes routiers. Mais les autres quartiers sont également exposés au bruit, surtout le long des rails et des grands axes routiers. Ainsi le boulevard Prince Henri, le boulevard J.-F. Kennedy, la rue Berwart, la rue Marie Curie, la rue de Luxembourg, le boulevard Pierre Krier ou le boulevard Grande-Duchesse Charlotte, affichent par exemple des valeurs allant jusque 80 dB, et ceci pour les deux indices (Lden et Lnigh).

Les personnes ayant leur façade exposée vers de grands axes routiers ou ferroviaires sont donc les plus pénalisées par le bruit. La perception du bruit à l'intérieur des immeubles dépend de l'âge du bâtiment ou de son état de rénovation. Les nouvelles constructions ou les immeubles rénovés peuvent être isolés du bruit grâce à l'installation d'un double ou triple vitrage. Mais les nuisances demeurent bien sûr lorsque les fenêtres sont ouvertes, et l'utilisation des espaces extérieurs annexes tels que les balcons, terrasses ou jardins s'en trouvent détériorée.

Les inégalités sociales sont renforcées par le risque de bruit. En effet, le bruit étant un élément à part entière de la valorisation des logements, les bâtiments les plus exposés sont aussi souvent ceux qui hébergent les populations plutôt moins privilégiées. De plus, les populations qui sont locataires, ou qui n'ont pas les moyens de rénover leurs logements auront proportionnellement moins de chances de profiter d'une bonne isolation acoustique.

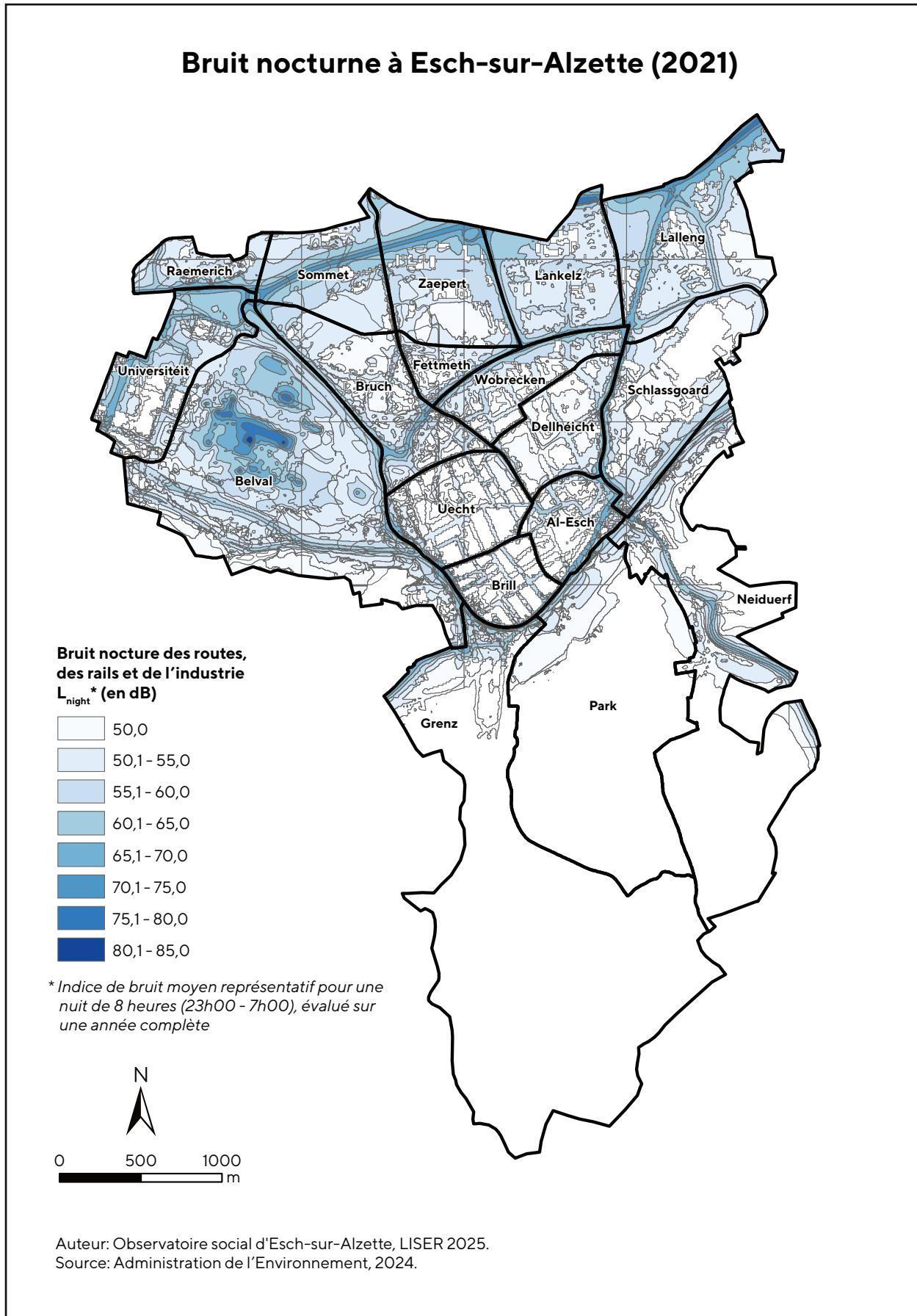
Carte 37 : Bruit au cours d'une journée à Esch-sur-Alzette (2021)

## Bruit au cours d'une journée à Esch-sur-Alzette (2021)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2025.  
Source: Administration de l'Environnement, 2024.

Carte 38 : Bruit nocturne à Esch-sur-Alzette (2021)



## 9.4. Santé de la population scolaire

### Encart méthodologique

Les données relatives à la santé scolaire proviennent des relevés agrégés à l'échelle des communes, produits par les services de médecine scolaire et fournis au Service médico-socio-scolaire du Ministère de la Santé. Elles se rapportent aux enfants scolarisés en école fondamentale et se réfèrent aux années scolaires 2019/20, 2021/2022 et 2023/2024.

Le tableau ci-dessous présente des indicateurs en relation avec le dépistage de problèmes de santé sur les élèves examinés dans les différents cycles des écoles fondamentales d'Esch-sur-Alzette sur plusieurs années scolaires. La première observation qui s'impose est celle d'un plus grand nombre d'examens réalisés, ces derniers étant passé de 1203 en 2019/20 (année où le nombre d'élèves examinés avait été particulièrement faible en raison de la pandémie de COVID-19) à 1789 en 2021/22 et enfin à 1 876 en 2023/24.

Tableau 99 : Evolution du nombre et/ou de la part des élèves des différents cycles scolaires présentant des problèmes de santé par problématique (années scolaires 2019/20, 2021/22, 2023/2024)

Problématique rencontrée	Cycle 1			Cycle 2			Cycle 3		
	19/ 20	21/ 22	23/ 24	19/ 20	21/ 22	23/ 24	19/ 20	21/ 22	23/ 24
<b>Nombre d'élèves examinés</b>	333	673	695	288	418	393	325	386	461
<b>Obésité (%)</b>	6,6	7,4	4,0	5,2	7,4	7,9	4,3	7,8	5,2
<b>Surcharge pondérale (%)</b>	15,9	13,7	10,6	10,4	20,1	18,3	12,3	22,3	23,6
<b>Nombre de problèmes de l'appareil locomoteur</b>	NA	NA	312	NA	NA	NA	NA	NA	237
<b>Vaccinations incomplètes (%)</b>	17,1	16,0	33,1	2,4	5,5	9,7	2,2	12,2	5,6
Problématique rencontrée	Cycle 4			Total					
	19/ 20	21/ 22	23/ 24	19/ 20	21/ 22	23/ 24	19/ 20	21/ 22	23/ 24
<b>Nombre d'élèves examinés</b>	257	312	327	1203	1789	1876			
<b>Obésité (%)</b>	3,1	6,7	8,9	4,9	7,4	6,0			
<b>Surcharge pondérale (%)</b>	14,0	22,8	21,1	13,2	18,6	17,3			
<b>Nombre de problèmes de l'appareil locomoteur</b>	NA	NA	163	NA	NA	NA			899
<b>Vaccinations incomplètes (%)</b>	7,4	15,1	7,3	7,5	12,6	17,0			

Source : Ministère de la Santé, 2019-2024 – Traitement : LISER.

Remarque : En ce qui concerne les problèmes de l'appareil locomoteur, il s'agit d'un nombre total de problèmes identifiés sur le nombre total d'enfants, et non d'une part des élèves présentant un problème, puisqu'un enfant peut présenter plusieurs problèmes.

Les valeurs en rouge renvoient à un taux plus élevé par rapport à la mesure précédente et les valeurs en vert renvoient à des taux plus bas.

Le **taux d'obésité** sur l'ensemble de la population scolaire a varié de 4,9% en 2019/20 (année présentant la valeur la plus faible) à 7,4% en 2021/22 (année où la valeur était la plus élevée). Bien qu'il ait connu de nouveau une légère baisse en 2023/24, en arrivant à 6,0% au total, les chiffres suggèrent une attention continue à accorder aux habitudes alimentaires et à l'activité physique des enfants. Le taux d'obésité est relativement faible dans certaines structures, comme à l'école Jean-Jaurès (2 cas pour 119 élèves en 2023/24, soit 1,7%) ou à l'école de Lallange (3,2%) mais atteint des niveaux préoccupants dans d'autres, notamment dans l'école Ancien Lycée, où il est de presque 9%, suivie de près par l'école du Brill (8,4%) et Dellhéicht (7,6%). Dans les grandes lignes, le taux d'obésité tend à augmenter avec l'âge. En effet, la valeur la plus élevée est observée pour le cycle 4 avec 8,9% des enfants examinés.

Les **taux de surcharge pondérale** montrent des fluctuations notables, atteignant un maximum de 23,6% dans le cycle 3 au cours de l'année scolaire 2023/24. Les différences sont importantes entre les écoles, puisque seulement 11% des enfants sont concernés à l'école Jean-Jaurès contre 24% dans l'école Grand Rue. En additionnant les données sur la surcharge pondérale et l'obésité, on obtient des valeurs très élevées, allant jusqu'à 32% des élèves examinés à l'école Ancien Lycée.

Les données concernant les **problèmes de l'appareil locomoteur** révèlent des préoccupations croissantes. D'après les statistiques collectées, la situation est particulièrement préoccupante dans l'école Grand-Rue. Ces problèmes en relation avec l'appareil locomoteur peuvent consister en un mauvais maintien, un raccourcissement d'une jambe, une suspicion de scoliose ou une scoliose avérée, un cyphose (arrondissement excessif de la courbure thoracique), une déformation thoracique ou encore un diagnostic de pieds plats ou de déformation des pieds. C'est sur ce dernier point (pieds plats ou déformation des pieds) que le plus grand nombre de signalements a été fait en 2023/24, et ce quelle que soit l'école. Il est important de mentionner qu'un seul enfant cumuler plusieurs troubles de l'appareil locomoteur, mais les données agrégées ne permettent pas de le savoir puisque seul le nombre de problèmes est mentionné dans les statistiques. Il n'est donc pas non plus possible de calculer un pourcentage d'élèves concernés.

Le pourcentage d'élèves avec des **vaccinations incomplètes** montre une tendance préoccupante, passant de 17,1% en 2019/20 à 33,1% en 2023/24 pour le cycle 1. Cette hausse pourrait indiquer un besoin urgent d'améliorer les programmes de vaccination et de sensibilisation auprès des familles. Néanmoins, on observe que dès le second cycle, la part des élèves présentant un profil de vaccination incomplet retombe fortement, ce qui témoigne d'ailleurs de la grande importance des campagnes de consultation par la médecine scolaire.

Tableau 100 : Relative sur- ou sous-représentation de problèmes de santé (valeurs indiciaires) auprès des élèves des différentes écoles par problématique et par sexe en 2023/24

Ecole analysée (Moyenne = 100)	Jean-Jaurès			Bruch + Fliedermais, Mâcon, Nonnewisen			Grand-Rue					
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
<b>Nombre d'élèves examinés</b>	63	56	119	219	219	438	308	266	574	90	83	173
<b>Obésité</b>	48	0	28	139	146	141	79	99	88	101	91	97
<b>Surcharge</b>	74	51	63	83	94	89	89	101	95	150	131	141
<b>Problèmes de l'appareil locomoteur</b>	49	34	42	46	42	44	105	123	113	174	191	182
<b>Vaccinations incomplètes</b>	77	82	79	125	104	114	81	69	75	101	103	102
Ecole analysée (Moyenne = 100)				<b>Ancien Lycée + annexe Faubourg</b>			<b>Dellhéicht + annexe Neudorf</b>			<b>Lallange + Aérodrome</b>		
				Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
<b>Nombre d'élèves examinés</b>				31	25	56	141	122	263	121	132	253
<b>Obésité</b>				147	151	150	129	123	127	63	43	53
<b>Surcharge</b>				76	206	134	91	108	99	150	82	114
<b>Problèmes de l'appareil locomoteur</b>				106	169	134	136	97	118	112	109	111
<b>Vaccinations incomplètes</b>				98	160	126	108	122	114	106	130	119

Source : Ministère de la Santé, 2023/24 – Traitement : LISER.

Remarque : Les valeurs en rouge renvoient à un taux plus élevé par rapport à la mesure précédente et les valeurs en vert renvoient à des taux plus bas que ceux lors de la mesure précédente.

Les valeurs des différentes problématiques sont exprimées en valeurs indiciaires par rapport à la moyenne communale, qui est de 100. Une valeur inférieure à 100 est donc synonyme d'un problème moins important dans l'école considérée (une valeur de 50 montre une occurrence deux fois moindre qu'en moyenne communale) alors qu'une valeur supérieure à 100 montre une surreprésentation relative du problème par rapport à la valeur moyenne observée dans la population scolaire de la commune.

La santé scolaire est largement influencée par l'environnement social et économique. Ainsi, les quartiers les moins favorisés affichent le plus grand nombre de signalements par la médecine scolaire. Les problématiques en relation avec une alimentation inadaptée, une insuffisance de pratique sportive, ou des lacunes dans le suivi régulier de l'évolution de la santé des enfants se rencontrent plus souvent dans les environnements familiaux exposés à des difficultés sociales et économiques. D'où l'importance des campagnes de suivi médical, qui permettent de faire remonter auprès des parents l'existence de problèmes et ainsi de les corriger, au moins en partie.

# Synthèse : grandes tendances et principaux enseignements

## Démographie

- Après la légère baisse constatée entre 2020 et 2022, la population communale augmente entre 2022 et 2024 (+1280 habitants, soit 37 437 habitants au total). Ce regain démographique s'observe principalement dans les deux quartiers en développement que sont Zaerpert (+247 habitants) et Universitéit (+158 habitants).
- La part des Luxembourgeois dans la population communale continue d'augmenter (43,5% en 2024 contre 42,5% en 2020), de même que celle des non européens, et cela plus rapidement (10,5% de la population en 2024, contre 7,6% en 2022). Inversement, le poids des Portugais diminue (27,2% en 2024 contre près de 30% en 2020).
- La segmentation démographique s'accentue, avec aux extrémités le quartier vieillissant de Dellhéicht et, à l'opposé, les quartiers Zaerpert et Universitéit, caractérisés par leur jeunesse (étudiants, jeunes actifs, familles avec enfants).
- La légère diminution du nombre de résidents âgés de 75 ans et plus constatée entre 2020 et 2024 indique un vieillissement moins marqué à Esch-sur-Alzette que dans la plupart des autres communes du pays. Pour autant, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a augmenté de 272 personnes en l'espace de quatre ans, renvoyant à des enjeux de prise en charge et d'adaptation des services locaux.
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, on comptait à Esch-sur-Alzette 913 résidents âgés de 75 ans et plus déclarant vivre seuls, soit quelque 36% de la population relevant de cette tranche d'âge, renvoyant à un phénomène important et des enjeux majeurs. On constate toutefois que le nombre et la part de ces personnes tend à régresser.
- La surreprésentation historique des Luxembourgeois parmi les seniors tend à se tasser, en particulier en ce qui concerne les personnes de 75 ans et plus (-189 personnes entre 2020 et 2024 et une part qui est passé de 74% à 69%). Inversement, les seniors portugais sont en augmentation aussi bien en valeur absolue que relative, durant cette même période. Ces tendances renvoient à de nouveaux défis, notamment en ce qui concerne les modalités d'accueil des seniors Esch-sur-Alzette.

## Migrations

- Après le repli constaté en 2021 (-210 personnes), le solde migratoire redevient positif en 2023 (+649 personnes), à un niveau proche de celui de 2019. Pour autant, le volume des migrations résidentielles externes continue de diminuer (6 655 mouvements depuis ou vers l'extérieur en 2023, contre 8 950 mouvements en 2019), en lien à la conjoncture immobilière. On constate que les seniors présentent un solde migratoire externe négatif (-80 résidents), de même que les Luxembourgeois (-233 personnes), ce qui contraste avec la forte poussée des non européens (+414 personnes). Autre point notable, parmi les 3003 départs enregistrés, on note l'évolution à la hausse de la part du Luxembourg comme pays de destination (près de 72% des départs en 2023 contre 60,4% en 2019).

- Au même titre que les migrations externes, les migrations internes observées au sein d'un même quartier ou d'un quartier à l'autre d'Esch-sur-Alzette, poursuivent leur baisse en 2023, avec un total de 1147 mouvements, contre 1 617 en 2021 et 2 096 en 2019.
- Les flux migratoires pris dans leur ensemble (externes et internes, entrants et sortants) poursuivent la baisse constatée en 2021 dans quasiment tous les quartiers. Ainsi, le quartier Universitéit, qui se distinguait en 2019 par l'extrême mobilité de sa population, semble désormais en voie de normalisation, même si son taux de rotation résidentielle reste le plus élevé. Les quartiers centraux (Al-Esch, Brill, Uecht), historiquement très mouvants, de même que les quartiers Grenz, Neiduerf, ou encore Schlassgoard voient eux aussi le renouvellement de leur population fortement ralenti en 2023 par rapport à 2019, voire 2021.

## Logement

- En 2024, 221 ventes d'appartements sont enregistrées à Esch-sur-Alzette, renvoyant à un ralentissement important du nombre de transactions (-27% par rapport à l'année 2022), en dépit d'une reprise progressive de l'activité, en particulier sur le marché des appartements existants. En lien à cette tendance, les prix de vente au m<sup>2</sup> des appartements existants fléchissent à Esch-sur-Alzette entre 2022 et 2024 (-12,8%), et cela dans tous les quartiers (où un nombre suffisant de ventes ont été répertoriées).
- Un effondrement de l'offre de location est constaté de la même manière en 2023, avec néanmoins des signes de reprise à partir du dernier trimestre. Parallèlement, les loyers sont à la hausse : 38,30 €/m<sup>2</sup> en 2024 contre 24,43 €/m<sup>2</sup> en 2019, soit un prix au m<sup>2</sup> parmi les plus élevés de la Région Sud.
- Dans ce contexte, le nombre de logements locatifs abordables fournis par la Ville d'Esch-sur-Alzette, le Fonds du Logement ou la SNHBM, est en hausse : de 560 en 2019 à 654 en 2024. Pour autant, le nombre de demandeurs de logements communaux en location abordable s'accroît (de 291 en 2020 à 425 en octobre 2024) et la durée d'attente avant attribution d'un logement s'allonge (+ 3 mois par rapport à 2022), soulignant la tension existante entre l'offre et la demande.
- Le nombre annuel moyen d'autorisations de construction de logements passe de 166 sur la période 2020-2021 à 307 sur la période 2022-2024. Cette forte augmentation est liée à la délivrance d'autorisations à bâtir de plusieurs immeubles de grande dimension, en particulier dans les quartiers Universitéit, Zaerpert, Grenz ou sur le site de la Roud Lëns. Dans ces quartiers en développement la nouvelle construction prime sur les transformations, de même que les appartements sur les maisons unifamiliales (810 contre 75).

## Éducation, accueil périscolaire et garde d'enfants

- Concernant l'enseignement fondamental, la création de la nouvelle entité scolaire Wobrécken à la rentrée 2023/24 (274 élèves) permet d'alléger les effectifs de la grande majorité des autres établissements.
- En termes de nationalité des élèves, les évolutions qui se dessinent depuis 2019/20 s'accentuent en 2024/25 : augmentation du nombre de Luxembourgeois (1 426 élèves contre 1 259 élèves)

et de ressortissants hors UE (+27,1%) ; baisse du nombre de Portugais de près de 24%. Au total, les élèves de nationalité étrangère restent majoritaires, avec quelque 56% des effectifs.

- En 2024/25, 19,2% des enfants inscrits en école fondamentale dépassent l'âge normalement requis pour leur niveau scolaire, ce qui correspond à 625 enfants. Ce chiffre est en diminution par rapport aux années 2019/20 et 2021/22. Les entités scolaires avec les parts les plus importantes d'élèves en situation de décalage se trouvent en centre-ville (Ale Lycée, Brill, Grand-Rue).
- En 2023/24, on compte 2 003 places de « Services d'éducation et d'accueil » municipaux (crèches ou maison relais de la Ville). Si ce nombre a presque doublé par rapport à l'année 2017/18 et qu'il indique une surcapacité théorique d'accueil, on compte encore 181 enfants inscrits sur la liste d'attente à la rentrée 2024/25, possiblement en lien à la persistance de déséquilibres dans certains quartiers. En tout état de cause, ce chiffre doit être relativisé au regard de la situation de 2019 (entre 800 et 900 enfants sur liste d'attente).
- Entre 2022 et 2024, la capacité d'accueil des crèches (municipales, d'entreprises, privées) à Esch-sur-Alzette a augmenté de 51 places, pour un total de 900 places. Inversement, la tendance à la baisse du nombre d'assistants parentaux se poursuit (ils sont 46 en 2024 alors qu'ils étaient 68 en 2019), moins rapidement toutefois que ce qui est constaté à l'échelle nationale.

## Emploi et économie

- En 2023, on compte 14 550 actifs occupant un emploi à Esch-sur-Azette et résidant au Luxembourg (+950 emplois par rapport à 2017) et 10 148 travailleurs frontaliers, témoignant du dynamisme économique de la ville.
- Entre 2022 et 2024, le secteur de la construction a connu à Esch-sur-Alzette une baisse significative du nombre d'emplois (de 2 127 à 1 964), reflétant la crise que celui-ci traverse, au même titre que les activités immobilières (de 134 à 116 emplois). À l'opposé, les activités financières et d'assurance (+95 emplois), l'hébergement et la restauration (+106 emplois) ainsi que les activités spécialisées, scientifiques et techniques (+105 emplois) enregistrent de fortes progressions.
- Cette mutation du marché de l'emploi s'accompagne d'une augmentation du nombre de chômeurs indemnisés (1 085 individus en janvier 2024, soit 6,5% de la population, alors qu'ils étaient 839 en janvier 2022). Cette tendance fait écho à celle observée sur l'ensemble des chômeurs (indemnisés et non indemnisés) dans cet intervalle de temps : +24,8%, pour un taux de chômage s'élevant à 11% en janvier 2024 à Esch-sur-Alzette, soit près du double de ce qui est enregistré au niveau du pays). On constate par ailleurs une forte augmentation de la part des chômeurs indemnisés âgés de 50 ans et plus, ainsi que du nombre de bénéficiaires dans certains quartiers (ex. : Universitéit, Dellhéicht et Neiduerf).
- 84 ouvertures de faillites sont enregistrées en 2023-2024, dont plus d'un quart concerne des entreprises de la construction. Ce chiffre reste largement inférieur à la moyenne annuelle de la période de 2019-2022 (245 ouvertures de faillites, soit environ 61 par an), marquée par la pandémie COVID-19.

## Revenus et indicateurs de vulnérabilité

- Le revenu brut moyen s'élève à 4 387 euros en janvier 2024 à Esch-sur-Alzette, soit une croissance de 15,2% par rapport à 2022 et de 35,5% par rapport à 2019. Pour autant, les inégalités persistent : écarts de revenu hommes-femmes, même si ceux-ci se réduisent progressivement ; situation défavorable des Portugais (3 338 euros de revenu brut moyen) ; disparités entre quartiers (ex. : le revenu brut moyen de Wobrécken est 43,3% plus élevé que celui du Brill) ; etc.
- Si le nombre de bénéficiaires du REVIS a baissé légèrement entre 2022 et 2024 (contrairement à la période 2020-2022, où 311 bénéficiaires supplémentaires avaient été recensés), le nombre de personnes touchant l'allocation de vie chère augmente fortement (8 683 bénéficiaires contre 6 865 en 2022), et cela même dans des quartiers tels que Wobrécken où les niveaux de revenus sont le plus élevés.
- En 2023, 1 609 personnes ont introduit au moins une demande auprès de l'Office social (+22,2% par rapport à 2021). Parmi ces demandeurs, les personnes âgées de 60 ans et plus, les Portugais et les ressortissants de pays hors UE voient leur nombre augmenter significativement.
- L'aide sociale d'urgence apparaît en expansion, qu'il s'agisse du Foyer de Nuit Abrisud (5 943 nuitées en 2023 contre 5 170 nuitées en 2021) ou du service Streetwork (346 personnes rencontrées en 2023 contre 135 en 2021). Au-delà de volume croissant d'interventions, c'est le profil des publics concernés qui semble évoluer (ex. : augmentation du nombre de seniors, de ressortissants hors UE et de personnes originaires de la Région Sud hors Esch-sur-Alzette accueillis au foyer Abrisud).

## Seniors et/ou personnes à besoins spécifiques

- Si le nombre de personnes reconnues en état d'invalidité ou de handicap grave est resté quasi stable entre 2022 et 2024, on note toutefois la forte croissance du nombre de personnes percevant le revenu pour personnes gravement handicapées (RPGH) dans le quartier Brill (de 58 bénéficiaires en 2022 à 89 en 2024).
- Les personnes à besoins spécifiques sont plus exposées que les autres à des situations de fragilité économique et sociale. Ainsi, le revenu brut moyen des bénéficiaires du RPGH était en janvier 2024 de 2 260 euros, et le revenu médian de 2 068 euros, ce qui représente respectivement 51,5% et 55,8% des revenus moyens et médiaux communaux.
- Au cours de l'année 2024, 242 personnes ont été inscrites au service repas sur roues. Par rapport à l'année précédente, presque tous les quartiers ont vu le nombre de bénéficiaires stagner ou augmenter.
- En février 2025, 595 utilisateurs du service télémédecine sont recensés, soit 107 utilisateurs de plus qu'en 2020, suggérant une progression régulière de ce service auprès des seniors eschois, en particulier dans certains quartiers (ex. : à Dellhécourt, où le nombre d'utilisateurs a presque doublé entre 2022 et 2025). Cette même tendance est observable pour le service Escher PlusBus (+179 inscrits par rapport à 2022, soit une croissance de près de 43%).

## Démocratie participative : inscriptions des étrangers sur les listes électorales

- Le constat d'une forte progression du nombre d'étrangers inscrits sur les listes électorales aux élections communales de 2023 (3 030 inscrits) par rapport à celles de 2017 (2 246 inscrits). Pour autant, dans le contexte de la réforme de la loi électorale (suppression de la clause de résidence de 5 années), le taux d'inscription des résidents étrangers est passé de 21% en 2017 à 18% en 2023. Par ailleurs, lors des élections de 2023, la part des étrangers s'élève à 19% de l'ensemble des électeurs inscrits, ce qui paraît limité au regard de leur poids dans la population communale.
- Si la participation est habituellement plus faible aux élections européennes, la part des étrangers inscrits a augmenté, passant de 8,7% en 2019 à 11,5% en 2024. Cette valeur reste toutefois en-deçà du taux d'inscription des étrangers sur les listes électorales pour les élections européennes à l'échelle du pays (15,1% en 2024).

## Environnement et santé

- En 2024, les concentrations en polluants atmosphériques régulièrement mesurées à Esch-sur-Alzette (dioxyde d'azote, particules fines), poursuivent la nette baisse déjà constatée en 2022 (dioxyde d'azote) ou leur stabilisation, voire leur léger recul (particules fines).
- Une aggravation des indicateurs de santé est globalement constatée en ce qui concerne la population scolaire entre 2019 et 2024 : obésité ou surcharge pondérale ; vaccinations incomplètes (passés de quelque 17% en 2019/20 à quelque 33% en 2023/24). Les quartiers les moins favorisés affichent le plus grand nombre de signalements par la médecine scolaire.

# Table des tableaux et des figures

## Tableaux :

Tableau 1 : Densité d'habitants par quartier selon les superficies de référence en 2024 .....	12
Tableau 2 : Evolution du nombre d'habitants par quartier (années 2020, 2022, 2024).....	13
Tableau 3 Âge moyen par quartier et par genre à Esch-sur-Alzette en 2024 et évolution de l'âge moyen (années 2020, 2022, 2024).....	27
Tableau 4 : Âge moyen par nationalité et par sexe en 2024 .....	29
Tableau 5 : Nombre et part de résidents d'Esch-sur-Alzette par nationalité et par sexe en 2024.....	31
Tableau 6 : Evolution de la répartition en valeurs absolues et relatives des résidents d'Esch-sur-Alzette âgés de 60 ans et plus par nationalité entre 2020 et 2024....	34
Tableau 7 : Evolution de la répartition en valeurs absolues et relatives des résidents d'Esch-sur-Alzette âgés de 75 ans et plus par nationalité entre 2020 et 2024....	34
Tableau 8 : Evolution du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus par quartier (années 2020, 2022, 2024).....	36
Tableau 9 : Evolution du nombre de personnes âgées de 75 ans et plus par quartier (années 2020, 2022, 2024).....	37
Tableau 10 : Nombre et part de résidents d'Esch-sur-Alzette âgés de 75 ans et plus vivant seuls par quartier en 2024.....	41
Tableau 11 : Evolution du nombre de ménages monoparentaux (années 2020, 2022, 2024).....	47
Tableau 12 : Nombre et taux de ménages monoparentaux par nationalité et par sexe de la personne de référence en 2024.....	48
Tableau 13 : Evolution du nombre d'arrivées et de départs à / depuis Esch-sur-Alzette (années 2019, 2021, 2023) .....	53
Tableau 14 : Pays d'origine des personnes arrivées à Esch-sur-Alzette en 2023.....	54
Tableau 15 : Pays de destination des personnes parties d'Esch-sur-Alzette en 2023.....	55
Tableau 16 : Principales communes luxembourgeoises d'origine et de destination en rapport aux migrations externes enregistrées à Esch-sur-Alzette en 2023 .....	56
Tableau 17 : Distribution par quartier des arrivées et de départs à / depuis Esch-sur-Alzette en 2023 .....	60
Tableau 18 : Evolution de la répartition par quartier des arrivées externes à Esch-sur-Alzette (années 2019, 2021, 2023) .....	61

Tableau 19 : Evolution de la répartition par quartier des départs d'Esch-sur-Alzette (années 2019, 2021, 2023) .....	62
Tableau 20 : Arrivées à Esch-sur-Alzette en 2023 par pays de provenance et par quartier d'installation .....	63
Tableau 21 : Evolution du nombre d'arrivées intra-quartier ou depuis un autre quartier d'Esch-sur-Alzette par quartier d'arrivée (années 2019, 2021, 2023) .....	68
Tableau 22 : Evolution du nombre de départs intra-quartier ou depuis un autre quartier d'Esch-sur-Alzette par quartier de départ (années 2019, 2021, 2023) .....	69
Tableau 23 : Migrations internes à Esch-sur-Alzette – croisement entre quartier / quartiers regroupés de départ et d'arrivée en 2023, en nombre de personnes .....	70
Tableau 24 : Evolution de l'indicateur de rotation résidentielle de la population par quartier (années 2019, 2021, 2023) .....	73
Tableau 25 : Départs d'Esch-sur-Alzette vers une autre commune du Luxembourg ou vers un autre pays des personnes âgées de 60 ans et plus en 2023 .....	75
Tableau 26 : Nombre de ventes et prix de vente des appartements par quartier pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.....	81
Tableau 27 : Evolution du nombre de ventes et du prix de vente des appartements au m <sup>2</sup> par quartier entre 2022 et 2024.....	82
Tableau 28 : Nombre d'offres pour la location d'appartements par commune entre 2019 et 2024.....	84
Tableau 29 : Loyers moyens annoncés pour les appartements en € courants et au m <sup>2</sup> en € courants par commune entre 2019 et 2024.....	85
Tableau 30 : Taille moyenne des appartements annoncés par commune entre 2019 et 2024 en m <sup>2</sup> .....	86
Tableau 31 : Evolution du nombre de logements locatifs abordables et du nombre d'occupants (années 2020, 2022, 2024).....	88
Tableau 32 : Nombre de logements locatifs abordables occupés appartenant à la Ville d'Esch-sur-Alzette en fonction du nombre de résidents en 2024.....	89
Tableau 33 : Taille moyenne et nombre d'habitants des logements locatifs abordables occupés appartenant à la Ville d'Esch-sur-Alzette en 2024.....	89
Tableau 34 : Logements locatifs abordables occupés appartenant à la Ville d'Esch-sur-Alzette par quartier en 2024 .....	90
Tableau 35 : Evolution du nombre de logements gérés en Gestion locative sociale par gestionnaire (années 2020, 2022, 2024) .....	91
Tableau 36 : Durée d'inscription des résidents d'Esch-sur-Alzette sur les listes d'attente pour obtenir un logement abordable locatif communal en 2024 .....	94

Tableau 37 : Année moyenne de construction des bâtiments résidentiels par quartier en 2024 .....	98
Tableau 38 : Evolution de la durée moyenne d'habitation des résidents par quartier (années 2020, 2022, 2024).....	101
Tableau 39 : Nombre de nouveaux logements autorisés par type de logement et par quartier en 2022, 2023 et 2024 .....	104
Tableau 40 : Evolution du nombre de logements d'étudiants par quartier et par gestionnaire (années 2020, 2022, 2024).....	107
Tableau 41 : Evolution du nombre d'élèves par entité scolaire et école (années scolaires 2019/20, 2021/22, 2024/25) .....	115
Tableau 42 : Nombre d'élèves par entité scolaire et par cycle en 2024/25 et évolution depuis 2021/22.....	116
Tableau 43 : Nombre d'élèves selon le ressort scolaire de résidence et l'entité scolaire fréquentée en 2024/25.....	117
Tableau 44 : Evolution du nombre et de la part des élèves selon la nationalité (années scolaires 2019/20, 2021/22, 2024/25) .....	119
Tableau 45 : Nombre d'élèves par nationalité et par école en 2024/25 .....	122
Tableau 46 : Elèves en décalage avec l'âge théorique selon la nationalité en 2024/25.....	125
Tableau 47 Evolution par entité scolaire du nombre d'élèves en situation de décalage par rapport à l'âge théorique (années scolaires 2019/20, 2021/22, 2024/25).....	126
Tableau 48 Part d'élèves en situation de décalage par rapport à l'âge théorique par entité scolaire et par nationalité en 2024/25.....	127
Tableau 49 Nombre d'enfants scolarisés inscrits par maison relais en 2024/25.....	130
Tableau 50 Part des enfants scolarisés inscrits en maisons relais selon leur cycle d'études au cours de l'année scolaire 2024/25 .....	132
Tableau 51 Part des enfants scolarisés inscrits en maisons relais selon l'école fréquentée au cours de l'année scolaire 2024/25 .....	133
Tableau 52 Comparaison de la répartition des nationalités dans la population scolaire et la population des enfants scolarisés inscrits en maisons relais au cours de l'année scolaire 2024/25 .....	134
Tableau 53 Evolution de la capacité des crèches (années 2019, 2022, 2024) .....	138
Tableau 54 Evolution du nombre d'assistants parentaux (années 2019, 2022, 2024).....	141
Tableau 55 Evolution des secteurs d'activités des résidents ayant un emploi entre 2022 et 2024 .....	150

Tableau 56	Secteurs d'activités des résidents ayant un emploi par quartier de résidence en 2024.....	151
Tableau 57	Personnes occupées dans les différents secteurs d'activité par sexe en 2024 ....	152
Tableau 58	Evolution du nombre résidents eschois par statut professionnel entre 2022 et 2024.....	154
Tableau 59	Nombre de résidents eschois par statut professionnel et par nationalité en 2024 .....	155
Tableau 60	Evolution des bénéficiaires d'une indemnité de chômage par sexe (années 2019, 2022 et 2024).....	158
Tableau 61	Evolution des bénéficiaires d'une indemnité de chômage par nationalité entre 2022 et 2024.....	158
Tableau 62	Bénéficiaires d'une indemnité de chômage par âge en 2024.....	159
Tableau 63	Evolution du nombre d'ouvertures de faillites d'entreprises par secteurs d'activités entre 2019 et 2024.....	162
Tableau 64	Evolution de la part des ouvertures de faillites d'entreprises par secteurs d'activités entre 2019-2022 et 2023-2024 .....	163
Tableau 65	Revenu moyen et médian brut mensuel par sexe en 2024.....	168
Tableau 66	Revenu moyen et médian brut mensuel par âge et par sexe en 2024.....	168
Tableau 67	Revenu moyen et médian brut mensuel par nationalité et par sexe en 2024 .....	169
Tableau 68	Revenu moyen et médian brut mensuel par secteur d'activité en 2024 .....	170
Tableau 69	Evolution du nombre et de la part des personnes dans le dernier décile du revenu par quartier à Esch-sur-Alzette entre 2022 et 2024.....	181
Tableau 70	Bénéficiaires du REVIS par nationalité en 2024 .....	184
Tableau 71	Bénéficiaires du REVIS par classes d'âge en 2024 .....	184
Tableau 72	Personnes habitant dans une communauté domestique bénéficiaire de l'allocation de vie chère par quartier et par sexe en 2024 .....	187
Tableau 73	Personnes habitant dans une communauté domestique bénéficiaire de l'allocation de vie chère par nationalité en 2024.....	188
Tableau 74	Personnes habitant dans une communauté domestique bénéficiaire de l'allocation de vie chère par classes d'âge en 2024.....	189
Tableau 75	Evolution du nombre de personnes par âge ayant introduit au moins une demande auprès de l'Office social (années 2019, 2021, 2023).....	193
Tableau 76	Evolution du nombre de personnes par nationalité ayant introduit au moins une demande auprès de l'Office social (années 2019, 2021, 2023).....	193

Tableau 77	Evolution du nombre de personnes par situation matrimoniale ayant introduit au moins une demande auprès de l'Office social entre 2021 et 2023.....	194
Tableau 78	Evolution de nombre de prestations de l'Office social par type de prestation (années 2019, 2021, 2023) .....	194
Tableau 79	Evolution du nombre de bénéficiaires de l'Abrisud et du nombre de nuitées par sexe entre 2021 et 2023 .....	197
Tableau 80	Evolution du nombre de bénéficiaires de l'Abrisud par nationalité entre 2021 et 2023.....	197
Tableau 81	Nombre de bénéficiaires de l'Abrisud par classes d'âge et par sexe en 2023.....	198
Tableau 82	Evolution du nombre de bénéficiaires de l'Abrisud par région de provenance entre 2021 et 2023 .....	198
Tableau 83	Evolution du nombre de personnes par sexe rencontrées par le service Streetwork entre 2021 et 2023 .....	199
Tableau 84	Problématiques mentionnées par les personnes rencontrées dans la rue en 2023 .....	200
Tableau 85	Evolution des bénéficiaires de la pension d'invalidité par sexe entre 2022 et 2024 .....	203
Tableau 86	Evolution des bénéficiaires de la pension d'invalidité par âge entre 2022 et 2024. ....	204
Tableau 87	Evolution des bénéficiaires de la pension d'invalidité par nationalité entre 2022 et 2024.....	204
Tableau 88	Bénéficiaires d'un revenu de handicap grave par sexe en 2024 .....	207
Tableau 89	Bénéficiaires d'un revenu de handicap grave par âge en 2024.....	208
Tableau 90	Bénéficiaires d'un revenu de handicap grave par nationalité en 2024.....	208
Tableau 91	Nombre de bénéficiaires du service de repas sur roues (SERVIOR / Ville) par âge et sexe à Esch-sur-Alzette en 2024.....	211
Tableau 92	Evolution de la répartition par quartier du nombre de bénéficiaires du service repas sur roues à Esch-sur-Alzette entre 2023 et 2024 .....	212
Tableau 93	Nombre d'utilisateurs du téléalarme par âge et sexe à Esch-sur-Alzette en 2025 .....	213
Tableau 94	Evolution de la répartition par quartier des utilisateurs du téléalarme à Esch-sur-Alzette (années 2020, 2022, 2025).....	214
Tableau 95	Nombre de personnes enregistrées au Escher PlusBus par âge et sexe en 2025.....	215
Tableau 96	Evolution de la répartition par quartier des bénéficiaires du Escher PlusBus entre 2022 et 2025 .....	216

Tableau 97	Invitations aux Seniorefeieren en 2024 par sexe et classes d'âge .....	217
Tableau 98	Evolution de la répartition par quartier des invitations aux Seniorefeieren entre 2022 et 2024.....	218
Tableau 99	Evolution du nombre et/ou de la part des élèves des différents cycles scolaires présentant des problèmes de santé par problématique (années scolaires 2019/20, 2021/22, 2023/2024) .....	237
Tableau 100	Relative sur- ou sous-représentation de problèmes de santé (valeurs indiciaires) auprès des élèves des différentes écoles par problématique et par sexe en 2023/24 .....	239

## Figures

Figure 1	Parts respectives des femmes et des hommes par classe d'âge à Esch-sur-Alzette en 2024.....	15
Figure 2	Pyramides des âges des habitants d'Esch-sur-Alzette au sein de l'ensemble de la ville et par quartiers en 2024 .....	16
Figure 3	Nombre de personnes arrivées et parties à / d'Esch-sur-Alzette par classe d'âge en 2023 .....	57
Figure 4	Caractérisation des arrivées et départs à / depuis Esch-sur-Alzette par nationalité en 2023 .....	58
Figure 5	Caractérisation par classe d'âge des personnes arrivées dans les différents quartiers d'Esch-sur-Alzette en 2023 .....	65
Figure 6	Caractérisation par classe d'âge des personnes parties des différents quartiers d'Esch-sur-Alzette en 2023 .....	66
Figure 7	Personnes ayant déménagé à l'intérieur de la commune par quartier / quartiers regroupés d'arrivée et par âge en 2023.....	71
Figure 8	Demandes de logements locatifs abordables communaux en fonction du nombre de chambres nécessaires en 2024 .....	95
Figure 9	Evolution de la répartition par nationalité des élèves par école entre les années scolaires 2019/20, 2021/22 et 2024/25 .....	121
Figure 10	Evolution du nombre de places dans les crèches et maisons relais municipales entre 2017/18 et 2023/24 .....	129
Figure 11	Revenu moyen et médian brut mensuel par âge en 2024.....	171
Figure 12	Revenu moyen et médian brut mensuel par nationalité en 2024.....	172
Figure 13	Revenu moyen brut mensuel par nationalité et par sexe en 2024.....	172

Figure 14	Revenu moyen brut mensuel par secteur d'activité en 2024.....	173
Figure 15	Evolution de l'inscription des étrangers sur les listes électorales pour les élections communales à Esch-sur-Alzette entre 1999 et 2023.....	222
Figure 16	Nombre d'électeurs par nationalité lors des élections communales de 2023 à Esch-sur-Alzette .....	223
Figure 17	Evolution de l'inscription des étrangers sur les listes électorales pour les élections européennes à Esch-sur-Alzette entre 1999 et 2024.....	224
Figure 18	Evolution de la concentration de dioxyde d'azote dans l'air entre 2018 et 2024 à Esch-sur-Alzette .....	228
Figure 19	Evolution de la concentration moyenne de dioxyde d'azote dans l'air à la station de mesurage rue Arthur Useldinger au cours de l'année 2024.....	229
Figure 20	Evolution de la concentration moyenne de dioxyde d'azote dans l'air à la station de mesurage boulevard J.F. Kennedy au cours de l'année 2024 .....	229
Figure 21	Evolution de la concentration moyenne des particules fines (PM 2.5) dans l'air à la station de mesurage rue Arthur Useldinger entre janvier 2024 et novembre 2024.....	231
Figure 22	Evolution de la concentration moyenne des particules fines dans l'air (PM10) à la station de mesurage boulevard J.F. Kennedy entre janvier 2024 et novembre 2024.....	232

## Cartes

Carte 1	Densité de population à Esch-sur-Alzette (2024).....	14
Carte 2	Âge moyen des habitants d'Esch-sur-Alzette (2024).....	28
Carte 3	Population par nationalité à Esch-sur-Alzette (2024) .....	32
Carte 4	Personnes de 60 ans et plus à Esch-sur-Alzette (2024) .....	38
Carte 5	Personnes de 75 ans et plus à Esch-sur-Alzette (2024) .....	38
Carte 6	Personnes de 75 ans et plus vivant seules à Esch-sur-Alzette (2024) .....	39
Carte 7	Nombre de ménages à Esch-sur-Alzette (2024) .....	44
Carte 8	Personnes par ménage à Esch-sur-Alzette (2024) .....	45
Carte 9	Familles monoparentales à Esch-sur-Alzette (2024) .....	49
Carte 10	Offre de logements locatifs abordables à Esch-sur-Alzette (2024).....	92
Carte 11	Demandes de logements locatifs abordables à Esch-sur-Alzette .....	96
Carte 12	Âge moyen des bâtiments résidentiels à Esch-sur-Alzette (2024) .....	99

Carte 13	Durée moyenne de résidence à Esch-sur-Alzette (2024) .....	102
Carte 14	Créations de logements permises par les autorisations à bâtir délivrées à Esch-sur-Alzette (2022-2024).....	105
Carte 15	Logements étudiants à Esch-sur-Alzette (2024).....	108
Carte 16	Hébergement touristique à Esch-sur-Alzette (2024).....	110
Carte 17	Elèves par entité scolaire à Esch-sur-Alzette (2024/25) .....	118
Carte 18	Nationalités des élèves à Esch-sur-Alzette (2024/25) .....	123
Carte 19	Maisons relais municipales à Esch-sur-Alzette (2024/25) .....	131
Carte 20	Crèches à Esch-sur-Alzette (2025).....	139
Carte 21	Assistants parentaux à Esch-sur-Alzette (2024) .....	142
Carte 22	Provenance des personnes travaillant à Esch-sur-Alzette et vivant au Luxembourg (2023) .....	146
Carte 23	Territoires de résidence des frontaliers travaillant à Esch-sur-Alzette (2023).....	148
Carte 24	Statut professionnel à Esch-sur-Alzette (2024) .....	156
Carte 25	Chômage indemnisé à Esch-sur-Alzette (2022).....	160
Carte 26	Faillites d'entreprises à Esch-sur-Alzette (2023-2024) .....	164
Carte 27	Revenu moyen brut à Esch-sur-Alzette (2024).....	175
Carte 28	Revenu médian brut à Esch-sur-Alzette (2024) .....	176
Carte 29	Disparités des revenus entre les quartiers à Esch-sur-Alzette (2024) .....	177
Carte 30	Rapport interquartile des revenus bruts au sein des quartiers à Esch-sur-Alzette (2024) .....	179
Carte 31	Personnes faisant partie des 10% percevant les revenus les plus élevés à Esch-sur-Alzette (2024) .....	182
Carte 32	REVIS à Esch-sur-Alzette (2024) .....	185
Carte 33	Allocation de vie chère à Esch-sur-Alzette (2024).....	190
Carte 34	Demandeurs auprès de l'Office social d'Esch-sur-Alzette (2023).....	195
Carte 35	Pension d'invalidité à Esch-sur-Alzette (2024).....	205
Carte 36	Handicap grave à Esch-sur-Alzette (2024) .....	209
Carte 37	Bruit au cours d'une journée à Esch-sur-Alzette (2021) .....	235
Carte 38	Bruit nocturne à Esch-sur-Alzette (2021).....	236



ISBN 978-2-9199680-8-4



9 782919 968084

Photos ©Emile Hengen  
Esch-sur-Alzette, 2025



# **Observatoire social de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

**2025**



Ce troisième rapport généraliste de l'Observatoire Social de la Ville d'Esch-sur-Alzette actualise les indicateurs déjà analysés dans les versions précédentes de 2020 et 2022. Cette approche permet d'observer les changements et variations aux niveaux démographique et socio-économique ainsi que de repérer des tendances dans l'évolution des principaux indicateurs.

Alors que le deuxième rapport généraliste renseignait déjà les répercussions des crises sanitaires (Covid-19), du réchauffement climatique avec des phénomènes météorologiques extrêmes ainsi que le début de la guerre contre l'Ukraine, le présent rapport permet d'observer les conséquences à moyen terme qu'entraînent ces événements et les changements sociétaux en général.

Ces rapports constituent un témoignage sur l'évolution de la société urbaine de la Ville d'Esch-sur-Alzette et sont une source précieuse pour les analystes et chercheurs s'intéressant au changement social.

ISBN 978-2-9199680-8-4



Projet financé par le  
**Pacte Logement**

